L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANCAIS DU CANADA

66ième ANNEE No 236 — QUEBEC, VENDREDI 3 MARS 1933 — Tirage certifié par l'A. B. C. — QUATORZE PAGES

Voyez les Nouvelles MODES du PRINTEMPS CHEZ **M. Pollack Ltée**

Lisez l'annonce en dernière page.

L'ÉVENEMENT
D'un matin à l'autre

Propos

Pratiquons le maniement du sécateur.

Rien ne gêne la circulation des livres.

Il faut prier, mais le travail aussi est une prière.

Le rôle des évaluateurs devient un rôle de composition.

Le Parlement fédéral devrait déclarer l'état de siège.

Les yeux et la gueule du chat se dilatent pendant la nuit.

Le droit de propriété comporte l'obligation de la défendre.

Le prétendant au trône de France ne veut pas se déguiser.

L'étranger a toujours un meilleur accueil de la femme que du mari.

Une femme discrète tient toujours plusieurs hommes en esclavage.

Beaucoup de gens appellent au téléphone sans savoir ce qu'ils veulent.

Les sauvages ont bien raison de ne vouloir point de notre civilisation.

Une société se forme parce que ses membres ne veulent plus des risques de la liberté.

Les médecins perdent beaucoup de temps à soigner ceux de leurs clients qui ne sont pas malades.

Si l'approche d'une comète présage la guerre, il y en a une qui s'amène à une belle allure.

Diogène

Assurance

S'il existait une assurance chômage en Canada, pour payer une prime de cinq dollars par semaine à chaque chômeur canadien (on en compte plus de 700,000), il faudrait trouver un montant additionnel de plus de $150,000,000.00 par année. Mais c'est dix dollars par semaine que réclament les chefs radicaux pour les sans-travail !

Inattendu

Dans une interview à la presse, l'ambassadeur japonais aux Etats-Unis fournit une preuve assez intéressante que l'état de guerre n'existe pas encore entre la Chine et le Japon "puisque l'ambassadeur japonais est encore à Nanking, et que l'ambassadeur chinois est encore à Tokio". Ce fait semble démontrer, en effet, que les principaux intéressés s'alarment moins que le reste du monde de l'imbroglio sino-japonais.

Travail

M. Arcand demande à la Législature d'instituer la semaine de 33 heures d'ouvrage. M. Heaps demande au Parlement fédéral la semaine de 30 heures. Les conditions actuelles de l'industrie faciliteraient ces propositions, puisqu'elles tendent à mieux distribuer le travail dans les centres urbains, mais les patrons n'y peuvent accéder parce qu'elles leur imposeraient, dans leur forme actuelle, une augmentation sensible du coût de la production.

Stigmatisée

Dans une petite ville de Bavière, depuis six ans, le monde religieux et le monde savant suivent avec une vive attention la vie merveilleuse de Thérèse Neumann, qui n'a pris d'autre nourriture que l'hostie de la communion. Chaque vendredi et au retour de la semaine sainte, le sang coule des cinq plaies des stigmates dont elle est marquée. De patientes enquêtes, ordonnées et dirigées par l'évêque de Ratisbonne, ont établi à la satisfaction des autorités catholiques locales et régionales l'existence d'un phénomène inexplicable. Mais comme les incrédules font une violente campagne contre la petite stigmatisée, réclamant qu'elle soit internée, on demande à Rome d'ordonner une nouvelle enquête sous la surveillance des témoins choisis par le Saint-Père. Ces événements extraordinaires le sont moins pour ceux de nos compatriotes qui ont entendu parler du cas analogue d'une religieuse canadienne-française, morte en odeur de sainteté dans un monastère du Précieux-Sang. Thérèse Neumann est peut-être la trois-centième des âmes choisies par lesquelles le Sauveur veut bien, de siècle en siècle, réconforter la foi catholique.

RAZ DE MAREE ET TREMBLEMENT DE TERRE AU JAPON

372 personnes ont péri ce matin lorsqu'un raz de marée, succédant à une secousse sismique, a submergé trois cents milles de la côte nord-est de la principale île du Japon. — Les autorités pensent que le total des victimes est beaucoup plus considérable et atteindra plusieurs milliers.

1,400 MAISONS DEMOLIES

(Serv. de la Presse Canadienne)

Tokio, 3. — Trois cent soixante-douze personnes ont péri, ce matin lorsqu'un raz-de-marée succédant à une secousse sismique a submergé trois cents milles de la côte nord-est de la principale île du Japon. Des centaines d'autres sont portées comme disparues. Les autorités pensent que le total des victimes sera de quelques milliers. Les flots ont englouti 1,400 maisons et achevé la destruction commencée par le tremblement de terre.

La flotte a dépêché immédiatement six destroyers de Yokosuka, quatre autres d'Ominato et quatre hydravions de Kasmigaura, pour porter secours aux sinistrés.

TERRIBLE DESASTRE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Tokio, 3. — Un tremblement de terre et une secousse sismique ont causé des ravages dans plusieurs ports de pêche sur la côte de la préfecture d'Iwate, dans le nord-est du Japon, à bonne heure ce matin.

Les premiers rapports indiquent que plusieurs milliers de constructions se sont écroulées ou ont été emportées par les flots Bien qu'aucune nouvelle précise ne soit encore arrivée de la préfecture, on redoute une forte mortalité.

A la suite de la secousse sismique, qui exerça ses premiers ravages, des vagues énormes s'abattirent sur les villes de Kamaishi, Yamada et Miyako, sur la côte est de la préfecture qui s'étend dans la partie est de l'île de Honshu, la principale île de l'archipel japonais.

Kamaishi, la plus au sud des trois villes, se trouve être la plus rapprochée de l'épicentre, et elle a été la plus éprouvée. On dit que quinze cents maisons ont été balayées par la mer, et trois cents autres brûlées.

De Miyako on mande que 3.000 maisons sont inondées et qu'environ 300 se sont effondrées dans Yamada.

La région de Tokio a ressenti cette secousse, hier matin, mais les dommages sont insignifiants.

En 1896, le 15 juin, un raz-de-marée avait visité la préfecture d'Iwate, et causé 30,000 pertes de vies. Les vagues s'étaient élevées jusqu'à une hauteur de cent pieds en divers endroits.

TEMPERATURE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Toronto, 3. — Une pression élevée s'étend de l'Arctique jusqu'au golfe du Mexique. La température a été modérément froide dans l'Alberta et douce depuis la Saskatchewan jusqu'à l'Atlantique hier.

Dawson	—36	—18
Aklavik	—24	—14
Victoria	36	48
Vancouver	36	44
Edmonton	—18	4
Banff	4	40
Calgary	—16	18
Régina	17	29
Winnipeg	— 8	24
Toronto	28	40
Kingston	28	40
Ottawa	32	40
Montréal	32	34
Québec	30	36
St-John	32	36
Halifax	32	36
Charlottetown	32	42

PRONOSTICS

Vallée de l'Outaouais et Haut St-Laurent: Vents du nord-est, nuageux, même température.

Bas St-Laurent: Vents du nord-est, nuageux, neige locale, même température.

Golfe et Côte Nord: Vents du nord est, nuageux neige probable, pas de changement.

Maritimes: Vents du nord-est, bourrasques avec neige ou pluie.

UN DEUIL

Le T. H. FRANCIS-ALEXANDER ANGLIN, ancien juge-en-chef du Canada, décédé hier à Ottawa.

REPONSE D'UN TRAVAILLISTE AUX LIBERAUX

M. A.-A. Heaps, de Winnipeg-Nord, s'en prend aux 14 points de M. King.

LE CHOMAGE

Presque tout le débat est consacré à ce sujet hier à Ottawa.

LES ORATEURS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 3. — Le discours en 14 points prononcé par le très honorable W.-L. Mackenzie King, chef libéral, la semaine dernière, alors qu'il exposa le programme de son parti et attaqua les idées de la Fédération du Commonwealth Coopératif, a été sous le feu, hier, à la Chambre des Communes. Répondant à ce discours, M. A.-A. Heaps, travailliste, de Winnipeg-nord, recommanda la semaine de trente heures et autres changements sociaux, et il profita de l'occasion qu'avaient les membres de la F. C. C. de lancer un assaut contre la position prise la semaine dernière par le chef de l'opposition. Lorsque M. King termina son discours, l'autre jour, les conservateurs firent adopter une motion proposant l'ajournement du débat sur la résolution de la F. C. C. Ceci prohibait la reprise de la discussion pour le moment du moins, mais hier, prenant la parole sur la résolution du gouvernement proposant de prolonger l'aide au chômage, M. Heaps aborda les quatorze points de M. King et il en critiqua plusieurs.

M. King ayant dit que la F. C. C. profitait de la dépression actuelle pour mousser ses idées, M. Heaps déclara : "Ce mouvement n'a pas créé le malaise actuel, mais c'est le présent malaise qui a provoqué ce mouvement. La plupart des mouvements qui ont fait progresser la civilisation ont débuté dans des périodes de malaise.

"En ce qui concerne l'organisation d'une banque centrale, le chef de l'opposition n'a pas été suffisamment explicite. Veut-il parler d'une banque centrale propriété du gouvernement, ou d'une banque possédée par les autres banques ? Une banque de ce dernier genre ne servirait de rien.

"Quant à l'assurance contre le chômage recommandée par le chef libéral, je dois dire que je la prône moi-même depuis plusieurs années. Je suis en faveur d'un telle assurance, mais elle ne répondrait pas

(Suite à la page 8)

MORT DU T. H. JUGE FRANCIS ALEX. ANGLIN

L'ancien juge en chef de la Cour Suprême est décédé hier à Ottawa.

LONGUE MALADIE

Le T. H. M. Anglin aurait eu 68 ans le 2 avril. — Remarquable carrière.

DES TEMOIGNAGES

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 3. — Le Canada pleure depuis hier soir la mort de l'un de ses citoyens les plus distingués, le T. H. Francis Alexander Anglin, qui a succombé hier après-midi, exactement deux jours après qu'eut pris effet sa démission comme juge-en-chef du Canada. Il est mort doucement, en présence des principaux membres de sa famille, après avoir pendant deux ans lutté courageusement contre une maladie qui le minait de plus en plus chaque semaine.

Né à St-Jean, N. B., fils de l'honorable Timothy Warren Anglin, qui fut président de la Chambre des Communes, l'éminent juge aurait eu 68 ans le 2 avril prochain.

Le juge Anglin étudia au Collège Ste-Marie à Montréal, puis à l'Université d'Ottawa. Il fut admis au barreau de l'Ontario en 1888. Il commença à pratiquer à Toronto, se spécialisant dans les affaires de corporation et les questions civiles. Mais il n'était pas fait pour être avocat. Tout le portait vers la magistrature En 1902, il était nommé juge puisné de la cour supérieure de l'Ontario, et en 1909, il montait sur le banc de la cour suprême du Canada. En 1924, il fut nommé juge en chef de la cour suprême, en remplacement de Sir Louis Davies.

Au début du mois dernier, voyant le mal empirer et l'empêcher d'accomplir ses fonctions, il décida d'abandonner le banc. Il se rendit en personne au bureau du premier ministre et il lui remit sa démission qui devait prendre effet le 28 février.

L'ancien juge en chef laisse une masse de jugements importants écrits au cours des 23 ans qu'il passa sur le banc de la cour suprême. Souvent on réfère à ses jugements dans les plus hauts tribunaux de l'empire.

Lorsque la cour suprême du Canada s'ouvrira, aujourd'hui, le juge Duff exprimera ses sentiments et ceux de ses collègues devant la disparition du juge Anglin. Les membres de la profession légale auront aussi l'occasion d'exprimer leurs condoléances au cours de cette séance.

REGRETS DE M. KING

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 3. — Le très honorable W. L. MacKenzie King, chef du parti libéral, a déploré hier soir la mort du juge en chef Anglin, du Canada, en disant: — "Il était évident que seule une force exceptionnelle lui donnait cette tenacité avec laquelle il sut accomplir ses devoirs judiciaires jusqu'à la fin. Mais sa démission donnée, et l'appel au devoir ne sonnant plus, il obéit à un appel venant de plus haut. Les services qu'il a rendus à sa profession, son esprit de travail, sa haute intégrité et ses qualités exceptionnelles laisseront de lui un souvenir durable."

L'honorable Hugh Guthrie, ministre de la Justice du Canada, a déclaré de son côté : "La mort du juge en chef Anglin arrache à la scène un juriste canadien dont la longue et honorable carrière au barreau et sur le banc sera longtemps évoquée par tous les membres de la profession légale".

LES FUNERAILLES

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 3. — Les funérailles de feu le juge en chef Anglin auront lieu ici, samedi matin. Le départ s'effectuera de la maison mortuaire à 10 heures pour l'église de St-Joseph, où un service sera chanté à 10 heures 30.

Le corps sera ensuite placé sur un convoi en partance pour Toronto, où il sera inhumé dans le cimetière Mount Hope.

M. LAFERTE A L'HONNEUR

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 3. — L'honorable M. Hector LaFerté, ministre de la Colonisation, de la Chasse et des Pêcheries, de la province de Québec, a été élu hier soir, directeur honoraire de l'Association pour la Protection du Poisson et du Gibier de la province de Québec, à une réunion de cette organisation.

A la suite de l'assemblée il fut annoncé que M. Laferté serait le conférencier d'honneur de l'association au déjeuner annuel qui sera donné ici le 18 mars. Les autres orateurs seront l'honorable Frank Carrel de Québec, membres du Conseil Législatif et le lt-colonel René de Salaberry.

DIPHTERINE

Pour les rhumes, bronchites, catharres et toutes les affections des voies respiratoires.

LES NAZIS SE PROTEGENT

La présence de policiers armés sur le toit de plusieurs édifices, dans une section de Berlin reconnue comme un centre d'activité des communistes, a été rendue nécessaire, dernièrement, pour protéger des nazis qui y tenaient une grande démonstration. On voit, ici, quelques-uns de ces policiers.

L'ENQUETE A PROPOS DES PRIX DU LAIT

Trop de marge entre ceux du producteur et du consommateur.

L'EXEMPLE DE MONTREAL

Un cultivateur retirerait 27 sous quand le public paye un dollar.

AU COMITE D'AGRICULTURE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 3. — Les griefs des producteurs de lait des environs de Montréal ont été exposés hier devant le comité d'agriculture de la Chambre des Communes. Enquêtant sur la marge qui existe dans le prix du lait payé par le consommateur et le prix accordé au producteur, le comité a entendu trois témoins hier. Tous se sont accordés pour dire que le prix payé au premier producteur est trop bas.

Des témoins ont prétendu que là où un citoyen de Montréal dépense $1.00 pour une certaine quantité de lait, le cultivateur ne retire que 27 cents. Le distributeur touche 63 cents et les dix autres cents vont au transport et autres services.

Plusieurs circonstances, toutefois, entrent dans la situation: la concurrence des magasins-chaînons de Montréal est démoralisante; la menace d'un surplus en puissance sous forme de compagnies de distribution qui ont des listes "en suspens" de producteurs désireux de leur vendre du lait, contribue à déprécier les prix, tandis que les autres facteurs sont la compétition des camionneurs, les sévères règlements appliqués aux producteurs de lait et le grand nombre de ceux qui se livrent à cette industrie.

M. Gilbert McMillan ,directeur de l'Association des Eleveurs de Ayrshires, a cité le cas d'un commerçant qui amena des cultivateurs à acheter des actions dans sa compagnie de distribution, qui fit faillite, et fit perdre plusieurs milliers de dollars aux cultivateurs. Il procéda de la même manière en trois occasions.

M. W.-A. Moore, secrétaire-trésorier de l'Association des Producteurs de Lait de Montréal, déclara que des magasins-chaînons vendaient souvent du lait à perte afin d'attirer les clients à leurs comptoirs dans l'espoir de leur vendre en même temps d'autres articles.

SALON DE L'AUTO

(Serv. de la Presse Canadienne)

Trois-Rivières, 3. — Un Salon de l'auto, patroné par le journal quotidien Le Nouvelliste, de cette ville, s'ouvrira aujourd'hui ici. Ce Salon durera trois jours.

LE HOCKEY

HIER

LA N. H. N. :	
Toronto	3
Canadiens	4
Americans	2
Chicago	3
Détroit	3
Ottawa	2
LIGUE INTERNATIONALE :	
London	2
Détroit	2
Cleveland	2
Syracuse	5
EXHIBITION :	
La Tuque	2
Le Soleil	5

UN PLONGEUR A UNE RUDE EXPERIENCE

Un scaphandrier allait être noyé lorsqu'on le remonte à la surface.

A TROIS-RIVIERES

Les recherches, au sujet de l'accident de Nicolet n'ont guère avancé hier.

UN VIF EMOI

(Serv. de la Presse Canadienneg

Trois-Rivières, 3. — Passablement terrifié, mais non blessé, M. H. G. Gervais, un plongeur professionnel, a été remonté du fond du St-Laurent, hier, alors que son scaphandre était rempli d'eau jusqu'à hauteur des genoux.

M. Gervais tentait de passer une chaîne sous un objet de dimensions assez considérable, que l'on croit être une automobile dans laquelle quatre résidents de Nicolet traversaient le fleuve sur la glace, dimanche dernier. Déjà un solide échafaudage était prêt, sur la glace, pour hisser l'automobile en question, quand Gervais constata que l'eau commençait à pénétrer dans son scaphandre. Il donna à ses assistants le signal de le remonter. Mais ce signal fut mal interprété et au lieu de le hisser, on lui donna plus de corde et il ne fut remonté que lorsque les hommes de surface constatèrent que le tube d'air ne fonctionnait pas normalement.

Le travail a été suspendu à la suite de cet accident, et le chef de police J. MainMahon, de Nicolet, a déclaré hier soir que les recherches seront reprises aujourd'hui avec un nouvel équipement.

Nombre de personnes de Nicolet et des Trois-Rivières ont passé la plus grande parte de la journée sur la glace, hier, à surveiller les opérations.

UNE SORTIE DE J.-F. POULIOT

Le député de Témiscouata trace un tableau plutôt noir du mouvement du retour à la terre dans le Québec.

SURPRISE DE M. GORDON

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 3. — Parlant sur la résolution de l'aide au chômage, hier soir, à la Chambre des Communes, M. J. F. Pouliot, libéral, de Témiscouata, a tracé un tableau désolant du mouvement du retour à la terre dans la province de Québec.

"Des groupes de familles en route pour les lots qui leur avaient été assignés", dit-il, "furent forcés de vivre en commun comme des pourceaux dans une même cabane Ils étaient placés sur des lots situés loin des routes, tandis que d'autres étaient tellement dépourvus de tout que dans mon propre comté ils durent manger de l'herbe. Dans bien des cas la direction du mouvement du retour à la terre ne fut pas confiée à des mains expérimentées. Le Fédéral paye $200, le Provincial $200, et la municipalité $200, à chaque famille pour l'aider à s'établir. On ne peut s'attendre à ce que ces familles, dans nombre de cas, demeurent sur leurs lots une fois que l'argent aura été dépensé. On devrait confier la direction du mouvement aux Pères Trappistes, aux Clercs de St-Viateur et aux Oblats, qui sont tous experts en colonisation".

M. ROOSEVELT ARRIVE DANS WASHINGTON

Le nouveau président vient prendre possession de ses fonctions.

A LA MAISON BLANCHE

Entrevue aujourd'hui avec M. Hoover. — Un grand deuil hier.

MORT DE T.-J. WALSH

(Serv. de la Presse Canadienne)

En route avec le président Roosevelt vers Washington, 3. — (Par Francis Mam Stephenson, de la Presse Associée). M. Franklin D. Roosevelt a réuni sa famille et ses intimes autour de lui, hier soir, pour entreprendre avec eux le plus grand voyage de sa vie, voyage qui doit le mener à Washington et à la Maison Blanche.

Cette circonstance remarquable dans la vie de l'homme d'état a été assombrie par la nouvelle de la mort soudaine du sénateur Walsh, du Montana, ami intime du nouveau président qui l'avait choisi comme son procureur - général.

M. Roosevelt n'a pas indiqué sur quel homme son choix s'arrêtera lorsqu'il s'agira de trouver un successeur au sénateur Walsh.

RENCONTRE DE HOOVER

(Serv. de la Presse Canadienne)

Washington, 3. — Le président Hoover et le président-élu Roosevelt doivent se rencontrer à la Maison Blanche, aujourd'hui. On dit qu'il s'agit d'une simple visite de politesse, mais d'un autre côté on croit également qu'ils aborderont diverses questions sérieuses au cours de cette entrevue, surtout des sujets économiques.

M. Roosevelt quitta sa résidence de New York à 4 p. m., hier et il fut gardé par environ 700 officiers sur son trajet de sa maison à Jersey City, N. J., où le convoi spécial l'attendait.

UNE LOURDE EPREUVE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Rock Mount, C. N., 3. — Le sénateur Thomas J. Walsh, du Montana, est mort subitement à bord d'un train, à Wilson, C. N., hier matin, au milieu de son sommeil. On croit qu'il succomba à une syncope. Mme Walsh, qui l'accompagnait, eut une grande faiblesse lorsqu'on lui apprit la mort de son mari, et elle est sous les soins d'un médecin ici, où le corps a été débarqué.

Le sénateur était en route de la Floride à Washington, où il devait assumer les fonctions de solliciteur-général dans la nouvelle administration Roosevelt. Il était âgé de plus de 70 ans.

La semaine dernière, il s'était rendu en avion à La Havane pour y épouser Senora Nieves Perez Chaumont De Truffin, veuve d'un riche homme d'affaires de La Havane.

2E OPERATION POUR CERMAK

On a pratiqué une seconde transfusion du sang hier, pour redonner des forces au maire Cermak, de Chicago.

L'ETAT DE MME GILL

(Serv. de la Presse Canadienne)

Miami, Floride, 3. — On a pratiqué une seconde transfusion de sang, hier, pour redonner des forces au maire Anton Cermak ,de Chicago, qui n'est pas encore sauvé des suites de la blessure que lui infligea à la poitrine la balle qu'un assassin destinait dernièrement au président Roosevelt.

Pendant qu'il sommeillait, on lui fit pénétrer dans les veines une chopine de sang humain. Immédiatement après, son pouls se raffermit et ses joues se colorèrent un peu.

Entre temps l'état de Mme Joe H. Gill, qui fut dangereusement blessée par une autre balle tirée par le même assassin, est devenu très critique. Elle souffre d'une grave infection causée par le projectile dans l'abdomen. Cette infection a commencé à se manifester alors qu'on avait déclaré la blessée hors de danger.

LES JAPONAIS A 50 MILLES DE L'OBJECTIF

Les troupes du Mikado continuent leur avance dans la province de Jehol.

SERIE DE CAPTURES

On croit, à Tokio, à la reddition très prochaine de la capitale.

BOMBARDEMENT

(Serv. de la Presse Canadienne)

Chinchéou, Mandchourie, 3. — La 16e brigade d'infanterie japonaise, commandée par le général Kawahara, a occupé la vilel de Pingchuan, à 50 milles à l'est de Jéhol, ce matin. Les Japonais, en annonçant cette nouvelle, n'ont pas dit s'il y avait eu combat.

RAPIDE OFFENSIVE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Chinchéou, Mandchourie, 3. —Les forces japonaises ont pasé à travers les plus solides défenses chinoises, et hier soir elles étaient à moins de 75 milles de la ville de Jéhol, capitale de la province du même nom. La 16e brigade d'infanterie du général Kawahara, envahit Ling Yuang hier matin, traversa cette place sans même s'y arrêter, captura la ville de Sutaoling, à quelques milles à l'est et continua dans la direction de la capitale.

Le général Matsuda, en charge de la 11e brigade d'infanterie après avoir pris Chlenpfing poursuivit son avance vers le sud pour se joindre à la quatrième brigade de cavalerie du général Kennosuke qui l'attendait à Chinfeng. La cavalerie prit cette place sans coup férir. Le commandant chinois de Chihfeng se rendit de bon gré et il se joignit même aux troupes japonaises pour l'avance finale contre Jéhol.

Des avions ont lancé des bombes sur le nouvel aérodrome chinois situé près de Jéhol, hier. Dans toutes les phases antérieures de l'avance, des raids aériens ont toujours précédé l'attaque de l'armée.

Le gouverneur Tang Yu-Lin, gouverneur provincial de Jéhol, n'a donné aucun signe de ses intentions. Les Japonais croient toujours qu'il se rendra.

(Suite à la page 5)

UNE NOUVELLE PERSECUTION !

(Serv. de la Presse Canadienne)

Londres, 3. — Le Daily Herald, de Londres, annonce aujourd'hui que tous les plans sont prêts en Allemagne pour un programme anti-sémite sur une échelle aussi terrible que l'étaient les persécutions contre les Juifs d'il y a deux mille ans. Le journal dit qu'il puise ses renseignements à bonne source.

DEUIL AU PRESIDENT BLACK

(Serv. de la Presse Canadienne)

Vancouver, 3. — M. William-Andrew Black, dont le fils, l'honorable George Black, est président de la Chambre des Communes, est décédé hier à sa résidence ici à l'âge de 93 ans, après dix jours de maladie seulement.

Il était né à Sackville, N.-B., et il habitait ici depuis 1906. En plus de sa femme, il laisse deux autres fils: John, de Seattle, et William, de Vancouver.

UN COMPLOT

Le capitaine GOERING, ministre de l'Intérieur de la Prusse, qui a fait saisir des documents établissant que les communistes allemands voulaient terroriser le pays en assassinant les chefs politiques, ou en enlevant des femmes et des enfants. Il appert que le gouvernement rendra ces documents publics.

MGR CAMILLE ROY CHEZ M. A. LEBRUN

(Serv. de la Presse Canadienne)

Paris, 3. — Mgr Camille Roy, recteur de l'Université Laval, de Québec, a été reçu par le président Albert Lebrun, hier. Il était accompagné de M. Paul Labbé, secrétaire-général de l'Alliance Française. Mgr Roy a inauguré, avant-hier, une série de conférences à la Sorbonne.

NOUVEL ARCHEVEQUE

Cité Vaticane, 3.—Le Pape a, hier, nommé Mgr Filippo Bernardini, professeur à l'Université Catholique de Washington, D. C., délégué apostolique en Australasie. Il sera élevé au-rang d'archevêque.

Le retour vers l'impérialisme

(Serv. de la Presse Canadienneg

Berlin, 3. — Un retour à l'esprit impérialiste s'est manifesté, hier, lorsque le cabinet a décidé de tenir la première session du Reichstag qui sera élu dimanche sur la tombe de Frédéric le Grand, dans l'église de la garnison de Postdam.

Le gouvernement prussien a aussi décrété qu'il ne sera plus obligatoire de hisser les couleurs républicaines sur les édifices publics.

La décision du Reichstag de se réunir dans l'historique temple de Postdam rappelle le fait que le premier parlement allemand, après la révolution de 1848, se rassembla dans l'église St-Paul à Francfort, sous les couleurs républicaines actuelles.

Entre autres mesures que vient de prendre le gouvernement et qui attirent l'attention internationale, on signale sa décision de tenir les correspondants étrangers responsables de l'evoi de "nouvelles d'une nature malicieuse".

Une police auxiliaire, recrutée parmi les membres d'organisations politiques reconnues comme loyales au gouvernement, continue ses activités contre les organisations communistes.

Le gouvernement d'Adolf Hitler envisage avec confiance l'élection générale de dimanche prochain. Cependant les rapports d'une élection au conseil des travaux dans les usines de gaz et d'électricité municipales de Berlin, hier, établissent que les socialistes ont remporté une écrasante victoire.

CHAMBRES A LOUER

Manoir Montmorency, 410, St-Jean, Qué. toutes avec douches ou bain. Respectivement $20 et $25 par mois; endroit idéal pour dames et messieurs.

DANS LEVIS

PERCEPTION DE $251,372.00 DE TAXES

Tel est le montant de 1932 que nous laissait savoir hier soir M. l'échevin Henri Brochu, président du département des finances à l'Hôtel de Ville de Lévis. Ceci est une preuve éclatante de la bonne volonté des contribuables de Lévis à répondre à l'appel lancé à maintes reprises en vue d'activer la collection pour rencontrer les diverses échéances de la ville.

M. l'échevin Brochu nous faisait remarquer également que depuis le mois de janvier 1933 jusqu'au 1er mars 1933 le montant de taxes collecté a été de $38,453.73, dont $21,885.25 pour janvier et $16,568.48 pour février. Sur ces montants on a payé les amortissements, les intérêts sur débentures et les salaires des employés municipaux. Il restait en mains, au 1er mars, le montant de $3,000, soit $17,000 de moins que le montant promis à la Banque Canadienne Nationale pour cette date.

De toute façon on ne pourra toujours pas dire que la collection a été mauvaise. Cependant les contribuables devront encore faire un effort pour payer leurs taxes, car en plus de ce $17,000 qui manque pour couvrir le montant dû à la Banque un autre montant de $6,000 vient s'ajouter, lequel servira à payer des coupons sur débentures au 1er avril. C'est donc dire que la ville devra avoir en mains un montant de $23,000 en plus des frais de l'administration courante, salaires, etc.

Comme nous le disions au début, le montant collecté durant l'année 1932 a été de $251,372 contre $156,000 l'année précédente, démontrant une augmentation de $94,572. L'année 1932, si elle ne fut pas bonne en affaires, fut cependant très satisfaisante en ce qui concerne la collection des taxes à l'Hôtel de Ville.

M. l'échevin Brochu nous priait également, hier soir, d'ajouter des remerciements aux représentants locaux des journaux quotidiens pour leur aide substantielle au cours de la dernière année. Les appels fréquents de même que les invitations répétées aux contribuables ont été de nature à aider à ce travail de collection.

CES CARTES S'ENLEVENT RAPIDEMENT

Ceux et celles qui ont l'intention de se rendre à la salle paroissiale mardi soir prochain pour entendre notre chorale lévisienne dans un répertoire choisi et assister à une charmante opérette, feraient mieux de retenir immédiatement leur carte d'admission. En effet, celles-ci s'enlèvent rapidement et le nombre de sièges est limité.

Les membres de la chorale n'ont rien épargné pour faire de ce concert un grand succès. De nombreuses répétitions sont l'assurance de la bonne interprétation de pièces variées et choisies.

On pourra se procurer des cartes d'admission au prix de 35 sous et 25 sous, en s'adressant aux membres de la chorale qui en ont à leur disposition.

RESULTAT DU CONCOURS DE (COW-BOY) POOL

En même temps que celui du bridge s'est terminé le concours de (cowboy) pool, chez les Chevaliers de Colomb. Encore dans ce domaine l'animation n'a pas manqué et les concurrents se firent une lutte acharnée jusqu'à la dernière rencontre.

Voici le résultat final:

	Gag.	Perd.
Alph. Lecours	16	2
Adélard Guay	15	4
Henri Verreault	14	4
Eugène Gagnon	13	6
Eloi Malouin	12	7
A.-E. Déry	10	8
Alfred Mercier	10	6

Un autre tournoi semblable s'organisera bientôt, si l'on en croit certains joueurs qui ont l'intention de se reprendre.

DESTRUCTION TOTALE D'UNE RESIDENCE A ST-DAVID

Le feu a complètement rasé une magnifique résidence de St-David de Lévis, propriété de M. Huard, de Sherbrooke, et habitée par son gendre, M. P. Ruel.

Vers minuit, l'incendie se déclarait dans le grenier de la maison alors que toute la famille Ruel était au lit. Eveillé par l'odeur de la fumée, M. Ruel demanda l'aide des pompiers qui eurent tôt fait de maîtriser les flammes. Le feu semblait éteint et les pompiers pouvaient se retirer.

Cependant, vers 5 heures, l'élément destructeur qui couvait depuis longtemps perça le toit et en un rien de temps toute la maison était la proie des flammes. Les pompiers volontaires aidèrent à enrayer le feu, mais tout y passa. Le grand vent fut la cause de la destruction rapide de cette maison.

On évalue à plusieurs milliers de dollars les dommages de cette destruction. Rien ne put être sauvé et les flammes consumèrent l'édifice tout en bois en l'espace de 30 minutes.

SORTIE DES POMPIERS

A 9 heures 30, hier matin, un feu de cheminée s'est déclaré chez M. Monette, rue St-Onésime, et la brigade à incendie fut appelée sur les lieux. Les dommages furent minimes.

ANCIEN LEVISIEN DECEDE

Nous avons appris avec regret la mort de M. Georges Cloutier, époux de dame Estelle Loriot, survenue mercredi soir, à Québec, à l'âge de 65 ans.

Le défunt était autrefois ingénieur pour le C. N. R., à Lévis. Son service sera chanté demain matin, à 9 heures, en l'église St-Dominique, et les restes mortels seront transportés à St-David de l'Auberivière, pour y être inhumés.

Nous offrons à la famille en deuil nos plus profondes sympathies.

DIDACE MARTINEAU PREND PART A LA COURSE DE SIX JOURS

Un sportsman lévisien, M. Didace Martineau, bien connu des amateurs de courses à la raquette, prendra part à une course à pied de six jours qui est commencée hier soir, au Stadium de Montréal.

Martineau a entrepris avec Félix Forget cette course à relai. Avec ses amis de Lévis, nous lui souhaitons un grand succès.

REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES

Madame veuve Emile Bégin et sa famille, de Lévis, remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. Emile Bégin, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles.

A tous un cordial merci.

FETE SPORTIVE DIMANCHE PROCHAIN AU PATRONAGE DE LEVIS

M. l'échevin Adjutor Michaud, de Lévis, présidera dimanche prochain à une grande fête sportive qui aura lieu au Patronage de Lévis sous la direction de M. Chs-Ed. Carrier, ancien membre de l'Oeuvre de Jeunesse.

Tous les jeunes gens du Patronage de Lévis qui fréquentent la section de l'Union Notre-Dame sont invités à participer aux différents tournois de la journée. Une partie de hockey entre le "Lizotte Oil" et le "St-Nazaire" sera jouée dans le cours de l'après-midi.

Le festival commencera à 1 heure 30. Voici le programme:

1. Course à la raquette, 3 milles, pour les grands de l'U. N. D.
2. Partie de gouret, 1re période, entre le club "Lizotte Oil" et le "St-Nazaire".
3. Course à la raquette, 2 milles, pour les moyens de l'U. N.D.
4. Gouret, 2 et 3e période, "Lizotte" vs "St-Nazaire".
5. Course à la raquette 3 milles, grands collégiens de l'U. N. D.
6. Course à la raquette, 2 milles collégiens "Jr" de l'U. N. D.

Le public est cordialement invité à assister à cette grande fête sportive.

Si toutefois, la température n'était pas favorable au déploiement de ces différents jeux, un programme d'intérieur remplacera celui ci-dessus mentionné.

A L'ACADEMIE BYRNE

Mercredi après-midi a eu lieu, à l'Académie Byrne, de Lévis, une assemblée de la Société Littéraire, sous la présidence de M. Evariste Bernier.

Après la lecture du procès-verbal, HM. R. Couture donna un traavil intitulé. (Death of Champlain), puis M. R. Couture donna un travail Cat and the Wolf) et MM. Poiré (No readin gto-day.)

Le président, M. Bernier, termina l'assemblée en donnant un travail (Capacity of Shakespeare.)

A ST-DAVID

Le club de hockey St-David recevra la visite du Châteauguay ce soir. Cette partie commencera à 8 heures.

Le Désy qui ne pouvait se rendre à St-David mercredi soir dernier à cause de la mauvaise température, jouera dimanche à 2 heures 30.

Cette partie promet beaucoup et ne manquera pas d'attirer foule à la patinoire St-David.

NAISSANCE

M. R.-E. Demers, surintendant de l'usine de filtration de Lévis, et Mme Demers, (née Anne-Marie Labecque), font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 28, et baptisé sous les prénoms de Joseph-Jean-Pierre. Parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Labrecque, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Garde Demers, tante de l'enfant.

LES OUVRIERS ET NOTRE EXPOSITION

Le Conseil fédéré se prononce en faveur de la tenue d'une exposition, mais il suggère un remaniement dans la Commission.

LETTRE AU COMITE

Lors de leur réunion régulière, mardi soir, les membres du Conseil Fédéré des Métiers et du Travail de Québec et Lévis se sont déclarés en faveur d'une exposition à Québec. Ils ont cependant posé comme condition première qu'un remaniement soit opéré dans cette commission. La représentation des différents corps publics et associations ouvrières telle que suggérée par la Chambre de Commerce irait aux membres du Conseil.

Si l'on considère que la ville a retiré un gros intérêt du fait que les hôtels, les restaurants, les marchands, les taxis, les tramways et le reste ont bénéficié de la visite des étrangers lors de l'Exposition, le déficit de l'an dernier n'est pas aussi réel. Les ouvriers ont eu leur part, car plusieurs ont été employés à la préparation des bâtisses, etc. De l'avis des membres de l'assemblée, l'industrie, le commerce et l'agriculture n'ont pas reçu tout l'encouragement qu'ils auraient pu recevoir avec la commission chargée de cette exposition. La coopération de tous et l'absence de patronage d'aucune manière serait la clef du succès.

On a fait remarquer ensuite que les impressions et annonces de tous genres étaient imprimées à l'étranger au lieu de l'être en notre ville et que, de plus, sur les terrains de l'Exposition, on y avait fait des représentations immorales. La discussion terminée, le secrétaire a été prié d'écrire au comité exécutif de la ville pour lui exprimer le regret des ouvriers par suite de la décision qu'il a prise de ne pas tenir d'exposition cette année.

On a aussi endossé la résolution du conseil de Vancouver qui demande au gouvernement de faire réduire le taux d'intérêt à trois pour cent sur les emprunts du gouvernement et des municipalités. A la fin de la réunion, il a été résolu d'écrire au ministre des Travaux Publics relativement à la décision prise par le département concernant la finition de la nouvelle aile du Parlement. En faisant terminer ces travaux par des employés permanents, un grand nombre de peintres, de menuisiers, etc., se trouveront sans emploi.

BEAUPORT

Ligue Catholique Féminine. — Tel qu'annoncé la semaine dernière, nous donnons ci-dessous le programme qui sera exécuté à la réunion annuelle des membres de la Ligue Catholique Féminine section de Beauport, dans la grande salle du pensionnat des RR. SS. de la Congrégation N.-D., dimanche, le 5 mars courant, à 2 heures p.m.

Non seulement les ligueuses, mais encore les Dames et toutes les jeunes filles de la paroisse sont cordialement invitées à se rendre à cette importante assemblée.

1—Entrée Danse Hongroise . . .Brahms
2—Chant de la Ligue, paroles de M. Lemieux, harmonisation de R. Gingras.
Souhaits de bienvenue et activités de la section paroissiale par Mme la présidente de la section.
Lecture des travaux littéraires primés et distribution des prix aux vainqueurs.
Piano "La Truite" . . . . . .Heller
Chant "Le Moulin" . . . .O. Létourneau
Présentation du conférencier par la présidente.
Conférence par M. l'aumônier diocésain québecois.
Chant "Chez nous" . . .A.-M. Labrecque
Piano "Mazurka" . . . . . .Browaki
Remerciements et allocution de M. le curé, directeur.
"O CANADA"

Décédée. — Le 28 février, est décédée, à l'âge de 50 ans, Mlle Marie-Louise Ménard, fille de feu le capitaine Eusèbe Ménard et de Dame Marie-aroline Moreau. Les funérailles auront lieu ce matin, à 9 heures. Départ de la maison mortuaire, au No 7, avenue de l'Ecole, pour l'église de Beauport et l'inhumation aura lieu au cimetière Belmont.

Elle était de la congrégation des Enfants de Marie de St-Jean-Baptiste de Québec. Elle laisse dans le deuil sa mère, trois soeurs, la Rvde Soeur Marie des Vertus (Cécile), la Rvde Soeur Marie des Chérubins (Blanche) et Mlle Marie-Anne Ménard; deux frères, MM. Eusèbe Ménard, de Montréal, et Victor Ménard, de Québec. Nos sympathies à la famille.

Ottawa, Canada.—Trois des parcs nationaux du Canada se trouvent montrés en partie, dans le district couvert par la carte Yoho qui vient d'être publiée par le service des levers topographiques, Ministère de l'intérieur, Ottawa. Ce sont le parc Banff en Alberta, et les parcs Yoho et Kootenay, en Colombie-Anglaise.

LEVURE FRAÎCHE
LALLEMAND
POUR LA SANTÉ
MANGEZ 3 CARRÉS PAR JOUR

Café "UNIS" Pur et frais moulu Bte 1 lb .43

EPICIERS UNIS UNITED GROCERS

Fromage "UNIS" la livre .25

Spéciaux au Comptant pour le 3 et 4 Mars

Gruau "Ogivie" Paquet rond .18

Poudre à Laver Impérial 2 pqts pour .11

Nettoyeur Babbitts 3 boites pour .22

Fèves au lard "Clark" Grosses boites .11

SAVON Infants Delight le morceau .06

VI-TONE (Nutritif de bon goût) Bte 1 lb .49

Savon P.G. Le plus populaire de tous les savons. 8 Morceaux pour .29

SARDINES Brunswick la boite .04½

CORNFLAKES Kellogg 3 Paquets pour .25

SAVON en flocons Princess Le paquet 14
BISCUITS "Chocolat Mallow" 2 livres pour 23
SOUPE aux pois Raymond, Grosses boites, 2 pour 19
SIROP contre le rhume "Veno". La bouteille 26
ELIXIR d'huile de foie de morue du Dr Lambert 69

HOMARD d'Anticosti, Bte No 1 43
PATATES blanches No 1 Sacs 80 lbs. 79
BOVRIL Cordial. Bout. 5 oz. 39
FARINE de sarrasin Aunt Jamina. Le paquet 21
FARINE à pâtisserie, Sacs 7 lbs. 16

Une Garde-Malade Rétablit sa Santé

Elle recommande maintenant le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

"Je suis garde à la maternité. J'avais coutume, dans ma 42ème année, d'être malade toutes les quizaines. Au retour de l'âge, une femme semble toujours avoir quelques dérangements. Le Composé Végétal m'a fait tant de bien que je le recommande aux mères et jeunes filles, comme aux femmes plus âgées."

MME EUGENE ST-GERMAIN
1604, ave. Gladstone, Côte St-Paul, Montréal, P.Q.

98 femmes sur 100 disent en avoir bénéficié. Achetez-en une bouteille de votre pharmacien, aujourd'hui.

C.E. CARON
Rép. L'Evénement
HOTEL KENNEBEC
LEVIS

DORION & DORION
AVOCATS
Immeuble "Quebec Power"
Tél: 8121 — 8122
Chs-Nap. Dorion, C. R., M. P.
Fred. Dorion, B.A., LL.L.
Noel Dorion, B.A., LL.L.

Ce qu'on porte à New-York

Par Helen Williams

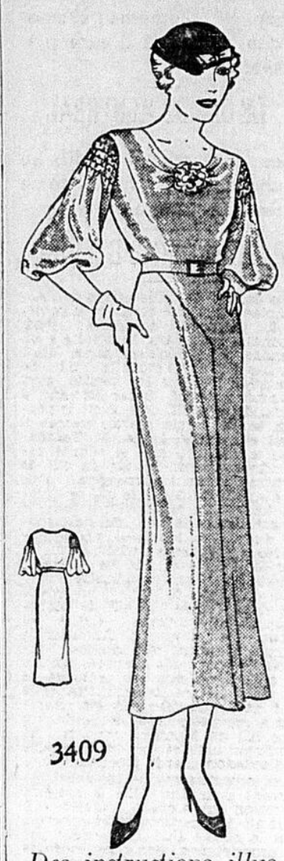

Des instructions illustrées accompagnent chaque patron

La robe ici illustrée est très facile à faire et cependant elle est d'apparence fort distinguée et élégante. Sa charmante simplicité est enjolivée par les larges manches plissées s'arrêtant au coude.

De la soie souple ou du crêpe rugueux conviendraient bien comme tissu.

Le patron est fourni en grandeurs 14, 16, 18, 20 ans, 36, 38 et 40 pouces de buste.

Pour 16 ans, il faut 3 5-8 verges de 39 pouces et 1-2 verge de doublure de 35 pouces, pour les manches.

Le prix de ce patron est 20c. Il sera expédié dans un intervalle de 8 jours. Adressez votre commande au : **Département des Patrons, L'Evénement, 30 de la Fabrique**, inscrivant clairement vos nom et adresse sur les lignes pointillées ci-dessous.

Envoyez 20c de plus pour une belle feuille de patrons de broderie s'imprimant au fer chaud et comprenant plus de 60 modèles.

No 3409. Grandeur...

Nom . . . . . .

Adresse . . . . . .

. . . . . .

FU MANCHU

Episode No 537

Par SAX ROHMER

Copyright Bell Syndicate

La pièce dans laquelle nous étions ne portait aucun signe d'occupation récente. Sur le sol se trouvait un étrange appareil en aluminium. Une grande valise était à côté, ouverte, d'où émergeait un pardessus noir et d'autres vêtements.

"Maintenant, madame", dit Nayland Smith à la femme qu'il avait traitée si brutalement, "voulez-vous être assez bonne de lever votre voile ?" Sans protester, la femme lui obéit, révélant un assez joli visage.

"Etes-vous satisfait", dit-elle, parlant sans émotion, "ou", tendant ses poignets, "aimeriez-vous à me passer les menottes ?"

Nayland Smith la considéra avec un tel étonnement, que je le crus hors de ses sens.

Pour ma part j'étais perdu en conjectures quant à l'étrange appareil en aluminium qui se trouvait à mes pieds. Je ne pouvais en concevoir l'usage.

Nayland Smith se pencha et le releva. "Je suppose que tu n'as jamais vu cela", dit-il.

FEUILLETON DE L'EVENEMENT

L'HOROSCOPE

— par —

CLAUDE MONTORGE

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres de France

No 27

Les lourdes matrones, les jeunes femmes hâves, les vieillards effarés, les adolescents à mine hébétée, les mendiants crasseux qui étaient venus sur la place pour assister à la mort d'un homme en verraient mourir deux et ils seraient doublement satisfaits.

Un nuage obscurcit le regard de Pradélys; des bourdonnements mirent une rumeur dans ses oreilles.

Il revit son enfance infortunée, privée de la grande douceur qu'est la présence d'une mère.

Près de lui, le roi parlait, mais il n'écoutait pas son discours. Il poursuivait le cours de sa vie ingrate, qui avait été éclairée seulement par les reflets de l'amitié de son camarade Eudes, et par l'éblouissement d'un impossible amour...

Un tonnerre d'applaudissements l'arracha à sa méditation. Il dirigea son attention vers le roi qui les avait déchaînés.

"...Le condamné, disait Théodore, voulait le bien du peuple, le roi n'a pas d'autre souci. Le premier a cru en supprimant son monarque, qu'il effacerait la pauvreté, l'injuste misère des humbles, qu'il abolirait la diversité des conditions et la rançoune. Hélas! la malchance, la maladie, la faiblesse physique, des ardeurs dissemblables et des esprits pratiques inégaux créeront toujours des différences sociales.

"Les hommes sont tous à plaindre, parce qu'ils ont à supporter de communes misères, puisqu'ils ont à connaître les faiblesses de l'enfance et de la vieillesse, l'aveuglement des passions, les douleurs de l'agonie et de la mort.

"Notre but a toujours été d'améliorer leur sort, de les convaincre qu'il faut se résigner aux inévitables souffrances et que les hommes peuvent atténuer celles-ci en s'aidant mutuellement et en s'aimant les uns les autres."

Pradélys s'efforçait de suivre les paroles du roi, d'en saisir le sens, mais son esprit distrait le ramenant invinciblement vers la seule chose qui eût de l'importance pour lui: il allait mourir, dire un éternel adieu à tout ce qui constitue le trésor des humbles, à la lumière du jour, aux arbres verts peuplés d'oiseaux, aux suaves fleurs des prés, à l'immense beauté des choses.

Il regarda pour la dernière fois Praxède c'était sur elle que ses yeux resteraient fixés au moment de se clore pour l'éternité.

Il l'avait aimée éperdument et il avait eu la douceur d'en être aimé.

Il saisit son poignard d'une main ferme.

Des clameurs, des cris de joie, des acclamations frénétiques saluaient les paroles du roi.

La foule voulait assiéger la tribune d'où Théodore venait de la haranguer: les soldats la continrent, indiquèrent, par des gestes, que le roi n'avait pas fini.

Dans le calme qui succéda à la tempête, le monarque poursuivit:

"Je ne vois en Ubalde qu'un illuminé, un fanatique qui a risqué sa vie pour une idée. Or, sa vie est une chose sacrée. Dieu qui la lui a donnée, a seul le droit de la lui reprendre.

"Ubalde est un enfant du peuple, de mon bon peuple pour qui je n'ai que de l'indulgence. C'est assez d'exterminations, c'est assez de meurtres. Qu'importe que la toute-puissance qui s'attache à mon sceptre mette à ma disposition tout l'arsenal des forces nécessaires pour décapiter mon agresseur?

"Est-ce parce que je suis le plus fort que je dois être sans pitié?

"Est-ce parce que je suis roi que je ne dois pas tolérer d'être critiqué, jugé, désapprouvé, haï?

L'amour de mon peuple aurait été le plus beau fleuron de ma couronne, tant pis pour moi si je n'ai pas été assez adroit pour savoir le mériter.

"Le tribunal, par application des lois sévères que nous a données la Constitution, a dû condamner à mort un rebelle pris les armes à la main, au moment où il allait me frapper. S'il doit mourir, Ubalde marchera au supplice avec la pensée qu'il avait raison de me détester.

"S'il vit, il aura peut-être du regret de sa tentative, il pourra me juger sur mes actes et comme, en définitive sa tête t'appartient, peuple, comme c'est à toi de décider et de conclure, c'est ton roi qui t'adjure d'avoir pitié et de faire grâce..."

Une tempête de hourras coupa la parole au roi Théodore.

Des bras se tendaient vers lui comme vers une apparition de miracle.

Ubalde, malgré la chaîne qui ligotait ses poignets, s'était avancé vers le roi; il s'était jeté à genoux et il lui baisait les pieds pour lui témoigner sa reconnaissance.

Le vacarme des bravos redoubla lorsque l'on eût vu le roi se pencher vers son ennemi, le relever, lui ôter la cagoule d'ignominie qui voilait sa face, lui donner sur les deux joues un fraternel baiser de pardon et de paix. Les grilles des jardins qui entouraient les palais environnants s'ouvrirent et bientôt des fleurs arrivèrent aux pieds du roi, en bouquets, en gerbes, en cataractes.

Elles jonchaient le sol et s'entassaient par monceaux.

Des larmes coulaient de tous les yeux.

Gilka, elle-même, l'impassible dame d'honneur, fixait le roi avec un attendrissement évident et une admiration contenue.

Il était visible que la clémence du monarque avait trouvé le chemin de son coeur et que c'était la séductrice qui était séduite, la jeteuse de sorts qui était charmée.

Il y avait, dans le regard qu'elle dirigeait vers le roi, une émotion inattendue, qu'elle ne songeait point à cacher et qui trahissait un coeur de femme que toute noble action exalte, que tout généreux mouvement de pitié et que toute beauté d'âme enthousiasment.

Quant à Pradélys, qui avait déjà déboutonné le haut de sa tunique pour découvrir la place de sa poitrine où il allait enfoncer le poignard, qu'il tenait ouvertement à la main, il restait pétrifié de surprise.

Il laissa tomber le couteau, pour rendre son baiser à Eudes, qui venait de l'enlacer en lui disant:

— Chasse tes sombres pensées, frère, réjouis-toi avec le bon peuple.

Dans la foule, des bagarres se produisaient.

Des étudiants entouraient certains groupes dont la froideur leur paraissait suspecte et les obligeaient à crier: "Vive le roi."

Là-bas, sous la voûte obscure d'où il avait suivi toute la scène Tiburce, pris d'un transport de rage, grimaçait, grinçait des dents, articulait sourdement des imprécations, des sarcasmes et des menaces.

Tout à coup, il fut pris d'un rire démoniaque:

— Haine et malheur sur toi! murmura-t-il en montrant le poing à Théodore. Tu triomphes une fois de plus, mais prends garde, imposteur; veille sur toi, hypocrite. Chacune de tes manifestations est pour moi un outrage, chacune de tes proclamations, un sanglant soufflet sur ma face. Tu prônes la concorde, la paix, parce que tu occupes la place qui me revient et que tu ne veux pas qu'elle te soit disputée. Patience. Le tigre peut paraître sommeiller, il n'oublie pas qu'il a des griffes et une terrible mâchoire. Grise-toi des applaudissements de ce peuple stupide, recueille en souriant les brassées de fleurs qu'il t'adresse dans son délire, je suis là, moi qui te hais dans l'âme, et les paroles capiteuses n'ont aucun pouvoir sur mon vieux coeur de marbre. Mon esprit indocile peut te paraître résigné, il va s'évertuer à te faire sentir le poids de ma vengeance, à creuser, sous chacun de tes pas, un traquenard...

— X —

Thrasos jouissait à Lodène d'une autorité et d'un pouvoir qui dépassaient tout ce qu'il est permis d'imaginer.

Pour le temporel, il était l'ami du roi et son conseiller intime.

Bien des réformes avaient été entreprises sur sa suggestion, les grâces et les faveurs qu'il avait obtenues, pour ceux qui avaient l'habileté de les demander au souverain par son intermédiaire, ne se comptaient plus.

Mais c'était l'austérité de sa vie, totalement consacrée à l'étude, qui lui valait le plus d'admiration et de respect.

La science profonde qu'il avait de ce qui se passait dans les régions éthérées avait moins de prestige aux yeux des foules que les miracles qu'on l'avait vu accomplir.

Des malades abandonnés des médecins ordinaires qui avaient eu la chance d'être auscultés par lui, avaient retrouvé la santé.

Il avait opéré des cures prodigieuses en exposant des êtres souffreteux au soleil et au grand air, en les envoyant à la mer, en leur prescrivant le régime de certaines eaux de sources, en les plaçant devant la lentille d'un réflecteur, sous le jet d'un puissant faisceau de lumière artificielle.

Il indiquait des méthodes aux médecins qui leur permettaient de guérir certaines affections par des piqûres.

Les secrets de la vie et de la santé étaient enfermés dans les tubes et les bocaux étiquetés dans les rayons de son laboratoire.

Il était habile à déterminer certaines maladies par le simple examen du pouls ou de la langue, des battements du coeur, par l'observation de la couleur de la peau ou de la sclérotite du patient.

Il devinait les funestes habitudes dont elles pouvaient être la conséquence et il en décrivait la durée et les évolutions.

Un seul homme dans tout le royaume, échappait au superstitieux ascendant de son pouvoir : Tiburce.

Le Connétable avait toujours joui d'une santé de fer, qu'aucun excès n'avait compromise.

Il bravait la souffrance et méprisait tout ce qui peut la diminuer ou la faire disparaître.

Il traitait les recherches de laboratoire d'amusements pour les inutiles et les découvertes scientifiques de billevesées.

Il n'admettait pas qu'un homme d'armes, un chef, un prince, à qui peuvent être réservées les plus terribles douleurs physiques ou morales, pût s'affecter des ordinaires petites misères qui font un perpétuel tourment de la vie des hommes du commun.

Il bravait la faim, la soif, la fatigue, le froid, la chaleur.

(A suivre)

Administration
30-32 rue de la Fabrique
TELEPHONE 2-6412
ECHANGE PRIVE

L'ÉVÉNEMENT

CANADIEN
WANDA GREVILLE, GEO LABY
GASTON DUBOSQ
— dans —
"UN FILS A PAPA"
Le film du sport et de l'amour
(G.P.F.A.)

66ième ANNEE No 236 — QUEBEC, VENDREDI 3 MARS 1933 — DEUX SOUS LE NUMERO

Projets d'avenir de l'hon. M. Perrault

Le ministre de la Voirie et des Mines, hôte de la Société des Arts, dit ce qu'il entend faire pour garder à notre province le cachet que trois siècles de luttes ont préservé. — Hommage du président au patriotisme de l'éminent conférencier. —Magnifique causerie.

AU PALAIS MONTCALM

L'hon. M. J.-E. Perrault, ministre de la Voirie et des Mines.

La Société des Arts, Sciences et Lettres avait l'honneur, hier soir, de présenter à ses membres et au public en général un conférencier de marque dans la personne de l'honorable M. Joseph-Edouard Perrault. Un vaste auditoire, réuni au Palais Montcalm, a applaudi longuement le ministre de la Voirie et des Mines

L'hon. M. Perrault défendait une cause peut-être gagnée à l'avance, celle de la refrancisation, mais il a su lui attirer de nouvelles sympathies en lui apportant le prestige de sa parole et de son autorité.

La Société des Arts avait préparé cette soirée avec tout le soin que méritait son hôte d'honneur et son auditoire. Des artistes de talent ont exécuté un joli programme musical. On remarquait, aux côtés du président, M. Horace Philippon : Son Excellence Mgr F.-X. Ross, Evêque de Gaspé, l'hon. M. Perrault et madame Perrault, l'hon. juge et madame Geo.-F. Gibsone, M. le juge et madame L.-G. Demers, M. Edouard Fortin, député de Beauce, M. Alexandre Chouinard, député de Gaspé, M. Oscar Drouin, C.R., député de Québec-Est, le lt-col. J.-L. Boulanger, sous-ministre de la Voirie, et madame Boulanger, M. le Commandeur et madame T.-D. Dubuc, M. le Commandeur et madame J.-E. Corriveau, etc.

Nous avons le plaisir de publier le texte complet de la conférence de l'hon. M. J.-E. Perrault. Comme on le verra, le travail du Ministre de la Voirie est l'un des plus substantiels et des plus à point qui aient été présentés depuis l'ouverture de la grande campagne de refrancisation dont il a été le véritable initiateur.

L'éminent conférencier a démontré les principaux aspects de cette campagne : redonner à notre Province son cachet pittoresque et français, et ainsi, y attirer le touriste. Il a expliqué qu'il ne s'agit pas de faire perdre à nos campagnes leur cachet canadien, mais que nos efforts doivent porter surtout sur la route et l'hôtellerie, pour les faire, toutes deux, attrayantes et agréables.

—"Nos pères", dit l'hon. M. Perrault, "ont lutté pendant trois siècles parce qu'ils voulaient conserver leur province française. Pourquoi pareil vouloir n'apparaîtrait-il pas dans nos cités, dans nos villes, dans nos villages, à chaque tournant de la route ? A quoi serviraient ces trois siècles de luttes pour conserver une originalité comme peuple, si rien n'en apparaît à l'extérieur ?

"Ce que tous veulent", déclara encore l'hon. M. Perrault, "c'est de garder à la Province de Québec — en réparant certaines négligences et en corrigeant certains abus — une physionomie française dont la conservation est justifiée par son passé et ses meilleurs intérêts".

L'hon. M. Perrault a rappelé ensuite ce que le gouvernement a fait pour garder ce cachet à notre province en embellissant les campagnes : les routes ont été bordées d'arbres, on a donné de la chaux

(Suite à la page 4)

LES UNITES SANITAIRES

Une délégation de vingt-six députés a rencontré l'honorable M. L.-A. Taschereau, premier ministre de la Province, à 6 heures, hier, pour demander qu'aucune mesure de nature à amoindrir la politique des Unités Sanitaires ne soit adoptée. Les députés ont obtenu plus qu'ils n'espéraient. En effet, on a appris que le premier ministre proposera une loi pour maintenir les unités existantes, inciter d'autres comtés à adopter ce système et alléger même le fardeau des municipalités qui sont appelées à y contribuer.

Les délégués ont été heureux d'apprendre que le gouvernement aidera les municipalités qui contribuent actuellement aux Unités Sanitaires.

AVIS AUX MEDECINS

La Société Médicale des Hôpitaux Universitaires aura sa réunion ce soir, à 8 heures 30, à l'hôpital Laval. Les médecins sont invités à assister à cette réunion.

Le terme de mars, à la Cour d'Appel, s'est ouvert hier, sous la présidence des honorables juges Howard, Rivard, Létourneau, Bond et Galipeault.

LE BILL DE QUEBEC DOIT VENIR LE 9

L'hon. M. Taschereau promet que ce jour-là il aura préséance.

LE CAS DE MONTREAL

Tous les articles relatifs au changement du système financier sont adoptés.

PAS DE TERME ETENDU

Le comité des bills privés de l'Assemblée législative étudiera le projet de loi de la cité de Québec jeudi prochain, le 9 mars. Le comité a dû prendre cette décision parce qu'il n'a pas terminé l'étude du bill de Montréal. Lorsque le comité s'est ajourné, hier, M. Oscar Drouin a demandé si le bill dont il est le parrain serait étudié mardi, comme il avait été décidé. L'hon. M. Taschereau a répondu que le comité reprendrait, mardi, l'étude du bill de Montréal et qu'il s'arrangerait pour en disposer, afin que le bill de Québec soit étudié jeudi. "S'il le faut, le comité siégera le soir, afin de disposer du bill de Montréal avant jeudi. Nous prendrons certainement, ce jour-là, l'étude du bill de Québec", a déclaré le premier ministre.

Le comité a fait, hier, un grand pas dans l'étude du bill de Montréal: tous les articles relatifs au changement du système financier de la metropole ont été adoptés. Toutefois, le terme des membres actuels du conseil ne sera pas prolongé de six mois. Le premier ministre et le chef de l'opposition ont été unanimes à repousser cette demande.

Le bill de Montréal contient de nombreux articles; on en reprendra la discussion mardi prochain.

Les propriétaires de Montréal réclament pour leur ville le système d'election qui prévaut à Québec : il y aurait 17 quartiers et 34 échevins dont la moitié élue uniquement par les propriétaires. Seul, les échevins aux sièges No 1 feraient partie de l'exécutif qui se composerait de cinq membres.

Le comité se prononcera sur cette question, la semaine prochaine.

A la reprise de l'étude du bill de la métropole, M. Léon-Mercier Gouin prend la parole. Au nom de 40,000 propriétaires représentant environ trois cents millions d'évaluation, il propose une réorganisation dans le conseil de ville. Il dit que les propriétaires perdent 40% de leurs loyers et ont à souffrir les abus de la vente à tempérament. Sur 217,000 électeurs, il y a environ 68,000 propriétaires.

M. GOUIN. — "La ville, pour fins électorales seulement, serait divisée en 17 quartiers avant chacun deux échevins, l'un élu par les propriétaires, l'autre par les propriétaires et les locataires. Le comité exécutif se composerait de cinq membres choisis par le conseil. On exigerait les évaluations suivantes des candidats: $10,000 pour le candidat à la mairie, $5,000 pour les candidats au siège No 1, et $1,000 pour les candidats au siège No 2. Seuls les échevins aux quartiers No 1 pourraient faire partie du comité exécutif".

Le système de la représentation serait en somme celui suivi à Québec.

Le Dr Ernest POULIN. — "Un bill comme celui de Montréal devrait nous être soumis dix jours au moins avant la session pour que nous avons tout le temps voulu pour é-

(Suite à la page 13)

A LA LIGUE DE LA JEUNESSE FEMININE

Le Rév. Père Ceslas Forest, Dominicain, doyen de la Faculté de Philosophie de l'Université de Montréal, donnera une conférence le jeudi, 30 mars, au Château Frontenac sous les auspices de la Ligue de la Jeunesse Féminine de Québec. Le sujet de cette conférence sera "L'Art de Vivre". Un succès sans précédent attend cette soirée dont madame H.-G. Carroll, madame L.-A. Taschereau et madame Jules Tessier ont accepté le patronage d'honneur.

PAS D'OCTROI AU DERBY

La ville refuse la demande de $200 qui lui est faite.

Les promoteurs des courses de chiens qui auront lieu dans notre ville, samedi et dimanche, ont fait parvenir hier, au comité administratif, une demande d'octroi de $200. Il s'agit d'un derby provincial qui réunira un grand nombre de participants. Cette demande a été pomptement refusée par le comité, en dépit de l'appui qu'elle a reçu de quelques échevins, notamment M. Jos. Boutet, de Saint-Sauveur. M. Boutet a fait remarquer que cette somme serait donnée en prix, et ne servirait pas à l'organisation de banquets ou autres fins. L'octroi a été quand même refusé.

HEUREUSE GAGNANTE

Mademoiselle Jeanne Morency, 180 rue Arago, est l'heureuse gagnante du magnifique coffre en cèdre contenant des articles de lingerie de maison pour une valeur de plus de $500. Ce coffret avait été mis en râfle au profit de l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke et le tirage en a été fait ces jours derniers. Toutes nos félicitations à mademoiselle Morency.

REQUETE DES HOTELIERS A L'EXECUTIF

Les propriétaires d'hotels de la ville se plaignent de la concurrence.

TROIS DEMANDES

On ne veut pas que les magasins aient de licence pour servir des repas.

LES APPARTEMENTS

Une délégation représentant les principaux hôtels de la ville, le Château Frontenac, l'hôtel Saint-Louis, l'hôtel Montcalm, le Manoir Montmorency, l'hôtel Victoria, l'hôtel Saint-Roch et le Château Champlain, a rencontré le comité administratif, hier après-midi, pour lui soumettre trois demandes importantes.

Parmi les délégués, on remarquait M. Frank Byrne et M. Jos. Byrne, propriétaires de l'hôtel Victoria, le lt-col. Oscar Gilbert, propriétaire de l'hôtel Saint-Roch, M. J. Johnson, gérant du Château Frontenac, MM. A.-J. Pelland, propriétaire de l'hôtel Montcalm et du Manoir Montmorency, Lefebvre, Drapeau, Blouin, Rodolphe Pouliot, etc.

Le lt-col. Gilbert, porte-parole principal de la délégation, a exposé les trois demandes comme suit. En premier lieu, les propriétaires d'hôtels veulent que le conseil de ville recommande au gouvernement provincial de ne plus émettre de licences pour les repas en faveur de certains magasins à chaine qui donnent à manger à des prix très bas, au détriment des hôtels. Le lt-col. Gilbert a déclaré qu'il y a là une concurrence ruineuse pour les hôtels, et les propriétaires de ces établissements veulent la faire cesser.

Le lt-col. Gilbert a affirmé, en second lieu, qu'il n'est pas juste que certaines maisons-appartements qui, a-t-il dit, font le même commerce que les hôtels proprement dits, en louant des suites de chambres et en donnant des repas, paient un montant très minime en taxes d'affaires. Il a cité deux maisons de ce genre qui paient, d'après lui, l'une $372 de taxes d'affaires et l'autre, $428. Le lt-col Gilbert a rappelé que le Château Frontenac paie $45,-495 de taxes, l'hôtel Saint-Louis $5,-176, l'hôtel Victoria $2,839.50, l'hôtel Saint-Roch $4,312, le Château Champlain $2,969, le Manoir Montmorency $1,330, etc. Il a demandé, en conclusion, que la ville taxe ces maisons-appartements sur le même pied que les hôtels.

(Suite à la page 13)

ANNIVERSAIRE AU TELEPHONE

Il y a 86 ans aujourd'hui naissait à Edimburg Alexander Graham Bell qui, 27 ans plus tard, devait inventer le téléphone.

RAPIDES PROGRES

Il y a quatre-vingt-six ans aujourd'hui—le 3 mars, 1847 — naquit Alexander Graham Bell à Edimbourg en Ecosse. Vingt-sept ans plus tard à Tutela Heights, Brantford, il inventa le téléphone.

En souvenir de ce mémorable anniversaire le drapeau bleu et blanc de la compagnie de Téléphone Bell flotte au haut de tous les immeubles de téléphone dans uébec et Ontario.

Le docteur Bell enseigna aux sourds avec succès. Ses études en phonétique lui firent concevoir la possibilité de transmettre le long de fils de cuivre des impulsions électriques, produites par des ondes sonores. L'inventeur laissa un appareil téléphonique bien rudimentaire, résultat de ses expériences. Mais le principe de sa découverte était fondamental et depuis lors il a servi de base à l'industrie du téléphone. Il est douteux qu'aucune autre invention ait exercé une aussi grande influence sur la race.

La vision du Dr Bell imaginant un univers où tous les habitants pourraient communiquer entr'eux est en voie de réalisation. Le service téléphonique, avec le concours de la radio-téléphonie, est à tisser autour du globe un réseau de voies de communications orales. Et les résultats que donne ce réseau sont devenus une réalité de chaque jour.

MONSEIGNEUR LEBON A L'UNIVERSITE LAVAL

Lundi soir prochain, Monseigneur Lebon, donnera sa troisième conférence sur l'Encyclique Quadragesimo Anno. On sait que ces conférences sont sous les auspices de l'Ecole des Sciences Sociales. C'est la quatrième de la série. Le distingué profeseur parlera du Socialisme.

AU COURS DE COMMERCE

Ce soir, à 7 heures 30, au Cours Spécial de Commerce de l'Académie Commerciale, monsieur J.-E. Grégoire, C. R., parlera "Des opérations dans les bourses de marchandises".

Aujourd'hui, de 2 à 3 heures, le public est admis à la Crèche. On demande des parents adoptifs.

M. Turcotte défend son droit de député

M. J.-C.-A. Turcotte (Richelieu) proteste contre l'apostrophe d'un rédacteur de l'Action Catholique aux membres de la Législature de Québec à propos de la municipalisation de l'électricité. — Incident à la Chambre. — Intéressants débats sur l'inspection des systèmes d'éclairage, la loi des Liqueurs, la taxe d'hôpital, l'Assistance Publique, les salaires minimum des femmes, les crédits des Terres et Forêts, etc. — Le Premier Ministre déclare qu'il faut connaitre les "Capone" du commerce clandestin de l'alcool. — Le Chef de l'Opposition ferraille toute la journée.

SEANCE ANIMEE A LA CHAMBRE

(PAR EDMOND CHASSE)

La séance d'hier à la Chambre a débuté par un incident assez sensationnel et nous a fourni des débats très variés.

Comme on le sait, la cité de Québec revient la semaine prochaine (le Premier Ministre a fixé cette affaire à mercredi) devant le comité des bills privés avec les amendements qu'elle demande à sa charte et parmi lesquels se trouve son projet de créer un service municipal d'éclairage électrique et de force motrice. Ces jours derniers, un rédacteur de l'"Action Catholique" a lancé une apostrophe aux députés de l'Assemblée Législative au sujet de cette municipalisation: "Ceux qui nous refuseront le droit de municipaliser sont des traitres", a écrit avec violence notre confrère (M. Eugène L'Heureux).

M. J.-C.-Avila Turcotte (Richelieu) s'est levé hier après-midi sur une question de privilège pour protester. Le député de Richelieu est Québecois de naissance. Il appartient à une des plus braves familles de notre ville. Il a fait ses études à l'Académie Commerciale. Depuis près de trente ans, il demeure à Sorel où il occupe une situation très en vue et jouit de l'estime de ses concitoyens. Richelieu l'a élu en 1929 dans une élection partielle célèbre et l'a réélu en 1931. M. Turcotte est connu pour sa largeur de vues et son franc-parler. Il a déclaré qu'il avait voté l'an dernier contre la municipalisation de l'électricité à Québec, que cette année il écouterait l'exposé des faits et se prononcerait d'après sa conscience et le serment qu'il a prêté de faire son devoir. En attendant, il ne veut pas, a-t-il dit, qu'un journal accuse de trahison les députés qui décideront de voter contre la municipalisation, une question libre.

La déclaration du député de Richelieu a fait sensation. Comme il rappelait que l'Archevêque de Québec avait reproché à M. L'Heureux le ton d'un de ses récents articles, M. Maurice Duplessis l'a interrompu deux fois en soulevant un point d'ordre mais le Président de la Chambre a déclaré que M. Turcotte avait parfaitement le droit de se défendre.

Les débats ont roulé sur l'inspection des appareils électriques, les amendements à la loi des liqueurs, la taxe d'hôpital, l'Assistance Publique, les modifications à la loi du salaire minimum des femmes et les crédits du ministère des Terres et Forêts. Les incidents ont fourmillé. La journée a fini par une discussion sur l'aviation. A 11 heures et demie, les députés sont revenus sur la terre. Il était temps vraiment d'aller se reposer, car le comité des bills publics reprend ses travaux ce matin et la Chambre siège — pour la première fois un vendredi — à 3 heures cet après-midi.

L'hon. M. Taschereau et M. Duplessis ont fait assaut d'esprit. Le Chef de l'Opposition a été secondé par M. Aimé Guertin, M. Paul Sauvé et M. Laurent Barré. L'hon. M. Arcand a pris encore une part très active aux débats et l'hon. M. Stockwell a défendu ses projets avec succès.

M. J.-A. Francoeur (Dorion) a redonné son opinion sur le travail féminin.

Au cours de l'étude du budget des Terres et Forêts, M. Duplessis a rendu hommage à l'intégrité de l'hon. M. Mercier.

La séance est ouverte à 3 h. 20. L'hon. M. T.-D. Bouchard est au fauteuil.

Les quatre projets de loi suivants apparaissent sur le feuilleton :

L'honorable M. ARCAND. — Loi modifiant la Loi des accidents du travail 1931.

L'honorable M. Godbout. — Loi retardant l'exécution de jugements sur des créances hypothécaires dans les parties rurales de la province.

M. COHEN. — Loi modifiant l'article 1625 du Code civil.

M. COHEN. — Loi modifiant le Code de procédure civile concernant les actions en revendication.

M. Aimé GUERTIN. — "M. le Président, avant que la Chambre passe à l'ordre du jour, je demanderais à l'hon. Premier Ministre quand nous aurons le rapport de la Commission des Accidents du Travail".

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Le rapport sera déposé demain".

M. J.-C. Avila Turcotte (Richelieu) prend la parole.

M. J.-C. Avila TURCOTTE. — "M. le Président, avant de passer à l'ordre du jour, je soulève une question de privilège. Je crois qu'il est de mon devoir de protester contre un article publié par l'"Action Catholique" le 27 février et intitulé : "Pour ou contre". Je dois lire cet article pour justifier ma protestation".

Le député de Richelieu lit alors un entrefilet du journal en question qui se termine par les mots suivants : "Ceux qui nous refuseront le droit de municipaliser sont des traitres".

M. TURCOTTE. — "M. le Président, M. Eugène L'Heureux, de l'Action Catholique, est en faveur de la municipalisation de l'électricité à Québec. L'an dernier j'ai voté contre cette mesure. C'était mon opinion et c'était mon droit. Cette année, si la question revient devant le comité des bills privés, je déciderai de mon vote après avoir entendu l'exposé des faits. Je jugerai d'après ma conscience et le serment que j'ai prêté de remplir mon devoir. Je n'appartiens à aucun trust. Je suis libre et je proteste contre l'assertion de ce journal que je serai un traitre si je vote contre la municipalisation. C'est une question libre, j'ai droit à mon opinion et les membres de cette Chambre ont droit à leur opinion sans être traités de traitres. Je suis certain que si Son Eminence Mgr Villeneuve était ici il se plaindrait encore du ton de cet article. La leçon que ce journal a reçue de l'autorité ecclésiastique..."

M. DUPLESSIS. — "Je soulève une point d'ordre. Sur une question de privilège un député peut lire un article de journal et mentionner des faits mais il ne peut faire de commentaires".

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Je ne comprends pas comment l'hon. Chef de l'Opposition interprète les règlements. L'hon. député de Richelieu a droit de dire en quoi son privilège de député attaqué".

Le Président BOUCHARD. — "L'hon. député a parfaitement le droit de donner des explications à la Chambre".

M. TURCOTTE. — "La leçon que ce journal a reçue de l'autorité ecclésiastique..."

M. DUPLESSIS (interrompant une deuxième fois). — "M. le Président, l'hon. député peut avoir le droit de s'expliquer mais il n'a pas droit, il me semble, de faire allusion à d'autres faits qui concernent l'"Action Catholique" et un de ses rédacteurs ni de mettre en cause des absents".

Le Président BOUCHARD. — "L'hon. député de Richelieu a le droit de défendre son privilège de député et je ne vois pas pourquoi on ne lui reconnaitrait pas ce droit".

M. TURCOTTE. — "M. le Président, je continue. La leçon que ce journal a reçue de l'autorité religieuse ne semble pas lui avoir profité. Il continue à parler de municipalisation sur un ton qui ne convient pas à un journal qui prétend faire de l'action catholique et qui a pour devise : "Instaurare omnia in Christo". Quand on "instaure dans le Christ", on respecte ceux qui ne partagent pas son opinion — et surtout on ne les traite pas de traitres. Je proteste contre cet article, contre cette épithète que les députés de cette Chambre opposés à la municipalisation ne méritent pas". (appl.)

La Chambre en comité plénier (M. Lucien Dugas au fauteuil) étudie le projet de loi de l'hôpital de Verdun.

M. DUPLESSIS. — "Je proteste contre la partie du projet qui oblige les municipalités à payer pour le transport des aliénés et d'autres frais. C'est une charge que le gouvernement devrait assumer lui-même. Ceci dit, je ne m'oppose pas au bill pour aider l'hôpital de Verdun et je voterai pour la 3e lecture".

Le Greffier-adjoint (M. C.-A. Fournier). — "Troisième lecture de ce bill".

La Chambre en comité plénier (M. Lucien Dugas au fauteuil) étudie le projet de loi de l'hon. M. C.-J. Arcand relativement à l'inspection des systèmes d'éclairage électrique et des appareils électriques.

M. DUPLESSIS. — "L'inspection coûte trop cher. L'opposition a déjà protesté. Quels revenus le gouvernement espère-t-il retirer en vertu de la nouvelle loi d'inspection ?"

L'hon. M. ARCAND. — "Les mêmes que l'an dernier et peut-être

(Suite à la page 8)

PARC AUTOUR DU MONUMENT DE J.-CARTIER

Requête des curés et des citoyens de Limoilou au comité exécutif.

LE MAIRE FAVORABLE

La ville se procurerait le terrain à cet effet. — Estimé des ingénieurs.

ET LE PONT?

Au nom des curés des six paroisses et des Ligues de citoyens du quartier Limoilou, M. Louis Lemay, avocat, a présenté au comité administratif, hier après-midi, une requête demandant à la ville d'améliorer et d'entretenir les abords du monument Jacques-Cartier, à St-François d'Assise.

Ce monument, a rappelé M. Lemay, a été érigé en 1889 pour commémorer l'hivernement de Jacques-Cartier et de son équipage sur les bords de la rivière Lairet, en 1535. Actuellement, les alentours de ce monument sont plutôt laissés à l'abandon, au point que, a-t-on dit en badinant, il est difficile de trouver le monument. M. Lemay a suggéré au comité d'acheter les terrains sis autour du monument, par voie d'expropriation, peut-être, et d'aménager un parc à cet endroit historique. Ce parc serait ensuite entretenu par la ville.

Les deux échevins du quartier Limoilou, MM. James Carmichael et Albéric Noreau, ont appuyé énergiquement cette requête.

De son côté, le maire Lavigueur a félicité les citoyens de s'intéresser à l'embellissement de ce monument et du coin historique où il s'élève. M. Lavigueur a suggéré que la question soit soumise aux ingénieurs de la ville, qui recevront instructions de faire l'estimé de ce que coûteraient l'achat des terrains et l'aménagement du parc.

"Ne devrait-on pas plutôt référer la chose à la Commission des monuments historiques ?" a demandé l'échevin Drolet.

Mais la suggestion du maire a été acceptée par le comité, et ce sont les ingénieurs de la ville qui s'occuperont de cette affaire.

"J'espère que le monument va nous aider à trouver le pont de la Rivière Lairet", a fait remarquer ironiquement l'échevin Samson.

M Samson voulait faire allusion au pont qui a été construit il y a deux ans au-dessus de la rivière Lairet, dans St-François d'Assise, au coût de $35,000, et qui a été fermé aussitôt.

FROID ACCUEIL A UN REGLEMENT

Le projet de règlement amendant le règlement de la plomberie sanitaire est discuté au comité administratif, hier.

SEANCE SPECIALE

Une séance spéciale du comité administratif sera convoquée, la semaine prochaine, pour l'étude détaillée des amendements au règlement relatif à la plomberie sanitaire. Voilà ce qui a été décidé par le comité, hier après-midi, après un bref débat sur cette question.

Il y a quatre ou cinq ans, les avis eurs légaux ont été chargés de préparer plusieurs amendements au règlement actuel. Mais leur travail fini, les amendements ne furent jamais étudiés par le comité et les choses en sont restées au même point, depuis. Ces jours-ci, l'Association des constructeurs demanda au maire de mettre en vigueur ces amendements et c'est sur leur requête que le projet de règlement fut soumis au comité administratif, hier après-midi.

L'échevin Poulin, prenant aussitôt la parole, déclara: "Ce projet de règlement a été étudié depuis longtemps et tous les intéressés ont eu l'occasion d'exprimer leur opinion. Je crois que le temps est venu de le mettre en vigueur".

L'échevin Drolet s'opposa à ces amendements, déclarant qu'ils affecteront beaucoup les vieilles constructions dans les anciens quartiers de la ville. Etant donné l'importance de la question, M. Drolet suggéra que ce projet de règlement fût étudié clause par clause, à une séance spéciale du comité administratif.

L'échevin Poulin répondit à son collègue que ces amendements ne concernent pas du tout les vieilles constructions, mais affecteront les nouvelles constructions. Il ajouta que les gens les plus qualifiés pour se prononcer en la matière, c'est-à-dire les ouvriers en plomberie et les maitres-plombiers, ont approuvé ces amendements.

L'échevin Jobin approuva lui aussi le projet de règlement, déclarant que l'hygiène publique en profitera.

Les échevins Carmichael, Gosselin, DeBlois et Boutet, qui ne connaissent rien de ce projet de règlement, déclarèrent qu'ils ne pouvaient se prononcer avant de l'avoir étudié. C'est ce qui décida le comité à approuver la suggestion de l'échevin Drolet, à l'effet que le comité administratif ait une séance spéciale pour étudier les amendements préparés. Une copie en sera remise à chaque échevin. Cette séance aura lieu dans le cours de la semaine prochaine, si possible.

Parmi les amendements, nous le disions, hier, il y en a un qui décrète que toute demande de permis pour réparation, en rapport avec la plomberie, devra être soumise au bureau d'hygiène municipal.

Les grands maux de notre société

Courbature, paralysie, aveuglement et possession du démon. — La première allocution publique du R. P. Lelièvre, O. M. I., depuis sa sortie de l'hôpital. — "Défions-nous des faux prophètes". — L'adoration de 11 heures, le premier jeudi du mois, est établie dans dix-huit églises de Québec.

QUI SAUVERA LE MONDE?

Dans une allocution qu'il a prononcée hier soir du poste CKCV le R. P. Lelièvre, O.M.I., directeur de la Maison Jésus-Ouvrier, a traité de la maladie actuelle de la société, maladie qui, à son avis, est surtout morale. Les maladies de la société d'aujourd'hui sont d'après le Père Lelièvre: la courbature, la paralysie, l'aveuglement et la possession du démon. Le prédicateur a indiqué les remèdes propres à amener une prompte guérison. Selon son habitude, le R. P. Lelièvre a appuyé toute sa prédication sur des textes évangéliques.

Avant de terminer, et nous en parlons dès maintenant parce que les rumeurs dénoncées par le R. P. Lelièvre ont couru toute la ville, le directeur de la Maison Jésus-Ouvrier a tenu à rassurer certaines gens. Il a dit qu'il était faux qu'il eut prédit des tremblements de terre. "J'ai pu parler de tremblements de coeurs mais c'est bien différent", a-t-il ajouté. Il a prié ses auditeurs de ne pas prêter attention aux dires de ces faux prophètes.

Le R. P. Lelièvre prit pour texte de son allocution ces paroles de l'Evangile: "Dites seulement une parole et mon serviteur sera guéri." Dans le carême plus qu'en aucun temps l'homme doit se rappeler qu'il "ne vit pas seulement de pain mais aussi de toute parole qui sort de la bouche de Dieu".

"Il importe", poursuit le prédicateur, "de chercher dans l'Evangile la consolation à cette heure où il y a tant de tristesse dans les foyers." Il dit plus loin: "C'est avec confiance qu'il faut présenter à Notre Seigneur la société qui est bien malade, si malade qu'elle cherche encore le médecin qui va la guérir." Il nous faut imiter cet homme de foi dont il est parlé dans le texte de l'Evangile cité au début. Il nous faut fréquenter les sacrements, faire le chemin de la Croix, lire l'Imitation, etc. "Il nous faut prier et faire des actes d'humilité, dire à Notre Seigneur: 'Je ne suis pas digne que vous me guérissiez mais venez.' Notre Seigneur répondra: "Parce que vous avez cru vous serez sauvés."

Quelles sont les maladies de l'heure présente? demande le Père Lelièvre. Ouvrez l'Evangile et vous y trouvez l'histoire de la femme qui est courbée depuis dix-huit ans. Jésus lui dit: "Regardez en haut"... Que d'âmes qui sont courbées et qui ne savent plus regarder en haut!... Depuis dix-huit ans, depuis la guerre surtout, la société s'est courbée pour ramasser de l'argent, elle s'est courbée devant le veau d'or.

La société est aussi paralysée. Il n'y a pas que le commerce qui est paralysé: les âmes le sont aussi parce que l'on ne chasse plus les occa-

(Suite à la page 13)

MORT DE MLLE MARIA DERY

Mademoiselle Déry, fille de M. Joseph Déry, pâtissier-confiseur, et de madame Déry, est décédée hier à l'âge de 31 ans.

VIFS REGRETS

On apprendra avec regret la mort de mademoiselle Maria Déry, survenue hier à la résidence de ses parents, M. Joseph Déry, pâtissier-confiseur, et madame Déry, 515, rue St-Jean.

Mademoiselle Déry était âgée de 31 ans et huit mois. Elle a succombé à une longue maladie soufferte avec une résignation toute chrétienne. Elle a vu venir la mort avec un courage qui a fait l'édification de tous les siens.

C'est le deuxième deuil qui affige la famille Déry en l'espace de 19 mois.

La défunte laisse pour la pleurer, outre M. et madame Joseph Déry, son père et sa mère, trois frères : MM. Alexandre, Wilfrid, étudiant au Collège de Lévis, et Albert Déry; une soeur, mademoiselle Cécile Déry ; une belle-soeur, madame Alexandre Déry, et deux nièces, mesdemoiselles Rollande et Madeleine Déry.

Les funérailles de mademoiselle Déry auront lieu lundi matin à neuf heures en l'église St-Jean-Baptiste.

Nous prions la famille en deuil d'agréer l'expression de nos sincères condoléances.

AU DIACONAT

En la chapelle des Pères Eudistes, à Gros-Pin, dimanche, le 19 mars prochain, aura lieu une imposante cérémonie religieuse, à l'occasion de l'élévation au diaconat de M. l'abbé Robert Bernier. Cette cérémonie commencera à 8 heures et demie et sera présidée par S. E. Mgr Omer Plante, Auxiliaire de Québec.

BEAU COUP DE FILET DES DETECTIVES

Trois arrestations en rapport avec l'attentat commis à Charlesbourg-Est.

ENQUETE FRUCTUEUSE

Le même bande serait accusée de plusieurs exploits analogues.

DANS QUEBEC

L'enquête conduite depuis quelques jours par la Sûreté Provinciale autour de l'attentat commis samedi dernier à la résidence de M. Emile Bourré, de Charlesbourg-Est, a amené hier l'arrestation de trois individus, membres d'un groupe qui aurait entrepris de terroriser la ville et le district." La bande, qui a à son crédit plusieurs tentatives de vol à main armée et de nombreux vols avec effraction commis récemment en notre ville, aurait enfin été mise à jour. Les détectives provinciaux ont en leur possession des détails qui promettent de faire sensation. Il est tout probable que les trois accusés comparaîtront cet après-midi en Cour de Police et que d'autres arrestations seront opérées d'ici peu.

C'est à la suite de longues recherches que les détectives provinciaux en sont venus à ces arrestations. Nous avons appris hier soir que le jeune homme que la Sûreté détenait depuis mardi dernier, comme témoin important, avait été reconnu par madame Bourré, mercredi après-midi. C'est à la suite de cette identification que le prévenu aurait fait des déclarations importantes. On affirmait également hier soir que le mystère qui entourait l'attentat criminel de Charlesbourg-Est était éclairci et que les principales arrestations étaient faites mais que d'autres devaient suivre.

Aux quartiers généraux de la Police Provinciale, le lieutenant-colonel Léon Lambert, le chef des détectives Rosaire Lemire et les détectives chargés de la cause ne veulent rien dire à ce sujet. Il nous a cependant été assuré, par ailleurs, que trois arrestations étaient faites et que les prévenus devaient comparaître cet après-midi en Cour de Police.

EN COUR DE POLICE

M. le juge Métayer siège hier.—Journée bien remplie.

En l'absence de MM. les juges Hugues Fortier et Arthur Fitzpatrick, tous deux retenus à leur chambre par la maladie, c'est M. le magistrat J.-A. Métayer qui a siégé en Cour de Police hier.

La première cause qui a été appelée devant M. Métayer avait rapport à une accusation de recel. Le procureur de la Couronne a immédiatement retiré la plainte. M. le magistrat Métayer a entendu ensuite deux causes dans lesquelles les prévenus étaient accusés de graves offenses contre la morale.

Les trois jeunes gens arrêtés dans la soirée de mardi gras par les détectives municipaux ont comparu hier midi sous l'accusation d'avoir commis un vol à la manufacture de chaussures de M. R.-A. Thibaudeau, sur la rue St-Luc. Ils ont plaidé non coupables et ils ont demandé un procès par jury. Leur enquête préliminaire est fixée à lundi, le 6 courant.

M. le juge Louis-S. Demers a rendu jugement dans la cause d'un jeune homme de nationalité étrangère, accusé d'avoir proféré des menaces de mort contre une jeune fille. La plainte a été maintenue et l'accusé est condamné à fournir un cautionnement de paix de $100 pour trois mois.

LES COMMUNICATIONS SONT INTERROMPUES

Toutes les communications entre St-Pierre, I. O. et l'Ange-Gardien étaient interrompues hier. Poussées par un fort vent du nord-est, les vagues ont envahi complètement le chemin qui, traversant le pont de glace, va d'un endroit à l'autre. Hier matin, la route était condamnée par le gardien qui a charge de l'entretenir et il fallait nécessairement utiliser celle de Ste-Pétronille pour gagner la terre ferme. On prétend qu'à moins d'un bon froid le pont n'en a plus que pour une dizaine de jours à tenir.

POUR DES ACCIDENTS

Le comité administratif a approuvé, hier après-midi, un compte de $2,851.51, représentant la part de la ville pour le coût d'hospitalisation de ses ouvriers victimes d'accidents en vertu de la Loi des accidents du Travail pendant l'année 1932. Au cours des douze mois de 1932, la ville a eu à payer pour 198 accidents à ses employés, dont 191 cas d'incapacité temporaire, 5 cas d'incapacité permanente et 2 cas d'accidents mortels.

Président J.-H. FORTIER, Directeur J.-E. BARNARD

L'EVENEMENT

Fondé en 1867

30-32, rue de la Fabrique, Québec

Publié par la Cie de L'EVENEMENT

QUEBEC, 3 MARS

LES COALITIONS N'EN SONT PAS

De grosses influences extérieures interviennent actuellement au Parlement fédéral dans l'espoir d'imposer aux partis un cabinet d'union, lequel pratiquerait ensuite une politique discutable, sans consulter l'électorat. Nous ne sommes pas parmi les admirateurs du régime démocratique ni du parlementarisme, mais, puisque la Constitution nous impose encore cette forme de gouvernement, il paraît beaucoup plus sage, à moins d'éventualités très graves, d'en suivre les règles établies. Comment peut-il être sérieusement question de coalition, lorsque les deux grands partis montrent de telles divergences d'idées et de programme sur les problèmes du jour? D'ailleurs, les coalitions comportent ce risque de provoquer immédiatement une opposition nouvelle, le plus souvent à tendances plus radicales. Si M. Bennett commettait l'erreur d'inviter M. King à préparer avec lui une alliance temporaire des vieux partis conservateur et libéral, et si M. King se laissait induire en tentation, voici ce qui se produirait dans le public. Les deux chefs et les deux partis subiraient une perte de prestige, des mécontentements et des défections éclateraient dans les deux camps, et d'insignifiant qu'il est peut-être aujourd'hui le groupe radical de M. Woodsworth prendrait demain une importance menaçante. On donnerait plus de vraisemblance à leur cause que les classes laborieuses de la nation canadienne sont livrées à la tyrannie des gros intérêts de Montréal et de Toronto. Il vaut mieux que chacun reste dans son rôle, l'un de chef de gouvernement, l'autre de leader de l'opposition et si la crise doit être fatale à un parti modér, elle servira momentanément l'intérêt d'un autre parti modéré. En comparaison de ce qu'il adviendrait aux élections générales, si les conservateurs et les libéraux devaient subir en même temps l'irritation de l'électorat, le remplacement d'un cabinet Bennett par un cabinet King est certainement un moindre mal. Et même si un avenir prochain nous réservait l'aggravation de tous les maux actuels—chose peu probable,—nous sommes encore d'avis que suspendre la Constitution, recourir à des mesures plus fermes, imposer une forme de dictature parlementaire servirait mieux l'intérêt national qu'un acte de faiblesse et d'apparente connivence entre les deux vieux partis qui se partagent encore la faveur du peuple canadien. Qu'on pense bien ou mal de l'exemple d'une union comme celle que nous avons vu se réaliser (plus ou moins) en 1917, le souvenir des événements électoraux qui ont suivi cette coalition nous enseigne qu'elle a eu des conséquences embarrassantes pour les deux partis, et qu'elle a failli jeter l'autorité entre des mains mal préparées à l'exercer avec prudence.

"FINIE L'IGNOBLE COMEDIE"

Dans un vigoureux article, M. Olivar Asselin, directeur du "Canada", dit sa façon de penser des agissements de la Ligue des Nations et du rôle que le gouvernement canadien y joue. La faiblesse de cette société éclate un peu plus, de jour en jour, et l'opinion ferait bien de réclamer qu'on suspende (au moins), une participation coûteuse à ce tribunal sans sanction. Voici l'article que notre confrère publie sur ce thème:

"Le Dr J. F. McIntosh, de l'hôpital Victoria, revenu l'automne dernier d'un séjour de quatre années à l'hôpital Rockefeller de Pékin, le constatait hier dans la "Gazette", d'accord avec tous les Européens qui ont habité la Chine: la Société des Nations s'est fourvoyée en adoptant, à propos du conflit sino-joponais, les conclusions de la commission d'enquête Lytton. Pour le citer textuellement: "Il est incontestable que la S. D. N. a obéi dans une certaine mesure à des mobiles idéalistes. Il est néanmoins très douteux qu'elle ait pris le meilleur moyen de hâter le rétablissement de la paix en Extrême-Orient". Le Japon, dit-il, a dû recourir aux armes pour rétablir l'ordre dans les trois provinces de Mandchourie après une longue période de désordre et de banditisme. Il n'est d'ailleurs pas juste de dire qu'il a enlevé ces provinces à la Chine, puisque depuis une dizaine d'années, elles étaient sous la contrôle de la coupe des Tchang, puissants condottieri indépendants du gouvernement de Nankin.... "

"Le gouvernement japonais, dans un mémoire qu'il vient de nous faire tenir en réponse à la plaisante censure de Genève, ne parle pas autrement. Il complète seulement les affirmations du Dr McIntosh en faisant observer que Nankin lui-même n'est qu'un des multiples gouvernements qui tyrannisent à l'heure actuelle le malheureux empire chinois.

Mais qu'elle fût dans le vrai ou dans le faux, la S. D. N. a parlé pour ne rien dire si son verdict ne doit comporter aucune sanction. Or, cette bonne vieille maquerelle venait à peine d'étendre sur le papier son flot de salive, que l'Angleterre, qui en cette affaire aura proprement roulé tout le monde, annonçait par la bouche de ses ministres sa décision de mettre l'embargo sur l'exportation du matériel de guerre et de munitions aux belligérants. Le Japon comme la Chine fait partie de la Société des Nations, a signé comme elle le Pacte Kellogg, le traité des Neuf Puissances (celui-ci destiné à assurer la paix sur le Pacifique) et que sais-je encore. Son intervention armée en Mandchourie était vraiment sans excuse? On serait alors porté à croire que les sanctions dussent s'exercer contre lui et contre lui seulement. Mais l'embargo de l'Angleterre — lequel, il est vrai, arrive un an et demi après l'invasion armée de la Mandchourie, et, bien entendu, toutes commandes prises, — vise au même titre le Japon et la Chine! Et dans les circonstances cette décision ne peut que lier également les autres nations. Les Etats-Unis déclarent bien de leur côté que leur président n'a pas autorité pour empêcher l'exportation du matériel de guerre, mais cela veut dire qu'ils vont eux aussi traiter sur un pied d'égalité la Chine qu'ils disent être la victime et le Japon qu'ils disent être l'agresseur..

"Les simples d'esprit qui avaient vu dans la censure genevoise une tardive mais réconfortante manifestation de la conscience internationale vont pouvoir méditer à leur aise sur la sincérité de ce beau geste. Une Société des Nations constituée honnêtement (sans truquages comme le fractionnement de l'empire britannique en une demi-douzaine de "nations" différentes), armée de sanctions, eût inspiré le respect, servi la cause sacrée de la paix. Pour être devenue un foyer d'intrigues hostile à toute probité et à toute logique, la Ligue de feu Wilson n'avait cessé de se discréditer. C'est la justice même du ciel qui aura voulu qu'au moment où elle tentait de se refaire un prestige moral par un grand acte d'hypocrisie, elle apparût à tout esprit droit, sans conteste possible, comme une assemblée de Georges Dandin bernés par des fripons".

UN PARALLELE ASSEZ SERIEUX

Dans son manifeste, le Duc de Guise, prétendant au trône de France, après avoir relevé les causes de l'état des troubles dans lequel se débat le pays, indique les remèdes propres à ramener l'ordre et la prospérité.

A ce sujet, il est assez piquant de constater que si le duc de Guise dit: "Qu'est-ce qui s'oppose à un retour d'activité prospère? Uniquement le régime des partis, le régime électif sur lequel est fondé l'Etat républicain". M. André Tardieu, quelques jours auparavant, avait dit au cours d'un discours prononcé à la Société des conférences : "Le régime électif auquel nous avons dû naguère des biens précieux fonctionne ainsi à l'encontre de son objet et devient nocif en veillissant".

Plus loin, M. Tardieu disait: "Nous avons besoin d'un remède dont l'effet dure". Le duc de Guise écrit: "Je représente les principes qui rendront à l'Etat la plénitude de... la stabilité".

Le remède quel qu'il soit mais dont l'effet soit durable, c'est bien cela que souhaite la masse des citoyens sensés; mais alors que les uns s'adressent à l'homéopathie, les autres préconisent l'allopathie. Seulement, tandis qu'on discute le mal s'aggrave et personne ne pense que la discussion traînant en langueur, on sera un jour forcé d'appeler le chirurgien. Malheureusement, si le chirurgien guérit, il coupe.

—

On lit dans les "Débats" du 3 février:

"Tout le monde est d'accord sur les causes du mal. Et c'est un signe des temps que ce consentement général. L'Etat n'existe plus, parce qu'il meurt d'étatisme et de socialisme internationaliste.

"Alors, la question qui se pose est la suivante. Puisque toute la France connaît la nature de la maladie et les conditions du salut, quelle est la force occulte qui s'oppose à l'emploi des moyens de guérison ? Quelle est la puissance mystérieuse qui empêchent de faire ce qui est connu pour être utile et sain ? Qui est, en France, plus fort que la France?"

Ceux qui profitent des malheurs publics et qui ne veulent pas qu'on leur parle du roi Jean.

Projets d'avenir de l'hon. M. Perrault

(Suite de la page 3)

aux cultivateurs pour blanchir leurs maisons. Dernièrement encore l'hon. Ministre de la Voirie présentait une loi pour la suppression des panneaux-réclame sur le bord des routes en même temps qu'une autre loi était présentée pour la formation d'une commission du tourisme. Le conférencier a ajouté qu'il était prêt à collaborer avec la commission des Monuments Historiques pour améliorer la route là où cette commission pose des tablettes commémoratives, et même faire des terrasses afin de permettre aux visiteurs de mieux admirer un site pittoresque.

Le ministre de la Voirie a ajouté que les particuliers doivent aussi apporter leur collaboration et il a terminé par ces belles paroles:

"En demandant à notre province de demeurer fidèle à elle-même, à son passé, à ses traditions, à son caractère particulier, nous voulons la maintenir dans la vérité, dans la certitude de pouvoir attirer, non pas seulement l'argent des étrangers, mais en premier lieu leur admiration et leur respect."

L'hon. M. Perrault fut présenté par M. Horace Philippon et M. Louis-Philippe Morin qui le remercia éloquemment.

—"Depuis plusieurs années", dit le président de la Société des A.S.L., en s'adressant à l'hon. M. Perrault, "vous dirigez le ministère de la Voirie et des Mines. Là, avec intelligence et patriotisme, vous accomplissez une oeuvre admirable de refrancisation. Nous avons noté votre constant souci de conserver toujours et de faire connaitre aux étrangers les jolis traits canadiens-français de notre province.

"Combien de milliers de brochures, de bulletins, de cartes routières, de signaux indicateurs font connaitre aujourd'hui, grâce à l'hon. M. Perrault, la province de Québec avec son caractère distinctif français. Nous applaudissons à votre oeuvre de refrancisation, M. le ministre, et nous vous offrons, comme un hommage, nos travaux à date et l'assurance de nos meilleures énergies pour l'avenir."

Au cours de la séance, le programme musical suivant a été exécuté par les membres du quatuor Albani et Mlle Lucienne Manseau:

La Chère Maison . . . J. Dalcroze
Chanson à la Lune . . . J. Dalcroze
Le quatuor Albani
Les Berceaux . . . . . G. Fauré
Lucienne Manseau
D'où viens-tu, bergère, Terroir can.
Le quatuor Albani
et Lucienne Manseau
En cherchant ma belle, J. Dalcroze
Plantons la Vigne . . . J. Dalcroze
Le quatuor Albani
Deuxième Arabesque . . C. Debussy
François Fortier
Chanson triste . . . . . E. Grieg
Le Mariage des Roses . . C. Franck
Léopold Christin
Maman, dites-moi! . . . Weckerlin
Les amours de Jean . . . Weckerlin
Lucienne Manseau
Hardi! Jean-Louis . . . J. Dalcroze
Le quatuor Albani
et Lucienne Manseau

Voici maintenant le texte de l'intéressante conférence du ministre de la Voirie et des Mines:

"L'amabilité du président et des autres administrateurs de la Société des Arts, Sciences et Lettres me place, ce soir, dans un rôle inaccoutumé, déclare en commençant l'honorable M. Perrault. "Elle fait de moi un conférencier. Certes, je n'oserai pas dire que la parole publique m'est étrangère; tant d'années vécues au palais de justice, au parlement, tant de discours adressés à la foule me démentiraient. Vous avouerez, du moins, que cette salle est une enceinte que les hommes politiques ne connaissent guère, et que cet auditoire de choix attend des invités qui montent à cette tribune autre chose que l'ardeur d'un débat parlementaire ou que la discussion qui se manifeste dans ces assemblees publiques.

"En causant devant vous, il s'agit, en somme, de vous dire ce que vous savez mieux que moi, de vous rappeler des convictions que vous avez depuis longtemps, de signaler l'admiration que vous avez à l'égard de la Société des Arts, Sciences et Lettres et tous ensemble de féliciter notre ami, M. Philippon et ses collègues de leur initiative nouvelle, et les engager à poursuivre dans ce sens leurs efforts.

"Que recherchent-ils ? Conserver à la province de Québec une physionomie française, c'est-à-dire une apparence extérieure qui soit conforme aux idées, aux sentiments, aux mœurs de la majorité de sa population.

"L'entreprise a été magnifiquement lancee. Rappelez-vous les lettres remarquables obtenues par la Société des Arts, Sciences et Lettres de Mgr Plante, du Premier Ministre, l'honorable Alexandre Taschereau, les articles judicieux publiés à ce sujet par tous les journaux de cette province.

"Mais cette ferveur va-t-elle durer ? Ce mouvement se va-t-il maintenu dans de raisonnables et justes limites ? Se peut-il que des suggestions inopportunes soient faites à l'occasion de cette pensée excellente et qu'il se produise — l'aventure ne serait pas nouvelle — des déformations, des exagérations qui, en définitive, causeraient plus de tort que de bien ?

"Chacun d'entre nous est donc justifiable, en collaborant à cette heureuse initiative, d'apporter la contribution des idées qu'elle lui suggère.

"Un triage, un choix sera fait de cet ensemble de projets, et il en résultera, j'espère, une nouvelle source de beauté et de progrès pour notre chère province de Québec.

"En montant à cette tribune, je n'ai nulle autre intention que de marquer, une fois de plus, l'intérêt que je porte depuis très longtemps à cette oeuvre patriotique et de vous dire modestement les réflexions qu'elle m'a suggérées.

"De quoi s'agit-il ? Les partisans de ce mouvement disent parfois : "Refrancisons la province de Québec". Et un mot d'ordre a été lancé : "Refrancisation de la province de Québec".

"Je n'aime guère le mot en supposant qu'il soit d'une bonne langue. Ce terme laisse entendre un oubli de notre part, qui pourrait être exagéré, un blâme qui ne paraît pas tout à fait mérité

"Dans le dernier numéro de la **Revue Dominicaine**, le R. Père Lamarche exprimait la crainte que la "refrancisation des campagnes" ne leur fît perdre leur couleur locale et paraissait vouloir restreindre le mouvement à la "refrancisation des routes".

"Il importe donc que chacun d'entre nous sache exactement de quoi il s'agit, ait une idée claire de ce mouvement, du but à atteindre et des moyens qui permettront d'y atteindre.

"Ce que tous veulent, c'est de garder à la province de Québec, — en réparant certaines négligences et en corrigeant certains abus — une physionomie française dont la conservation est justifiée par son passé et ses meilleurs intérêts.

"Si l'attention de nos gens fut récemment tournée de ce côté par la venue de nombreux visiteurs, si le tourisme apparaît maintenant comme l'une de nos meilleures ressources—il a laissé chez nous dans les dix-huit dernières années, approximativement la somme de $400,000,000.—il ne faudrait pas cependant laisser croire que seuls ces désirs d'ordre pécuniaire sont à la base de notre détermination de faire paraître à l'extérieur de notre vie les caractères distinctifs de la majorité de la population québecoise.

"De cette attitude, nous pouvons offrir des motifs plus hauts et de plus lointaine portée.

"Cette campagne de francisation s'appuie sur des données historiques, sur le souci, fondé sur des idées et de réels sentiments, de montrer la province de Québec sous un jour véritable.

"C'est là notre premier et principal objectif. Si cette fidélité à nos traditions attire vers nous les voyageurs — et elle les attire — cette influence et cette richesse venue par surcroit ne devront jamais jeter dans l'ombre les raisons permanentes qui auront conservé à cette partie de la Confédération canadienne toute son originalité.

"Est-il besoin de rappeler que chaque peuple doit laisser voir une physionomie particulière, révélant ainsi les qualités de son âme, l'originalité de son caractère et de son tempérament. L'histoire nous enseigne que les hommes allèrent en se diversifiant à mesure que se formèrent les groupements et les nations. Et s'il est exagéré de prétendre que "la route crée le type", il faut, du moins, reconnaitre que le milieu où vit telle ou telle agglomération d'êtres humains, les conditions morales et physiques qui lui sont faites peuvent influencer sur ses idées et ses sentiments.

"N'est-il pas normal que les choses qui l'entourent manifestent ses façons de penser et de sentir ?

"Sur ce territoire de la province de Québec demeure une population dont le grand nombre revendiquent précisément le droit d'apparaitre comme une entité ethnique distincte. Cette attitude est justifiée par le passé des Canadiens-Français et les avantages particuliers que l'histoire, le droit, les constitutions politiques leur garantissent.

"Détachés de la nation française nos ancêtres devaient apporter ici la physionomie morale et physique du type français. Les siècles d'efforts et de sacrifices qui marquèrent leur séjour au nord de l'Amérique, les obstacles multiples et divers qui s'opposèrent à leur développement laissèrent des traces sur ce caractère apporté d'outre-mer.

"Survivant à la tourmente de 1760, repoussant l'invite qui leur était faite d'abandonner leur âme nationale pour adopter la mentalité du conquérant anglais, tenaces au point d'obtenir de ce même conquérant, dans des textes juridiques la reconnaissance de leur particularisme de race, les Canadiens-Français manifestèrent ainsi leur intention de demeurer au nord de l'Amérique un peuple distinct, fier de ses traditions, de ses mœurs, de son parler et de ses lois.

"Pourquoi pareil vouloir n'apparaît-il pas dans nos cités dans nos villes, dans nos villages, à chaque tournant de nos routes ?

"A quoi serviraient ces trois siècles de luttes pour conserver une originalité comme peuple si rien n'en paraît à l'extérieur ?

"Et comme il se trouve que, dans le dessein de la Province, c'est sur ce territoire de la Province de Québec que demeure le plus fort groupement de Canadiens-Français, c'est donc ici en tout premier lieu que doivent apparaître les caractéristiques de leur nationalité.

"Les notes distinctives de leur âme nationale se manifesteront tout d'abord en des éléments essentiels, dans leur culte religieux, la langue française, leur système juridique, institutions, lois catholicisme, qui indiqueront à tous à quelles idées et quels sentiments d'ordre spirituel se rattache le peuple Canadien-Français.

"Mais ce n'est pas sur ces éléments essentiels qu'il convient présentement d'insister, mais sur d'autres signes qui puissent attester à nos propres yeux comme à ceux des étrangers de façons de penser et de sentir originales, dignes d'intérêt et d'administration.

"Ces moyens de refranciser notre province, ou si vous le préférez, de la montrer dans sa vraie lumière — relèvent les uns des autorités religieuses et civiles, les autres de chaque citoyen.

"Vous savez la note particulière que mettent dans nos villages, les églises, chapelles et couvents, et la beauté esthétique qui pourrait en résulter si ces édifices révélaient une architecture appropriée et d'un meilleur goût. Mais je laisse à l'épiscopat et au clergé le soin d'orienter à ce sujet les esprits et les efforts.

"Les autorités civiles — législature, gouvernement provincial, certaines commissions — peuvent grandement contribuer à modifier l'aspect de maintes régions de notre province, à retrancher certaines laideurs, embellir tel ou tel site de nos plaines ou de nos montagnes.

"Quelle utile besogne peuvent dans ce sens accomplir la Commission des Noms géographiques et la Commission des Monuments historiques.

"N'est-il pas urgent de surveiller davantage les noms que l'on donne aux différents endroits de la province, de réviser même toute notre nomenclature géographique ?

"Que de noms de villages ou de petits coins de chez-nous gardent dans leurs syllabes un sens pittoresque, évocateur de choses anciennes, à jamais disparues. Reprenons cette tradition et tâchons d'en généraliser les bons effets.

"Les noms, une fois soigneusement choisis, n'allons pas les vider ou toute signification, les défigurer ou les déformer en les affublant d'une traduction inopportune que les visiteurs intelligents sont les premiers à nous reprocher.

"Tenir compte de nos origines dans le choix des noms, c'est inciter la Commission des Monuments historiques à compléter le décor en érigeant une plaque commémorative ou un monument qui, en quelques lignes, redira tout un passé de luttes et de gloire. Me permettez-vous ici de faire une suggestion ?

"Quand la Commission des Monuments historiques décide de marquer ainsi tel ou tel endroit de notre province, il pourrait y avoir entente avec le ministère de la voirie.

"Ce serait pour celui-ci l'occasion d'améliorer les routes comme centres de paysage. L'on profiterait de cette circonstance pour faire subir à telle ou telle route importante, au point de vue de l'observation, certains aménagements. L'on pourrait, par exemple, construire, à l'endroit choisi par la commission, un point d'arrêt, une terrasse, un belvédère d'où le voyageur pourrait admirer la pente boisée d'une montagne, notre beau fleuve St-Laurent, ou une rivière coulant au fond d'une vallée, d'où le voyageur pourrait s'adonner à cette jolie, presque disparue : la contemplation.

"Cette pensée m'amène à la contribution que le public attend de la législature, du gouvernement, de leur intermédiaire, le ministère de la voirie, pour aider à cette toilette nouvelle que nous voulons donner à la province de Québec.

"La route, je viens de le rappeler, doit demeurer le centre de nos paysages québecois. C'est de ce point que nos milliers de visiteurs promènent leurs regards sur nos champs et nos plaines, apprécient, en bien ou en mal, nos villes et nos villages.

"Si cette idée domine au ministère de la voirie, notre politique des chemins gardera comme objectifs le souci de conserver la route comme moyen de communication entre centres urbains et régions rurales, mais également celui d'y maintenir un attrait nouveau pour les touristes.

"C'est cette pensée qui m'amenait, ces jours derniers, à présenter à la législature un projet de loi concernant les panneaux-réclames. Cette loi pourvoit à ce que les affiches commerciales ne soient érigées qu'à une certaine distance de la route.

"Le ministère de la Voirie réussira, je l'espère, grâce à cette législation, à enlever le long de nos grandes routes certaines annonces d'un goût douteux et qui enlaidissent des paysages de choix.

"Le gouvernement est disposé à faire sa très large part afin que notre province demeure ce qu'elle doit être.

"Nul doute que "le conseil du tourisme", qui sera créé en vertu d'une loi soumise à la Législature ces jours derniers apportera tout son concours à cette oeuvre que nous avons tous à coeur.

"Mais les autorités publiques ne peuvent pas tout accomplir en ce domaine. Les initiatives les plus fécondes doivent venir des citoyens.

"Est-il besoin de rappeler qu'à chaque propriétaire ou locataire revient la tâche de tenir sa maison et ses dépendances dans une toilette constamment rafraichie et qui puisse retenir l'oeil du passant ?

"Si chacun d'entre nous voulait à ce sujet faire sa part, quel décor de beauté l'on apercevrait le long des chemins qui traversent nos petites villes et nos villages.

"Je songe en ce moment au coin de terre où je demeure depuis trente-cinq ans, à cette ville d'Arthabaska, si proprement tenue, si riche d'érables, de pelouses vertes et de fleurs. Quelle admiration elle recueille quand le voyageur, passant au pied de ses collines, s'arrête, sous le soleil de juin ou dans les teintes assombries de septembre, à regarder ces maisons fraichement peinturées, ces jardinets, ces parterres qui témoignent du souci et de la fierté que ces Canadiens-Français gardent pour leurs foyers.

"Pourquoi n'en serait-il pas ainsi dans chaque ville et dans chaque village ?

"Afin d'aider à l'embellissement de nos campagnes, le ministère de la voirie a planté, depuis 10 ans, le long de nos grandes routes, 247,000 arbres et a fourni 4,256,000 livres de chaux afin de blanchir maisons et dépendances.

"La réforme urgente, c'est de ne pas enlaidir l'extérieur des maisons ou magasins ou auberges de campagne par des enseignes aux noms baroques et qui, presque toujours empruntés à une langue qui n'est pas celle de la majorité de la population, donnent une impression fausse et défavorable sur notre caractère national.

"L'hôtellerie rurale doit être à ce sujet spécialement surveillée.

"Comment pouvons-nous espérer maintenir dans nos villes et villages une couleur locale intéressante, une originalité française avec tous ces hôtels et ces maisons de pension construits à deux pas de la grande route, affichant une architecture banale et ne révélant rien du caractère de notre race, rehaussées d'une enseigne ou d'une affiche ne servant qu'à prouver que l'imagination fatiguée du propriétaire est parvenue à choisir entre "inn" et "boarding house", "Royal" et "Imperial", "Windsor" et "Continental", "tourist camp" et "sweet home".

"Pour compléter ce tableau, voyez les affiches de "hot dogs", des "sandwiches", des "meals at all hours", etc.

"Voilà bien des projets. Comment les conduire à bonne fin et y faire contribuer, dans l'ordre et l'harmonie, tant de gens, d'organisme de sociétés et d'associations qui ont à coeur ce mouvement de refrancisation ?

"Puisqu'il faut une suggestion pour finir, je souhaite que la Société des Arts, Sciences et Lettres conserve son zèle, son entrain, ses initiatives, et fasse surgir des filiales dans les principaux centre de notre province.

"Elle pourrait intéresser à ce mouvement nos chambres de commerce. Il ne fait plaisir de féliciter la chambre de commerce du comté de Beauce qui a entrepris chez elle une campagne de francisation. Son travail a déjà produit d'excellent résultats, et je souhaite qu'elle persiste en si bonne voie. Des syndicats d'initiative devraient être fondés dans nos villes et villages.

"Il y aurait de la sorte un peu partout, de nombreuses petites commissions composées des principaux citoyens d'une ville ou d'un village, chargés de répandre ces bonnes idées dans leur milieu, de conseiller, de guider et d'obtenir la collaboration de tous à cette nécessaire entreprise.

"Et s'il fallait un mot d'ordre, je l'emprunterais à un article récemment publié (24 janvier 1933) par la Gazette, de Montréal.

"Appréciant les efforts accomplis par le ministère de la voirie pour rendre le tourisme l'une des meilleures sources de revenus pour la province et conserver ainsi parmi nous un motif excellent de confiance et d'espoir, ce journal anglais, loin de s'effrayer de ce mouvement de francisation, rappelait que nulle part sur ce continent américain le voyageur ne pouvait voir un spectacle semblable à celui que lui offrent nos vieilles demeures et nos paysages depuis la péninsule gaspésienne jusqu'aux pentes boisées des Laurentides. La Gazette, après avoir protesté contre l'américanisation de notre hôtellerie rurale, après avoir recommandé d'y conserver les preuves de nos traditions, ajoutait :

"The more the Province succeeds in being true to itself, the greater and more lasting will be its charm for the tourist, whatever sort of man he may be and from whatever place he comes".

"Being true to itself", demeurer fidèle à soi-même, voilà, en vérité, la raison des efforts que la province de Québec veut accomplir pour mener jusqu'au succès complet cette campagne de francisation.

"Le succès n'est promis qu'aux individus et aux peuples qui, refusant de se placer à la remorque des autres, gardent et manifestent ouvertement leur personnalité.

"Cette maxime, reconnue par la majorité de notre population et mise en pratique, vaudra à tous de remarquables résultats.

"En demandant à notre province de demeurer fidèle à elle-même, à son passé, à ses traditions, à son caractère particulier, nous voulons la maintenir dans la vérité, dans la certitude de pouvoir attirer, non pas seulement l'argent des étrangers, mais en premier lieu leur admiration et leur respect".

CAUSERIE DE M. G.-E. RUEL

(Suite de la page 14)

tres.

"Je ne crois pas que l'on puisse trouver non plus une coutume constante dans tous les endroits de notre province allant à dire que le vendeur fournit généralement la chaine complète de ses titres à l'acheteur, bien que l'on puisse dire que généralement le vendeur s'attend à fournir son propre titre d'acquisition.

"Quant à ce qui concerne le certificat, il n'y a pas non plus de textes de loi qui décrète expressément que le vendeur soit obligé de le fournir à son acheteur, et en outre l'on ne peut pas argumenter que logiquement ce document doive accompagner la délivrance du droit de propriété car il ne prouve nullement ce droit, le certificat en effet n'étant qu'indicateur des divers droits qui sont entrés sur une propriété.

"Il n'y a pas, je crois, d'usage bien établi dans tous les endroits de la province que le vendeur fournit généralement un certificat du bureau d'enregistrement à son acheteur, et que même l'on peut prouver que dans beaucoup d'enrroits surtout en campagne, l'acheteur est d'opinion que ce document le concerne et ne le réclame jamais de son vendeur.

"Pour éviter toutes difficultés et discussion, il serait donc important que lors des pourparlers d'une vente l'acheteur s'informe à son vendeur de ce qu'il a fait de titres sur sa propriété et de certificat ou lui fasse promettre de les lui fournir au complet".

Nous sommes heureux d'apprendre que M. l'abbé Adalbert Leclerc, curé de St-Philibert, vient de quitter l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, où il a été sous traitement durant un mois. M. l'abbé Leclerc est parfaitement rétabli. Il était sous les soins de M. le Dr Wilfrid Leblond.

PRIX DE L'ABONNEMENT A NOTRE JOURNAL POUR UN AN

A la campagne	$ 4.00
En ville	5.00
Aux Etats-Unis	6.00
En Europe	10.00

A l'Université Laval

Un journal de Montréal, "Le Devoir", publiait dans son numéro du 1er mars un tableau que lui a fourni Mgr le Recteur de l'Université de Montréal. Ce tableau démontre quel est le domicile des étudiants de cette université.

Etudiant de Laval, j'ai pris un vif intérêt à la lecture de ce tableau et j'ai eu la curiosité d'établir une comparaison entre nos deux universités. Je l'ai faite en parcourant le Bottin des Etudiants de Laval.

Voici pour Montréal: En Droit on trouve, sur 218 inscrits à la Faculté, 66 p.c. de Canadiens-français résidant dans la province ecclésiastique de Montréal (catégorie I) et 8.25 p.c. de Canadiens-français résidant dans la province civile de Québec, mais en dehors de la province ecclésiastique de Montréal (catégorie II); les autres sont des étrangers catholiques (catégorie III) (un peu moins de 8 p.c.) et non catholiques (catégorie IV) (environ 18 p.c.).

En Médecine, sur 246 inscrits, on trouve 80.5 p.c. de la catégorie I, 4.07 p.c. de la catégorie II, à peu près 10 p.c. de la catégorie III et environ 5 p.c. de la catégorie IV.

Et à Québec: En droit, sur 108 élèves on a 92.5 p.c. de la 1ère catégorie, 4.63 p.c. de la 2e catégorie et environ 3 p.c. pour les deux autres. En Médecine on voit 76.7 p.c. de la catégorie I, 14 p.c. de la catégorie II et 10 p.c. pour les deux autres.

Soit le tableau suivant:

REPARTITION DES ETUDIANTS SELON LE DOMICILE

	Catégories I		II		III et IV	
	Droit	**Médecine**	**Droit**	**Médecine**	**Droit**	**Médecine**
Montréal	66 %	80.5%	8.25%	4.07%	25.25%	15 %
Québec.	92.5%	76.7%	4.63%	14 %	3 %	9.3%

Expliquons aux lecteurs que la province civile de Québec est divisée, pour fins universitaires, en deux districts français: le district de Montréal, qui comprend la province ecclésiastique de Montréal, soit les diocèses de Montréal, de Sherbrooke, de St-Hyacinthe, de Valleyfield, de Joliette; et le district de l'Université de Québec, qui comprend tout le reste du territoire, soit les diocèses de Québec, Trois-Rivières, Nicolet, Chicoutimi, Rimouski, Gaspé, Golfe St-Laurent, Mont-Laurier, et les parties des diocèses d'Ottawa, de Pembroke et d'Halleybury qui sont situées dans notre province.

C'est ce qui explique, sans doute, que les étudiants en Médecine de la catégorie II sont plus nombreux à Québec (14 p.c.) qu'à Montréal (4.07 p.c.).

Nos amis de Montréal aiment à qualifier de "nationale" leur université. On voit que Laval mérite également ce qualificatif.

P.-D. H.

LES CAISSES POPULAIRES

Une mise au point de M. Cyrille Vaillancourt.

Nous avons publié le compte rendu de la conférence que M. Cyrille Vaillancourt a donnée mercredi devant un groupe de députés sur le fonctionnement des Caisses Populaires. Nous avons dit que M. Lucien Lamoureux avait indiqué les causes qui, à son avis, ont amené les embarras de certaines caisses. Le député d'Iberville indiquait comme l'une de ces causes le fait qu'en certains endroits des curés étaient gérants des Caisses Populaires et qu'ils se fiaient trop à la parole de certains maniganceurs.

M. Cyrille Vaillancourt, le président de la Fédération des Caisses Populaires, a fait alors une déclaration qui mérite d'être soulignée. (Cette déclaration nous a échappé parce que plusieurs auditeurs de M. Vaillancourt exprimait aussi leur opinion à ce moment-là.)

M. Vaillancourt a déclaré que sur soixante-quinze Caisses Populaires inspectées à date par les vérificateurs de la Fédération aucune n'a pour gérant un curé ou un prêtre. Ces 75 caisses comptent un total de 1,042 directeurs. Sur ce nombre de directeurs il y a 17 prêtres. M. Vaillancourt ajoutait, comme nous l'avons relaté: "C'est grâce à l'appui du clergé si les Caisses Populaires se développent au point où elles sont aujourd'hui."

Cette déclaration du président de la Fédération des Caisses Populaires a, on le voit, son importance.

"DE BACH A GERSHWIN"

Voilà le programme du Trio Lyrique le 14 mars au Palais Montcalm.

"De Bach à Gershwin", tel est le titre du programme que le fameux Trio Lyrique de Montréal interprétera le mardi 14 mars au Palais Montcalm.

Pareil titre en dit long. Il démontre que le Trio Lyrique veut offrir à ses auditeurs un régal, dont les mets seront aussi variés que nombreux. Du classique le plus pur (Bach) au jazz le plus révolutionnaire, c'est une expérience nouvelle et même difficile. Il faut un doigté très sûr pour passer d'un monde de la musique aussi parfaite à un autre où tout est encore révolution et recherches. Mettre l'oeuvre générale de Bach à côté de celle, remarquable, sans doute mais combien osée de Gershwin, cela prend des musiciens expérimentés comme ceux du Trio Lyrique.

On pourra dire que voilà en perspective un programme nouveau et même nouveau genre ! Il y en aura pour tous les goûts.

Le Trio Lyrique est composé de Anna Malenfant, l'extraordinaire voix de contralto, de Ludovic Huot, beau ténor lyrique et de Lionel Daunais, l'admirable baryton. Le pianiste un "as", est Allan McIver, très connu des radiophiles.

Le concert, le 14 mars au Palais Montcalm, est une soirée musicale que personne ne manquera.

Le vieux monsieur: "Il n'y a pas eu beaucoup de changement ici depuis des années, hein?"

Le garçon (regardant la nappe): "Pas sous les plats, dans tous les cas".

— Humoris

Carnet Mondain

Madame Maurice Dupré a reçu à déjeuner jeudi à Ottawa. Les invitées de madame Dupré étaient madame Alfred Duranleau, madame E.-B. Ryckman, madame A.-D. McRae, madame W.-G. Pugsley, madame Gordon Gunn, madame A.-F. Rogers, madame A.-G.-L. McNaughton, madame Louis Côté, madame W.-H. Beck et madame E.-C. Grant.

M. Charles Lanctôt, C.R., assistant procureur-général de la provins, est de retour de Toronto.

Madame Henri Bélque, de Montréal, qui était depuis une quinzaine à Québec, l'invitée de madame Honoré Mercier, est retournée dans la métropole. Madame Ernest Lapointe a reçu à déjeuner en l'honneur de madame Bélque avant son départ.

Mademoiselle Françoise Belleau, qui a passé la semaine à Ottawa, est attendue aujourd'hui chez ses parents, l'honorable juge et madame Noël Belleau, de Lévis.

M. Alain Joly de Lotbinière est actuellement à Québec en visite chez sa mère, madame E. Joly de Lotbinière.

Madame F.-D. Lafferty est actuellement à Montréal, l'invitée de sa fille, madame John Porteous.

Madame Herbert Lancaster est de retour dans notre ville après un voyage de plusieurs semaines aux Etats-Unis.

Madame John-H. Holt est partie mercredi pour Victoria, C.A., où elle passera les derniers mois de la saison.

M. le docteur et madame Martial Durand, ainsi que M. le docteur et Madame Léger sont repartis pour Montréal après avoir passé quelques jours dans notre ville, les invités de M. et madame O.-A. Bériau.

Mesdemoiselles Mariette et Jeanne Boivin, Gabrielle Lefebvre, Pauline Pagé et Marcelle Morin sont parties pour Montréal, où elle prendront part au tournoi de badminton pour le championnat du Canada.

Mesdemoiselles Yvette et Marcelle Gagnon, du Winter Club, sont aussi à Montréal, où elles figureront dans le tournoi de badminton canadien.

M. et madame Georges Vandry sont actuellement à Montréal et logent à l'hôtel Mont-Royal.

Madame Paul Roy est de retour à Québec après un bref séjour dans la métropole.

Madame Noël Carr, d'Ottawa, a reçu à l'heure du thé, mercredi, en l'honneur de madame Allan Powell, de Québec.

Dimanche, le 26 février, ont eu lieu les fiançailles de mademoiselle Adrienne Robitaille, garde-malade, fille de M. et madame Ernest Robitaille, de Québec, à M. Donat Fiset, fils de M. et madame Octave Fiset, aussi de cette ville.

Mademoiselle Ethel Jones est actuellement à Ottawa l'invitée de madame Harry MacDonnell.

Le vingt-sept février, à 9 heures 30, a été bénit en l'église Saint-Dominique, le mariage de mademoiselle Marie-Anne LeBel, fille de feu M. Honoré LeBel et de madame LeBel, avec M. C.-R. Laberge, I.C., fils de M. F.-C. Laberge, I.C., et de madame Laberge, décédés, d'Outremont. M. C.-H. Boisvert, I.C., servait de père à la mariée alors que M. Lucien Martin, I.C., était le témoin du marié. La mariée portait une robe modèle Leong, en crêpe suède Teca Charmant lavande, avec petit chapeau et souliers de même ton. Son manteau était de Hudson Seal, et son bouquet se composait d'une gerbe de roses. Pendant la messe, les artistes suivants exécutèrent un programme musical: mademoiselle Yvette Marquis et mademoiselle Alberte Masse, ainsi que M. Paul Létourneau, baryton, et M. Edwin Bélanger, violoniste. Après la cérémonie, il y eut réception intime. Pour le voyage, madame Laberge était vêtue d'un ensemble de crêpe de laine brun avec appliqués orange et chapeau de même ton. Sa toilette était complétée d'un manteau court en rat musqué de Russie.

Madame Harold Cornish, de Toronto, quittera Ottawa lundi, après avoir été l'invitée de madame Charles Camsell pendant quelques jours.

Mademoiselle Frances Clark est de retour de Toronto, où elle a été l'invitée de mademoiselle Glazebrook.

Madame Harold Cornish, de Toronto, quittera Ottawa lundi, après avoir été l'invitée de madame Charles Camsell pendant quelques jours.

Récent mariage à San Fernando

KATHLEEN BURKE, étoile de cinéma de Chicago, et GLEN RARDIN, photographe commercial, tels qu'ils apparaissaient à l'issue de leur mariage célébré récemment à l'ancienne mission de San Fernando. Leur idylle commença il y a quelques années à Chicago. Mademoiselle Burke vint à Hollywood après avoir remporté la palme dans un concours national pour l'exécution du rôle de "Femme Panthère" et obtint un contrat de plusieurs années.

LE THÉ "SALADA"
MÉLANGE ORANGE PEKOE
'Tout frais des plantations'

Dans la métropole

(Spécial à L'Evénement)

Montreal, 3. — M. et madame Décary, qui voyagent en Europe, sont attendus en ville à la fin d'avril.

M. et madame Angus-D. Forbes ont fait un séjour à New-York, au Waldorf-Astoria.

Madame Elizabeth Joyce est partie pour New-York, où elle passera quelques jours.

M. et madame Donald Gray-Donald, de Québec, passeront la fin de semaine à Montréal, les invités du docteur et de madame Donald Hingston.

M. et madame Richard-L. Davidson, qui furent pendant quelques jours les invités de M. et madame Gustave-H. Rainville, sont retournés à New-York.

Madame J.-R. Labrecque, de la rue Christophe Colomb, est revenue de Québec, où elle a rendu visite à sa mère, madame J.-E. Douville.

M. C.-E. Lafontaine, de Toronto, fait un séjour à Montréal et se retire au Mont-Royal.

M. J.-M. Gabias, qui fait un long séjour en France, est actuellement au Miramar, La Croisette, Cannes.

M. J.-E. Lévesque, de Sherbrooke est actuellement en ville pour quelques jours.

Dans la capitale

(Spécial à L'Evénement)

Ottawa, 3. — Madame Edgar-N Rhodes est partie hier pour Montréal, où elle sera l'invitée de madame J.-H. Carswell.

Lady Perley recevra à déjeuner aujourd'hui.

L'honorable M. et madame J.-D. Chaplin ont lancé des invitations pour un dîner qu'ils donneront au Château Laurier, le samedi, onze mars.

Madame Peter McGibbon recevait à dîner, hier soir, dans la suite Québec, du Château Laurier.

AU CERCLE DES FEMMES CANADIENNES

C'est cet après-midi, à trois heures et trente, que mademoiselle Winnifred Kydd, M.A., ancienne déléguée du Canada à la Société des Nations, prononcera une causerie devant le Cercle des Femmes Canadiennes réuni sous la présidence de madame Basil Carter, présidente. Si l'on en juge par le sujet choisi, la causerie de mademoiselle Kydd offrira un grand intérêt pour nous tous, Canadiens de langue anglaise comme de langue française.

Mademoiselle Kydd est bien connue dans tout le Canada comme une conférencière remarquable. Elle s'est fait entendre dans les principales villes du pays et toujours devant des auditoires d'élite qui l'ont chaleureusement applaudie.

Le sujet qu'elle a choisi lui permettra de rappeler l'histoire extraordinaire de la compagnie de la Baie d'Hudson dont les épisodes variés présentent tous un intérêt considérable. C'est un peu de la vie économique de notre pays à travers le siècle dernier que cette histoire. On sera certes ému par le récit de la carrière du Dr McLoughlin.

NOTE PERSONNELLE

M. Joseph Gilbert, marchand, du Lac Noir, Mégantic, est allé récemment à Montréal, visiter sa soeur, la Révérende Soeur Clara Gilbert, de la mission Aklavik, Mackenzie, qui fait actuellement une cure de repos dans la métropole.

ST-ONESIME

Elections municipales. — M. Philippe Lemieux a été réélu maire pour un second terme. M. Joseph Boucher remplace M. Arthur Bouchard; M. Jos. Lemieux remplace M. Alexandre Dubé jr. Il y eut lutte entre M. Amable Ouellet et M. Léopold St-Amant pour remplacer M. Joseph Bernier. M. Amable Ouellet a été élu par 40 voix de majorité.

Baptêmes. — M. et Mme Jos. Dumais (Marie-Berthe Levesque) annoncent la naissance d'un fils, baptisé sous les prénoms de Jean, Marie, Raymond. Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Levesque, de Rivière-Ouelle, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Bruno Bernier (Irène Boucher) annoncent la naissance d'une fille. Parrain et marraine, M. et Mme François Lemieux.

—M. et Mme Raoul Miville (Fabiola Miville) annoncent la naissance d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph, Raoul, Aurèle. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Miville, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Emile Levesque (Aimée Chénard) annoncent la naissance d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph, Alfred, Emilien. Parrain, M. Alfred Chénard; marraine, Mlle Simonne Chénard, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ludovic St-Pierre (Adrienne Miville) annoncent la naissance d'une fille baptisée le 20 février. Parrain et marraine, M. et Mme Omer Miville, oncle et tante de l'enfant.

Va et vient. — Mme Joseph St-Onge, de Rivière-Ouelle, est depuis quelque temps en promenade chez sa fille Mme Lavoie et Anna-Marie Ouellet, de St-Pacôme, visitaient des parents, dimanche le 19 février.

—MM. Nicolas et Charles Courcy sont retournés aux Etats-Unis, dans leur famille, après avoir visité des parents.

—M. Georges Pelletier, de St-Pacôme, est actuellement en promenade chez son oncle, M. Alphonse Gagnon.

—M. et Mme Albert Dionne, nouvellement mariés, étaient en promenade récemment, chez M. Maurice Dionne.

Adieu au monde. — Mlle Lina Courcy, fille de M. Louis Courcy a dit adieu au monde pour entrer chez les RR. SS de la Ste-Famille au collège de Ste-Anne de la Pocatière. Nous lui souhaitons santé et persévérance.

Fête paroissiale. — Dimanche, le 19 février dernier, était célébrée la solennité de notre saint patron. A cette occasion, un grand nombre de paroissiens se sont approchés des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. L'autel était orné de ses plus beaux bouquets de fête, et la messe, en grégorien, fut très bien exécutée par la chorale de la paroisse. Le sermon de circonstance a été donné par M. l'abbé Alexandre Jean, professeur au collège de Ste-Anne de la Pocatière.

Pensée. — Il n'est pas de moisson sans culture.

Les PHARMACIES DUBÉ

J.-Edmond DUBE
152 rue St-Jean
Tél. 2-6190

Téléphonez-nous vos commandes

Maurice DUBE
243 rue St-Joseph
Tél. 4-3423

NOUS VOUS INVITONS A PROFITER DE NOS BAS PRIX

Agarol	.65, 1.19	Lait Malte Horlick	.45, .89
Absorbine Jr	1.00	Lait Magnesie Phillips	.39
Abbey's Salt	.29, .45, .79	Lavoris	.23, .42, .79
Aspirin Bayer, bout 24 tab.	.39	Lithinés Dr Gustin	.39, 3 pour 1.05
Bromo-Quinine	.23	Modess (Serviettes Sanitaires)	.25
Bromo Seltzer	.23, .45, .84	Ovaltine	.45, .67, 1.09
Bovril Cordial, 20 onces	1.19	Poudres Arex Comp.	.69
Castoria	.28, .69	Compacts Rouge Dorin	.29
Danderine	.29, .49, .84	Pilules Stenogene	.50, pour .29
Emulsion Scott	.45, .89	Sel Eno, grand modèle	.79
Fruitatives	.21, .35	Sel Hepatica	.29, .57, 1.05
Gin Pills	.39, 3 pour 1.05	Sel Jad, format	.85 pour .59
Huile Russe en 16 ozs	.43	Sirop de Fellows	1.09

Sacs à Eau Chaude — Première Qualité — En couleurs assorties — .69 et .89

Crême à Barbe INGRAM — Tubes ou Bocaux — Au prix réduit de .34

ARTICLES de MAISON
Huile Camphré 4 oz. .29
Alcool Camph. 4 oz. .29
Glycérine pure 4 oz. .21
" Eau de Roses .21
Huile Eucalyptus .18
" Wintergreen 2 oz .19

LISTERINE — Solution Antiseptique — .23 .45 .89
Pastilles LISTERINE — Pour la Gorge. . .25

SACS à Douche caoutchouc — Première qualité — Couleurs assorties — Valeur 1.50 pour. . 1.19

PATE A DENTS
Forhans . . . .29 .39
Ipana gros tube . . .39
Pepsodent 39
Dr. West gros tube .19
Listerine gros 23
Minty's & Prime. . .25

SIROP BEAUME DE PIN COMP. — Spécifique contre la Toux — Bronchite — Grippe, etc. — Grosse bouteille de 8 onces . . . .50 — Une boite de Pastilles GRATIS avec chaque bouteille.

PATES A BARBE
Barbasol . .
Colgate. . .
Johnson . .
Frostilla . .
Palmolive .
Williams . . .29

Savons TOILETTE
Babys Own 08
Jergens au Citron . .05
Palmolive 05
Cashmere Bouq. gros .13
Cuticura 21
Woodbury 19

Poudres TOILETTE
P. Coty 49
P. Houbigant . .39 .69
P. Piver 59
P. 3 Secrets . .25 .50

PRESCRIPTIONS:--- Si vous avez une prescription à faire préparer, téléphonez et nous l'enverrons chercher, la préparerons et vous la livrerons sans délai et à un prix modique.

ACHETEZ VOS CIGARETTES A NOS PHARMACIES ET RECEVEZ DES CARTES DE PRIME SUPPLEMENTAIRES AVEC CHAQUE ACHAT

JOBS! JOBS! JOBS!
Le Magasin Des Jobs
T. D. DUBUC
214-218 Rue St-Jean
Adresse Un Nouveau Message d'Economie
Pour Samedi et la Semaine du 6 Mars
Réductions et Escomptes dans Chaque Rayon
Magasinez à nos différents comptoirs et vous épargnerez sur tous vos achats

CRAVATES NOUVELLES à .24
Un nouveau lot de CRAVATES de soie, couleurs et dessins de choix pour hommes et jeunes gens, les toutes dernières nouveautés. Il y a des valeurs jusqu'à 60c. Prix de vente spéciale, à choisir. 24

CHEMISES NEGLIGEES à .69
Belles et bonnes CHEMISES en broadcloth fantaisie, couleurs, pointures assorties pour hommes et jeunes gens. 1 et 2 collets. Valeurs $1.25. Notre prix de vente, à choisir. 69

BAS POUR HOMMES
Un beau choix de BAS de cachemire laine fantaisie. Pour hommes et jeunes gens. Valeur actuelle 50c la paire. Pour la vente la paire. 24

Chemisettes pour Garçons — A 29c
Un lot quantité limitée de CHEMISETTES en Broadcloth uni et fantaisie. Grandeurs pour âges de 6 à 14 ans. Notre régulier de 49c. En vente spéciale au choix. .29

BAS pour DAMES
Un beau lot de BAS soie chiffon (full fashioned), couleurs et pointures assorties pour dames et jeunes filles. Valeur régulière de 98c. Spécial, la paire . .59

FLANELLE à ROBE .39
Un lot quantité limitée de belle FLANELLE toute laine, 30 pouces de largeur, plusieurs couleurs au choix. Valeur régulière de 75c. Notre prix de vente, la verge à. 39

JERSEY à ROBE .39
JERSEY couleur circulaire, 60 pouces de large, dans les nouvelles teintes pour Robes et costumes de dames et fillettes. Valeur de 75c la verge. Un beau spécial à. 39

20% Tous nos TISSUS de Laine pour robes, Costumes, Manteaux, Crêpes, Soies et Velours pour robes, Blouses et garnitures, y compris toutes les nouveautés du Printemps. MOINS ESCOMPTE DE . . . 20%

INDIENNE à MEUBLES — A 8c LA VERGE
Un lot d'INDIENNE à meuble (Shintz) à jolis dessins de fleurs, 36 pouces de largeur pour confortables et couvertures de meubles. Valeur actuelle de 15c. Vente spéciale, la verge 08

BROADCLOTH Pour ROBES — A 12c LA VERGE
Beau BROADCLOTH uni et fantaisie, 36 pouces de largeur, blanc et nuances assorties pour robes de maison, salopettes, smocks, etc. Valeurs régulières de 19c et 24c la verge. Spécial, la verge, tant qu'il y en aura 12

COTON A DRAPS — A 29c
Beau COTON à drap blanc, qualité pesante, largeur 8-4. Valeur de 45c. Prix de vente 29

TAIES D'OREILLERS
TAIES d'OREILLERS en coton blanc, avec ourlet de fantaisie. Valeurs de 20c à 35c chacune, pour. . . .15 - .19 - .24

COTON CIRCULAIRE
Un COTON blanc circulaire qualité très pesante. Valeurs jusqu'à 45c la verge. Prix de vente, la verge. 22

SOULIERS à 1.95 la paire
Un beau lot de SOULIERS noirs et couleurs pour dames et messieurs, plusieurs styles pour choisir. Toutes les pointures mais non dans chaque ligne. Valeurs jusqu'à $4.50 la paire. Un prix uniforme, la paire. . 1.95

Pour autres détails se rapportant à nos ventes, voyez l'étalage de nos vitrines

Partie de Cartes
organisée par l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce, section St-François d'Assise, salle du Collège des Frères, 12ème Rue, entrée 2ème avenue. On jouera le jeu que l'on désirera. Il y aura un prix par table, en plus un prix de présence. On servira aussi de bonnes liqueurs à tous les assistants.
Donc en foule, vendredi soir, le 3 mars, à 8 heures 15.
Cartes en vente à la salle.

Dr Sébastien VERRET
Chirurgien-Dentiste
No 23, RUE ST-JEAN, QUEBEC
Tél. : 2-7404

PERMANENT $1.50
d'ici au 1er avril
(valeur régulière, $3.50)
SALON NANNETTE
421, St-Jean Tél. : 2-1400

Tél. : 2-5961 Majella Madden, Gérant.
M. MADDEN, Limitée
Charbon et Huile,
186, COTE D'ABRAHAM
QUEBEC

Canadian Fruit & Potato CO REG'D
227, rue St-Paul - Tél.: 2-2758
GROS ET DETAIL

2 doz. Oranges Sunkist	.45
10 lbs Pommes	.40
10 lbs Pois cuisant	.35
10 lbs Fèves blanches	.25
10 lbs Carottes	.25
15 lbs Choux Siam	.25
15 lbs Betteraves	.25
Patates blanches	.75
Patates Favorite	.90

Grand Restaurant Français
La cuisine, comme tous les arts, demande à ceux qui s'y adonnent, un talent qui se voie, déployé sur une probité qui ne se voie pas. C'est un art français.
Kerhulu LTÉE
22, Rue de la Fabrique, Québec. Tél. : 2-6401
1394, Notre-Dame Trois-Rivières. Tél. : 2073

OCCUPONS NOS LOISIRS
Patrons Vennat

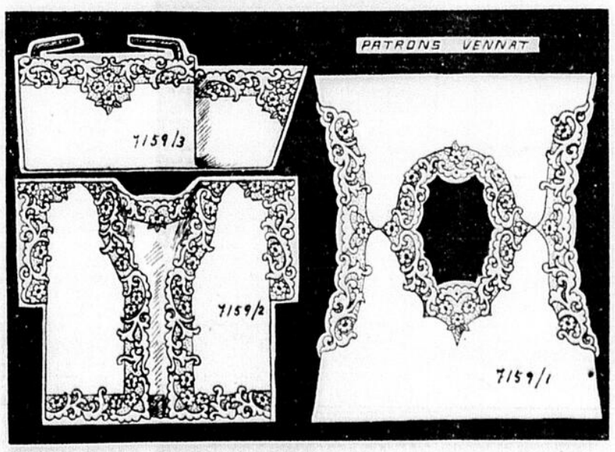

Superbe parure de lingerie pour trousseaux de mariées.
No 7159 — Patrons à tracer, robe de nuit, $0.25; chemise-enveloppe, $0.25; kimono, $0.30. Perforé: robe de nuit, $0.75; chemise-enveloppe, $0.75; kimono, $1.00. Au fer chaud: robe de nuit, $0.35; chemise-enveloppe, $0.40; kimono, $0.50.
Etampage sur le tissu du client de la robe de nuit et de la chemise-enveloppe, $1.25. En fournissant en plus de l'étampage le tulle spécial (blanc, crème ou écru) et le faufilant nous-mêmes sur le tissu, $3.00.
Kimono, étampage seul, $0.75; avec tulle et préparation, $2.00. (Le matériel ne doit pas être taillé).
Etampage sur toile de soie blanche, bleue, rose, jaune, verte ou mauve, avec tulle pour la finition faufilé: robe de nuit, $2.60; chemise-enveloppe, $2.75; kimono, $3.00.
Soie française spéciale pour lingerie, $0.90.
ALBUM DE LAYETTE, $0.15. CATALOGUE DE BRODERIE, $0.20.
ABONNEZ-VOUS A NOTRE REVUE MENSUELLE DE BRODERIE ET MUSIQUE, $0.12 SEULEMENT PAR AN.

COUPON VENNAT
L'Evénement, Québec.
Ci-inclus.....pour patrons Nos.....
Nom .....
Adresse .....
Adressez L'EVENEMENT, 30 rue de la Fabrique, Québec.

NOUVEAUTES DU PRINTEMPS EN BIJOUTERIE DE COSTUME
CETTE consignation vient directement de New-York.
Bijouterie en Marcasite filigrane — Elégants colliers— Boucles d'oreilles, Bracelets et Epinglettes serties de perles et de véritable marcassite— Bracelets et colliers esclave, plaqué or ou chrome.
.65c et $1.00
Bracelets d'identification — Bracelets d'argent sterling avec plaque centrale pour gravure, anneaux unis ou de fantaisie.
Grandeur pour enfant . . . $1.50
Grandeur pour jeune fille $1.75 et $2.00
Grandeur pour dames ou messieurs $3.50
y compris gravure du nom ou monogramme.
VOYEZ NOS VITRINES
G. Seifert & Sons
Bijoutiers 16 Rue de la Fabrique

Rapport fédéral sur les banques pour janvier 1933.- Les débits bancaires et l'embauchage au Canada en janvier

LE TAUX DE REESCOMPTE DE LA FEDERAL RESERVE BANK DE NEW YORK A ETE HAUSSE A 3 1-2 P .C.

LES COURS SE REDRESSENT EN FIN DE SEANCE

La rumeur que les dépôts des banques seraient partiellement garantis a permis au marché de racheter du terrain.

LA LIVRE

(Serv. de la Presse Associée)

New-York, 3.—(Par John-L. Cooley, rédacteur financier de la Presse Associée). — La vague grandissante des difficultés bancaires a déferlé sur la plupart des marchés financiers hier. Les titres mobiliers se sont ralliés rapidement en fin de séance sur la foi d'une rumeur d'action nationale pour accorder une garantie limitée aux déposants des banques. Cette rumeur non confirmée qui avait cours dans bien des cercles financiers a permis aux titres de racheter une bonne partie des reculs variant de 1 à 4 points qui avaient été soufferts jusque là. La moyenne de 90 titres n'en a pas moins cédé un point environ. Le roulement total a été de 1,003,556 actions.

La hausse des taux monétaires démontre bien les demandes considérables de fonds qui sont faites aux banques de New-York à cause du nombre de plus en plus grand de moratoires bancaires. Le taux de réescompte de la New York Federal Reserve Bank a été haussé d'un pour cent à cause de cela à 3 1-2 pour cent. L'argent à vue commandait 2 1-2 pour cent sur le marché officiel tandis que l'on demandait 3 pour cent à l'extérieur. Les obligations du gouvernement des Etats-Unis ont fléchi lourdement et ne se sont pas relevés pour la peine. Les achats de sterling ont fait hausser la livre de 4 3-8 cents par rapport au dollar des Etats-Unis. Les autres devises européennes n'ont pas fléchi beaucoup.

Des courtiers ont dû exécuter des ordres de vente de la part de clients de l'intérieur du pays qui avaient besoin d'argent. Les offres n'étaient pas libérales mais comme le marché n'était pas supporté, la liste connut plusieurs moments de faiblesse. American Telephone et Allied Chemical ont regagné des reculs de 3 points chacun. American Can a racheté un recul de 2 points tandis que Union Pacific a regagné une perte de 2 1-2 points pour fermer en mieux de 3-4 de point. Delaware & Hudson a réduit par la moitié un recul de 4 points. Plusieurs titres de chemins de fer ont fléchi légèrement. Les valeurs d'utilité publique ont regagné à peu près la moitié du terrain perdu. Consolidated Gas et Public Service of New Jersey ont cédé 1 ou 2 points. De légers reculs ont été subis par Westinghouse, General Electric, National Biscuit, Standard Oil of New Jersey, Chrysler et Union Carbide. International Business Machines a haussé de 2 points. 567 titres ont fait leur apparition sur le tableau. 103 ont avancé, 334 ont reculé et 130 sont demeurés inchangés. Voici les moyennes compilées par Standard Statistics Company Inc. copyright 1933:

	Ind. 50	C.f. 20	Uti. 20	Total 90
Hier . . .	43.5	24.1	68.6	44.9
Av.-hier .	44.1	24.8	70.7	45.6
Sem. dern.	43.0	23.9	71.5	45.1
Mois dern.	49.1	28.1	84.1	52.0
1932 . . .	66.9	36.0	107.0	69.2
1930 . . .	181.9	136.6	249.5	186.2
1928 . . .	143.3	118.7	131.9	137.4
Haut 1933.	55.2	40.0	95.3	58.3
Bas 1933 .	42.3	23.5	68.1	43.9
Haut 1932.	72.3	39.8	111.0	73.9
Bas 1932 .	35.1	13.2	51.8	35.0
Haut 1931.	140.2	106.2	203.9	144.3
Bas 1931 .	60.0	30.8	92.8	61.3

Nouvelles du Jour

Le taux de réescompte de la Federal Reserve Bank of New-York a été haussé de un pour cent à 3 1-2 pour cent.

x x x

Chrysler Corporation a omis son dividende trimestriel de 25 cents par action qui était dû actuellement.

x x x

Les prêts aux courtiers de New-York ont décliné de $11 millions au total de $418,000,000.

x x x

La livre sterling a fermé à $3.46 1-2 et le dollar canadien a fermé à $0.84 1-8 sur le marché des changes de New-York.

x x x

Les dépôts d'épargnes dans les banques canadiennes ont encore augmenté de $5 millions durant janvier 1933 au total de $1,382,874,931.

x x x

L'indice du travail se tenait à 76.8 le 1er février 1933 au lieu de 78.5 pour cent le 1er janvier 1933 et de 89.7 le 1er février 1932.

x x x

Les débits bancaires ont augmenté de 11.4 pour cent dans le Dominion durant janvier 1933. Forte augmentation dans les débits de la ville de Québec.

x x x

La réserve d'or de la Banque d'Angleterre a augmenté de 4,949,999 livres sterling durant la semaine écoulée tandis que celle de la Banque de France a décliné de 303,000,000 de francs.

PRETS AUX COURTIERS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Washington, 3. — Les prêts aux courtiers et aux spéculateurs consentis par les banques faisant partie de la New York Federal Reserve ont diminué de $11 millions durant la semaine finissant le 1er mars dernier, par rapport à la semaine précédente. Ces prêts se chiffraient au total de $418 000,000.

AUGMENTATION DES DEBITS DE BANQUES

Un gain de 11.4 pour cent a été enregistré dans les débits de banques du Dominion durant janvier. — La ville de Québec.

EN BONNE PLACE

Ottawa, Ont., 3. — Les transferts financiers dans les centres de compensations du Canada sous la forme de débits ont augmenté de 11.4 pour cent durant janvier 1933 par rapport au mois précédent, en tenant compte de l'ajustement saisonnier. Ces transferts ont été de $1-968,876 000, alors qu'ils avaient été de $2,084,605,000, durant décembre 1932, cette diminution étant beaucoup moindre que la réduction saisonnière. Des augmentations ont été enregistrées dans cinq districts. Dans les Provinces Maritimes, le gain a été de 8.6 pour cent au total de $38,248,000. Les débits bancaires de la Province de Québec ont été de $606 986,000, au lieu de $606,103 000, durant décembre 1932 ce qui fait un gain considérable après l'ajustement saisonnier. A Montréal, le gain a été de 42.6 pour cent au total de $546,404,000.

La réduction a été moindre que d'ordinaire dans l'Ontario. Les transferts dans cette Province ont été de $852,504,000. A Toronto, on a enregistré une augmentation de 26.5 pour cent. Winnipeg a enregistré une augmentation de 28.6 pour cent et le gain dans les Provinces des Prairies a été de 29.1 pour cent. Dans la Colombie Britannique, le gain a été de 8.8 pour cent.

Les débits bancaires de la ville de Québec se sont chiffrés à $55,449,-628. durant janvier 1933 au lieu de $43,535,653. durant décembre 1932 et de $42,438,795. durant janvier 1932.

Cité des Trois Rivières.

Obligations à 5½ % et échéant le 1er novembre 1942. La perception des taxes est faite d'une manière suivie avec, comme résultat, une faible proportion d'arrérages. Le taux de la taxe a été baissé de 20 cents l'an dernier.

Prix: 97 et intérêt couru.

71 RUE ST-PIERRE
TELEPHONE 2-5618

J. C. BOULET LIMITEE

COMMENTAIRES de BOURSE

"CE QU'ON DIT A MONTREAL"

L'intérêt à 2 1-2 p. c.

Financial Counsel rapporte que les négociations qui se poursuivent depuis quelque temps pour amener une réduction dans le taux de l'intérêt payé par les banques canadiennes sur les comptes d'épargnes vont bon train et que l'on est à peu près sûr qu'elles recevront l'approbation des banques elles mêmes et des différents gouvernements provinciaux qui opèrent des banques d'épargnes. On dit que le taux d'intérêt sera baissé de 3 pour cent à 2 1-2 pour cent pour commencer. Si les taux monétaires continuent à fléchir sur les grandes places financières mondiales, il se pourrait que le taux d'intérêt soit baissé ensuite de 2 1-2 pour cent à 2 pour cent. Contrairement à ce que l'on croit généralement, il ne sera pas nécessaire d'amender l'acte des banques du Dominion pour fixer un taux réduit de l'intérêt sur les comptes d'épargnes des banques. Le nouveau taux affecterait environ $1,300,000. de dépôts d'épargnes. On peut s'attendre à ce qu'une partie des fonds qui se trouvent actuellement dans les banques soit placée dans les meilleures obligations, ce qui sera de nature à faire hausser les prix des bonnes obligations de gouvernements et de municipalités. Il restera tout de même suffisamment de fonds dans les banques pour assurer une source raisonnable aux crédits commerciaux fournis par les institutions bancaires. Il va de soi que le taux d'intérêt sur les dépôts d'épargnes sera baissé par toutes les banques en même temps.

Noranda Mines Ltd.

Comme le rapport financier de Noranda Mines Limited doit être publié très prochainement, on entend dire que la compagnie déclarerait un autre dividende intérimaire. Durant l'année dernière, deux dividendes ont été payés par Noranda Mines Ltd l'un de 50 cents le 30 juin et l'autre de 60 cents le 18 novembre, ce qui fait un total de $1.10 durant l'année. Durant les neuf premiers mois de 1932, la compagnie Noranda a gagné $1.26 par action, soit plus que le montant payé en dividendes durant toute l'année écoulée. Si un nouveau dividende intérimaire est déclaré sous peu, il va de soi qu'il s'appliquera à même les profits de l'année courante. Noranda Mines Limited est le troisième producteur d'or en importance au Canada.

Notre dollar à N. Y.

Le fait que le dollar canadien n'a pas avancé à New York ces jours derniers en dépit de la généralisation des troubles bancaires aux Etats Unis ne s'explique pas autrement que par l'entrée en jeu de facteurs nouveaux tendant à contrebalancer un mouvement ascensionnel de notre dollar. Il est vrai que des déposants américains ont cru devoir transférer leurs fonds dans les banques canadiennes parce qu'ils craignaient les restrictions sur les dépôts d'épargnes, mais d'un autre côté, Financial Counsel rapporte que des Canadiens ont dû acheter des obligations payables en fonds des Etats Unis sur le marché de New York. Ces achats auraient été favorisés par la probabilité d'une baisse dans le taux d'intérêt sur les comptes d'épargnes des banques Canadiennes et par la crainte d'un emprunt de conversion pour la dette totale du Canada. Ce projet de conversion sur une large échelle n'est pas fondé apparemment mais il se peut que des placeurs canadiens aient déplacé leurs fonds parce qu'il le craignent. De plus, le dollar canadien fléchi d'ordinaire à cette époque-ci de l'année. Enfin, Financial Counsel tente d'expliquer l'anomalie de la stabilité actuelle du dollar canadien à New York en disant que des spéculateurs étrangers qui vendent le dollar des Etats Unis font de même p our le dollar canadien à cause de l'étroite association de ce dernier avec le premier.

Le ciment canadien.

Les expéditions totales de ciment par les producteurs canadiens ont été de 193,236 barils durant le mois de novembre 1932 alors qu'elles avaient été de 410,632 barils durant octobre 1932 et de 801,040 barils durant novembre 1931.

Les dépôts d'épargnes ont encore augmenté dans les banques

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, Ont., 3. — Les dépôts d'épargnes ont encore augmenté de $5 millions environ durant janvier 1933 au total de $1,382,874,931. Ces dépôts se chiffraient à $1,360,278,419. à la fin de janvier 1932. Des diminutions ont été enregistrées dans tous les prêts et dans les dépôts courants et extérieurs. La circulation des billets et de la monnaie a augmenté durant le mois de janvier dernier.

Voici le sommaire du rapport des banques pour le mois sous revue:

	Jan. 1933	Déc. 1932	Jan. 1932
Fonds de réserve	$ 162,000,000	$ 162,000,000	$ 162,000,000
Circulation des billets	116,868,992	127,074,824	133,673,369
Dépôts courants	445,991,023	466,212,767	506,942,776
Dépôts d'épargnes	1,382,874,931	1,377,520,115	1,360,278,419
Dépôts extérieurs	316,227,059	328,725,094	296,184,569
Monnaie	54,256,224	53,263,094	64,911,161
Billets du Dominion	146,339,166	153,181,279	131,107,095
Dépôts C. G. R.	18,881,732	19,881,732	21,581,632
Prêts à vue au Canada	99,998,855	103,204,389	131,174,742
Prêts à vue à l'extérieur . . .	83,770,260	91,491,603	65,917,084
Prêts courants au Canada . . .	945,740,389	964,023,908	1,070,718,470
Prêts courants à l'extérieur . . .	141,033,947.	141,601,262	189,726,460
Passif total	2,773,320,605	2,842,757,523	2,883,892,637
Actif total	2,783,820,751	2,852,086,913	2,900,925,794

NOTES & BREVES

(Sommaire de Dow - Jones venu par fils privés de L.-G. Beaubien & Cie, Québec).

United States Gypsum Company a déclaré son dividende régulier de $1.75 par action privilégiée. Le dividende ordinaire a été réduit de 40 cents à 25 cents.

W. T. Grant Co. annonce la mise en paiement de son dividende régulier trimestriel.

Chase National Bank a aussi déclaré son dividende régulier.

Loew's a déclaré un dividende de 25 cents par action commune, au lieu de 75 cents.

J. C. Penney Co. a déclaré un dividende de 30 cents par action commune à rapprocher de 45 cents.

Electric Storage Battery Co. a gagné durant 1932 des profits de $1.39 par action au lieu de $3.05 durant 1931.

Johns Manville Corporation a omis son dividende privilégié. La compagnie a subi durant 1932 une perte nette de $2,680,873. après toutes les charges. Elle avait gagné $583,792. de profits nets durant 1931.

L'indice des prix des commodités de Moody's Investors' Service a touché 80.0 le 1er mars 1933 au lieu de 79.5 le 28 février 1933.

American Gas & Electric a déclaré son dividende ordinaire.

Corn Products Refining Co. a gagné $2.77 par action commune durant 1932 au lieu de $3.54 par action durant 1931.

International Business Machine Corporation a gagné $9.11 par action durant 1932 au lieu de $11.08 par action durant 1931.

TAUX DE REESCOMPTE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Washington, 3. — Le Federal Reserve Board a annoncé hier que la Federal Reserve Bank de New-York a haussé son taux de réescompte de un pour cent à 3 1-2 pour cent. C'est la première hausse du taux de réescompte annoncée depuis le 24 juin 1932.

BANQUE DE FRANCE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Paris, 3.—Le rapport hebdomadaire de la Banque de France démontre les changements suivants qui ont été compilés en francs: diminution de 303 millions dans la réserve d'or; diminution de 166 millions dans les balances à vue outremer; augmentation de 564 millions dans les billets escomptés au pays ; augmentation de 164 millions dans les billets achetés outremer; diminution de 29 millions dans les avances; augmentation de 613 millions dans la circulation; diminution de 370 millions dans les comptes courants. Le taux d'escompte est de 2 1-2 pour cent.

CHRYSLER CORPORATION

(Serv. de la Presse Canadienne)

New-York, 3. — The Chrysler Corporation a omis hier son dividende trimestriel de 25 cents par action qui était dû actuellement. La compagnie a subi durant 1932 une perte nette de $11,254,232. après toutes les charges. Elle avait gagné $1,468,935. durant 1931.

EASY WASHING MACHINE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Toronto 3. — Easy Washing Machine Co. Ltd a subi une perte d'exploitation de $76 066 durant l'année 1932. La compagnie avait subi une perte de $113,132 durant l'année précédente.

DIVIDENDES

Dominion Glass Company Ltd, 1 1-4 pour cent par action commune et 1 3-4 pour cent par action privilégiée, payables le 1er avril aux actionnaires inscrits le 15 mars.

LETTRE DE FERMETURE

PAR L.-G. BEAUBIEN & CIE

LAIDLAW & COMPANY. -- Les achats des vendeurs à découvert ont presqu'uniquement contribué à la vigueur du marché, cet après-midi. Etant donné les conditions actuelles, il est impossible de prédire ce qui se produira demain.

INTERCOLONIAL COAL COMPANY

Le profit d'exploitation de l'Intercolonial Coal Company a été de $12,632 durant 1932. — Déficit de $4,998 en 1931.

PRODUCTION

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 3. —The Intercolonial Coal Company qui exploite des houillères à Westville, comté de Pictou, Nouvelle-Ecosse, a gagné durant l'année 1932 un profit d'exploitation de $12,632. La compagnie avait subi une perte d'exploitation de $4,998. durant l'année 1931. Les revenus provenant d'autres sources ont porté les profits de la compagnie à $33,782. Après le paiement de $3,353. pour la taxe sur le revenu, de $16,452. pour les dividendes privilégiés, et de $15,000. pour les dividendes ordinaires, la compagnie a subi un déficit de $1,024. qui a été chargé au compte de surplus se chiffrant actuellement à $405,586. Après le paiement des dividendes ordinaires, la compagnie avait subi durant l'année 1931 un déficit de $16,-501.

L'amélioration dans les revenus de l'exploitation de Intercolonial Coal Company a été enregistrée en dépit d'une forte diminution dans la production qui est passée de 131,167 tonnes en 1931 à 98,039 tonnes durant 1932. Le fonds de roulement a augmenté d'environ $20,000. au total de $529,657 .

METROPOLITAN LIFE CO.

New-York, 3. — La Metropolitan Life Insurance Company est à conclure des arrangements pour transporter ses affaires en Grande-Bretagne à la Legal & General Insurance Company of Great Britain. La Metropolitan avait commencé ses opérations en Grande-Bretagne il y a un peu plus de cinq ans, dans le but initial d'accorder de l'assurance-groupe aux membres des filiales britanniques des compagnies américaines qui avaient déjà de cette forme d'assurance. En vertu des nouveaux arrangements, les compagnies américaines seront assurées avec la Legal & General et immédiatement réassurées avec la Metropolitan.

MAPLE LEAF ASBESTOS

Montréal, 3. — The Eastern Trust Company a été avisée par Asbestos Corporation Limited, que les fonds ont été déposés pour les intérêts du 1er décembre 1932 sur les obligations de la filiale de cette dernière compagnie, la Maple Leaf Asbestos Corporation Limited. La période de grâce de 90 jours expirait le 1er mars. Il y a environ pour $143,000 d'obligations de Maple Leaf Asbestos Corporation Limited en circulation.

INS. CO. OF NORTH AM.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 3. — Le 14ième rapport annuel de The Insurance Company of North American qui vient d'être publié démontre un actif de $72,042,-833. C'est une diminution de moins de trois millions de dollars par rapport à 1931. Le surplus aux assurés de $40.674.291 est plus élevé que l'an dernier de $629 958. Un montant de $2 400,000 a été payé en dividendes.

DOMINION STEEL & COAL

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal 3. — L'intérêt payable le 1er mars sur les débentures 6 pour cent de Dominion Steel and Coal Corporation n'a pas été versé. L'acte de fiducie permet à la compagnie d'attendre quelque temps avant de se trouver définitivement en défaut.

LES VENTES A CHICAGO FONT BAISSER LE BLE

En dépit d'un fort volume d'exportations de froment canadien, les cours de Winnipeg fléchissent d'une fraction.

MARCHES DIVERS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Winnipeg, . — Les ventes considérables de froment à Chicago causées par la lourdeur de Wall Street et la confusion des conditions bancaires aux Etats-Unis ont laissé dans l'ombre plusieurs facteurs encourageants comme par exemple l'exportation de tout près d'un million de boisseaux de blé canadien, la vigueur de Liverpool et les meilleurs rapports des récoltes aux Etats-Unis. A Winnipeg, les cours ont cédé de 1-8 à 1-4 de cent. Le blé de mai a fermé à 47 3-4 cents, le blé de juillet à 58 5-8 cents et le blé d'octobre à 50 cents. On estimait la réserve de froment sur les fermes des Etats-Unis à 168 millions de boisseaux à rapprocher de 207 millions de boisseaux il y a un an. On calcule que l'Argentine a expédié 3,250,000 boisseaux de blé cette semaine au lieu de 4,250 000 boisseaux la semaine dernière. Voici les prix des options futures:

	Ouv.		Haut	Bas	Ferm.
BLE:					
Mai	48 à	48⅛	48⅜	47½a	47¾
Juill	49 à	49¼	49⅜	48½	48⅝a ¾
Oct	50¼ à	⅛	50½b	49¾a	50
AVOINES:					
Mai	25		25⅛b	24¾a	24⅞b
Juill	23		23¼b	23	23⅛a
Oct	22		22¼b	22	22⅛b
ORGE:					
Mai	28¾		28¾	28½	28½
Juill	28⅜		28⅜	28⅛a	28¼b
OOct					27¼a
LIN:					
Mai	79⅛		79⅜	78¾	78⅝b
Juill					78⅝a
Oct					79¾a
SEIGLE:					
Mai	33¼		33¼	32⅞a	33⅛
Juill	33⅝		33⅝	33½a	33½b
Oct					34⅛a

A CHICAGO

Chicago, 3. —L'incertitude qui existe au sujet de la situation bancaire aux Etats-Unis a fortement contribué à alourdir les prix du froment à Chicago en dépit des rapports annonçant que la récolte domestique de blé d'hiver serait très faible cette année. On estime que la récolte de blé d'hiver sera de 380 millions de boisseaux au lieu de 462 millions de boisseaux l'an dernier et de 787 millions de boisseaux en 1931. Le blé a reculé de 1-2 à 3-4 de cent, le mais de 1-2 à 3-4 de cent également, les avoines ont fléchi de 1-4 à 1-2 cent et les provisions ont fermé inchangées ou en mieux de 10 cents. Voici les prix des options futures:

	Ouv.		Haut	Bas	Ferm.
BLE:					
Mai	47⅛ à	⅜	47⅞	46⅝	46⅞ 47
Juil	47½ à	⅝	48¼	47 47⅛	47⅛ ¼
Sep	48½ à	⅝	49 49⅛	48	48 48⅛
MAIS:					
Mai	23⅞ à	24	24⅛	23½	23½ ⅝
Juil	25 à	½	25¾	25⅛	25⅛
Sep	27 à	27⅛	27¼	26⅝	26⅝
AVOINES:					
Mai	16⅛		16¼	15¾	15¾ ¾
Juil	16¼ à	⅜	16¼ ⅜	16⅛	16⅛
Sep	17		17	16¾	16¾
SEIGLE:					
Mai	33⅞		33⅞	33¾	33¾
Juil	33⅞		33⅞	33⅛	33⅛
ORGE:					
Mai	25⅞		25⅞	25½	25¾

MARCHES DIVERS

Montréal, 3. — Il s'est vendu des oeufs à une cent plus cher la douzaine que la veille tandis qu'il a été fait d'autres ventes aux mêmes prix. Les extras ont coté 24-25 cents, les premiers 22-23 cents, les oeufs de poulettes 21-22 cents et les seconds 20 cents. Les arrivages ont été de 726 caisses. Les arrivages de beurre ont été de 32 boites et les arrivages de fromage ont été de 54 boites.

BANQUE D'ANGLETERRE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Londres, 3. — Le rapport hebdomadaire de la Banque d'Angleterre démontre les changements suivants qui ont été compilés en livres sterling: augmentation de 4.949,999 dans la réserve d'or; augmentation de 3,-035,000 dans la circulation; augmentation de 7,984.000 dans l'encaisse métallique; augmentation de 933,000 dans les autres valeurs; augmentation de 257,000 dans les dépôts publics; augmentation de 5,-708,000 dans les autres dépôts; augmentation de 4,947,000 dans la réserve des billets et augmentation de 120,000 dans les valeurs du gouvernement. La proportion entre la réserve d'or de la Banque d'Angleterre et le passif de la même banque est actuellement de 40.30 p. c. à rapprocher de 38.70 pour cent la semaine dernière. Le taux d'escompte est de 2 pour cent.

A LONDRES ET PARIS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Londres, 3—La séance a été calme sur la Bourse de Londres, l'intérêt se concentrant principalement dans les compartiments de valeurs étrangères. Les obligations japonaises ont haussé rapidement à cause des opérations de couverture. Les obligations chinoises et allemandes ont aussi avancé. Les valeurs de premier choix, les titres de mines d'or et les valeurs à marché international ont perdu une partie de leurs gains antérieurs. La fermeure a été irrégulière. Les prix ont été irréguliers sur la Bourse de Paris principalement en ce qui concerne les valeurs internationales Les rentes ont été fermes de même que les valeurs françaises. La Bourse était irrégulière en fermeture.

LE DOLLAR CANADIEN

(Serv. de la Presse Canadienne)

New-York, 3. — Le dollar canadien a gagné 7-8 de cent au cours de $0.84 1-8 sur le marché des changes. La livre sterling a fermé à $3.46 1-2 après avoir ouvert à $3.41 13-16. A Montréal, la livre sterling a clôturé à $4.11 et le dollar des Etats-Unis a coté une prime de 18 7-8 pour cent.

SISCOE FERME A $1.41 SUR LE CURB

Après avoir touché $1.45, le titre minier ferme à $1.41 en mieux de 5 cents. — Il y a eu 4 gains et 8 reculs sur la liste.

DOMINION TAR

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 3. — Il y a eu quatre gains et huit reculs sur la Petite Bourse de Montréal, hier. Le volume des ventes a été de 64,096 actions. Stadacona a été le titre le plus actif avec un roulement de 26,-500 parts. De nouveaux fonds ont été touchés par Mitchell et Walker ordinaire. Dominion Tar and Chemical privilégié a établi un nouveau sommet pour l'année courante.

Des gains ont été réalisés par Dominion Tar and Chemical privilégié, Siscoe, Granada et Howey Gold, tandis que des pertes ont été subies par Home Oil, Mitchell Walker ordinaire, Macassa, Sullivan, Peninsula Petroleum, Arno et Parkhill.

SITUATION DE L'EMBAUCHAGE

L'indice du travail au Canada se tenait à 76.8 le 1er février 1933 au lieu de 78.5 le 1er janvier. — L'activité à Québec.

LE COMMERCE

Ottawa, Ont., 3. — L'embauchage a diminué au Canada au début de février 1933 comme il avait fait au debut du mois correspondant de 1932. Il y avait alors 706,478 personnes sur les listes de paye de 7,956 firmes comparativement à 720,448 personnes le 1er janvier 1933. L'indice a baissé de 78.5 à 76.8 le 1er février. Cet indice se tenait le 1er février 1932 à 89.7. Une activité beaucoup plus considérable a été rapportée dans les fabriques de textiles, de fer et d'acier, de cuir, de pulpe et de papier et de produits de bois. Par contre, l'activité a décliné dans la construction, le commerce, le transport et les mines. Dans le commerce, les réductions de personnel ont été très considérables parce que le mouvement des achats des Fêtes était terminé.

Dans la province de Québec l'activité a augmenté durant le mois de janvier dernier dans les manufactures de bois, de cuir, de fer et d'acier et de produits de pulpe et de papier. Des reculs ont été enregistrés par contre dans les chantiers, les mines, le transport, le commerce et la construction. 1,920 firmes donnaient de l'ouvrage à 204,196 personnes au lieu de 209,778 personnes le 1er janvier 1933. Il y avait eu diminution dans l'embauchage le 1er février 1932 mais l'indice était alors plus élevé. Des gains considérables ont été enregistrés dans les manufactures de l'Ontario, principalement dans le fer et l'acier, les textiles, le cuir, la pulpe et le papier et le bois. L'activité a été plus considérable encore dans les services, les mines et les chantiers. Des réductions furent enregistrées toutefois dans le commerce, le transport et la construction. 3,522 firmes donnaient alors du travail à 293,734 personnes au lieu de 295,215 personnes le 1er janvier dernier.

150 patrons de la ville de Québec donnaient du travail le 1er février 1933 à 11,121 personnes au lieu de 11,541 personnes le 1er janvier 1933. L'indice a baissé durant le même temps de 92.6 à 88.9. Les manufactures n'ont pas rapporté de changement important bien qu'il y ait eu légère amélioration dans les fabriques de chaussures. Le commerce, par contre, a été terne comme il arrive d'ordinaire à cette saison-ci. L'indice était moins élevé qu'à la même date l'an dernier bien que l'embauchage ait aussi diminué alors. Le tableau suivant donne une bonne idée de l'activité à Québec :

	Fév. 1 1933	Jan 1 1933	Fév1 1932
Manufactures.	.89.9	91.5	104.5
Prod. de cuir .	.99.2	94.9	111.5
Autres manuf.	.85.5	89.9	101.3
Transport. . . .	95.3	95.6	94.5
Construction. .	66.5	71.6	76.5
Toutes indust.	.88.9	92.6	100.9

CONSOLIDATED OKA CO.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 3. — Les recettes nettes de Consolidated Oka and Gravel Company ont été durant l'année dernière de $22 505 alors qu'elles avaient été de $127 201 durant l'année 1931. Après le paiement des intérêts sur les obligations de la compagnie, il est resté une perte nette de $21,109. Le compte de surplus a été réduit à la somme de $1,016.

Avez-vous hérité d'une tâche fastidieuse?

Si vous avez été nommé Exécuteur de la succession de quelque parent ou ami et que vous trouviez désagréable cette tâche d'administrateur de la succession, permettez-nous alors de vous venir en aide.

Nommez The Royal Trust Company votre agent et débarrassez-vous de cette tâche fatigante. Nous avons un personnel d'une grande compétence acquise par des années d'expérience. Nos prix sont modiques; en fait, notre administration épargne souvent à une succession plus que le montant des honoraires.

Nous vous invitons à consulter nos officiers.

THE ROYAL TRUST COMPANY
EXÉCUTEURS TESTAMENTAIRES ET FIDUCIAIRES
58, RUE ST-PAUL, QUEBEC
Succursales par tout le Canada
Les Biens Actuellement Administrés Dépassent $626,000,000
2191

MONTREAL N'A PAS REUSSI A AVANCER, HIER

La liste locale n'a pas trouvé assez de vigueur pour emboîter le pas à l'avance tardive de N. Y. — C. P. R. fait exception.

CEMENT PRIV.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 3. — Le marché local n'a pas trouvé assez de force pour prendre part au ralliement tardif qui s'est produit à Wall Street. C'est pour cela que les reculs l'emportaient sur les gains, hier, comme 8 est à 4. Les fluctuations ont été très étroites et le roulement de la séance n'a pas dépassé 4,500 parts. Pacifique Canadien se distingua en avançant de 1-8 de point au cours de 10 3-8. Le titre s'était vendu à 10 1-4 durant une bonne partie de la séance. Nickel a fléchi de 1-2 point à 89 1-4 et Brazilian a reculé de 3-8 de point à 7 1-2.

Canada Cement privilégié a reculé de 3 1-4 points au cours de 15. Cement ordinaire a fléchi de 1-4 de point à 2 5-8. Sherwin Williams recula de 1-2 point à 6, Dryden Paper de 25 cents à 75 cents et Dominion Steel and Coal B de 10 cents à 60 cents. Canadian Hydro-Electric privilégié a perdu 3 points à 36. Bell Telephone a haussé par contre d'un point à 83 1-2. Montreal Power a cédé un gain antérieur pour fermer inchangé à 28 1-8. Shawinigan, Winnipeg Electric et les débentures de Montreal Power ont fermé inchangés. Des gains peu importants ont été réalisés par National Breweries et Massey Harris. Le volume des ventes a été de 4,498 actions et les ventes d'obligations ont atteint $25,550.

BEAUHARNOIS POWER

Montréal, 3. — Financial Counsel annonce qu'une assemblée du comité de protection des obligataires de Beauharnois Power Corporation a été tenue mercredi à Montréal et que le plan de réorganisation de la compagnie présenté par la Montreal Power Company a été approuvé. Ce plan sera soumis à une assemblée spéciale des obligataires de la compagnie. On mande de Toronto qu'un nouveau plan de réorganisation a été mis au point par des financiers de cette ville et qu'il sera présenté prochainement devant le comité de protection des obligataires. On dit que d'après ce nouveau plan, les porteurs d'obligations actuelles de Beauharnois Power Corporation recevraient plus que d'après le plan de la Montreal Power Company.

Antoine Cloutier & Cie
COMPTABLES LICENCIES
SYNDICS LICENCIES
147, Côte de la Montagne
QUEBEC

Baillargeon, Belleau & Fortier
AVOCATS
ELZEAR BAILLARGEON, L.L.D., C.R.
GABRIEL BELLEAU, L.L.L.
LAVAL FORTIER, L.L.B.
EDIFICE DE LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE
71, RUE ST-PIERRE
QUEBEC

Cours de MONTREAL

CAN PACIFIC — CAN — INTL NICKEL — QUEBEC POWER — FAMOUS PLAYER

Fournis par L.-G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 70 rue St-Pierre, Québec, Tél.: *2-1521

SEANCE DU 2 MARS 1933 — Ventes : 1,003,556 actions.

Ventes	Valeurs	O.	H.	B.	F.
98	Bell Tele	83½	83½	83½	83½
462	Brazilian	7¾	7¾	7⅜	7⅜
10	B C Power A	15½	15½	15½	15½
70	Can Cement	2¾	2¾	2⅝	2⅝
103	Do pfd	15	15	15	15
100	Can SS pfd	2	2	2	2
25	Can Car	3¼	3¼	3¼	3¼
100	Do pfd	11	11	11	11
5	Celanese pfd	72	72	72	72
80	Can Hy El pfd	36	36	36	36
609	Can Pac Ry	10¼	10⅜	10¼	10⅜
15	Cockshutt Plow	3¼	3¼	3¼	3¼
127	Con Smelting	58	58¼	57½	58
2	Dom Bridge	15½	15½	15½	15½
350	Dom S & C B	.60	.60	.60	.60
10	Dom Tex pfd	97½	97½	97½	97½
25	Dryden	.75	.75	.75	.75
70	Eastern Dairies	2½	2½	2½	2½
25	Gypsum	1½	1½	1½	1½
515	Int Nickel	8½	8½	8¼	8¼
10	Lake of Woods	5	5	5	5
25	Massey Harris	2¾	2¾	2¾	2¾
15	McColl Front	7½	7½	7½	7½
825	Montl Power	28½	28½	28⅛	28⅛
100	Nat Breweries	14½	14½	14½	14½
15	Nat Brew pfd	27½	27½	27½	27½
70	Nat Steel Car	5⅞	5⅞	5¾	5¾
10	Ogilvie pfd	115	115	115	115
5	Penmans	24	24	24	24
20	Power Corp	6¾	6¾	6¾	6¾
45	Quebec Power	12	12	12	12
155	Shawinigan	10	10	10	10
50	Sher Williams	6	6	6	6
70	Steel Can pfd	25	25	25	25
51	Wpg Elec	2½	2½	2½	2½
	Obligations:				
1000	Cdn Cons Rubber	62	62	62	62
24550	Mtl Pow Debs	42	42	42	42
	Total des ventes : 4,498.				
	Mines:				
150	Hollinger	7.10	7.10	7.10	7.10
	Banques:				
6	Canadienne	130	130	130	130
21	Commerce	127	128	127	127½
18	Montreal	167	167	165	165
3	Nova Scotia	258	258	258	258
53	Royal	130	130	130	130

COURS de NEW YORK

ABITIBI AM. TELEPHONE GEN. ELECTRIC U.S. STEEL

Fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal, 72 rue Saint-Pierre, Québec, Tél.: *2-7006.

Taux de l'argent à vue à 2 1-2 p. c. SEANCE DU 2 MARS 1933 Ventes : 4,498 actions.

A				
Adams Export. AX	3¾	3¾	3⅛	3⅛
Air Reduction ADN	48⅞	49½	47⅝	49½
Alaska Juneau JU	11¾	11⅞	11½	11⅝
Allied Chemical ACD	74¼	74½	72	74½
Allis Chalmers AH	6½	6½	6½	6½
Alleghany Corp. AYY	1⅛	1⅛	1	1⅛
American Can AC	52	52⅝	49¾	52⅝
American Car & F. AF	6¼	6¼	6¼	6¼
American & For. P. AFW	4½	4¾	4⅜	4½
American Loco ALO	6½	6½	6	6
American M. & F. AFX	9½	9½	9½	9½
American Radiator ADT	5⅛	5⅛	4⅞	4⅞
American Smelting AR	11⅛	11½	10¾	11½
American T. & T. T	97	97⅞	95	97⅞
American Tobacco B AT.B	53¼	53½	52⅛	53½
American Water W. AWW	13	13	12¾	12¾
American Woolen WY	3⅝	3⅝	3½	3½
Amerada ARC	19¼	19¼	18½	18½
Anaconda Copper C	5⅝	5⅝	5¼	5⅝
Ass. Dry Goods DG	3½	3½	3½	3½
Atchison Railway A	36½	37	34¾	36⅞
Atlantic Refining AFI	13¼	13⅝	13¼	13⅝
Auburn Auto AAC	33½	34½	32	34
B				
Baldwin Loco B	4¼	4¼	4	4
Baltimore & Ohio BO	9¾	9⅞	8⅝	9⅛
Barnsdall A BDL	3⅛	3⅛	3	3
Bendix Aviation BEX	7	7	6½	7
Best & Co. BST	9¼	9¼	9	9
Bethleem Steel BS	11	11⅞	10⅛	11¼
Borg. Warner BGW	6⅜	6⅜	6⅛	6⅛
Briggs Mfg BGI	2¾	2⅞	2⅝	2⅝
Brooklyn M. T. BMT	22¾	22⅞	22⅛	22⅞
Burroughs Ad. BGH	6⅝	6⅝	6½	6½
Byers A. M. ABY	9	9	8⅝	9
C				
California Packing CFP.	8	8	7¾	7¾
Canada Dry DGL	7⅞	7⅞	7¾	7¾
Canadian Pacific CP	8¾	8¾	8⅜	8⅜
Case J. I. CTM	33¼	34	31¾	33⅞
Cerro de Pasco CDP	6¾	6⅞	6½	6⅞
Ches. & Ohio CO	26	26¼	25½	26¼
Chrysler K	9¼	9¼	8⅝	9
Coca-Cola KO	83	84	81	84
Colorado F. & I. CF	4½	4⅝	4½	4⅝
Columbia Gas CG	11⅛	11⅛	10⅜	10½
Com. Solvents CV	9⅞	9⅞	9⅛	9⅝
Com. & South. CW	1⅞	1⅞	1¾	1⅞
Congoleum COG	7¾	7¾	7⅝	7⅝
Cons. Gas G	45½	45½	42¾	44¾
Cont. Can CH	37½	38	36	38
Corn Products CFG	47¼	47¾	45¾	47¾
Crucible Steel XA	9	9	9	9
Curtis Wright CWZ	1¾	1¾	1⅝	1¾
D				
Drug Inc. DRU U.	32½	32½	31¼	31½
Davison Chem. D	1⅛	1¼	1⅛	1⅛
Dominion Stores DOS	11⅜	11⅜	11⅜	11⅜
Dupont de Nem. DD	34	34	32⅛	33½
E				
Eastman Kod. EK	52½	53¼	50⅝	53¼
Elec. Auto Lite ELO	12⅞	12⅞	12	12¼
Electric P. & L. EL	4¼	4¼	3⅞	4
F				
Fox Film A. F	1⅜	1⅜	1⅜	1⅜
Freeport Texas FT	17½	17½	16⅞	16⅞
G				
General Asphalt AS	5	5	4¾	4¾
General Electric GL	11⅞	12	11⅜	11¾
General Foods GF	23½	24⅜	22¼	24
General Motors GM	10¾	10¾	10¼	10¾
General Ry Signal GRS	16	16	15⅜	15⅜
Gillette Safety GIL	14¾	15	14	14⅜
Gold Dust GK	12⅞	12⅞	12½	12½
Goodrich Tire GG	3½	3½	3	3⅛
Goodyear Tire GOR	11⅜	11⅜	10	10⅞
Grigsby Grunow GGZ	¾	¾	¾	¾
Graham Paige GHR	1⅜	1⅜	1⅜	1⅜
H				
Houston Oil HO	9	9	8⅞	9
Hudson Motors HMT	3⅛	3⅜	3⅛	3⅜
Hupp Motors H	1⅞	1⅞	1⅞	1⅞
I				
International Combustion IN.	⅜	⅜	⅜	⅜
International Harvester HR	15	15¼	14¼	14¾
Int. Hy. Elec. A IPH	3½	3½	3½	3½
International Nickel N	7⅛	7⅛	7	7
Int. Paper A IP.A	¾	1¼	¾	1¼
Int. Paper B IP.B	¼	⅝	¼	⅝
Int. Paper C IP.C	¼	⅜	¼	⅜
Interboro IRT	4¾	4¾	4⅜	4⅜
Int. Tel. & T. IT	6	6	5⅜	5⅜
International Shoe	26	26	26	26
J				
Johns Manville JMP	13⅜	13½	12¼	13¼
K				
Julius Kayser JKS	6⅞	6⅞	6⅞	6⅞
Kelvinator KLV	3½	3½	3⅜	3⅜
Kennecott KN	7⅞	7⅞	7½	7⅝
Kroger Grocy KR	15¼	15½	15	15⅛
L				
Lambert Co. LAM	23⅞	23⅞	22⅛	23½
Loew's Inc. LW	12½	12½	11¼	12
Loose Wiles LO	20	20	19⅜	20
Lorillard Tom. LOR	11⅜	11½	11	11½
M				
Mack Trucks MQ	14	14	13⅞	14
McKeespt T. P. MV	47½	47½	46½	47
Mex. Seaboard MSX	15⅞	15⅞	15¾	15¾
Missouri Pacific MOP	2½	2⅝	2½	2⅝
Mo. Kan. & T. KT	6½	6½	6	6
Montgomery Ward M	9⅞	9⅞	9	9½
N				
Nash Motors NSS	12¼	13	12⅛	13
National Biscuit BI	33	33⅝	32½	33⅝
National Cash R. NCR	6	6	5⅛	5½
National Dairy NPT	11⅜	11⅜	11	11⅛
National Distillers NAD	19¾	19¾	19¼	19¼
National P. & L. NPL	9⅛	9⅛	8⅞	8¾
National Tea NTY	8¼	8¼	8⅛	8⅛
N. Y. Central CN	15½	15½	14½	15¼
N. Y. New Haven V	11¾	12	11¼	12
Noranda Mines NML	19⅛	19⅜	19	19
Norfolk & W. NFK	112½	112½	111½	112½
North American NA	19⅝	19⅝	18⅞	19⅝
Northern Pacific NP	11⅞	11⅞	10⅞	11⅛
O				
Otis Steel OST	1⅜	1⅜	1¼	1⅜
P				
Pac. Gas & E. PCG	24	24	22½	23
Packard Motors PAK	2⅛	2⅛	2	2
Paramount PX	⅝	⅝	⅝	⅝
Penick & Fd PFK	26½	26½	26½	26½
Pennsylvania RR. PA	15⅝	15⅝	14⅛	15
Philipps Pete P	5⅛	5⅛	5	5
Pub. S. N. J. PUB	40¾	40¾	37⅝	38⅝
Pullman Inc. PU U.	19¾	19¾	19¼	19⅝
Pure Oil PUY	2⅞	2⅞	2½	2½
Purity Bakeries PTY	6½	6½	6¼	6¼
People's Gas PO	51⅛	51⅛	49⅞	51
Petroleum Corp. of Am. PEO.	5⅛	5⅛	5⅛	5⅛
R				
Radio Corporation R	3¼	3¼	3⅛	3¼
Radio Keith RKO	1⅛	1⅛	1⅛	1⅛
Reading RDG	24	24	24	24
Remington R. RR	2⅞	2⅞	2¾	2¾
Reo Motor RY	1⅜	1⅜	1⅜	1⅜
Republic St. RBC	4¼	4⅜	4¼	4¼
Reynolds Tobacco "B" RJR	28¼	28⅜	28	28¼
Royal Dutch RD	17⅝	17⅝	17⅝	17⅝
S				
St. Louis-San Fra. FN	⅞	⅞	⅞	⅞
Sears Roebuck S	14⅜	14⅜	13⅜	13¾
Simmons Co. SIM	5	5	4¾	4¾
Sinclair Oil SC	5¼	5⅜	5⅛	5⅛
Socony Vacuum SOV	6⅛	6⅛	6⅛	6⅛
Southern Pac. SX	13	13	11¾	12¾
South Porto Rico PSUU	17½	17¾	17¼	17¾
Southern Ry SZ	5	5	4⅛	4⅛
Standard Brands SB	14¼	14¼	13¾	14
Standard G. & E. SG	8¼	8⅞	8⅛	8⅞
Stand. Oil of C. SCD	20½	20½	19¾	20¼
Standard Oil N. J. J	23½	23½	22⅞	23
Stone & Webster SW	6½	6¾	6⅜	6⅜
Studebaker STU	3	3	2¾	2⅞
Servel Inc. SVL	1½	1½	1½	1½
T				
Texas Corporation TX	11⅝	11¾	11	11¼
Texas Gulf Sul. TG	16½	16¾	16⅛	16½
Timken Roller B. TKR	14⅞	15½	14½	15½
U				
Underwood Elliott UNX	9¾	9¾	9¾	9¾
Union Carbide UN	21¼	22¼	21	22¼
Union Pacific UP	66	67½	64¼	67½
United Air Craft UAF	17⅝	17⅝	16½	17⅝
United Carbon UCB	10⅝	10⅝	10½	10½
United Corporation	6⅛	6¼	5⅝	6
United Fruit F	26¼	26¼	24⅝	25
United Gas I. UGI	16½	16½	15¾	16⅛
U. S. Ind. Alcohol UD	14¼	14⅜	14¼	14⅜
U. S. Pipe & Foundry CJ	6⅞	6⅞	6⅝	6⅝
United States Realty UZ	2½	2½	2½	2½
United States Rubber RU	3	3	3	3
United States Steel X	24⅛	24⅞	23⅜	24⅞
V				
Vanadium VA	8¼	8¼	7⅝	7¾
Vulcan Detinning VX	13	14	12¾	13
W				
Warner Brothers P. WB	1¼	1¼	1	1⅛
Western Union W	18¼	19	17½	17¾
Westinghouse Elec. WX	20½	20½	19⅝	20⅜
Willys Overland OV	¼	⅜	¼	¼
Woolworth Z	27⅞	27⅞	27	27½
Worthington Pump WPU	9¾	9¾	8	9
Y				
Yellow Truck "B" YC	2¼	2¼	2¼	2½

PRIX DE GROS

A MONTREAL

Séance du 2 mars 1933

Blé Nord No 1	0.58
Blé Nord No 2	0.57
Avoine Ouest No 2	0.35
Avoine Ouest No 3	0.33
Avoine d'engrais No 1	0.32
Balle d'avoine	0.20
Orge Ouest No 3	0 40
Mais du Sud Afrique	0.52
Graine moulue à engrais:	
Son du Manitoba	$16.25
Gru rouge	$17.25
Gru blanc extra	$22.25
(Par tonne, comprenant les sacs, ex-voie ferrée moins 25 centins par tonne pour du comptant)	
Grain séché de brasserie $16. par tonne ; au détail $18.	
Avoine roulée (gruau) par sacs de 90 lbs au détail	$2.55
Farine de blé d'hiver:	
Qualité de choix, au wagon, par baril	$2.60
Qualité de choix irrégulière par baril, ex-magasin	$2.90
Farine de mais blanc, par baril en sacs de chanvre livrée $3.90	$4.00
Foin pressé:	
Extra No 2 Timothy	$10.50
No 2 Timothy	$ 9 50
No 3 Timothy	$ 8.00
Farine de blé du printemps:	
Première patente	$4.35
Deuxième patente	$3.75
Patente à boulanger	$3.65
(Par baril en sacs de chanvre ex-voie ferrée moins 10 centins par baril pour du comptant)	
Oeufs:	
En cartons, aux détaillants:	
Frais spéciaux	0.29
Frais extras	0.27
Frais premiers	0.25
Frais poulettes	0.24
Frais seconds	0.23
Beurre:	
No 2 extra	24½
Fromage:	
Coloré de l'Ontario	10½

Pommes de terre:		
Montagnes Vertes N. B.	0.75	0.80
Montagnes Vertes I. P. E. (sacs de 90 lbs	0.85	0.90
Volailles:	"A"	"B"
Volailles pour bouillir	12-18	10-16
Canards	16-19	14-17
Oisons	10-12	8-10
Oies	8-10	6- 8
Volailles pour frire	24-28	22-26
Poulets pour frire	15-18	13-16
Poulets pour rôtir	16-20	14-18
Poulets nourris au lait	18-23	16-21
Dindons pour rôtir	18-20	16-18

COURS DES CHANGES

Séance du 2 mars 1933

Cours d'ouverture des changes à New-York, fournis par L.-G. Beaubien & Cie, 70, St-Pierre, Québec.

Londres, livre sterling	$3.42 ⅛
Berlin, marks	0.2382
Copenhague, couronne	0.1528
Stockholm, couronne	0.1815
Paris, franc	0.0394 15-16
Rome, lire	0.0511 ¾
Rotterdam, couronne	0.4045
Bruxelles, franc	0 1407
Genève, franc	0.1954
Vienne, couronne	0.14 ⅛
Athènes, drachme	0.0056 ⅝
Christiania couronne	0.1815
Madrid, peseta	0.0835
Rio de Janeiro, milreis	0.0763

Dollar canadien : 16 3-4 pour cent.

Séance du 2 mars 1933

Cours des changes en clôture à Montréal, fournis par la Banque Royale du Canada.

Argentine, peso	0.3091
Australie livre	3.2697
Belgique, belga	0.1675
Brésil, milreis	0.0894
Chine, Hong Kong dollars	0.2675
T.-Slovaquie, couronne	0.0354
Danemark, krone	0.1828
Finlande, finmark	0 0190
France, franc	0.0469
Allemagne, reichsmark	0.2840
G.-Bretagne, livre	4.1101
Grèce, drachme	0.0067
Hollande, rupee	0.4813
Hongrie, pengo	0.2082
Inde, rupee	0.3091
Italie, lire	0.0608
Japon, yen	0.2467
Yugoslavie, dinar	0.0166
N.-Zélande, livre	3.2828
Norvège, krone	0.2110
Pologne, zloti	0.1343
Roumanie, leu	0.0073
Sud Afrique, livre	4.0863
Espagne, peseta	0.0994
Suède, krone	0.2181
Suisse, franc	0.2325

Etats-Unis : Dollar : 18 7-8 pour cent prime.

PETITE BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par Greenshields & Co., 105 Côte de la Montagne, Québec

Séance du 2 mars 1933

	Ouv.	Ferm.
Alum of Am	38½	38½
Am Gas & Elec	21	20
Am Superpower	2⅞	2⅞
Brazilian	6⅜	6⅜
Cities Service	2	2
Cons Gas of Balt	..	52-58
Elec Bonds & Share	12	11
Ford of Can A	5¼	5¼
Imperial Oil	6¾	6¾
Int Util A	..	5¼-7
Do B	..	⅞-1
Memphis Gas	11⅝	11⅝
Niagara & Hudson	9¾	9¾
S O of Indiana	17½	17⅞
St Regis Paper	2⅛	2
Stutz Motors	..	8¾-10½
United L & P	2½	2¾
Pittsburgh Brew Ord	..	5-7
Do Priv	..	10-12
Ind Brew Ord	..	2¼ 2½
Do Priv	..	O 3½
Milreis	.0763	.0763

AU RADIO

AU POSTE CKCV

12.00—Musique
12.30—Poèmes symphoniques.
1.00.—Rex Battle.
1.30—L'Epicerie du Coin.
6.30.—Variétés.
7.00.—Spécial
7.30.—Concert.

AU POSTE CHRC

7.30 p.m.—Récital de Piano.
8.30 p.m—Programme littéraire du prof. Joseph Dumais.
10.00 p.m.—Boston vs Castors.
10.30 p.m.—Chs-E. Rouette et son orchestre.

AU POSTE CFCF

6.45 p.m.—Danse.
6.58 p.m.—Can. Starch Co.
7.00 p.m.—Maurice Meerte.
7.15 p.m.—The Melody Girl.
7.45 p.m.—Charles Dornberger
8.00 p.m.—Coo Coo Noodle Club.
9.00 p.m.—Orchestre.
10.00 p.m.—Solistes.
10.15 p.m.—Little Forum.
10.45 p.m.—Romance
11.00 p.m.—Les Nouvelles.
11.15 p.m.—Solistes.
11.30 p.m.—Night Song
12.00 —Silence.

AU POSTE CKAC

10 h. 30—Température.—Cours de la Bourse.
10 h. 45—Le Conseil d'hygiène canadien.
11 h.—Heure.—Poèmes symphoniques.
11 h. 30—Causerie sur le bien-être des enfants.
12 h.—Yvonne Terroux, pianiste, et Paul Corbeil, basse.
12 h. 30—Cours de Bourse. l'U. C. C. "Les jeunes agriculteurs de la province", par M. J.-C. Magnan.
12 h. 45—Causerie sous les auspices de l'U. C. C. "Les erreurs de la colonisation", par M. R.-M. Pucet.
1 h.—Heure. —Concert.
1 h. 30—Récital d'orgue.
4 h. 30—Cours de la Bourse.
4 h. 45—Les nouvelles
5 h. —Ken Large et ses Canadiens.
5 h. 30—Choix de valses.
6 h.—Mélodies.
7 h.—Heure.
7 h. 15.—Musique de danse.
8 h. 30—Concert.
7 h. 45—La Belle Dow
8 h.—L'heure Provinciale.
9 h.—L'orchestre symphonique de Montréal.
10 h.—Musique de danse.
10 h. 30.—Les gradués du McGill.
10 h. 45—Récital d'orgue.
11 h.—Les derniers faits du jour par le reporter Roxy.
11 h. 05.—Transmission des nouvelles au Nord.

"AMOS'N ANDY"

A 7 heures ce soir, vendredi, "Amos'n Andy", comédiens de couleur du poste WJZ, seront entendus dans leur programme régulier.

JESSICA DRAGONETTE

A 8 heures ce soir, vendredi, Jessica Dragonette, soprano sera entendue au poste WEAF pendant l'irradiation du programme "Cities Service Concert".

L'HEURE PROVINCIALE

L'Heure Provinciale, transmise par le poste CKAC, de 8 à 9 heures, ce soir, comprendra un concert avec le concours de Mlles Jeanne Servêtre, organiste; Gabrie le Marcotte, soprano; MM. Gaston Nolin, ténor, et Alfred G. Lefebvre basse.

8.00—Causerie: "Figures in Canadian History: Père Lacombe". Prof. T. W. L. MacDermot, de l'Université McGill.
8.15—Concert:—
1—Orgue "Grand choeur dialogué" . . . E. Gigont
Mlle Jeanne Servêtre
2—Chant:
a) L'Enfant prodigue. "Air d'Azael" . . . Debussy
b) La belle au bois dormant . . . Fourdrain
M. Gaston Nolin
3—Chant:
a) Valse de Musette (La Bohème) . . . Puccini
b) Les blancs moutons . J. A. Bernier
Mlle Gabrielle Marcotte
4—Orgue: "Scherzo" . . . G. Pierné
Mlle Jeanne Servêtre
5—Chant:
a) Les deux coeurs . . Fontenailles
b) Air de Faust "Avant de quitter ces lieux" . . . Gounod
M. Alfred G. Lefebvre
6—Chant:
a) The Star . . . Rogers
b) Nobles Seigneurs (Les Huguenots) . . . Meyerbeer
Mlle Gabrielle Marcotte
7—Chant:
a) Si tu le veux . . . Koechlin
b) Notre amour . . . Faure
M. Gaston Nolin

MARY EASTMAN

A 9 heures 15 ce soir, vendredi. Mary Eastman, soprano, sera entendue au poste WABC dans le programme ci-dessous:

Le chant des Bijoux, de "Faust" . . . Gounod
Mary Eastman et Orchestre
Dans les Jardins du Luxembourg . . . Manning
Mary Eastman et Orchestre
Danse Bretonne . . . Widor
Orchestre
Un baiser dans la nuit, de "Orange Blossoms" . . . Herbert
Mary Eastman et Orchestre
Matin de mai . . . Denza
Mary Eastman et Orchestre

NINO MARTINI

A 11 heures ce soir, vendredi, Nino Martini ténor italien, sera entendu au poste WABC dans le programme ci-dessous:

La Violette . . . Scarlatti
Nino Martini et Orchestre
Ouverture: "Iphigénie en Aulide" . . . Gluck
Orchestre
Ultima Rosa . . . Sibella
Nino Martini et Orchestre
Interlude, de "Pepita Jimenez" . . . Albeniz
Orchestre
Love Is So New . . . Farley
Nino Martini et Orchestre
Les Torréadors, de "Carmen Suite" . . . Bizet
Orchestre
Maggiolata Spaccona . . . Gennai
Nino Martini et Orchestre

LEW WHITE

A 11 heures 15 ce soir, vendredi, Lew White, organiste, et le Trio Romantique seront entendus au poste WJZ, dans un programme de choix.

Tibbett chantera à l'inauguration de Roosevelt

L'une des principales particularités des brillantes cérémonies d'inauguration de Franklin D. Roosevelt, à Washington, ce soir, 3 mars sera un concert de gala présenté par le comité d'inauguration pour venir en aide aux chômeurs.

Ce concert, donné sous le patronage des Firestone Tire & Rubber Co. et General Electric Co., qui se partagent les dépenses, sera exécuté en présence du président Hoover, du président élu Roosevelt, de leur personnel et des membres du corps diplomatique.

Lawrence Tibbett, fameux baryton, Rosa Ponsella, soprano de la Metropolitan Opera Co., et Efren Zimbalist, violoniste, seront les vedettes au programme et seront accompagnés par l'orchestre symphonique national.

Ce concert sera exécuté dans le beau Constitution Hall, à Washington et sera irradié dans tout l'univers par le réseau NBC, entre 8 h. 30 et 10 h. p.m., aujourd'hui.

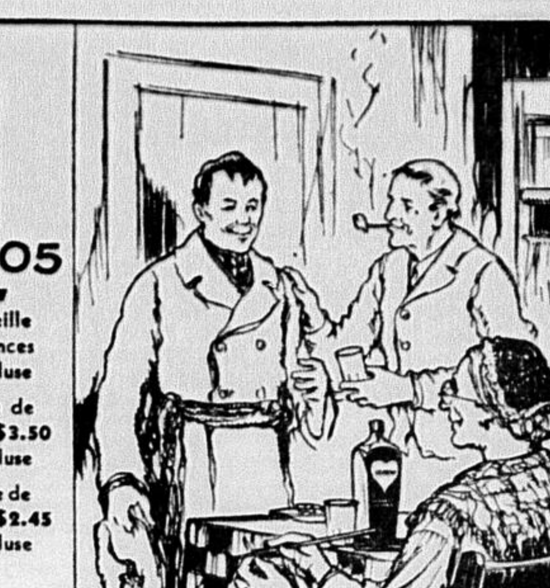

$1.05 la bouteille de 10 onces Taxe incluse
Bouteille de 40 onces $3.50 Taxe incluse
Bouteille de 26 onces $2.45 Taxe incluse

CETTE RÉELLE SAVEUR DE HOLLANDE

Quand le froid sec, intense,
Vous gèle comme un glaçon,
Le "de Kuyper", gin par excellence,
Vous remet vite d'aplomb!

GIN de KUYPER

CAPITOL 2 GRANDS FILMS MATINEE Tous Les Sieges 25¢

Matinées: 1.15-2.25 :-: Soirées: 7.00-8.25

Son fameux sourire !... Sa voix magique ! Descendue des cieux sur l'écran !

KATE SMITH
— dans —
"HELLO EVERYBODY"
avec Randolph SCOTT, Sally BLANE

UNDER-COVER MAN
Un film captivant du commencement à la fin.
GEORGE RAFT
NANCY CARROLL
ROSCOE KARNS
LEW CODY
(GREGORY RATOFF)
Ce sont 2 Films Paramount.

THEATRE RIALTO LE THEATRE DES FAMILLES

Avec les compliments de L'Evénement

Découpez ce coupon et de une à cinq personnes seront admises le soir pour .12 sous chacune au lieu de .20 sous pendant la durée du programme mentionné ci-dessous.

PROGRAMME DU 1er au 3 MARS
Annabella et Albert Préjean dans
"UN SOIR DE RAFLE"

VICTORIA
Dernière fois Aujourd'hui
EDWARD G. ROBINSON et BEBE DANIELS dans "SILVER DOLLAR"
Beryl MERCER et Gwen LEE dans "MIDNIGHT MORALS"

CLASSIC Aujourd'hui
SLIM SUMMERVILLE et ZASU PITTS dans "UNEXPECTED FATHER"
aussi "THE CAT CREEPS" avec HELEN TWELVETREES, LILIAN TASHMAN et NEIL HAMILTON
2e épisode de "HEROES OF THE WEST"

EMPIRE AUJOURD'HUI
SAINT-GRANIER et MEG. LEMONNIER
"RIEN QUE LA VERITE"
— aussi —
Très bonne comédie et cartoon.
Matinée : 1.15-5.00 : $0.15
Soirée : 7.15-11.00 : $0.25

THEATRE RIALTO LE THEATRE DES FAMILLES
Aujourd'hui
SPECIAL FRANCAIS
Le roman d'un marin et d'une jeune danseuse
"UN SOIR DE RAFLE"
avec ANNABELLA et ALBERT PREJEAN
Actualités et comédie

CARTIER D'Aujourd'hui à Samedi

HELEN HAYES GARY COOPER in "A FAREWELL TO ARMS" with ADOLPHE MENJOU A Paramount Picture
aussi THOMAS MEIGHAN et CHARLOTTE GREENWOOD dans "CHEATERS AT PLAY" et comédie de CHARLIE CHASE.

L'EVENEMENT vous offre chaque semaine 60 Billets Gratis pour les représentations au

CINEMA IMPERIAL

VOICI COMMENT:

"L'Evénement" publie chaque jour les noms de cinq lecteurs réguliers de "L'Evénement". Les noms de ces invités sont disséminés parmi les petites annonces classifiées.

DES MAINTENANT:

Lisez la section des Petites Annonces. Votre nom figure peut-être parmi ceux qui sont invités aujourd'hui.

QUAND VOUS Y AUREZ TROUVE VOTRE NOM:

Rendez-vous de suite au bureau de L'EVENEMENT, rue de la Fabrique, et vous recevrez deux billets simples, valides seulement le jour même pour la représentation du Cinéma Imperial.

REGARDEZ DE SUITE:

LES PETITES ANNONCES ET SI VOTRE NOM APPARAIT, VENEZ CHERCHER VOS DEUX BILLETS DE FAVEUR POUR VOIR LA REPRESENTATION SUIVANTE:

"La Fleur d'Oranger"
avec SIMONE DEGUYSE
— AUSSI —
"Monsieur de Pourceaugnac"
avec ARMAND BERNARD

VALEURS ETRANGERES SUR LE MARCHE DE NEW-YORK

Cours fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal, 72 rue St-Pierre, Québec. Téléphone *2-7006.

SEANCE DU 2 MARS 1933

Ventes:	Valeurs:	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
106000	Austra.la 5 1955	73¼	73½	72	73
4000	Belgium 6 1-2 1949	100	100	99⅜	99⅜
15000	Do 6 1955	93¾	93¾	92½	92½
5000	Bolivia 7 1958	4¾	4¾	4¾	4¾
2000	Bordeaux 6 1934	101⅝	101⅝	101⅝	101⅝
19000	Brazil 6 1-2 1957	19¾	20¼	19¾	19¾
3000	Do 7 1952	17⅜	17⅜	17¼	17¼
16000	Buenos Aires 6 1961	17⅝	18¼	17½	18¼
5000	Chile 6 1961	6¾	6¾	6¾	6¾
21000	Colombia 6 1961	33½	33½	31½	31½
2000	Cund'ca 6 1-2 1959	14	14	14	14
59000	Dom of Can 5 1952	95	95⅛	94½	94¾
11000	French 7 1-2 1941	123¼	123¼	123	123
2000	Do 7 1949	119⅛	120	119⅛	120
242000	German 5 1-2 1965	49½	50	49	49¼
5000	Haiti 6 1952	71½	71½	71½	71½
42000	Italy 7 1951	97	97	95½	96
50000	Japanese 5 1-2 1965	41	41	39⅞	39⅞
11000	Lyons 6 1934	101⅝	101¾	101⅝	101¾
29000	Marseilles 6 1934	101⅝	101⅞	101⅜	101¾
15000	Milan 6 1-2 1952	81½	82	80⅝	82
4000	Peru 6 1960	4¾	4¾	4¾	4¾
5000	Poland 6 1940	56½	56½	56½	56½
20000	Do 7 1947	56	56⅛	55	55
8000	Rio de Jan 6 1-2 1953	8¾	8¾	8½	8¾
3000	Rio G Do S 6 1968	11	11	11	11
14000	Rome 6 1-2 1952	84½	84½	83¾	84¼
7000	San Paulo 7 1940	55¾	56	55⅛	55⅛
1000	Soissons 6 1936	104½	104½	104½	104½
325000	United K 5 1-2 1937	105⅝	105⅝	104½	104½

PETITE BOURSE DE MONTREAL

(Service de la Presse Associée)

Séance du 2 mars 1933

	Haut	Bas	Ferm.
91 B A Oil	8	8	8
2150 Beauharnois	85	80	85
5 Can Vick pfd	5	5	5
5 Dist Seag	4	4	4
25 Dom T & C pfd	6	6	6
100 Home Oil	35	35	35
677 Imp Oil	8⅛	8	8
10 Int Pete	11	11	11
85 Robt Mit	2	2	2
5 Sou C P pfd	70	70	70
51 Walker	4⅛	4⅛	4⅛
Mines:			
70 Lake Shore	3375	3350	3375
500 Macassa	29½	29½	29½
7600 Moss	19	18½	18½
142 Noranda	2310	2270	2270
7130 Siscoe	145	136	141
26500 Stadacona	4	4	4
2400 Sullivan	32	31	31
300 Ventures	104	100	104
75 Wright H	435	425	435
Hors-liste:			
25 Ford of Can	6⅛	6⅛	6⅛
Mines sors-liste:			
4500 Arno	3⅜	3¼	3¼
100 Big Miss	15	15	15
200 G Rouyn	139	139	139
1000 Howey	68	67½	67½
1150 Normont	20½	20½	20½
37700 Parkhill	17½	17	17
Huiles hors-liste:			
5500 Pen Pete	2⅞	2¼	2¾

Total des ventes:
Parts : 3254.
Mines : 18167.
Hors-liste : 42695.
Total : 63096.

COURS DES TRUSTS FIXES

Séance du 2 mars 1933

	Off.	Dem.
Diversified Trust A	5 ¾	-
Do B	4 ¾	-
Do C	1.80	1.95
Do D	3	3 ⅜
Can Intl Trust	-	4
Can Invest Fund	2.65	2.80
N A Trust New	2.04	2.40
Do Old	1 54	-
New Corp Trust Cum	1.67	1.81
Do Dist	1.67	1.81

OBLIGATIONS CANADIENNES

(Cours de fermeture fournis par l'Association des Vendeurs d'Obligations de Montréal).

Séance du 2 mars 1933

Dominion du Canada:	Off.	Dem.
4 15 Oct 1935	99¼	100¼
4 15 Oct 1952	92	93
5½ 1 Nov 1933	100	101
5½ 1 Nov 1934	101¼	102¼
5 1 Dec 1937	108½	109½
5 1 Mar 1937	113	114½
4½ 1 Sep 1940	99½	100½
5 15 Oct 1943	102¼	103¼
4½ 1 Oct 1944	99	100
4½ 1 Feb 1946	98¾	99¾
4½ 1 Nov 1946-56	97	98
4½ 1 Nov 1947-57	96¾	97¾
4½ 1 Nov 1948-58	97¼	98¼
4½ 1 Nov 1949-59	98	99
5 1 Nov 1936	101½	102½
5 1 Nov 1941	102¼	103¼
Garanties par le Dominion:		
4½ C N R 1951	97¾	98¾
4½ C N R 1954	97½	98½
4½ C N R 1956	97¾	98¾
4½ C N R 1957	97½	98½
4½ C N R 1968	97	98
4¾ C N R 1955	99	100
5 C N R 1954	101	102
5 C N R 1969	102½	103½
Provinciales:		
Alberta 6 1947	95½	97½
C B 6 1947	95½	97½
Manitoba 6 1947	95½	97½
N B 5½ 1950	100¾	102¾
Ontario 5½ 1947	105½	107
Québec 4½ 1933	98½	99¾
Saskatchewan 6 1952	87½	89½
Compagnies:		
Betuharnois 6 1959	40	42
Bell Tel 5 1955	103	106
Can Cem 5½ 1947	55	59
Eaton Realty 5 1949	78½	81½
Gatineau Pow 5 1956	74	77
M L H & P 5 1951	100	103
Mtl Tram 5 1941	97	99½
Mtl Tram 5 1955	76	78½
Quebec Pow 5 1968	89	93
Ont P S 5½ 1950	79½	82½
Shaw W & P 6 1937	85	88
Shaw W & P 5 1970	67	72

BOURSE DES MINES DE TORONTO

(Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 70 rue St-Pierre, Québec).

Séance du 2 mars 1933

	Haut	Bas	Ferm.
500 Aconda	1	1	1
50 Ajax Oil	70	70	70
2750 Alex	2¾	2⅝	2¾
2000 Amity	1	1	1
196 Amulet	15	13	13
9700 Arno	3¼	3	3⅛
615 Ashley	114	110	110
2500 Bagamac	9¼	9	9¼
500 Barry H	14	14	14
500 Buff Can	3	3	3
4275 Cen Pat	25	24¾	24¾
80 Chiboug	1500	1475	1495
2080 Falcon	255	244	244
5000 Granada	140	134	135
10000 Harker	4¼	3¾	3¾
460 Hollinger	700	700	700
200 Homestead	11	11	11
4400 Howey	68½	67½	67½
100 Huronian	38	38	38
100 Keeley	22½	22½	22½
2600 Kirk Lake	36	35	36
2000 Kirk Pre	2¼	2¼	2¼
2085 Lake Shore	3425	3325	3400
28550 Macassa	30	28	28
2250 Malartic	6	6	6
8200 Man Basin	1⅝	1⅝	1⅝
385 McIntyre	2425	2425	2425
64 McKinley	45	45	45
4000 McMillan	9	7	8
4400 McWatters	55	53	54
400 Min Corp	735	735	735
5000 Moff Hall	2½	2⅛	2½
8500 M Mines	19	19	19
500 Murphy	1¼	1¼	1¼
1000 McVittie	27	27	27
5500 Newbec	3½	3	3
300 Nipissing	149	146	147
1572 Noranda	2315	2275	2275
56500 Old Col	2⅛	1⅞	2⅛
15500 Olga Oil	31	30	30
1500 Pioneer	600	600	600
800 Premier	70	70	70
60 Quemont	5½	5½	5½
2750 San Ant	90	89	89
400 Sherritt	40	40	40
13985 Siscoe	145	135	141
28200 Stadacona	4	3⅞	4
500 St Anth	7	7	7
800 Sud Basin	78	75	75
8600 Sylvanite	87	84	85
6500 Tashota	2½	2¼	2½
2315 Teck Hu	421	418	418
500 Thoms Cad	6¼	6¼	6¼
4500 Unit Kirk	8	7¾	7¾
1010 Vipond	34	34	34
100 Wait A M	35	35	35
2500 Wiltsey C	7¾	7¼	7¼
19700 Wright H	439	419	434

Argent : 26⅝.
Total des ventes : 543,000.

Hors-liste:

3000 Baltac	2	2	2
300 B Miss	14	14	14
200 Cal & Edm	32½	32½	32½
4000 Cen Man	10	10	10
500 Coniaurum	33	33	33
1000 East Crest	6	6	6
1585 Eldorado	140	135	135
500 Halcrow	25	25	25
450 Hud Bay	340	335	340
1931 Nickel	860	825	840
700 Mandy	3½	3½	3½
147400 McLeod	5¼	4	4¼
200 Nordon	10	10	10
17340 Ventures	104	99	100
4500 Vickers	21	20	21

Curb:

5500 Algoma	3	3	3
5000 Algon	½	½	½
7250 Bobjo	12½	12	12
500 Brett Tr	17	17	17
5600 Brownlee	3	2⅞	2⅞
10687 7Can Kirk	7	5½	5½
1000 Clifton	1	1	1
1000 Dom Expl	4	4	4
3500 Gilbec	2¼	2	2
3000 Hilltop	1	¾	¾
4000 Kirk Hunt	1	1	1
3500 Kirk Town	15½	15½	15½
3500 Lake Mar	18	17½	17¾
2500 Lebel	4⅛	4	4
2000 Malrobic	1¼	1¼	1¼
100 Mayland	20	20	20
2000 Oil Select	3¼	3¼	3¼
100 Pawnee	3	3	3
2500 Preston	1½	1¼	1½
2500 Ribago	1	¾	1

SOUS LA LOI DE FAILLITE VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de:
DAVID PLOURDE, marchand et sellier, Rivière du Loup, Qué., cédant.

Avis est par le présent donné que LUNDI, le 6 MARS 1933, à 2.30 heures p.m., **sera** vendu à nos bureaux, 17 rue St-Jacques, Québec (Edifice Langlois & Paradis), l'actif en cette affaire comme suit:

A :	Fonds de commerce	$1 800.45
	Ameublement	64.00
	Total	$1,864.45
B :	Créances aux livres (Crédits)	133.51
C :	Machineries et outillage	75.00
D :	Un radio Columaire "Westinghouse"	100.00

La vente se fera pour chaque item séparément "en bloc" à tant dans la piastre pour les item A et B et au plus haut enchérisseur pour les item C et D.

L'inventaire et la liste des crédits sont visibles à nos bureaux en tous temps, à 17 rue St-Jacques, Québec.

Le "Stock" Fonds de Commerce sera visible à la Rivière du Loup, Qué., en s'adressant au cédant.

Conditions de paiement : argent comptant.

Québec, le 28 février 1933.

Binet & Racine,
Syndics autorisés

Bureaux:
17, rue St-Jacques,
Québec, Qué.

LES EXPLOITS D'ALBERT TRUC

Episode No 5

Par Cliff Farrell et Hal Colson

Copyright Public Ledger.

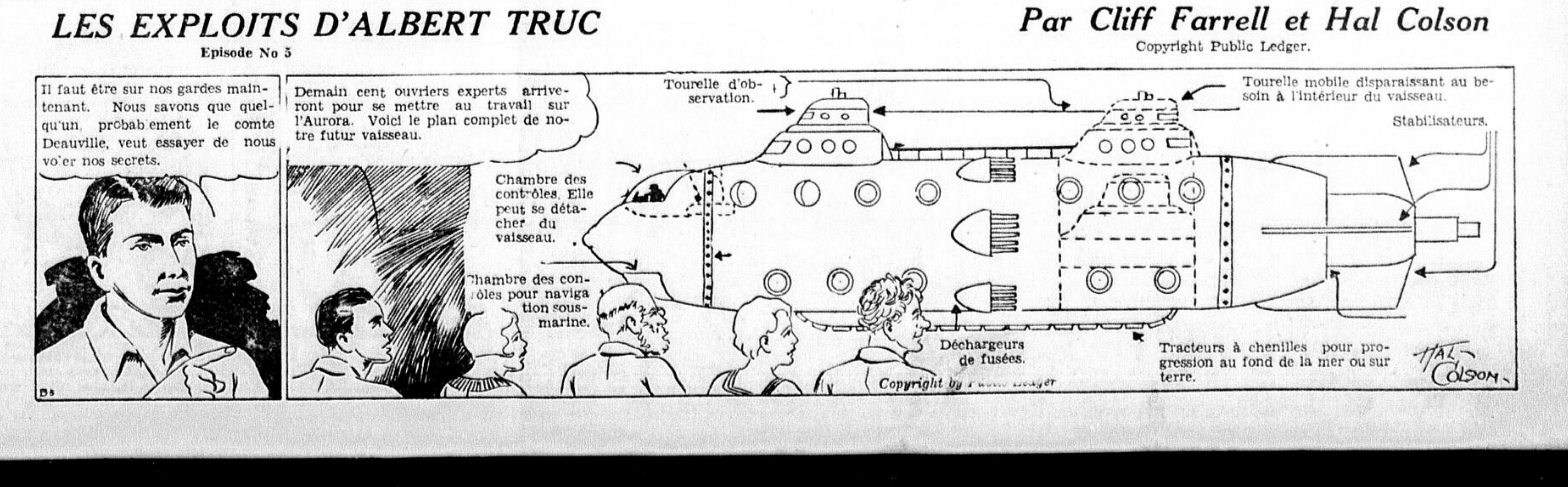

M. Turcotte défend son droit de député

(Suite de la page 3)

moins parce que nous séparons les inspecteurs d'appareils électriques des inspecteurs d'appareils de chauffage".

M. DUPLESSIS. — "Il n'est pas question d'augmenter le tarif de l'inspection ?"

L'hon. M. ARCAND. — "Non".

M. DUPLESSIS. — "Alors pourquoi le gouvernement demande-t-il le droit de les augmenter ?"

L'hon. M. ARCAND. — "Parce qu'il y a des cas spéciaux où l'inspection est très difficile, comme par exemple dans les grands édifices surnommés "gratte-ciel".

M. DUPLESSIS. — "J'espère que les taux ne seront pas aussi élevés que les "gratte-ciel". Pourquoi le ministre oblige-t-il les inspecteurs à lui soumettre leurs rapports ?"

L'hon. M. ARCAND. — "Parce que j'ai confiance en eux. Je ne vois pas pourquoi l'hon. Chef de l'Opposition s'objecte à cela".

M. DUPLESSIS. — "Mais le ministre n'a pas confiance puisqu'il veut contrôler les rapports de ses inspecteurs. Je considère que c'est là encore une mesure qui va servir des fins politiques".

Le projet est adopté.

Le Trésorier Provincial propose la 2e lecture du projet modifiant la loi des liqueurs.

M. DUPLESSIS. — "Explain".

L'hon. M. STOCKWELL. — "Le projet a deux buts. Le premier est de permettre à la Commision des Liqueurs de tenir des magasins ouverts le soir mais pas après 11 heures. Le second est de permettre aux magistrats de faire enquête sur l'information d'un agent de la Commission. Je soumets que le bill pourrait être référé au comité des bills publics où nous pourrons étudier le projet. Nous voulons faire quelques amendements à la 2e partie du projet".

M. DUPLESSIS. — "Je reconnais que la Commission des Liqueurs doit prendre les moyens de prévenir le commerce clandestin. Au comité, nous devrons essayer de prévenir les abus qui pourraient être commis en vertu de la première partie du bill. La seconde partie permettrait aux magistrats de faire des enquêtes sans plainte régulière. On ferait alors des espions et des délateurs de nos magistrats. Je m'objecte à cela. La loi des liqueurs a enlevé assez de prérogatives aux citoyens de cette province et nous ne devons pas aller plus loin. Le fait qu'un magistrat pourra procéder sur une simple information lui permettra de pénétrer dans le commerce. Que l'on ne déprécie pas les magistrats en faisant d'eux des espions et des délateurs comme au temps de l'Inquisition que l'histoire a condamnée. La loi des liqueurs est-elle si importante qu'il faille mettre fin à la liberté du commerce. Si la loi des liqueurs est bonne, elle fait honneur à la province et à ceux qui l'ont faite mais elle ne doit pas être amendée comme on le propose".

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Si l'hon. Chef de l'Opposition avait écouté le Trésorie., il se serait rendu compte que nous voulons amender la 2e partie du projet. Dans la première partie, nous proposons que la Commision ait le droit d'ouvrir des magasins le soir, comme dans Ontario. J'ai reçu des délégations à Montréal qui m'ont demandé de restreindre le nombre des magasins qui pourront être ouverts le soir. Nous allons le restreindre. Quant à la 2e partie du bill, que mon honorable ami a comparée à l'Inquisition, nous voulons en amender la rédaction. Nous admettons que cette partie du projet va trop loin, telle que rédigée. L'ennemi de la loi des liqueurs c'est le "boot-legger". Ce que la Commission veut, c'est ceci. On a saisi des alambics monstres à Montréal. Ils étaient en charge d'un simple journalier qui ne connaissait rien. Tous les étés, on saisit des bateaux et on ne trouve à bord qu'un ou deux matelots qui ne savent rien. La Commission veut que les magistrats aient le droit d'interroger ces gens-là, de savoir qui les emploie et qui les paie. Nous avons un bon service de surveillance. Le gouvernement fédéral nous aide beaucoup. Notre police connait les "Capone" du commerce illicite de l'alcool dans la province mais nous ne pouvons jamais les atteindre. Ce sont toujours de pauvres innocents que la police atteint. Si nous pouvions atteindre les véritables maîtres du commerce illicite, la loi serait mieux respectée. Nous allons référer le projet au comité des bills publics et j'invite tous les députés qui en font partie à nous soumettre les amendements qu'ils jugeront nécessaires pour enlever au bill le caractère que l'hon. Chef de l'Opposition y voit. Ce que nous voulons, c'est de faire respecter la loi".

M. Paul SAUVE.—"Malgré la déclaration de l'hon. Premier Ministre, il n'en reste pas moins que l'on nous demande de voter le principe d'un bill qui fait de nos magistrats, comme l'hon. Chef de l'Opposition l'a déclaré, des espions, des délateurs et des mouchards."

L'hon. M. TASCHEREAU.—"Mon honorable ami ne devrait pas dire cela".

M. Paul SAUVE. — "Je ne comprends que l'on nous demande d'approuver un principe comme cela".

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Je ne comprends pas que vous disiez que le projet aura cette conséquence et vous ne le comprenez pas vous non plus".

Le projet est adopté en 2e lecture et référé au comité des bills publics.

La Chambre en comité plénier (M. Lucien Dugas au fauteuil) étudie le projet du Trésorier Provincial modifiant la loi de la taxe d'hôpital.

L'hon. M. STOCKWELL. — "Le but est de transporter le service de cette taxe d'hôpital du département du Secrétaire Provincial au département du Trésor".

M. DUPLESSIS. — "Pourquoi enlever ce service au Secrétariat Provincial. C'est le Secrétaire de la Province qui distribue le produit de la taxe".

L'hon. M. TASCHEREAU.—"C'est le Secrétaire de la Province qui attribue la part de chaque hôpital comme il distribue les octrois. Il en a donné un à l'hôpital Cook de Trois-Rivières, ce matin, à la demande de mon honorable ami le Chef de l'Opposition. On ne peut rien vous refuser".

La discussion passe à un autre sujet.

M. DUPLESSIS. — "Il y a un point que je veux éclaircir. J'ai demandé au gouvernement pourquoi un ministre pouvait écrire à un citoyen : "Votre chèque est signé" et pourquoi le chèque n'était expédié et reçu qu'au bout de quelque temps parce que le Trésor l'a retenu. Je voudrais avoir une explication".

L'hon. M. TASCHEREAU.—"Donnez-nous le nom du département qui a écrit cela et les noms des personnes qui ont reçu des lettres. Nous vous donnerons les raisons pour lesquelles les chèques ont été retardés".

M. DUPLESSIS. — "Le département de la Colonisation".

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Donnez-nous les noms que vous avez".

M. Laurent BARRE. — "Je peux citer des noms, moi. Un de mes voisins a reçu au mois de janvier un chèque de $50 signé au mois de juillet 1932. Un autre a reçu en janvier 1933 un chèque signé en décembre 1932. Si l'hon. Premier Ministre veut les numéros des chèques, je les lui donne".

M. Alexandre CHOUINARD. — "Ce n'étaient pas des chèques sans fonds".

M. BARRE. — "Ils avaient des fonds quand ils ont été reçus mais ils n'en avaient peut-être pas quand ils ont été signés".

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Je remercie l'hon. député de Rouville de nous avoir donné les numéros des chèques. Lorsque nous étudierons les crédits de la Colonisation, nous lui donnerons toutes les explications voulues".

M. BARRE. — "On blâmera peut-être un fonctionnaire sous le couvert de l'immunité parlementaire".

L'hon. M. TASCHEREAU.—"Vous ne devriez pas dire cela. Il peut y avoir de bonnes raisons. Nous vous les donnerons".

M. DUPLESSIS. — "Revenons à l'Assistance Publique. Pourquoi le gouvernement a-t-il retardé les paiements des octrois aux hôpitaux? Il y en a qui ont été aux portes de la banqueroute parce que le gouvernement ne payait pas ses dettes d'honneur. Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas fait un mandat spécial pour les hôpitaux puisqu'il en a fait pour des choses moins importantes comme le Jardin Zoologique et l'impression des documents publics".

L'hon. M. TASCHEREAU. — "L'hon. Chef de l'Opposition nous répète son discours de l'autre jour. J'ai dit que des municipalités nous devaient leur part de l'Assistance Publique et retardaient à nous payer. Le lendemain de la dernière discussion sur ce sujet, Montréal, qui nous devait $750 000, nous a payé $300 000. Nous avons remis cette somme aux hôpitaux. Nous leur devons peu de chose, maintenant. L'hon. Chef de l'Opposition dit que nous avons négligé les hôpitaux. Nous leur avons versé $2,224,000 en 1929, $2,738,000 en 1930, $3,615,000 en 1931 et $4,700 000 en 1932. Nous nous sommes saignés à blanc pour nos hôpitaux, et nous ne le regrettons pas. L'hon. Chef de l'Opposition fait fausse route en venant crier que le gouvernement ne paie pas ses dettes d'honneur. Le gouvernement donne tout ce qu'il a. Il ne peut donner que ce qu'il reçoit du public pour ces institutions. Nous amendons la loi cette année pour éviter les retards de paiements à l'avenir. Nous ne sommes pas pour mettre les municipalités en faillite si elles ne nous paient pas tout de suite leur part de l'Assistance Publique. J'ai déjà dit que le fonds de l'Assistance Publique était alimenté par quatre différentes sources. Nous allons changer cela, cette année. Mon honorable ami nous dit : "Pourquoi n'avez-vous pas fait un mandat spécial". Mais nous n'avons pas le droit !"

M. DUPLESSIS. — "A quelle date Montréal a-t-il payé cette somme de $300 000".

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Le lendemain de la dernière discussion que nous avons eue sur ce sujet".

M. DUPLESSIS. — "Alors, j'ai bien fait de répéter mon discours. (rires) Je déclare de nouveau que ceux qui nuisent au crédit de la province sont ceux qui ne paient pas leurs dettes. L'hon. Premier Ministre nous admet que le gouvernement n'est pas capable de payer ses octrois".

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Mais non, je n'ai jamais admis cela. Mon honorable ami ne sait pas encore comment le système de l'Assistance Publique fonctionne et il critique".

M. DUPLESSIS. — "L'hon. Premier Ministre pense peut-être que j'en sais trop". (rires)

L'hon. M. STOCKWELL. — "J'ai déjà expliqué que le fonds de l'Assistance Publique est un fonds spécial qui ne sera rempli par le fonds consolidé de la province qu'après l'adoption de la loi qui est présentement devant la Chambre".

M. DUPLESSIS. — "Je prétends que le gouvernement avait droit de recourir au mandat spécial pour payer les hôpitaux".

M. Aimé GUERTIN. — "Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas emprunté temporairement aux banques pour payer les hôpitaux ?"

L'hon. M. TASCHEREAU. — "L'argent que nous empruntons tombe dans le fonds consolidé".

M. GUERTIN. — "Mais non..."

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Mais oui".

M. GUERTIN. — "Mais non..."

L'hon. M. TASCHEREAU (souriant). — "Votre cas est désespéré".

M. GUERTIN. — "Pas plus que celui du gouvernement".

M. DUPLESSIS. — "Je répète que le gouvernement aurait pu faire un mandat spécial pour payer les hôpitaux".

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Je répète que nous n'avions pas le droit. Jamais l'Auditeur-Général n'aurait approuvé cela".

A 6 heures, la séance est suspendue.

La séance continue à 8 h. 45.

L'hon. M. C.-J. Arcand propose la 3e lecture de son projet modifiant la loi du salaire minimum des femmes.

M. Aimé GUERTIN. — "Comme je l'ai dit hier, je voudrais que la législation s'applique aux jeunes garçons qui travaillent dans l'industrie".

L'hon. M. TASCHEREAU.—"Vous passez du féminin au masculin !"

M. GUERTIN. — "Je propose l'amendement suivant :

"Que ce bill soit renvoyé au comité plénier de la Chambre, avec instruction de l'amender, en y ajoutant les dispositions nécessaires pour qu'aucun ouvrier du sexe masculin ne puisse être employé dans aucun genre de travail, pour lequel un minimum de salaire a été fixé pour les ouvrières du sexe féminin, à un taux moindre que celui fixé pour les ouvrières du sexe féminin".

L'hon. M. ARCAND. — "Je ne puis accepter la suggestion de l'hon. député de Hull. Il n'est pas à propos de créer une loi du salaire minimum des hommes, qui ont leurs organisations ouvrières pour les protéger. Ce serait paralyser l'initiative des organisations ouvrières".

M. J.-A. FRANCOEUR. — "Je félicite l'hon. ministre du Travail des lois qu'il propose. Toutefois, il ne faut pas trop encourager le travail féminin en ce temps de crise. Je suis un ami des unions ouvrières auxquelles j'appartiens. Je suis membre de l'union internationale. Il n'y a pas 50 pour cent des membres de ces organisations qui sont en règle avec leurs unions. Dans les unions catholiques c'est la même chose. Je suis porté à croire que mon honorable ami de Hull, avec lequel je ne m'accorde pas souvent, a raison de réclamer une loi du salaire minimum des hommes, car le travail féminin fait tort aux ouvriers. Les statistiques démontrent que les bureaux de placement ont assuré du travail à 11,326 hommes et 617 femmes de 1911 à 1921 et à 3,096 hommes et 4,111 femmes de 1921 à 1931. En 1931, un bureau de placement a assuré du travail à 241 hommes et 1,364 femmes. Ces chiffres montrent l'importance qu'il y a de revenir aux anciennes coutumes. Je soumets ces considérations à l'hon. ministre du Travail. La population ouvrière accueillerait avec plaisir un nouveau règlement empêchant la jeune fille ou le jeune garçon de travailler avant l'âge de 16 ans. Jusqu'à cet âge, les enfants devraient aller à l'école".

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Je crois que l'hon. député de Hull ne devrait pas insister sur son amendement, qui sort du cadre de la loi du salaire minimum des femmes. Si l'hon. député croit que nous devons avoir une loi pour le salaire minimum des hommes, adoptons une loi mais ne la greffons pas sur la législation qui affecte les salaires des femmes. J'attire l'attention du Président sur les règlements qui disent qu'à la 3e lecture d'un bill sa forme seule peut être amendée. L'effet de cet amendement serait de mettre les jeunes gens sur le même pied que les jeunes filles si on veut remplacer une jeune fille par un jeune homme dans une industrie. Il est possible que nous devrons faire une nouvelle législation mais ne confondons pas les deux".

M. GUERTIN. — "J'espérais que l'hon. Premier Ministre se ferait le parrain de mon amendement".

L'hon. M. TASCHEREAU (souriant). — "Nous ne pouvons pas nous faire les parrains de tous vos enfants".

M. GUERTIN. — "Alors, je retire mon amendement. Mais le Premier Ministre s'engage-t-il à supporter la loi si je la propose".

L'hon. M. TASCHEREAU.—"Nous l'étudierons mais nous voulons la voir d'abord. (souriant et renvoyant à M. Guertin son amendement) En attendant, je vous rends votre enfant".

La 3e lecture est adoptée.

La Chambre en comité plénier (M. le Vice-Président Irénée Vautrin au fauteuil) reprend l'étude du projet modifiant la loi de la taxe d'hôpital.

M. DUPLESSIS. — "Quels sont les frais de perception de la taxe d'hôpital ?"

L'hon. M. STOCKWELL. — "Je ne les ai pas ici".

M. DUPLESSIS. — "Je ne veux pas retarder le projet inutilement et je vais demander au Trésorier de me les fournir le plus tôt possible".

L'hon. M. STOCKWELL. — "Très bien".

M. DUPLESSIS. — "Quand ?"

L'hon. M. STOCKWELL. — "Mardi probablement".

Au moment où la 3e lecture va être votée le Chef de l'Opposition pose une question.

M. DUPLESSIS. — "Alors, l'hon. Trésorier me donnera les chiffres que j'ai demandés mardi ?"

L'hon. M. STOCKWELL. —"J'espère pouvoir les donner mardi".

L'hon. M. TASCHEREAU (souriant). — "La plus belle fille au monde ne donne que ce qu'elle a. Mais nous allons ajourner la 3e lecture à mardi. Est-ce que ça vous va comme compromis ?"

M. DUPLESSIS. — "Certainement".

La Chambre en comité des subsides (M. le Vice-Président Vautrin au fauteuil) reprend l'étude du budget des Terres et Forêts.

M. G.-C. Piché vient s'asseoir à côté de l'hon. M. Honoré Mercier.

M. DUPLESSIS. — "Je voudrais savoir de l'hon. ministre des Terres pourquoi certaines compagnies font faire leurs inventaires par des ingénieurs forestiers américains lorsque nous avons des ingénieurs canadiens compétents".

L'hon. M. MERCIER. — "Il faudrait amender la loi. Je n'ai pas d'objection".

M. DUPLESSIS. — "Nos écoles produisent des compétences mais le gouvernement n'a rien fait pour assurer du travail à ces compétences. La Canadian International Paper est une des compagnies qui emploient des ingénieurs américains".

L'hon. M. MERCIER. — "L'hon. Chef de l'Opposition aime à citer la Canadian International Paper. Je pourrais lui mentionner des compagnies qui font moins bien qu'elle et qui font même pire".

M. DUPLESSIS. — "L'hon. ministre sait-il que pas un chèque de $5 n'est donné par la Canadian International Co sans passer par New York".

L'hon. M. MERCIER. — "Comme autrefois pas un chèque de $5 n'était donné par le Grand-Tronc sans passer par Londres. Peut-être mais je ne le sais pas. Ce que je sais c'est que la Canadian International Paper emploie des ingénieurs forestiers canadiens".

M. DUPLESSIS. — "Je n'ai rien contre la Canadian International qui donne de l'emploi à un grand nombre de citoyens de Trois-Rivières. L'opposition veut rendre justice à tout le monde mais pour cela il ne faut pas qu'une compagnie empiète sur les droits des citoyens"

L'hon. M. MERCIER. — "J'espère que si une législation est présentée pour protéger les ingénieurs forestiers de notre pays, mon honorable ami l'approuvera. Quant aux ingénieurs étrangers exerçant leur profession dans notre province, il n'y en a plus que 4 des Etats-Unis, 5 d'Europe, 12 de l'Ontario et 13 du Nouveau-Brunswick. Il y a 143 ingénieurs-forestiers gradués de l'Ecole Forestière de l'Université Laval. De ce nombre, 53 sont à l'emploi du gouvernement provincial, 5 à l'emploi du gouvernement fédéral, 38 à l'emploi des compagnies et 46 dans la pratique privée. L'hon. Chef de l'Opposition devrait être satisfait de ce bilan de la profession. Il constatera que le gouvernement s'intéresse à nos ingénieurs-forestiers".

M. DUPLESSIS. — "L'hon. ministre sait que l'opposition est bien disposée à l'égard des ingénieurs-forestiers. Nous avons contribué à améliorer leur sort".

M. Laurent BARRE. — "Que fait le gouvernement pour le reboisement ?"

Le ministre répète ce qu'il a dit la veille.

Les item statutaires suivants sont adoptés :

Ecole forestière, $15 000 ; Ecole des gardes-forestiers, $15,000 (diminution de $15,000) ; Ecole de papeterie, $25 000 (diminution de $5,000) ; Recherches forestières, $10,000 (diminution de $20,000) ; Reboisement, $60,000 (diminution de $40,000) ; pour promouvoir l'utilisation des produits forestiers, $10,000.

L'item suivant est mis à l'étude : Service d'hydroplane, $20,000 (diminution de $214,000).

L'hon. M. MERCIER. — "Ce service est pratiquement abandonné, vu qu'il est nécessaire d'économiser. Nous avons suspendu nos contrats".

M. DUPLESSIS. — "J'espère que si le ministre juge à propos de dépenser ces $20,000 il donnera la préférence à des compagnies d'aviation canadiennes. C'est une compagnie française qui avait un contrat trop avantageux. Je suis heureux que le gouvernement se soit rendu aux représentation de l'opposition. Ce service a coûté cher".

L'hon. M. MERCIER. — "Nous avons encouragé des compagnies canadiennes. Le travail a été bien fait. La cartographie faite en aéroplane nous a coûté moins cher que si nous l'avions faite sur la terre. Lorsque les circonstances le permettront j'ai bien l'intention de reprendre ce travail qui est très utile".

M. Aimé GUERTIN. — "Est-ce que le contrat de la compagnie aérienne franco-canadienne n'était pas très avantageux pour la compagnie ?"

L'hon. M. MERCIER. — "Nous aurions offert les mêmes avantages aux compagnies canadiennes."

M. DUPLESSIS. — "J'ai la plus haute estime pour l'intégrité de l'hon. ministre des Terres et Forêts mais dans son contrat d'aéroplane avec cette compagnie française, sa bonne foi a été surprise. Je rendrai au ministre la justice de dire qu'il n'a jamais essayé de retarder la production des documents que nous lui avons demandés. Cela prouve sa bonne foi".

M. GUERTIN. — "L'hon. ministre aurait pu encourager les jeunes aviateurs canadiens, en accordant des contrats à des compagnies canadiennes".

L'hon. M. MERCIER. — "Mon honorable ami a tort de dire cela. Ce n'est pas nous qui formons les aviateurs. Nous avons commencé notre service d'aéroplane avec des Canadiens. Ca n'a pas été un succès en commençant".

M. DUPLESSIS. — "L'hon. ministre veut-il dire que les Canadiens-français ne sont pas compétents. Il ne devrait pas dire cela devant le Premier Ministre".

L'hon. M. MERCIER. — "Les Canadiens ne pouvaient pas faire de cartographie mais ils sont compétents comme aviateurs".

M. GUERTIN. — "Puisque le travail sera repris, ne devrait-on pas avoir une école pour enseigner à nos jeunes gens la cartographie ?"

L'hon. M. MERCIER. — "Une école d'aviation coûterait cher".

L'item est voté.

A 11 h. 30, la Chambre s'ajourne jusqu'à vendredi après-midi à 3 heures.

LES JAPONAIS A 75 MILLES DE L'OBJECTIF

(Suite de la 1ère page)

Le pire du combat dans la région montagneuse est passé, mais il y a encore des escarmouches, dont quelques-unes sont assez sérieuses. Les Chinois tracassent les Japonais sur leurs flancs. Les Japonais continuent de prédire que la ville de Jéhol sera entre leurs mains avant huit jours.

DESAPPOINTEMENT

(Serv. de la Presse Canadienne)

Peiping, Chine, 3. — (Par Harold Timperley, correspondant de la Presse Associée) Un profond désappointement se manifeste par toute la Chine devant l'écroulement des lignes de défense dans la province de Jéhol. La capture de Lingyuan, considéré comme le point le plus solide de la ligne chinoise, est maintenant chose admise, et les Chinois réalisent que la chute de cette place signifie celle de Jéhol.

Les communications avec Chihfeng ont été coupées, hier matin. On doute beaucoup, ici, de la loyauté de Sun Tienying, en charge des troupes entre Chihfeng et Pingchuan. C'est un ancien subordonné de Feng Yu-Hsiang, le "général chrétien", et il est reconnu comme peu fiable. On pense ici qu'une nouvelle ligne de défense sera formée en arrière de ses troupes, entre Pingchuan et Ssutaokow, afin d'offrir une nouvelle résistance si la ville de Lingyuan doit tomber aux mains des envahisseurs.

REPONSE D'UN TRAVAILLISTE AUX LIBERAUX

(Suite de la 1ère page)

aux nécessités de la situation actuelle du chômage. Il y a au pays 750,000 chômeurs. A $7.50 par semaine et à 40 semaines dans l'année, elle coûterait $225,000,000 par an. Où le gouvernement pourrait-il prendre ce montant ?

"Bien que je sois opposé aux tarifs élevés et que j'ai toujours voté contre les augmentations tarifaires, je dis que les tarifs ne sont pas la cause principale du chômage aujourd'hui. Les pays ayant de bas tarifs ou le libre-échange sont dans la même position que le Canada sous le rapport du chômage. Sept des 14 points de M. King se rattachent aux tarifs.

"Le chef libéral est en faveur de la coopération, mais il croit que l'entreprise privée est une bonne chose également. Je ne m'accorde pas avec lui. Le Canada ne peut exister sous un système de demi-coopération et de demi-concurrence. Nous devrons finalement adopter l'un ou l'autre mode. Je suis pour le système coopératif.

"Il est facile de parler d'augmenter nos marchés extérieurs, mais difficile de les atteindre, parce que presque tous les pays sont actuellement sur une base d'exportation.

"Pour faire face à la situation, et donner du travail à tous, on devrait réduire les heures de travail à 30 par semaine, et augmenter le pouvoir d'achat.

"L'industrie devrait être régularisée de manière à ce que la production soit en proportion de la consommation. Le gouvernement devrait aussi régulariser la situation ferroviaire comme l'industrie".

La Chambre a discuté la question du chômage dans l'après-midi et dans la soirée. Des fermiers-unis et des travaillistes ont fait presque tous les frais de la discussion. M. Luchkovich, fermier-uni, de Vegreville, combattit les propositions d'économie du gouvernement. "Le gouvernement", dit-il, "devrait contrôler les opérations des "racketeers" financiers et leur faire payer une grosse partie de l'aide au chômage".

M. Humphrey Mitchell, ouvrier, de Hamilton-est, recommanda de prendre des mesures pour améliorer les conditions des garçons et filles sans travail en ce pays.

Une inflation contrôlée fut suggérée par M. G.-G. Coote, fermier-uni, de MacLeod, et M. Alfred Speakman discuta également le côté financier du problème.

Les autres à prendre la parole furent M. Angus McInnis, ouvrier, de Vancouver-sud, M. J.-F. Pouliot, libéral, de Témiscouata, le Dr J.-P Howden, libéral, de St-Boniface, M. E. Roberge, libéral, de Mégantic, et M. Pierre Casgrain, libéral, de Charlevoix-Saguenay. Ce dernier parlait encore à onze heures p.m., alors que la Chambre s'ajourna.

UN INCENDIE A VAL ALAIN

Le moulin de M. H. Laquerre, du village de Val-Alain, a été réduit en cendres dans la nuit de mercredi à jeudi.

LOURDE EPREUVE

Le feu a réduit en cendres ,dans la nuit de mercredi à jeudi, le moulin à scie de M. Henri Laquerre, situé dans le village de Val-Alain, comté de Lotbinière. Ce nouvel incendie est une lourde épreuve pour Val-Alain, qui vient à peine de renaitre de ses cendres après avoir été anéanti par un feu de forêt au mois de mai dernier.

Le moulin à scie de M. Laquerre était situé en plein centre du village, non loin de l'église paroissiale. Vers minuit, les ingénieurs d'une locomotive qui passaient sur la voie du C.N.R. furent les premiers à apercevoir les flammes qui s'élevaient au-dessus de l'édifce. Aussitôt ils firent vibrer longuement la sirène de leur locomotive afin de prévenir la population qui était plongée dans le sommeil. On crut d'abord qu'un accident de chemin de fer venait de se produire, mais en accourant aux fenêtres les citoyens réalisèrent vite le danger qui les menaçait. Le vent qui soufflait constituait une terrible menace pour les propriétés voisines et en particulier pour l'église. Heureusement, le toit du temple était recouvert de quelques pouces de neige, ce qui rendit la tâche des pompiers volontaires plus facile. Le travail des pompiers se borna surtout à enrayer la marche des flammes et à prévenir la conflagration qui aurait pu être causée par les tisons ardents que transportait la bourrasque.

La destruction du moulin de M. Laquerre entraine des pertes matérielles considérables qui seront vivement ressenties par la population de l'endroit qui peut difficilement se passer de cette industrie locale. Les dommages atteindront certainement $3,000. La destruction du moulin a aussi entrainé celle de deux puissantes pompes de 10,000 gallons chacune. Depuis octobre dernier, M. Laquerre avait passé un contrat avec les C.N.R. pour alimenter leur réservoir. Tout l'outillage nécessaire à l'exécution de ce contrat, la machinerie du moulin à scie et celle du moulin à bardeaux ont été mis hors d'usage.

On croit que le feu a été causé par des tisons provenant du foyer des fournaises.

L'HEURE CATHOLIQUE

Dimanche, le 5 mars prochain, au poste CHRC, de 4 à 5 heures de l'après-midi. Au programme: les Chanteurs de St-Dominique.

PROGRAMME

1—Prélude et Fugue en la mineur, de Bach. Solo d'orgue par M. Jean-Marie Beaudet, organiste.
2—Credo (de la messe Regina Pacis), de P.-A. Yon.
3—Causerie.
4—Regina Coeli (3 vx ég.), de Ravanello.
5—Panis Angelicus (solo et choeur), de C. Franck.
6—Causerie.
7—"Sumite" (extrait de la Passion), de Perosi.
8—Ave Verum, de P.-A. Yon.
9—Agnus Dei (de la messe Regina Pacis), de P.-A. Yon.
10—Fugue en sol mineur, de M. Dupré. Solo d'orgue par M. Jean-Marie Beaudet, organiste. Solistes: MM. L. Lemieux et P. Morency.

Directeur musical: M. J.-H. Paré, C.R.

Organiste: M. J.-M. Beaudet.

DEMENTI A ROME

(Serv. de la Presse Canadienne)

Rome, 3. — L'agence semi-officielle Stefani a démenti catégoriquement, hier soir, une nouvelle publiée en France à l'effet que des gaz asphyxiants auraient été expédiés par l'Italie en Hongrie.

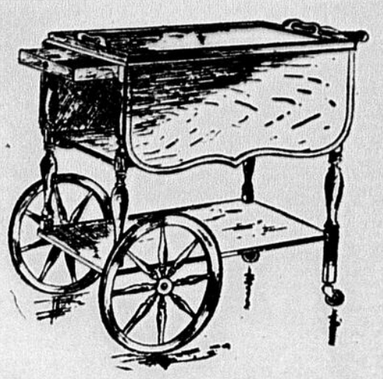

Demain, sera le

Dernier Jour

Pour vous Procurer un

Wagonnet à Thé

Pour UNE PIASTRE

Ce superbe Wagonnet à thé est en noyer solide et d'un fini très soigné. Il est muni d'un cabaret amovible, tiroir et roues caoutchoutées.

Vous pouvez vous procurer ce meuble moderne en ajoutant **UNE PIASTRE** au prix du Chesterfield que vous choisirez, sans considération du prix. Tous les plus nouveaux styles sont à l'étalage et les prix varient, depuis.. .. ..

$49 à $225

COMPAGNIE P.T. LEGARÉ LIMITEE

142 -- ST-JOSEPH -- 142

TRAGEDIE A LIMOILOU

Un Chinois est trouvé pendu dans son établissement.

Le propriétaire de la Gold Star Laundry, Su Lee, âgé de 35 ans, a été trouvé pendu hier midi dans son établissement, situé au numéro 66 3-4 de la 6e rue, à Limoilou. Ce sont deux jeunes gens, qui venaient chercher du linge, qui ont fait la macabre découverte. Les hommes de police de la station numéro 10 ont été immédiatement prévenus et se sont rendus sur les lieux. La victime, un morceau de linge attaché au cou, était suspendue à une tablette.

L'enquête du coroner a été fixée à 4 heures cet après-midi.

La tragédie remontait à plus de 24 heures lorsqu'elle a été découverte.

FEU GUY GIRARD

Samedi après-midi ont eu lieu, en l'église de Sillery, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de Guy Girard, enfant de feu M. Auguste Girard et de madame Girard, née Jeannine Godin, décédé le 23 février, à l'âge de 2 ans et demi.

Le deuil était conduit par les frères du défunt, Roger et Léopold Girard; ses oncles, MM. Roger et Paul Godin; ses cousins, MM. Jos. Tardif et Paul Desrochers; MM. Alex. Larivière, Arthur Gauthier, T. McNeil, Roger Gagnon, John Munro, W. Gignac, Paul Jacques, Gérard Jacques, Jules Dion, Marcel Villeneuve, Paul Munro et une foule d'autres.

L'inhumation eut lieu au cimetière Belmont.

DRAME A MONTREAL

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 3. — Recouvert par la récente chute de neige, le corps de Mlle Daniele Bieler, 25 ans, infirmière diplômée de Paris, a été trouvé dans une excavation, hier, près du pavillon des femmes de l'hôpital Royal Victoria.

Mlle Bieler, selon les apparences, tomba d'une fenêtre du troisième étage, et la neige qui tombait alors à gros flocons recouvrit son corps. On commença à la rechercher quand on découvrit dans sa chambre des notes qui laissèrent comprendre qu'elle était troublée. On ne l'avait pas revue depuis lundi.

DALADIER A LONDRES

(Serv. de la Presse Canadienne)

Paris, 3. — Le premier ministre Edouard Daladier, anxieux de se renseigner lui-même sur l'attitude britannique à l'égard des problèmes internationaux du jour, y compris les dettes de guerre, songe à faire une visite à Londres en mars. Ce n'est là qu'un projet personnel du premier ministre, qui n'a toutefois pas encore pris de décision finale.

MORT D'UNE POETESSE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 3. — Mlle Catherine Livingstone Maspherson, membre de l'Association des Auteurs Canadiens, poétesse et auteur de plusieurs ouvrages en prose sur des sujets semi-historiques, est morte hier à sa résidence du Sault-aux-Récollets, près d'ici. Elle était de descendance écossaise et elle avait toujours habité Montréal.

FEU LE SENATEUR WALSH

(Serv. de la Presse Canadienne)

Washington ,3. — Une foule considérable attendait à la gare, hier soir, la dépouille mortelle du sénateur Thomas J. Walsh, du Montana, décédé subitement hier matin, sur un convoi de chemin de fer, alors qu'il était en route pour ici. Plusieurs sénateurs étaient présents, ainsi que James Roosevelt, fils du président-élu Roosevelt.

DECLARATION ATTENDUE

(Serv de la Presse Canadienne)

Washington, 3. — Après une conférence avec le président-élu Roosevelt, le sénateur Robinson, de l'Arkansas, qui est à la tête d'une délégation de sénateurs démocrates, a annoncé hier soir qu'une "déclaration définie sur la situation bancaire américaine et autres questions ne tardera pas à être formulée".

COMPARUTION

(Spécial à L'Evénement)

Hull, 3. — Le secrétaire-adjoint de la Cour du Magistrat de Hull, M. J.-Arthur Valin, a comparu hier avant-midi devant le magistrat Honoré Achim. Il a plaidé coupable à l'accusation d'avoir dérobé une somme de $2,478 au gouvernement de la province.

TARZAN L'INDOMPTABLE

Episode No 80

Par Edgar Rice Burroughs

(Metropolitan Newspaper Feature Service, Inc.)

"Ne touchez pas à votre révolver !" commanda Tarzan d'un ton sec. La main d'Olga s'abaissa. "Maintenant venez ici !" Comme elle obéissait, Tarzan s'empara de son arme et la lança par la fenêtre. Il vit au visage tordu et grisâtre de Karzenoff qu'il avait enfin—

—trouvé l'homme qu'il cherchait. Il allait enfin pouvoir se venger de l'assassinat de sa femme. "Que voulez-vous de moi ?" demanda l'officier bolchéviste. "Tu vas expier ce que tu as fait dans ma demeure du pays des Waziris", répondit Tarzan.

Ivan Karzenoff bredouilla quelques mots, pendant que Tarzan, après avoir fermé la porte à clef, disait à la jeune fille : "Ne vous mêlez pas de ceci". Puis il traversa la chambre dans la direction du géant russe. Tel un rat en cage, Karzenoff se prépara—

—à vendre chèrement sa vie. Baissant la tête, il s'élança sur Tarzan et les deux hommes se rencontrèrent au milieu de la pièce. Ils demeurèrent un instant immobiles, agrippés l'un à l'autre, puis Tarzan parvint à faire reculer lentement son adversaire. Alors—

SAINT-PHILEMON

Baptêmes. — M. et Mme Adélard Noel font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée le 3 janvier, sous les prénoms de Marie, Thérèse, Jacqueline. Parrain et marraine, M. et Mme Napoléon Fournier, grands-parents maternels de l'enfant.

—M. et Mme Wilfrid Chabot annoncent la naissance d'un fils, baptisé le 7 janvier, sous les prénoms de Joseph, Julien, Lionel. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Plante.

—M. et Mme Alfred Chabot sont les heureux parents d'un fils, baptisé le 12 janvier, sous les prénoms de Joseph, Alfred, Lucien. Parrain et marraine M. et Mme Joseph Chamberland, d'Armagh, grands-parents de l'enfant.

—M. et Mme Adélard Harbour font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée le 15 janvier, sous les prénoms de Marie, Marthe. Parrain et marraine, M et Mme Elzéar Blouin, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Joseph Carrier de Notre-Dame de Buckland, sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée le 25 janvier, sous les prénoms de Marie, Julienne, Colette, Denise. Parrain et marraine M. et Mme Donat Carrier, cousin et cousine de l'enfant.

—M. et Mme Joseph Létourneau font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé le 1er février, sous les prénoms de Joseph, Gérald, Rosario. Parrain et marraine M. et Mme Jules Poulliot, oncle et tante de l'enfant.

—M et Mme Samuel Nolette font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé le 10 février, sous les prénoms de Joseph, Gérald, Raymond, René. Parrain et marraine M. et Mme François Binet, de Fall River, Mass., grands-parents de l'enfant, représentés par M. et Mme Joseph Boulay.

—M. et Mme Jos.-Cyrille Roy font part de la naissance d'une fille, baptisée le 10 février sous les prénoms de Marie, Yvette, Rachel. Parrain et marraine M. et Mme Napoléon Labrecque.

—M. et Mme Emile Roy sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé le 17 février, sous les prénoms de Georges, Emile, Raymond. Parrain et marraine, M. et Mme Georges Bernier, de St-Magloire, oncle et tante de l'enfant.

PARISVILLE

Décès. — Le 20 février, est décédée en cette paroisse, Mme Exdras Beaudet, née Malvina Demers, après une maladie de trois semaines à l'âge de 83 ans et 7 mois. Ses funérailles ont eu lieu le 22 au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Elle laisse pour pleurer sa perte quatre fils et cinq filles ainsi que 44 petits-enfants.

M. Eug. Buisson portait la croix M. Philibert Auger conduisait le corbillard. Les porteurs étaient MM. Uld. Hamel, Fortunat Lafond, Clovis Castonguay et Théo. Croteau. Le deuil était conduit par les fils de la défunte, MM. Roméas, Julien, Rosario et Henri Boudet; ses filles, Mme Jos. Tousignant (Antoinette), Mme Anthime Couture (Dulcine), Mme Raymond Lemay (Marie) Mme Hubert Castonguay (Chantale) et Mlle Léda Beaudet; ses gendres, MM. Jos. Tousignant, Hubert Castonguay, Raymond Lemay et Anthime Couture; son beau-frère et sa belle-soeur, M. Florent Beaudet et Mlle Eveline Beaudet.

Ses petits-enfants Mlles Rose-Ange et Aline Tousignant, MM. René, Raoul, Ronald, Paul-Emile, Bernardin Roch et Paul-Henri Beaudet; Mlles Jeanne, Berthe, Luce, Germaine, Claire Réjeanne, Rita, Pauline et Gemma Beaudet. Mlles Lucie et Georgette Castonguay; ses neveux et nièces MM. et Mmes Arthur Demers, Alphonse Buisson, Joseph Buisson, M. W. Demers, de Ste-Cécile de Lévrard, Mlles M.-Anne et Bernadette Demers, MM. et Mmes Alphée Bédard, Zéphirin Beaudet, Mlles Marie-Anne Poisson, Fernande Lefèvre, Rita et Noella Hamel.

On remarquait dans le cortège: M. Eudes Laquerre, de Fortierville, MM. et Mmes Joseph Lafleur, Henri Lemay, P. Demers, de St-Pierre-les-Becquets, etc.

Nous prions la famille en deuil d'accepter nos sincères sympathies.

Visiteur distingué.: — Le R. P. Paul-Henri Barabé était chez son père, M. Joseph Barabé les 18 et 19 courant. Dimanche, le 19 il nous donna le sermon, exprimant le bonheur et la joie qu'il éprouvait de se trouver parmi les siens.

Conférences. — M. l'abbé Robitaille, de Fortierville, remplaçant M. le curé Giroux, qui est sous les soins du médecin fait bénéficier nos cultivateurs de sa science profonde en apiculture et horticulture. Tous les mercredis de chaque semaine ces cours sont très appréciés et de nature à rendre d'immenses services aux cultivateurs. L'assistance est toujours très nombreuse.

Va et vient. — Mmes Arthur Paris et Narcisse Tousignant sont allées passer quelques jours à Montréal, récemment.

—Mlle Antoinette Busson était à Ste-Sophie de Levrard, récemment.

—M. et Mme Eugène Vachon, de Manseau, était chez M. Alphonse Busson.

—Mme Arthur Busson et son fils Jacques, de Fortierville, étaient chez Mme Jeffrey Busson, récemment.

—Mlle Marie-Ange et M. Adrien Demers, ainsi que M. Sylvio Durand, de Ste-Cécile, étaient chez Mlle Blanche Demers, dernièrement.

—Mlle Cecile Verville, de Ste-Sophie, était chez M. Philibert Auger, récemment.

—M. Arcadius Hamel, du Lac Long, était chez M. Alcide Hamel, dernièrement.

—Mme J. Aubin et son fils, de Québec étaient chez M. J.-E. Paris, récemment.

—M le Marguerite Paris, de Québec, était chez son père, M. J.-E. Paris récemment.

SAINT-EUGENE

Funérailles.—Mardi le 21 février eurent lieu les imposantes funérailles de Mme Eugene Normand née Exilia Caron, décédée à l'Hôtel-Dieu de Lévis à l'âge de 36 ans et 4 mois. La levée du corps fut faite par M. le curé A. Morel, le service fut chanté par l'abbé E. Proux, ass. Les messes aux autels latéraux furent dites par M. le curé Morel et l'abbé W. Vachon, vicaire à St-Aubert.

Conduisait le corbillard, J.-O. Caron ; portait la croix Albéric Normand. Les porteurs étaient MM. Maxime Côté, Joseph Poitras, Frs. Caouette, Alex. Glasson. Suivaient la dépouille mortelle, son époux, M. Eugène Normand, son père et sa mère, M. et Mme Achille Caron ; ses soeurs Mme J.-E. Thibault (Marie-Rose), Mme Adélard Thibault (Léonie) ; ses frères : MM. Siméon et Xavier Caron, ses beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Pierre Bouchard, St-Alexandre ; M. et Mme Georges Couillard, Mlle Claudia Normand, de Brunsmick ; M. et Mme Alphonse Normand, M. et Madame Léo Normand, MM. Adélard et Jos-E. Thibault ; ses oncles et tantes : M. Philéas Thibault, Lévis ; M. Joseph Thibault, L'Is.et Station; Mme Joseph Caron, L'Is.et ; Mme Charles Caron, M. et Mme Joseph Tondreau, Mme Vve C. Normand, M. et Mme J.-B. Caouette ses cousins et cousines : Mme Polydore Guay, Montmagny ; Mme Blaise Guay, Lauzon ; MM. Adolphe et Léon Thibault, Lauzon ; Mlle Hélène Caron, L'Islet ; M. et Mme Adjutor Thibault, M. Onésime Gamache, de L'Islet ; M. et Mme Luc Fournier, Cap St-Ignace ; M. et Mme Louis Kirouac, M. et Mme Raoul Thibault, M. Lauréat Caron, Mlle Ida Caron M. et Mme Rodolphe Boulanger, M. et Mme Philippe Côté, Mlle Eva Thibault, M. et Mme Edouard Normand, Mme Vve Ant. Normand, M. et Mme Nap. Thibault, St-Eugène ; M. Wilfrid Tondreau, Mlle Exilia Tondreau, Mlle Blanche Tondreau, M. et Mme Joseph Caouette, M. et Mme Léopold Lamarre, Mme François Caouette, Adélard Tondreau, M. et Mme Athanase et François Xavier Gamache, St-Eugène, M et Mme Alfred G. Mercier, St-Cyrille; M. et Mme Joseph Thibault, Mlles Albina et Germaine Thibault, de L'Islet; Jeannette Thibault, et beaucoup d'autres amis assistaient aux funérailles, dont les noms nous échappent.

Faute d'espace, nous regrettons de ne pouvoir publier la liste des témoignages de sympathies, bouquets spirituels, etc.

Va-et-Vient.— Mlle Albina Vachon nous a quittés pour aller travailler à Montmagny.

—Mlle Marguerite Servais, de Québec, est l'hôte de sa soeur Mlle Gabrielle Servais.

—M. et Mme Luce Thibault, Léo. Thibault, de L'Islet, étaient en visite chez Mme Georges Fortin il y a quelque temps.

—M. et Mme Jos. Fournier, Mlle M.-Ange Fortin, de St-Aubert, étaient en visite chez leur mère Mme G. Fortin.

—MM. Camille Bélanger, Florian Fortin, Mlle Antoinette Fortin sont allés au service de M. Victor Fortin, leur oncle, du Cap St-Ignace, le 26 janvier dernier.

Baptêmes.— M. et Mme Camille Bélanger annoncent la naissance d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-Eugène Eloi. Parrain et marraine : M. et Mme Eugène Fournier, de St-Aubert, oncle et tante de l'enfant.

—Aussi M. et Mme Rosaire Dubé annoncent la naissance d'une fille, baptisée le 22 janvier sous les prénoms de Marie-Béatrice Olivette. Parrain : M. Florian Fortin ; marraine: Mlle Blanche Morin, tante de l'enfant. Porteuse : Mme Joseph Fournier.

—M. Adélard Thibault, de l'Abitibi, est dans sa famille.

ST-MALACHIE

Naissance—M. et Mme Dominique Aubé font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sur les prénoms de Marie Lucille. Parrain et marraine : M. et Madame Alfred Blanchette. Portait l'enfant Mme H. Aubé

—M. et Mme Jos. Ruel font part à leurs parents et amis la naissance d'une fille baptisée sur les prénoms de Marie-Annette-Monique. Parrain et marraine : M. et Mme Sem. Audet, oncle et tante de l'enfant. Portait l'enfant, Mme Phillas Ruel.

Va-et-vient.—M. Thom Kimsilla (maire), était de passage à Québec, samedi dernier par affaire.

—Mlle Fernande Routhier a été passé quelques jours chez M. et Mme John Cahill, de St-Jean.

—M. Appollinaire Chabot a été récemment à Montréal en voyage d'affaire.

—M. Will. Buteau était de passage à Québec mardi dernier.

—M et Mme Joseph Métivier était en visite chez M. et Mme A. Métivier, d'Armagh.

CAP ST-IGNACE

Funérailles de Mlle Madeleine Guimont. — Le 16 février, l'ange de la mort, apportant le calme que donne l'espérance d'une vie meilleure, venait ravir dans son 23e printemps, Mlle Madeleine Guimont, fille bien-aimée de M. Napoléon Guimont et de Dame Albertine Bernier. Elle laisse pour pleurer sa perte outre son père et sa mère, quatre frères, MM. Ls-Marie Robert, J.-Paul et Henri Guimont; cinq soeurs, Mlles Fernande, Eveline, Clarisse et Juliette Guimond.

Ses funérailles eurent lieu samedi, le 18 février, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. M. le curé A. Poulin chanta le service. Le char funèbre était conduit par M. Camille Guimond. La croix était portée par M. Sylva Gaudreau. Les porteurs du cercueil étaient: MM. Albert Bernier, Lucien Carlos, Paul-Henri Blanchet et Maurice Poirier.

La défunte faisait partie de la congrégation des Enfants de Marie. Les rubans étaient portés par Mlles Jeanne Fortin, Jeanne d'Arc Morin Hermance Blanchet et Adrienne Carlos.

Conduisaient le deuil, le père de la défunte, M. Napoléon Guimont; ses frères, MM. Ls-Marie, Robert, Jean-Paul, Henri Guimont; ses soeurs, Mlles Fernande, Eveline, Ernestine Guimont; ses oncles et tantes, MM. et Mes Siméon Garant, Geo. Landry, Adolphe Bernier, Ern. Bernier, Alb. Bernier et Geo.-Henri Bernier, de Montmagny, M. et Mme Ernest Grenier; ses cousins et cousines, MM. Jos. Guimond, Léonard Guimond Nap. Guimont, Henri Bergeron, Roméo Caouette, L'Islet, Stan. Bernier, Mme Marcellin Létourneau, L'Islet, Mlles Cécile Gaudreau, Montmagny, Rebecca, Adrienne Alberta Bergeron, Emilienne, Jeanne et Lucie Bernier, Marthe Fraser, Thomas Fraser.

Parmi l'assistance on remarquait: M. le Dr P.-E. Belleau, MM. Jos. Fortin, Adélard Bernier, Lionel Bernier, Geo. Bernier, Ant. Trijean, Lucien Fraser, MM. et Mmes Art. Coulombe, Emile Morin, Armand Morin, Mlles Anne-Marie Fortin, Lucette Fortin, Eglantine Caouette, Simonne et Marie-Jeanne Lacombe MM. Henri Bernier Alf. Guimond, Art. Caouette, Simon Fortin, Patrick Bernier, Adélard Trijean, Eugène Caron, Mlles Annette, Sabine Méthot, MM. Armand Rouleau, Rose Méthot, Emile Méthot, Jos. Méthot, Luc Fournier, Jos. Bernier, Albertine, Cécile Caron, Irène Coulombe, Odilon Landry, Sigefroid Fortin, Nap. et Obéline Thébergé, Evangéliste Delâgré Laurent Grenier, M.-Ange Couillard Després, Georgette Galichand, L'Islet, Maxime St-Pierre, Wilfrid Gagné, Elysée, Prosper, Adélard, Roland Guimond, Jeannette Guimond, Alexandrine Dubé, Gérard Dubé, Ernest Landry, Jeanne et Lucienne Guimond, Eveline Leblanc, Wilbrod Landry, Elz. Bernier et un grand nombre d'autres.

Naissances. — M. Gaudiose Guimond, marchand et Mme Guimond (Blanche-Ida Guimond), font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée sous les prénoms de Marie, Josephe, Marielle, Françoise. Parrain, M. l'abbé François Guimond; marraine, Mme Vve J.-Z. Guimond, Porteuse, garde Béchard.

Ce qu'on porte à New-York

Par Helen Williams

Des instructions illustrées accompagnent chaque patron

La robe de jour ci-dessus est loin d'être banale ce qui ne l'empêche pas d'être distinguée et seyante.

L'original a été confectionné de crêpe de soie noir et de crêpe rouge orangé à rayures noires.

Le patron est fourni en grandeurs 14, 16 18, 20 ans, 36, 38 et 40 pouces de buste.

Pour 16 ans, il faut 3 1-8 verges de 35 pouces pour la jupe et 1 7-8 verge de 35 pouces pour le corsage.

Le prix de ce patron est 20c. Il sera expédié dans un intervalle de 8 jours. Adressez votre commande au : **Département des Patrons, L'Evénement, 30 de la Fabrique**, inscrivant clairement vos nom et adresse sur les lignes pointillées ci-dessous.

Envoyez 20c de plus pour une belle feuille de patrons de broderie s'imprimant au fer chaud et comprenant plus de 60 modèles.

No 3391. Grandeur...

Nom .....

Adresse.....

.....

ARRETEZ LA MALADIE
A SA SOURCE

Pratiquement toute maladie vient d'une légère indisposition. La plupart de ces indispositions sont le résultat direct de la constipation, souvent insoupçonnée. Il faut y prendre garde. Prenez le ENO'S "Fruit Salt" tous les jours . . . une pinçée dans un verre d'eau le matin ou le soir . . . et vous aurez cette propreté interne qui se traduit en santé et vigueur. Contrairement à d'autres correctifs, ENO ne fait pas contracter d'habitude. Dans l'intérêt de votre santé, exigez toujours le ENO'S "Fruit Salt".

Représentants-vendeurs pour l'Amérique du Nord: Ca 21F
Harold F. Ritchie & Co. Ltd., 10-18 rue McCaul, Toronto

ENO'S FRUIT SALT

La Semaine "SURPRISE"

Si, après avoir lu cette annonce, vous êtes portés à croire qu'il est impossible de trouver d'autres spéciaux...
VISITEZ NOS MAGASINS . . . . UNE AGREABLE SURPRISE VOUS ATTEND.

Il est impossible de tout dire sur notre annonce . . . Mais tous les prix sont marqués sur nos marchandises. Consultez-les en allant faire une visite à votre MAGASIN GUY.

Les Magasins Guy Inc. Stores

SOUPES "AYLMER" Assorties, excepté poulet. 3 boites pour .25

VENTE SPECIALE des Produits de Choix AYLMER
UNE OCCASION UNIQUE
Ne manquez pas de prendre avantage des PRIX EXCESSIVEMENT BAS que nous vous offrons pour ces deux jours de vente spéciale des produits de choix AYLMER.
Vous n'aurez peut-être jamais une telle occasion non seulement de sauver de l'argent, d'aider à de nombreux employés canadiens, mais...,et ce n'est pas le moindre avantage,—vous allez pouvoir savourer les meilleurs aliments en conserve qu'on puisse trouver, ayant la saveur naturelle et entière des fruits et légumes frais de jardins. C'est l'été sur votre table et c'est un luxe à bon marché.

CATSUP "Aylmer" DE CHOIX Prix sans précédent
Bouteille de 12 oz 2 pour .23
Petite Bouteille 2 pour .19

POIS JUMBO 'Elephant'

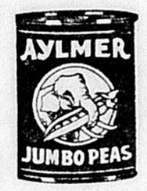

SALADE de FRUITS AYLMER de choix, Boite .29 2 btes pr .29

Beans "CLARK" Aux tomates Boite 1⅛s .05
A ce prix très spécial, vous pouvez faire provision.

SAINDOUX pur ou SHORTENING "BIJOU" .10

Blé d'INDE "VICTORY" Boite 2s 3 Btes pour .25

Café RENO Véritable Java et Mocha de très haute qualité. Vous est livré frais rôti et moulu de la veille. Boite 1 lb .43

POT BARLEY Avec la garantie de qualité de "LIVINGSTONE" 5 lbs pour .19

Savon DE TOILETTE Fairy Carton 5 Morceaux .19
MIEL EN RAYON Le miel tel que l'abeille le donne .20
Biscuits "GUY" Très belle qualité 3 lbs pour .25

BOVRIL Breuvage délicieux et nourrissant. Donne aussi à votre soupe plus de richesse et meilleure saveur. Bout. 16 oz .99

Cornflakes Sugar Crisp 3 pqts .23
BISCUITS Fine Cabine (Matelot) Hethrington .10
Puffed Wheat 2 pqts .25

LESSIVE "Gillett" 100% supérieure 2 Btes pour .23 au Comptoir

SARDINES Françaises Les Gentillettes à la tomates. .17
Melasse Extra fancy Barbades pinte .13
CACAO "Orient" Sac 1 lb .15

.05

SAVON "Comfort" Maintient sa haute réputation depuis de nombreuses années. 10 Mcs pour .37

Spéciaux de VIANDES de CHOIX

La Semaine du BŒUF
Boeuf de l'Ouest de premier choix Inspecté par le gouvernement

STEAK ou ROTI de haut de côtes .09
Steak Hâché FRAIS 2 lbs .15
Steak de ronde tranche complète .15

Gigot - Poitrine - Flanc .05
ROTI de côte désossé et roulé .15
ROTI de "Porterhouse" .21
Steak ou Rôti de Surlonge .19

COTELETTES de lard 2 lbs .25
COTELETTES d'agneau 2 lbs .27
JAMBON cuit lb .23
BACON tranché, Pqt ½lb .08
TETES de lard, bien préparées lb .04

POISSONS FRAIS
SAUMON frais de Gaspé Les bouts .19 Le centre .22
FILETS frais 2 lbs .25
HADDOCK lb .07
TRUITES de lacs 2 à 3 livres lb .15

Spéciaux Extraordinaires BEURRE de Sucre
GROS CASSEAU de 1¼ livre .15
Remplace le beurre qui est très cher. Les enfants le préfèrent. Se conserve indéfiniment.

Raisin "Australien" Sans noyaux Sac de 2 livres .25

Marmelade aux Oranges Jarre 40 oz .22 Can. 4 lbs .39

MOUTARDE Préparée Grosse jarre 40 oz .18

GRUAU Robin Hood Rapide (sans prime) Un Spécial d'une exceptionnelle valeur .17

Spéciaux de FRUITS et LEGUMES

Belles grosses POMMES "FAMEUSES" .19
Le plus bas prix jamais offert à ce temps-ci de l'année

ORANGES "Sunkist" juteuses .21
Pamplemousses Bonne grosseur .05
POMMES pour cuire Baldwin No 1 d'Ontario 10 lbs .49

LAITUE Pommée Belle et grosse. Bien pommée 2 pour .13

Carottes nouvelles 2 pqts .15

PATATES blanches du Nouveau-Brunswick Classées No 1 10 livres pour .13

FROMAGE
Malté Ingersoll D'un goût plus fin et d'une digestion plus facile. Boite ½ lb 2 btes .25
RIDEAU à la crème Boite ½ lb 2 btes .25

SAUMON "Bradore" UN PRODUIT DE LA PROVINCE DE QUEBEC. De beaucoup supérieur au saumon de la Colombie Anglaise. Sa couleur est plus pâle, mais le goût en est infiniment meilleur. Achetez-en 2 boites d'essai et vous serez convaincus pour toujours. C'est comme si vous mangiez du bon saumon frais. 2 boites pour .35

Les Castors s'attaqueront aux Boston Cubs ce soir

MLLE ALICE BOIVIN EST RENDUE DANS LA 3E RONDE DU SIMPLE

Les joueuses de badminton de Québec ont été heureuses surtout en double, hier, dans la première journée du tournoi canadien de badminton, à Montréal. — Mlle Alice Boivin, de Québec, est la seule joueuse locale à entrer dans la troisième ronde. — Mlles Swift et Dupré, en troisième ronde du double. — Mlles Delâge et Boivin, ainsi que Mlles Gagnon et Papineau, sont rendues en deuxième ronde.

QUELQUES RARES ECHECS

Montréal, 3. — (Presse Canadienne) Après une journée d'élimination, le champ des concurrents dans les différentes sections du tournoi canadien de badminton est considérablement réduit. Ce dernier tournoi servira à couronner de nouveaux champions.

Mlle Marguerite Delâge, de Québec, défend le championnat double qu'elle gagna l'an dernier avec Mlle Marjorie Barrow, mais avec une nouvelle partenaire, Mlle Alice Boivin, la nouvelle championne provinciale.

Mlles Delâge et Boivin ont eu un "bye" dans la première ronde. Elles sont entrées en troisième ronde en disposant de Mme F. F. Wilkins et de Mlle J. Wilkins, de Montréal, par 15-7, 15-1. Mlles Y. Gagnon et G. Papineau, aussi de Québec, sont rendues en troisième ronde. Elles ont éliminé Mme C. Allen et Mlle B. Tirbutt, de Montréal, 14-17, 15-8, 15-5.

Mlles Marjorie Swift et Jeanne Dupré, de Québec, ont défait Mme Wideyer et Mlle H. McColm, de Toronto, 15-12, 19-14, dans la première ronde ; Mlles C. Mitchell et L. Butlin, de Kingston, 15-7, 15-4, dans la deuxième, et Mme R. N. McLeod et Mlle M. Hague, de Montréal, 15-6, 15-6, dans la seule partie de troisième ronde qui ait été jouée hier.

Mlle Alice Boivin, championne provinciale, est la seule joueuse de Québec à entrer dans la troisième ronde du tournoi simple des dames. Elle a défait Mlle L. Fairweather, de St. John, N. B., 8-11, 14-9, 11-1. Mlle M. Scott, de Québec, a été éliminée en première ronde par Mme R. N. McLeod, de Montréal, cependant que Mlle Marjorie Swift, après avoir disposé de Mlle H. Gilpin, de Montréal, 11-2, 11-1, en première ronde, fut éliminée par Mlle B. Campbell, de Montréal, 11-3, 11-3. Mlle G. Papineau, de Québec, a été défaite 11-0, 11-0, par Mlle Ruth Robertson, d'Ottawa.

Mlle Margaret Robertson, d'Ottawa, a été éliminée en première ronde par Mlle Beryl Armstrong, de Winnipeg, championne du Manitoba, 13-11, 11-5.

Dans le simple des messieurs, D. S. Rattray, de Québec, a défait D. MacLaren, de Montréal, 18-6, 15-12, en première ronde, mais fut éliminé par T. B. Hayler, de Oakville, Ont., 15-4, 15-6. D. O'Donnell, A. B. Scott, Y. St-Jacques et G. S. Henderson, tous de Québec, ont été éliminés au cours des deux premières rondes. Le professeur C. W. Argue, de Fredericton, N. B., champion des provinces maritimes, a été éliminé en deuxième ronde par H. A. Henderson, de Toronto, 15-11, 15-8.

D.-S. Rattray et B. Denis, de Québec, ont été défaits en première ronde par A.-H. Billman et J. Marler, de Montréal, 15-11, 12-15, 15-3. C.-K.-F. Andrews et A. Henderson, d'Ottawa, ont éliminé Y. St-Jacques et D. O'Donnell 15-8, 15-6. G.-S. Henderson et A.-B. Scott ont été défaits 15-12, 15-11 par W.-A. et C.-B. Clark, d'Ottawa.

x x x

Jack Taylor, champion de l'Ontario, est pratiquement sorti de son lit pour participer au tournoi. Mais il n'a pu réussir à passer en deuxième ronde, perdant aux mains de W. Woodman, de Winnipeg, par 15-8, 11-5, 15-6.

x x x

Les soeurs Dorothy et Lorna Mowat, de Montréal, championnes provinciales en double, ont disposé de Mlles L. Belleview et J. Esdale, d'Ottawa. Les soeurs Robertson Ruth et Margaret, d'Ottawa, ont défait mesdames H. Hughes et Woodman, de Winnipeg.

Les favoris du double des messieurs ont aussi survécu facilement à la première ronde.

LE DOUBLE MIXTE

Les activités de la première journée ont pris fin avec le double mixte.

Mlle E. Wallis et M. Snyder, de Montréal, ont défait Mlle Y. Gagnon et B.-T. Denis, de Québec, 16-7, 15-6.

Mlle M. Swift, Québec, et Jack Cameron, Toronto, ont défait Mlle J. Esdale et J. Claughton, d'Ottawa, 15-10, 15-13.

Mlle M. Scott et B. O'Donnell gagnent par défaut.

Mlle R. Behn et Y. St-Jacques, de Québec, ont défait Mme R.-C. Baker et C.-C. Rathbeg, de Toronto, 15-10, 15-12.

M. et Mme N.-A. Burrows, de Montréal, défont Mlle M. Delâge et G.-S. Henderson, de Québec, 12-15, 15-8, 15-11.

Toupin, Dubé et Ward vont fournir ce soir du jeu très brillant

La "kid-line" est la seule combinaison des Castors qui soit restée intacte depuis le début de la saison. — Elle a fourni parfois des performances plus que brillantes. — On la verra ce soir à l'assaut de la forteresse de Percy Jackson. — Les Boston Cubs joueront une partie peu ordinaire, car ils ne veulent pas sans doute que le New-Haven vienne les rejoindre en troisième position. — La partie commencera à 8 heures 30.

DU JEU RAPIDE ET SCIENTIFIQUE

Les Boston Cubs, détenteurs de la troisième position dans la Canado-Américaine, seront les adversaires du Québec pendant la présente série qui s'ouvrira ce soir pour se terminer lundi soir.

Si les Castors ont tout au moins l'intention de reléguer de nouveau les New-Haven Eagles en dernière position, ils devront remporter quelques victoires sur leur glace avant de prendre la route. Nous ne doutons pas cependant qu'ils en gagneront une avec les Boston Cubs, car les Oursons Juniors semblent être une proie plus facile pour les Rongeurs.

Les Cubs peuvent être rapides et distribuer le body-check continuellement et en artistes, notre humble opinion est que les Castors leur sont supérieurs au point de vue science. Les Cubs sont des machines à recevoir et à faire des passes, qui se meuvent rapidement sur leurs patins, tandis que les Castors jouent un jeu plus compliqué ou le stick-handling entre en ligne de compte. Pour tout résumer, disons que les Castors jouent au hockey, cependant que les Cubs jouent une combinaison de basketball et de rugby.

x x x

Castors et Cubs ne se donnent jamais de chances, mais leurs parties, jusqu'ici, ont toujours été empreintes d'une grande courtoisie. Les Cubs se souviennent de leur séjour d'"avant-guerre" à Québec, et ne peuvent s'empêcher d'éprouver une certaine sympathie pour les Castors qui leur rendent bien la réciproque.

x x x

Mais, ces deux clubs fournissent toujours de bonnes parties, et celle de ce soir ne le cèdera en rien aux précédentes.

La kid-line, composée de Jacques Toupin, Jules Dubé et Benny Ward, est en parfaite condition dans son ensemble, et fournira ce soir une partie sensationnelle. "Ti-Jules" Dubé avait un douloureux mal de reins hier matin, mais il faut espérer que les bons soins de Gagnon et Bergeron le mettront d'aplomb pour ce soir.

x x x

Jacques Toupin est étonnant de résistance. Il a participé à toutes les parties du Québec depuis le commencement de la saison, et n'a jamais pris de repos à la suite de blessures reçues. Jack a reçu bien des coups, mais, en bon "canayen", il a "toffé la run" "sus la d'job"! Il est sans aucun doute le plus rapide patineur des Castors, et aussi l'un des plus difficiles à arrêter avec un body-check, car il a un style de... "couleuvre"!

Benny Ward est encore intact lui aussi.

x x x

Cette ligne est la seule qui n'ait pas été brisée. Comme question de fait, elle est au poste depuis le début de la saison. Elle a plusieurs performances plus que brillantes à son actif, et promet d'en fournir une autre ce soir.

x x x

La ligne Lowrey-McCabe-McIntyre est aussi en bonne condition, et sera envoyée dans la mêlée par le coach Louis Berlinguette, cependant que Irving Frew et Laurie Molyneaux auront la charge de protéger les abords de la cage locale qui sera défendue par Lamontagne.

x x x

La partie commencera à 8 heures 30 précises.

LES CANADIENS DISPOSENT DES LEAFS PAR 4-3

Forum, Montréal, 3. — (P. C.) Les Canadiens ont enregistré une magnifique victoire sur les Leafs hier soir, au score de 4 à 3, dans une joute très dure et très contestée. Plus de 10,000 personnes virent les Habitants remporter les honneurs de la soirée grâce à leur vitesse et à leur magnifique jeu d'ensemble.

Cette victoire met les Canadiens sur un pied d'égalité avec les Americans pour la troisième position dans la section canadienne.

Cinq punitions majeures furent administrées au cours de la deuxième et de la troisième période. Les Leafs eurent un moment un avantage de 2 à 0. Puis vint le ralliement des Canadiens qui prirent l'avantage par 4 à 2. Toronto parvint à compter un autre point vers la fin de la troisième période.

Jackson et Joliat furent les héros de la soirée en comptant chacun deux points et un assist. Morenz enregistra un point et un assist et Larochelle enrégistra l'autre point des vainqueurs. Gracie compta le troisième but des Leafs. Gagnon, G. Mantha et Primeau eurent chacun un assist.

SOMMAIRE

Première période

1—Toronto, Jackson 2.10
2—Toronto Jackson (Conacher, Primeau) . . 16.53
3—Canadiens, Morenz (Joliat, Gagnon) 19.00
Punitions : Clancy, Conacher, Gracie, Cotton

Deuxième période

4—Canadiens, Joliat (Morenz) 14.21
Punitions : Jackson, Carson, S. Mantha, Day, Horner 2, Gagnon Bailey, Lépine, mineures ; Clancy, Bourgeault, Conacher (majeure.

Troisième période

5—Canadiens, Larochelle (G. Mantha) 2.52
6—Canadiens, Joliat 11.08
7—Toronto, Gracie Jackson 18.24
Punitions : Lépine (majeure), Jackson (majeure)

VICTOIRE DES E. S. A. A STE-ANNE SAMEDI

Samedi soir, le 25 février, dans une belle partie de hockey, la plus belle de la saison, les étudiants S.A. ont eu raison des étudiants G.F., de l'Université Laval de Québec.

Dionne, gardien de buts des E.S.A., fut merveilleux dans ses filets, bloquant à maintes reprises des coups presque impossibles.

Cyr et St-Pierre, sur la défense, ont affiché leur tenue des meilleurs jours.

Quant aux "avants", le score seul indique leur beau travail. Dès le début, Duchemin déjoue Cloutier sur une passe de Boisvert pour compter le seul point de la première période.

Dans la deuxième période, Lamy porta le score 3 à 0, après avoir compté deux points sur deux magnifiques courses individuelles. Peu de temps après, Samson, des G.F., réussit à prendre Dionne en défaut à la suite d'une mêlée devant ses filets.

Au cours de la troisième période, Duchemin compta de nouveau sur une passe de Dumont.

Quoique la chance n'ait pas favorisé Boisvert, le brillant joueur centre des E.S.A., son travail a été des plus effectifs, tant à la mise en échec qu'à l'attaque.

Pednault, Samson et Létourneau des E.G.F., se sont aussi mis en évidence.

La partie fut très rapide et exempte de brutalité.

A L'UNION COMMERCIALE

Mardi dernier avait lieu, sur le Boulevard des Fossés, notre marche de trois milles pour la coupe B.-E. Leclerc. Au signal du départ, sept concurrents s'alignèrent comme suit : Gérard Forest, Emile Robitaille, Lévis Villeneuve, Lucien Lacroix, Chs Vachon, Lucien Forest, Aurèle Villeneuve.

1er : Gérard Forest, 29 minutes.
2e : Emile Robitaille, 31 minutes.
3e : Lucien Forest, 31 minutes et 2 secondes.

Une réception eut lieu à nos salles en l'honneur de nos marcheurs; des discours furent prononcés par MM. B.-E. Leclerc, donateur de la coupe, C.-H. Paquet, J.-O. Dallaire, Gérard Forest, Emile Robitaille et Lucien Forest.

Les juges pour cette marche étaient MM. B.-E. Leclerc, John Clark, président du Frontenac, Jules Paquin, directeur de l'Union Commerciale, Hilaire Paquet, président de l'Union Commerciale, Oscar Plante, du Huron, J.-O. Dallaire, du Frontenac, J.-Pierre Gobeil, secrétaire de l'Union Commerciale.

LE SECRETAIRE.

L'ANGLO-PULP A RELEVE LE GANT

L'Anglo-Pulp, par l'entremise de Jos. Leclair, a relevé officiellement hier matin le défi lancé par Le Soleil à l'équipe du Moulin, pour une partie d'honneur.

La date de cette partie sera fixée dans quelques jours.

CLUBS DE CHOIX

Voici les équipes d'étoiles qu'ont choisies les rédacteurs sportifs du Canada et du New-York Herald Tribune parmi les joueurs de la N. H. L.

Par Roland Beaudry, du Canada de Montréal.

Réguliers — Substituts

Buts

Chabot, Toronto — Kerr, Maroons

Défenses

Shore, Boston — Abel, Chicago
Johnson, Rangers — Young, Détroit

Centres

Weiland, Ottawa — Morenz, Can.

Ailes

Cook, Rangers — Canocher, Toronto
Barry, Boston — Northcott, Maroons

Coach

Ptrick, Rangers — Gerard, Maroons

Par George Daley, du New York Herold-Tribune

Réguliers — Substituts

Buts

Gardiner, Chicago — Roach, Détroit

Défenses

Shore, Boston — Dutton, Americans
Johnson, Rangers, Clancy, Toronto

Centres

Morenz, Canadiens Boucher, Rangers

Ailes

Cook, Rangers — Canocher, Toronto
Northcott, Maroons, Jackson, Tor.

Coach

Patrick, Rangers, Gerard Maroons

EAST-BROUGHTON

Naissance. — M. le notaire Gédéon Roy, maire d'East Broughton, et Mme Roy (Henriette Dionne) sont les heureux parents d'une fille, Marie, Thérèse, baptisée en la chapelle de l'hôpital du St-Sacrement, de Québec, par M. l'abbé A. Martin, aumônier de l'hôpital. Parrain et marraine, M. et Mme Edmond Prémont, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Alice Dionne, tante de l'enfant.

Notes locales. — M. et Mme Achille Turcotte et Mme Emile Perron étaient à Montréal, dimanche le 19 février, pour assister à la prise d'habit de Mlle Rachelle Dodier, chez les RR. SS. de la Charité. Mlle Dodier est la fille de Mme Vve Evangéliste Dodier, d'East Broughton. M. Alban Dodier de la Banque Canadienne Nationale de Granby, se rendait aussi à Montréal pour assister à la prise d'habit de sa soeur.

—Mlle Cécile Rouleau, fille de Mme Vve Joseph Rouleau, de Sacré-Coeur de Jésus, prenait aussi l'habit à la même cérémonie.

—Mlle Marie-Anne Cloutier, fille de M. et Mme Odilon Cloutier, a subi une opération à l'Hôtel-Dieu de Québec.

—M. et Mme Robert Gagnon et leur fillette, Thérèse, de Lewiston, ont visité des parents à East Broughton, et se rendaient à Limoilou, avec Mme Geo. Latulippe et M. Pierre Bergeron, pour assister à la prise d'habit de Mlle Dolorès Bergeron (Sr Ste Lucile) chez les RR. SS. Servantes du Saint-Coeur de Marie, à Limoilou.

—Mlle Bernadette Larochelle, de Gaspé, a visité de nombreux parents et amis à East Broughton.

—Mlle Yvonne Vachon, de Trois-Rivières, est actuellement en promenade chez ses parents, M. et Mme Paul Vachon.

—Dernièrement, à l'occasion de la visite de Mlle Angélique Mathieu et de M. Evariste Mathieu, de Ste-Evariste, chez M. Bernard Paré, une soixantaine de personnes, parents et amis se réunissaient à la résidence de M. Paré. Un joyeux entrain régna pendant toute la soirée et ce n'est qu'aux petites heures que l'on se sépara emportant un bon souvenir de cette belle soirée.

Partie de gouret très intéressante entre les deux clubs locaux, dimanche, le 19 février. — Quoique un peu en retard, l'ouverture de la saison de gouret n'en était pas moins intéressante, et une partie très contestée avait lieu sur une nouvelle patinoire sise en face de la manufacture, geste généreux de M. Donat Lessard, lequel mérite nos félicitations. Deux clubs locaux dont un du village de l'église et l'autre du village de la station se disputèrent la victoire. Les scores furent de 2 points pour le club du village et 3 points pour celui de la station.

L'alignement était le suivant: club du village: gardien de but, J.-M. Rondeau; défenses, J.-A. Turcotte et I. Dodier; aile droite, B. Jacques; aile gauche, P. Gosselin; centre, Maurice Grégoire; substituts, J.-P. Vachon et A. Couture. Club de la station: gardien de but, G. Vachon; défenses, A. Groleau et R. Gagné; aile droite, J.-I. Gagné; aile gauche J.-M. Groleau; centre, Sd Groleau; substituts D. Lessard et Jos. Giguère. Arbitre J.-M. Vallée.

Nouvelles. — Mme Joseph Lessard est allée récemment à Magog, chez sa mère Mme Vve Omer Faucher et d'autres parents.

—Mlle Gabrielle Robert a passé quelques jours à Québec, dernièrement, visitant des amies et sa soeur, la Rvde Mère Marie de St-Liboire, des Franciscaines Missionnaires de Marie.

—M'le Juliette Cliche, de Tring Jct., a visité M. et Mme Treffié Grégoire récemment.

—Mlles Aurore Doyon de Québec, et M.-Ange Doyon, de Lévis, étaient chez leurs parents, M. et Mme Ernest Doyon, récemment.

ST-FELICIEN

Journée sociale à St-Félicien. — Une journée sociale a été tenue à St-Félicien le 23, sous le distingué patronage de M. le chanoine Bluteau.

Ce jour fut proclamé fête civique par M. le maire A. Boulanger, qui envoya le message suivant à M. l'abbé LaVergne, curé de Notre-Dame de Grâce: "Les paroissiens de St-Félicien vous offrent d'avance la plus cordiale bienvenue".

C'est donc M. le curé LaVergne qui a été le conférencier, le soir. C'est lui aussi qui a officié à la messe solennelle célébrée à 10 heures. Le sermon a été donné par M. l'abbé Gravel, vicaire à St-Alphonse de Thetford.

Leur arrivée fut saluée par une salve d'artillerie lancée par les canons du parc. La messe fut très solennelle, la chorale et la petite maîtrise Ste-Cécile sous la direction de M. Antoine Lapointe exécutèrent la messe de Goumod en 4 v. mixtes.

Le prédicateur développa ces idées pleines de sens: "La vie de l'Eglise, la pensée de l'Eglise, le labeur de l'Eglise doivent être notre vie, notre pensée et notre labeur".

Après la messe il y eut à la salle paroissiale distribution d'un carton illustrant le magnifique parc de St-Félicien.

Le soir, à la conférence de M. l'abbé LaVergne, toute la paroisse est accourue pour entendre le distingué conférencier qui commente d'une façon admirable les encycliques de Léon XIII, Pie X et Pie XI se rapportant au bon journal.

M. Fernand Gervais profite de l'occasion pour remercier bien sincèrement tous ceux qui ont contribué au succès de cette journée.

SAINT-DENIS

In Memoriam. — C'est bien en vain, que nous voudrions oublier la mort. Tous les jours, pourrions-nous dire, elle frappe des parents ou des amis qui nous sont chers.

C'est ainsi que dimanche, le 26 février dernier, elle portait le deuil dans une de nos braves familles, celle de M. Elzéar Gagnon, en frappant leur fils, Horace, âgé de 24 ans et 8 mois.

Sa mort est un deuil cruel non seulement pour ses parents qui l'aimaient beaucoup, mais en plus pour ses nombreux amis et confrères qui ont eu l'avantage de le bien connaître et d'apprécier ses hautes qualités.

Il succomba à une ongue maladie endurée avec résignation à la sainte volonté de Dieu.

Il eut le bonheur de recevoir les secours religieux ainsi que les soins du médecin qui, hélas ne purent lui procurer ce que lui, sa famille et ses confrères désiraient si ardemment : la santé qui lui aurait permis d'achever son cours d'étude agronomique dont le terme devait expirer en mai prochain.

Dieu l'a rappelé à lui, à un âge où il avait tant de bonnes ambitions, avant même qu'il fut gradué.

A tous, parents, amis et confrères bien aimés, du haut du ciel, il ne demande qu'une bonne pensée et une fervente prière. Ne les lui refusons pas, car en retour, il intercédera pour nous, afin que nous nous rencontrions tous dans la Céleste Patrie.

R. I. P.

Un CONFRERE

TOURVILLE

Baptême. — Le 26 février fut baptisé Joseph Antoine, William, fils de M. et Mme Antoine Duquette. Parrain, M. Thomas Poullot; marraine, Mme William Poullot.

Va et vient. — M. Hervé Moreau est revenu de l'hôpital de Lévis après y avoir passé un mois et demi.

—Mlle Eliane Moreau est revenue chez ses parents après avoir passé trois mois chez M. Antoine Bourgault, de St-Jean-Port-Joli.

—Etaient de passage chez M. Edmond Chouinard : M. et Mme Gilbert Chouinard, M. Donat Chouinard, Mlles Divine et Yvonne Chouinard, tous de St-Jean-Port-Joli.

—M. l'abbé Proulx, vicaire à Ste-Perpétue, est venu prêter son concours à M. le curé Matte, de notre paroisse, récemment.

—M. Louis Chrétien est revenu d'une récente promenade à St-Damase.

—Mlle Marie-Anne Caron est revenu d'un court voyage à Montmagny, le 30 dernier.

—M. Jean-Thomas Caron est aussi revenu d'un voyage d'affaires à Québec où il rendit visite à son oncle M. Alf. Gagnon, malade, à l'Hôtel-Dieu de Lévis.

—M. le curé Gédéon Matte est revenu d'un voyage d'affaires de que quelques jours à Québec.

—M. Hervé Moreau est allé à Québec par affaires personnelles, dernièrement.

—Mlle Gertrude Boye, d'Edmunston, était de passage ici, récemment.

—M. Armand Bourgault est parti pour Lévis ces jours derniers.

—Mme Emile Albert, de harny, est venue à Tourville, le 24 février dernier.

Pensée. — Mon Dieu, qu'ai-je besoin de vivre, si ce n'est pour vous aimer.

CHACUNE DES PARTIES C. N. R. VS LE SOLEIL SERA JOUEE. . A FINIR

Le C. N. R. est confiant de pouvoir reprendre possession du championnat de la Railway-Paper qui lui a échappé depuis deux années. — Son intention est de prendre les devants dès dimanche dans cette série de deux dans trois. — Les officiels du Soleil prétendent cependant que les chandails Noir et Or ne joueront pas plus de deux parties pour remporter la coupe "Sylvio Marceau".

LES BILLETS S'ENLEVENT

Les directeurs de la ligue Railway-Paper, dans la nouvelle constitution qu'ils rédigeaient l'automne dernier, au camp de MM. Demers et Côté, au lac des Martres, prirent toutes les dispositions voulues afin de prévenir un prolongement des séries de détail, comme cela s'est produit le printemps dernier.

Il est bien entendu qu'il ne pourra y avoir aucune partie nulle, chaque joute devant se terminer avec un gagnant et un perdant, même s'il fallait pour cela jouer 90 minutes de jeu supplémenaire. Cette politique a pour but de donner pleine et entière satisfaction aux amateurs et éliminer tout doute possible.

La série entre Le Soleil et le C. N. R. s'ouvrira donc dimanche après-midi. La partie commencera à 2 heures 30 précises.

Le C. N. R., qui n'a pas revu le championnat depuis deux ans, a bien l'intention de reprendre possession du magnifique trophée "Sylvio Marceau". Il est évident qu'il tentera de prendre les Journalistes par surprise dimanche, pour s'assurer de la première partie, et en même temps d'une confiance morale qui n'est pas à dédaigner.

Le C. N. R. s'attend probablement à prendre trois parties pour disposer du Soleil, car il réalise avoir affaire à forte partie.

Les Journalistes sont plus expéditifs que cela en besogne. Afin de montrer éloquemment leur supériorité, ils prédisent qu'ils gagneront cette série en deux joutes consécutives.

Il faudra donc que le C. N. R. se tienne bien!

La vente des billets réservés chez Edgar Langlois, Jos. Hunt, J.-E. Giguère, et Nap. Côté va très bien, et tout indique que l'assistance sera considérable dimanche. Le défi du Soleil à l'Anglo-Pulp a eu sa répercussion sur le "stock market", car il y a eu une augmentation proportionnelle dans la demande, hier.

LE DONNACONA GAGNE LA TROISIEME PARTIE DE LA SERIE DE CHAMPIONNAT

Faisant montre d'un magnifique jeu d'ensemble, le Donnacona a fait baisser pavillon au Portneuf mardi soir, au score de 3 à 2, à Donnacona. Les quelques centaines de spectateurs qui s'étaient massés autour de la patinoire n'ont pas ménagé leurs applaudissements aux heureux vainqueurs.

Le Portneuf a battu le Donnacona dimanche dernier au score de 6 à 0 et Donnacona remporta la victoire dans la première. Dans cette série de 3 dans 5 le Donnacona se trouve à avoir gagné deux joutes et Portneuf une. C'est dire que la lutte se fait serrée autour de la série pour le championnat du comté de Portneuf.

Ainsi, une quatrième joute sera

Première période

1—Donnacona, Gauthier . . . 3.00
2—Donnacona, Doré (Pelletier) 4.00
3—Donnacona, Pelletier (St-Maurice) 19.00

Deuxième période

Aucun point.

Troisième période

4—Portneuf, Cantin 8.00
5—Portneuf, Gignac (Marcotte)

Arbitre: Alphonse Martineau.

nécessaire et elle aura lieu à Portneuf demain soir. Et si le Portneuf en remporte les honneurs une cinquième joute sera nécessaire: elle sera jouée dimanche à Donnacona.

Voici le sommaire de la troisième partie:

DOUZE EQUIPES DANS LE DOG-DERBY PROVINCIAL

Le Dog-Derby provincial sera couru demain et dimanche avec un champ de douze concurrents qui promettent de se livrer une bataille peu ordinaire pour les premières places.

Chaque étape sera de 30 milles. Nous donnerons demain la liste complète des équipes et de leurs conducteurs, ainsi que tous les détails relatifs à ce Dog-Derby qui a été organisé par le Bureau Provincial d'Information.

LE SOLEIL A IMPOSE UN SCORE DE 5-2 AU LATUQUE, HIER SOIR

Les Loups du Nord ont compté le premier point de la partie, mais la lumière rouge scintilla à quatre reprises en arrière de Bolduc avant que le LaTuque eut pu compter son second point. — La ligne Lavoie-Gérin-Tondreau est entièrement responsable des cinq points des Journalistes. — Ulric Tondreau a compté trois fois.

Le Soleil, leader de la ligue Railway-Paper, a gagné hier soir une partie d'exhibition avec le La Tuque, au score de 5 à 2, à l'Arena.

Cette partie constituait l'attraction principale du Festival de l'A. S. des E. C.

Le jeu précis et la rapidité de la ligne Lavole, Gérin, Tondreau ont été l'événement principal de cette partie. Maurice Gérin a fourni plusieurs courses sensationnelles qui ont mis la foule sur pied. Il a compté un point et donné deux assists. Ulric Tondreau, le grand allier de droite du Soleil, a compté trois fois et fourni un assist à Lavole pour un point. Roméo a aussi décroché un assist.

Rioux compta sur la passe de Lapointe, après huit minutes de jeu, dans la première période. Roméo Lajoie fournit le second point du La Tuque sur un brillant effort individuel.

SOMMAIRE

Première période

1—LaTuque, Rioux (Lapointe) 8:05
2—Le Soleil, Tondreau (Gérin et Lavole) 16:03
3—Le Soleil, Tondreau (Gérin) 19:15
Punition : Hanrahan.

Deuxième période

4—Le Soleil, Gérin 8:00
5—Le Soleil, Lavoie (Tondreau) 15:55
Punitions : Aucune.

Troisième période

6—LaTuque, R. Lajoie . . . 1:45
7—Le Soleil, Tondreau (Lavole) 9:30
Punition : Beaumont.

Juges des buts : A. Robitaille et W. Gaulin.

Arbitre : A. Martineau.

POUR ETRE EXACT

Dimanche dernier, le St-Michel recevait la visite du Berthier et le battait au score de 8 à 5. Le St-Michel, qui crie partout que le Berthier avait des joueurs de Montmagny sur son alignement, oublie de dire que, pour cette circonstance, il s'était assuré les services de joueurs de Québec qui ont grandement contribué à sa victoire. Pour couper court à tout commentaire, le Berthier lance un défi au St-Michel pour un enjeu de $25.00, pour jouer une partie à St-Michel et une autre à Berthier, au total des points.

A BOISCHATEL

L'Hôtel de Ville, champion de la ligue des Bons Sports, ira rencontrer le Citadel Brick, champion de la ligue Québec-Montmorency, ce soir, à 8 heures et 30, à Boischatel.

LE LOYOLA DE JONQUIERES GAGNE LA PREMIERE PAR 5-3

Chicoutimi, 3. — (De notre correspondant.) Le Loyola de Jonquières a gagné la première joute éliminatoire par un score de 5 à 3, à Jonquières, hier soir. La deuxième partie aura lieu dimanche prochain, à l'arena de Chicoutimi. Le Loyola s'est assuré la victoire dans al troisième période quand, profitant de l'absence de deux joueurs du St-François-Xavier, il fit un ralliement sensationnel qui devait lui donner trois points. Bouchard, du St-François-Xavier a été l'étoile de la rencontre, c'est lui qui enregistra les trois points de son club. Le gardien des buts du St-François a eu la malchance de faire pénétrer la rondelle dans ses buts dans la deuxième période. Les punitions ont été fort coûteuses au St-François - Xavier. Delisle et Pilote du Loyola ont joué une brillante partie. Rchel a arbitré à la satisfaction de tous.

SOMMAIRE

1re période:
Loyola, Pilote (Gaudreault).
St-François - Xavier, Bouchard (Tremblay.)
2e période:
Loyola, Ouellet (Bergeron.)
St-François-Xavier, F. Desbiens (Bouchard.)
3e période:
St-François-Xavier, Bouchard.
Loyola, Pelletier (Delisle);
Loyola, (Pilote.)
Loyola Ouellet.)

Chicoutimi, 3. — (De notre correspondant.) Il vient d'être annoncé officiellement que la joute d'élimination entre le club Arvida-Junior et le club champion Junior, de Montréal aura lieu dimanche le 5 mars, à l'arena de Kénogami-Jonquières.

Le Crane Jr qui vient de battre le C. P. Verdun par un score de 8 à 1, disputera à l'Arvida le championnat représenté par la coupe mémoriale.

Le club Avida qui représentera le district de Québec va faire de grands efforts pour gagner cette partie et la coupe emblème du championnat de la province pour les jeunes. Cette partie suscite un vif intérêt dans la région et nul doute qu'une foule record se rendra dimanche après-midi encourager nos jeunes étoiles à remporter une brillante victoire.

STE-ANNE DE LA PERADE

Notes sociales. — Mme C'éophas Caron et M. André Caron étaient à Québec, récemment.

—Mlle Rose Leduc, de St-Marc des Carrières, passe quelques jours chez sa mère, Mme D. Leduc.

—Mlle Blandine St-Cyr, de Champlain, est chez ses grands-parents, M. et Mme Ovide Baribeau N.P., de Grand'Mère, était chez M. et Mme Edouard Mayrand, dernièrement.

—Mme S. Dussault, de St-Marc, passait quelques jours à La Pérade, récemment.

—M. Lucien Beaudoin était à Québec récemment.

LAC-EDOUARD

Décès. — La famille de M. Albert Bouchard, de Beaudet, a été cruellement éprouvée par la mort d'un de ses membres, jeune homme de 15 ans.

Le service a eu lieu en l'église du Lac Edouard, lundi matin. Une grande partie de la population de notre village assistait aux funérailles.

A la famille en deuil nous offrons nos sincères sympathies.

Hockey. — Les équipes locales "Marons" et "Notre-Dame" se sont rencontrées, dimanche dernier, sur la patinoire du village. La victoire alla aux "Marons".

Charité. — Une veillée-concert a eu lieu dans la salle paroissiale au profit de l'église. L'assistance était nombreuse, et les recettes furent satisfaisantes. M. le curé s'est dit très heureux du résultat.

Nos malades. — Mme Philippe Grimard, malade, prend un mieux sensible. Souhaitons à Mme Grimard un prompt rétablissement.

NOTRE-DAME DE HAM

Va-et-vient. —Mme Grégoire O'Bready et son enfant, Lily, ont passé quelques jours à Ham-Nord.

—MM. S. Sévigny et Calixte Gosselin, de St-Fortunat, visitaient leurs parents et amis, dernièrement.

—M. Pierre Toupin, maire, est allé à Québec, dernièrement, en voyage d'affaires.

—M. et Mme Omer Dostie, sont allés à Ham-Nord, dernièrement, chez M. Ovide Fortier.

—Mme J. Boucher, de St-Paul de Chester, a passé quelques semaines chez M. Albert Giguère.

—MM. Roland Picard et Lemire sont en voyage chez M. Bernard Boucher.

Naissance. — Le 5 février, est née Marie, Fernande, Céléne, fille de M. et Mme Albert Giguère. Parrain, M. Fernand Giguère; marraine, Mlle M. Boucher.

NOUS RECOMMANDONS La Bière Champlain -SPECIAL-
FABRIQUEE PAR LA SEULE BRASSERIE INDEPENDANTE CANADIENNE FRANCAISE!

SUPREME VALEUR A CE PRIX

LAMES Lucky Stroke
POUR RASOIRS GILLETTE
UN PRODUIT DE
Gillette Safety Razor Co of Canada Limited
1085 rue St. Alexandre, Montréal, Qué

LE DETAIL DANS LA "CLASSIQUE" DU SEMINAIRE

La première partie de détail pour le championnat de la Ligue Classique du Séminaire de Québec a été jouée, hier, à l'Aréna, entre les clubs Québec et Laval. C'est le Laval qui a remporté les honneurs au compte de 6 à 1. La victoire fut bien méritée pour les équipiers du club vainqueur, car ceux-ci jouèrent avec un ensemble et un brio parfaits. Cliche, du Laval, ouvrit le feu au commencement de la première période en déjouant Roberge, de l'Aiglon, sur un lancer à bout portant.

Puis le jeu devint plus serré; la mise en échec peu rude. Peu après, Cliche compta de nouveau sur une passe de Bergeron. Dans la période intermédiaire, Lachance et Bergeron comptèrent respectivement et portèrent à quatre le nombre des points à l'actif du Laval. Letarte, de l'Aiglon, après plusieurs tentatives infructueuses et malchanceuses, compta enfin. Les deux étoiles de l'Aiglon, Letarte et Godbout, ne paraissaient pas en veine, et leur jeu si brillant à l'ordinaire, manquait un peu d'entrain. Sans la surveillance étroite de Roberge, le gardien de buts de l'Aiglon, le score eut été peut-être encore plus élevé.

Les lignes d'attaque du Laval furent merveilleuses d'ensemble; Cliche, Lachance, Royer, Poitras, etc., tous jouèrent très bien. Les joueurs de l'Aiglon réservent peut-être des surprises à leur façon — on ne sait jamais. En tout cas, la lutte est chaude, et, jeudi prochain, de 1 heure et demie à 3 heures, on verra encore du beau jeu à l'Aréna de Québec. Une assistance comme celle d'hier fait plaisir aux membres de la Ligue Classique. A jeudi prochain.

DOG DERBY DE LINTON

Dimanche, le 26 février, a eu lieu à Linton une course de chiens sur un parcours de deux milles. Oscar Perron, avec un attelage de deux chiens, est entré premier, ayant couvert la distance en 7 minutes et 20 secondes. J. Légaré, aussi avec deux chiens, deuxième en huit minutes et 37 secondes, et Henri Cliche, notre colon estimé, se classa troisième, en 9 minutes et 15 secondes, avec un chien. La mauvaise température de la veille a empêché d'autres concurrents de se rendre, tandis que d'autres sont restés chez eux de peur de ne pouvoir se classer.

ST-CASIMIR

Soirées agricoles. — Des soirées agricoles ont été données par M. le vicaire Petitclerc et M. l'agronome A. Roy, chez M. Georges Beaudoin, pour le rang du pied de la montagne; chez M. Alphée, pour les rangs de la rivière Blanche et de la rivière Noire; chez M. Roger Masson, pour les rangs de l'île Sud-est de la rivière Ste-Anne; chez M. Florian Bélanger, pour les rangs Nord-ouest et Sud-ouest, de la rivière Ste-Anne. Tous les cultivateurs et leurs fils se firent un devoir d'assister à ces soirées et profiteront, nous n'en doutons pas, des judicieux conseils qui leur furent donnés à cette occasion.

Beau succès. — Les euchres-concerts donnés au profit des pauvres hospitalisés au couvent de St-Casimir ont rapporté, malgré la crise, la jolie somme de $546.65. Ces soirées ont été organisées par les Dames de la Charité. Par leurs soins et grâce à la générosité des bienfaiteurs de l'oeuvre les prix de cuisine et de bingo étaient beaux et abondants; de très utiles ouvrages en menuiserie fabriqués par des ouvriers de St-Casimir ont été raflés au cours de ces soirées. Après chaque distribution de prix, des pièces magnifiquement rendues ont vivement intéressé et amusé l'auditoire. Une assistance nombreuse et distinguée en a assuré le succès. A tous ces bienfaiteurs et amis, à ces religieuses de la Providence, de St-Casimir réitèrent leur plus cordial mer-

On donné $5.00 en or: M. le curé R. Montagne, MM. et Mmes Albert Gignac, J.-Chs Magnan, Albert Martel, la Cie Hardy & Frères, de St-Casimir. La Société des Artisans Canadiens-Français, par l'entremise de son secrétaire Alexis Girard, de St-Casimir, la Banque Canadienne Nationale, par l'entremise de son gérant, M. Ed. Rhéaume.

Sépulture. — M. et Mme Jean Lacourcière ont eu la douleur de perdre leur bébé, Jean, Claude, décédé après une douloureuse maladie, à l'âge de 1 an et 3 mois. D'imposantes funérailles lui furent faites, le 15 février au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Ce fut M. l'abbé Joseph Marcoux qui présida la cérémonie funèbre et la chorale exécuta un beau programme de chant. Les solistes furent Mlle Ida Lacourcière, "Beau Ciel", et M. Jos. Lacourcière, N.P., "Quand vous contemplerai-je". Les porteurs étaient quatre jeunes garçons: Jocelyn Tessier Alexandre Piché, Albert Sauvageau et Pierre Naud. Le jeune Yves Rhéaume portait une couronne de fleurs. Le deuil était conduit par le père du défunt, M. Jean Lacourcière, ses grands-parents, M. Oscar Lacourcière, de St-Casimir, M. et Mme Wilfrid Perron de St-Alban, MM. Augustin et André Lacourcière, Jos. Lacourcière, N.P., et Mme Lacourcière, Mlle Léda Lacourcière, M. et Mme Armand Dusablon, de Portneuf, Mme Lorenzo Gagnon, Mlle Rose-Anna Lacourcière et une foule d'autres personnes.

A la famille si cruellement éprouvée L'Evénement offre ses plus sincères condoléances

Va et vient. — M. Ludger Piché est allé aux Trois-Rivières, récemment, à l'occasion du mariage de sa soeur, Mlle Bernadette Piché.

—Mlle Françoise Dumas est revenue d'une promenade à Montréal.

—M. Orille Dumas, comptable à la banque de Grand'Mère, passe une quinzaine chez son père, M. Hubert Dumas.

—Mme A.-D. Turcotte, de Montréal, est venue, récemment, visiter ses parents, M. et Mme Phillas-J. Trottier.

—Mme Revest, de Québec, était de passage en notre paroisse, à l'occasion des soirées au couvent.

PORTNEUF

Euchre-bridge. — Vendredi et samedi derniers, les 24 et 25 courants, avaient lieu, dans notre salle paroissiale, des soirées de cartes, organisées par le cercle de l'A.C.J.C. au profit de nos oeuvres paroissiales. De nombreux et magnifiques prix ont été décernés aux gagnants.

Adieu au monde. — Trois jeunes filles de Portneuf, Mlles Aline Dallaire, Germaine Gauthier et Gilberte Delorme, répondant à l'appel divin, viennent de dire adieu au monde et à leurs familles pour entrer chez les RR. SS. de la Charité, à Québec. A ces jeunes filles courageuses à qui Dieu a donné de choisir la meilleure part nous souhaitons persévérance pour poursuivre la belle vole dans laquelle elles sont entrées.

Confrérie des Enfants de Marie. — Le 5 février, la paroisse de Portneuf avait l'honneur de recevoir la visite du R. P. Benoit, O.M.I., qui sur la demande de notre dévoué pasteur, venait jeter les bases d'une confrérie d'enfants de Marie. Ce rêve caressé depuis longtemps pour un grand nombre de jeunes filles est sur le point de se réaliser. La majorité d'entre elles, répondant à l'appel de notre digne pasteur, se réunirent le dimanche après-midi, à 2 heures, pour entendre la parole chaude et convaincante du R. Père, qui parla des avantages et des obligations d'une confrérie d'Enfants de Marie dans une paroisse. La prochaine réunion aura lieu le 9 mars prochain, et à cette assemblée, le conseil se formera. Espérons que toutes nos jeunes filles se feront un devoir de s'enrôler dans cette congrégation qui donne de si précieux avantages puisque c'est par Marie que l'on se rend le plus sûrement à Jésus.

Vie sociale. — M. l'abbé Cyrille Fournier, curé de St-Basile, a passé une huitaine dernièrement, chez sa soeur, Mme Edmond Paradis.

—M. l'abbé Auclair était dernièrement chez sa soeur, Mme Stanislas Goulet.

—M. l'abbé Challifour, curé de Notre-Dame des Anges, était de passage à Portneuf chez sa belle-soeur, Mme Henri Tessier, récemment.

—M. l'abbé Antonio Marcotte, ecc., a passé, récemment, une quinzaine chez son père, M. Armand Marcotte.

—M. et Mme Aréne Babin, de Montréal, ainsi que M. Thom Labranche, de Trois-Rivières, sont actuellement chez leur père, M. Ferdinand Labranche.

—M. et Mme René Magers, de Québec, étaient, dernièrement, en visite chez leurs parents.

—Mme Georges Morin, Mlles Alphonsine et Annette Morin, de Montréal, étaient, récemment, en promenade chez leurs nombreux parents.

—M. Daniel Richard de St-Romuald ainsi que Mlle Jacqueline Tessier, de St-Casimir, sont venus en visite, dernièrement, chez M. Henri Tessier.

—Mlle Héléna Arcand est actuellement en visite chez des parents à Sorel et Montréal.

—Mme Edmond Paquin a passé, dernièrement, une quinzaine à Montréal, chez sa soeur, Mme Pierre Beauchesne.

—M. Ste-Foy Lockwell, de Québec, était chez sa cousine, Mme P. Laquerre, récemment.

—M. et Mme David Laganière, de Grondines, étaient dernièrement, chez leur soeur, Mme Isidore Marcotte.

—Mlle Gabrielle Hardy est actuellement à Neuville, chez sa soeur, Mme J. Belleau.

—Mme Alfred Tessier ainsi que Mlles Marie-Ange et Cécile Tessier étaient, dernièrement en voyage à Québec.

—Mlle Régina Pagé et son frère M. Victorin Pagé, étaient dimanche le 19 février, en visite chez M. Romeo Leclerc.

STE-HENEDINE

Décès. — Le 15 février est décédée madame Vve Joseph Beaudoin (née Joséphine Beaudoin) à l'âge de 63 ans après une longue maladie.

Ses funérailles eurent lieu vendredi le 17 février.

Le service fut chanté par M. l'abbé Fiset, curé de la paroisse aidé comme diacre et sous-diacre de M. l'abbé H. Tremblay, curé de Ste-Marguerite et M. l'abbé T. Mercier, de Ste-Hénédine.

Un grand nombre de parents et d'amis assistèrent à ses imposantes funérailles en témoignage de sympathies à la famille et rendre un dernier hommage à la défunte.

Elle laisse pour pleurer sa perte un fils Joseph-Alphonse Beaudoin, de cette paroisse; deux filles, madame Ferdinand Brousseau, de D'Israéli et madame J. D. Lacasse, de St-Gervais.

Nos sympathies à la famille si cruellement éprouvée.

Va et vient. — M. et madame Leonard Tremblay, de Québec, M. et Mme Camille Chabot, de St-Isidore, étaient les hôtes de M. et Mme J. E. Métivier, dimanche le 19 février.

—M. J. A. Cliche, de Québec, inspecteur des poids et mesures, était de passage ici dernièrement dans l'intérêt de ses affaires.

—Mlle Rachel Lafontaine, de Sherbrooke, a passé quelques jours en promenade chez M. et Mme G.-E. Perron.

—Mme J.-T. Nadeau, de Québec, et ses fillettes, est actuellement en visite chez sa soeur, Mme S. Dion.

—M. Roméo Drouin est allé passer quelques jours à Québec, récemment, visiter ses parents et amis.

—M. Allyre Lacasse est parti en promenade à Notre-Dame des Bois, à l'occasion du mariage de ses deux filles, Mlles Marie-Louise et Antoinette Lacasse qui a eu lieu à ce dernier endroit mercredi le 22 février.

—M. Laurent Gagnon est retourné à Cavers, Ont., pour y reprendre ses fonctions de gardien de la voie ferrée du C.P.R., à cet endroit, après avoir passé l'hiver chez sa soeur, Mme David Couture.

Divers. — Mlle Fernande Lessard, institutrice d'une des classes du village, a maintenant repris son enseignement lequel avait été interrompu durant quelques jours pour cause de maladie.

LE FESTIVAL SPORTIF DE L'A. S. E. C. OBTIENT UN GRAND SUCCES HIER

Le festival était sous le distingué patronage de l'honorable M. L.-A. Taschereau, premier ministre. — La démonstration de patinage de fantaisie fut d'un aspect grandiose autant que gracieux. — Les différentes courses furent contestées et les vainqueurs durent déployer toute leur vitesse pour se classer.

LA MUSIQUE PAR LES CADETS

Le festival sportif de l'Association Sportive des Employés Civils a remporté un grand succès, hier soir, à l'Aréna. Ce magnifique événement était sous la distinguée présence de l'honorable M. L.-A. Taschereau, premier ministre. L'honorable M. Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, était aussi dans la loge d'honneur.

Tout le programme du festival a été bien réussi. On verra, dans une autre colonne, tout l'intérêt qu'a suscité la joute de hockey entre le La Tuque et Le Soleil.

Un des numéros les mieux réussis fut la grande démonstration de patinage de fantaisie que présentèrent les meilleurs amateurs de Québec sous la direction de mademoiselle Charlotte, professeur au Winter Club. A certains moments, on se serait cru en face d'une vision féerique, tant les costumes des artistes étaient riches et leurs mouvements légers et gracieux. Mademoiselle Charlotte se fit beaucoup admirer et fut longuement applaudie par la foule. Le numéro intitulé "Ballet Céleste" fut particulièrement goûté. Le Soleil et la Lune, entourés de leur cour céleste, firent une apparition simultanée et vinrent émerveiller l'assistance par le rythme de leurs évolutions et l'ensemble de leurs mouvements. Bref, quand les artistes quittèrent la surface glacée, on aurait cru avoir rêvé.

Les différentes courses au programme furent vivement contestées et tous ceux qui y prirent part méritent des félicitations. Voici le classement des heureux vainqueurs.

Course en skis: 1er, Marcel Blanchette; 2e, Gérard Bolduc; 3e, Paul Morin.

Ski Joring: 1er, Fernand Grenier et Gérard Bolduc; 2e, Paradis et Blanchette; 3e, Harton et de Belleval.

Course en raquettes: 1er, G. Bolduc; 2e, L. Turgeon; 3e, M. Blanchette.

Course pour le championnat de l'Association: 1er, Grenier; 2e, Bélanger; 3e, Paradis.

Course pour demoiselles pour le championnat de la ville: 1ère, Mlle Irène Belleau; 2e, Mlle Hilda Labadie; 3e, Mlle Charlotte Racette.

Course en bicyclettes: 1er, Roy; 2e, Ruel; 3e, Bouffard.

Course à trois jambes: 1er, Gallichand et Paradis, 2e, Paquet et Bélanger; 3e, Cusson et Grenier.

Brouette humaine: 1er, De Belleval et Harton; 2e, Légaré et Gagnon; 3e, Blanchette et Paradis.

Course en tonneau: 1er, De Belleval et Harton; 2e, Grenier et Paradis; 3e, Morin et Paquet.

Pour résumer, le festival fait honneur à ceux qui l'ont organisé, et tous ceux qui y assistèrent furent des plus satisfaits.

LE HOCKEY

CE SOIR

La N.H.L.:
Aucune joute.
Can.-Américaine:
Boston à Québec.
Internationale:
Aucune joute.

AU SEMINAIRE

Voici les résultats des dernières parties de ballon-au-panier jouées par les élèves externes de la ligue Senior:

Sénateur, 19; **Suisse**, 30.
Marquette, 9; Loyola, 10.
Laval, 12; Salaberry, 21.
Suisse, 19; Loyola, 23.
Salaberry, 29; Marquette, 25.
Laval, 12; Sénateur, 46.
Loyola, 24; Salaberry, 8.
Marquette, 14; Sénateur, 49.

P. S. — Suisse: élèves de Philosophie senior; Sénateur: élèves de Philosophie junior; Loyola: élèves de Rhétorique; Marquette: élèves de Seconde; Salaberry: élèves de Troisième; Laval: élèves de Quatrième.

AU CAPITOL

Les fervents du radio auront le plaisir de voir sur l'écran du théâtre de la porte St-Jean, aujourd'hui et demain, la fameuse étoile de l'air, Kate Smith, dont la célébrité a franchi les deux continents. En effet, la pièce cinématographique dont les journaux du Canada et des Etats-Unis parlent depuis plusieurs mois, "Hello Everybody", sera montrée en fin de semaine au théâtre Capitol. C'est l'histoire d'une femme qui se dévoue pour les siens, basée sur la chanson désormais fameuse "When the Moon Comes over the Mountain!...". Fannie Hurst, la grande romancière étatsunienne en a écrit l'intrigue et la compagnie qui l'a mise à l'écran s'est inspirée des meilleures suggestions des grands directeurs. Randolph Scott et Sally Blane tiennent les rôles principaux aux côtés de Kate Smith. Dans ce film, on entendra la fameuse artiste du radio chanter ses nouveaux succès: "Moon Song", "Pickaninnies", "Heaven", "Out in the great open Spaces" et "Twenty Million Poeple".

Mais le programme pour aujourd'hui et demain est particulièrement bon puisque l'on verra en même temps le dernier film de la toujours jolie Nancy Carroll: "Under Cover Man". C'est une pièce troublante dans laquelle les aventures palpitantes succèdent aux exploits sensationnels et Nancy Carroll y joue un rôle de tout premier plan. Elle le rend avec le tact et la brio qu'on lui connaît. Quelques autres films plus courts sont également à l'affiche. Lors du prochain changement de programme, ce sera George Arliss, le gentilhomme de l'écran, l'acteur accompli qui paraîtra devant vous dans son dernier film: "Les vacances du Roi". Voilà ce que l'on pourra admirer après-demain, lundi et mardi. Mais n'oubliez pas pour aujourd'hui et demain Kate Smith dans "Hello Everybody" et Nancy Carroll dans "Under Cover Man".

Ce qu'on porte à New-York

Par Helen Williams

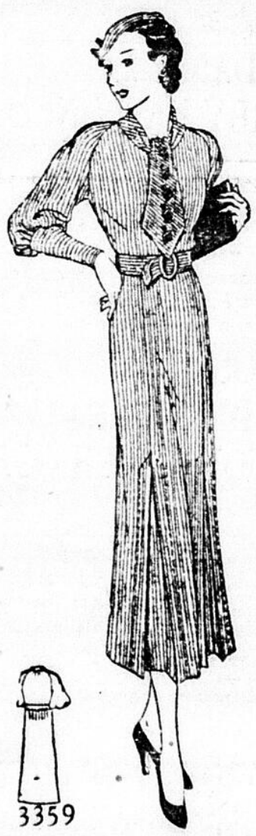

Des instructions illustrées accompagnent chaque patron.

Cette robe se distingue par une encolure imitant une cravate. Elle est jeune et seyante. Un autre nouveau détail consiste dans les manches raglan.

Elle a été confectionnée d'un crêpe de soie rugueux. Elle pourrait être grise avec manches et cravate brunes. Du crêpe blanc produirait aussi un joli effet.

Le patron est fourni en grandeurs 14, 16, 18, 20 ans, 36, 38, 40 et 42 pouces de buste.

Pour 36 il faut 4 3-8 verges de 39 pouces.

Le prix de ce patron est 20c. Il sera expédié dans un intervalle de 8 jours. Adressez votre commande au: **Département des Patrons, L'Evenement, 30 de la Fabrique**, inscrivant clairement vos nom et adresse sur les lignes pointillées ci-dessous.

Envoyez 20c de plus pour une belle feuille de patrons de broderie s'imprimant au fer chaud et comprenant plus de 60 modèles.

No 3359. Grandeur...

Nom ... ...

Adresse... ... ...

... ...

Venant d'arriver!
Nouveaux
CHAPEAUX

UN splendide assortiment ...comprenant les plus nouvelles formes...les plus nouvelles couleurs... les plus nouvelles garnitures. Confectionnés de feutres de belle qualité qui font ressortir la beauté du fini et du coloris.

$3.50 - $5.00
$6.00

Juste au moment où vous éprouvez le besoin d'avoir un nouveau chapeau.

Holt, Renfrew & Co Limited
Maison fondée en 1837. Tél: 2-5221

SES CHANSONS ONT UN AIR DE PROSPERITE

KATE SMITH, que des millions de gens écoutent, grâce au radio, viendra au Capitol dans le film Paramount "HELLO EVERYBODY", aujourd'hui et demain. La vignette nous montre également RANDOLPH SCOTT et SALLY BLANE. Comme second film au programme, l'on verra NANCY CARROLL et GEORGE RAFT dans "UNDER COVER MAN".

Magasins "VICTORIA"

Menus du Carême à des prix d'économie pour vendredi et samedi

LES PRIX SONT REDUITS MAIS LA QUALITE EST LA MEME.

Thé "VICTORIA" NOIR OU VERT PAQUET 1 LB, **45c**

Café "VICTORIA" Vendu en fèves et frais moulu pour vous. lb **41c**

THÉ NOIR "NOTRE SPECIAL" LB **29c**

CAFÉ "CADET" En fèves, frais moulu lb **29c**

Une recette par semaine
par Mlle "VICTORIA"

ESCALOPPES DE POISSON ET TOMATES

Du poisson frais ou cuit-froid peut servir pour ce plat délicieux.

Couper le poisson en menus morceaux, ayez soin de bien enlever les arêtes et les morceaux de peau

A une tasse de sauce à la crème bien assaisonnée, ajoutez une cuillerée de piment vert haché pour deux tasses de poisson.

Beurrez un plat profond allant au four, dans lequel, placez par rangs, le poisson, la sauce à la crème et des Tomates Victoria, alternativement.

Saupoudrez le tout avec de la panure ou des biscuits soda écrasés, du persil, puis ajoutez du fromage canadien râpé sur le tout. Cuisez pendant une demi-heure à four modéré.

FARINE Préparée **BRODIE** paquets 6 lbs **31c**

SAVON MANY FLOWERS la barre **5c**

CHOUCROUTE LIBBY boite **10c**

NETTOYEUR BABBITT Suprime les corvées dans la cuisine 2 bts **15c**

LESSIVE GILLETT boite **12c** Au Comptoir

1 boite No 2 **Tomates**
1 paq. 16 oz. **Macaroni** SORRENTO
½ lb de **Fromage** VICTORIA PASTEURISE
le tout pour **25c**

Saumon Fancy Keta boite No 1 **9c**
Saumon Shamrock Fancy Sockeye bte No 1 **25c**
Sardines Norse Crown 2 bts **19c**
Sardines Brunswick 2 bts **9c**
Homard ½ boite **19c**
Homard 2 bts ½ **25c**
Crevettes pour salades **14c**
Kipper Snacks **5c**

Excepté Poulet et Clam Chowder 3 boîtes **25c**
Tomates et Pois Verts 3 boites **21c**
SOUPES AYLMER "Elles possèdent cette Saveur Naturelle"

FEVES AU LARD 2 grosses boites No 3 **19c** Catelli ou Hirondelle
AIGLEFINS Brunswick 2 bts **25c**
FEVES AU LARD Clark's boite No 1½ **5c**
CLAMS Brunswick 2 bts **25c**

MOUTARDE préparée Libby's pot **10c**

FROMAGE MALTE INGERSOLL 2 cartons ½ lb **25c**
RIZ Excellent pour la soupe 2 lbs **9c**

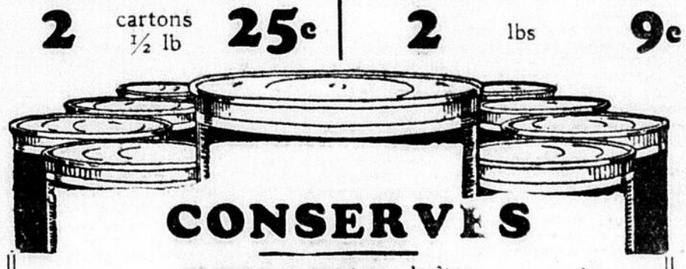

CONSERVES

1 boite de Chaque
TOMATES boites No 2½
BLÉ D'INDE
FÈVES JAUNES
POIS CRIBLE NO 4
les 4 boites **34c**

PRUNES Damson 2 boites **15c**
POIRES Keiffer Whole S.L. 2 bts 2½ **25c**
ANANAS Singapore boite No 1½ **9c**
RAISINS genre Valence 3 lbs **25c**

PÊCHES NATURE'S BEST Sirop épais boite trapue **15c**
RAISINS australiens sans pépin 2 lbs **21c**
MIEL Blanc, boite No 5 **51c**

Commandes Téléphoniques
LIVRAISON GRATUITE

Ces prix sont pour la Ville de Québec et Lévis seulement
Desservis par
NAZAIRE TURCOTTE & CIE. ENRG.

Le coût d'une annonce est très modique.---Servez-vous des "annonces classifiées"

TARIF

Des Annonces Classifiées

L'EVENEMENT

TEL. : 2-6412

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion, 6 insertions CONSECUTIVES pour le prix de quatre.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'-MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire; chaque mot additionnel, 1 centin.

26 SUCCURSALES

où vous pouvez donner les annonces au même taux qu'au bureau:

ALEXANDRE DELISLE, 117, rue de la Couronne	Tél.	4-0553
ALLIANCE LIMOILOU, Ltée, 138, 5e Rue	Tél.	2-6332
DONAT LANGLOIS, Monument, Giffard	Tél.	2-4113-M
EUGENE PARENT, 77 rue St-Cléophas, Ville de Beauport	Tél.	2-7947
M. EDGAR GAGNON, 766, rue St-Vallier	Tél.	2-7820
J.-E. GIGUERE, tabaconiste, 233, rue St-Joseph	Tél.	3-0738
J.-A. LEVESQUE, 146, 3e Rue	Tél.	2-7706
L.-P. GARNEAU, 470, rue St-François	Tél.	3-0032
RENE DION, 786 rue St-Vallier	Tél.	4-0473
Mlle R. CLOUTIER, 1131, rue St-Vallier	Tél.	7840
PHARMACIE HUGUES BERNIER, 271½, rue St-Joseph	Tél.	3-0809
Pharmacie J. U. DEMERS 430 rue St-Jean	Tél.	2-6103
WILFRID GAUVIN, tabaconiste, 1251, rue St-Vallier		4-0421
JOS. COTE (Ltée) Succursale No 1, 50 rue de la Couronne	Tél.	4-0243
Succursale No 2, 26 rue St-Jean	Tél.	4-0574
Succursale No 3, 332 rue St-Jean	Tél.:	2-0203
Succursale No 4, 15 rue Buade	Public Tél.:	2-0288
Succursale No 5, 459 St-Joseph	Tél.	4-0392
Succursale No 6, 317A, rue St-Joseph	Public Tél.	4-0082
Succursale No 7, 436 rue St-Jean	Tél.	4-0431
Succursale No 8, 108, rue St-Joseph	Tél.	4-0454
Succursale No 9, 46 Côte de la Montagne	Tél.	2-4110
Succursale No 10, 95, rue St-Paul	Tél.:	2-0341
Succursale No 11, 176 3ème Avenue	Tél.	4-0523
Succursale No 12, 27 rue St-Joseph	Public Tél.:	2-0395
Succursale No 13, 15 Chemin Ste-Foy	Public Tél.	4-0262
Succursale No 14, 355 rue St-Paul	Tél.:	2-0117
DEPT. DES PETITES ANNONCES DE L'EVENEMENT	Tél.	2-6412

PERDU

BAGUE EN OR VERT avec monogramme CAC, a été perdue mardi en passant par les rues Deligny, Latourelle, Ste-Claire, St-Olivier jusqu'à Ste-Marie. Récompense rapporter à 5, **RUE DELIGNY** ou de bien vouloir téléphoner à 5291.

DEMANDES

COUTURE

VOUS TROUVEREZ UNE COUTURIERE pour coudre à domicile dans tous genres de couture, après 5 ans d'expérience au magasin Paquet. S'adresser 130 d'Aiguillon, **MLLE BEDARD**, tél.: 2-7432. 234-6—8

EMPLOIS DEMANDES

STENOGRAPHE BILINGUE, cinq (5) ans d'expérience, demande position, sachant aussi faire ouvrage général de bureau, caissière, etc., fournira meilleures références. Ecrire à Casier No 326, **L'EVENEMENT**, Qué. 235-6—9

ELEVES DEMANDES

ANGLAIS, français, sténographie, comptabilité. Cours commercial complet, classique, préparation pour brevets et tous les examens de la province. **INSTITUT J. THOMAS**, No 25 rue St-Stanislas, tél.: 2-7490. 220-26—11

LE PROFESSEUR FILIOL donne des cours, strictement privés, à 23 **RUE D'AIGUILLON**, tél.: 2-3719. Cours commercial complet dans les deux langues. Brevet, sténographie bilingue. 221-26—10

MLLE STURTON donnera des cours anglais. Spécialité avec des heures au goût de l'élève. Mon enseignement est garanti. Traduction faite sur demande. S'adresser au No 85, **RUE CREMAZIE**, tél.: 8571.

HOMMES DEMANDES

AMATEURS CHANTEURS DANSEURS etc., demandés pour nos concours d'amateurs du vendredi soir. Gros prix en argent. **THEATRE PRINCESS**, rue St-Joseph. 415-26—13

ON DEMANDE DES AGENTS dans chaque paroisse de campagne pour solliciter dans les maisons les plus importantes. Ecrire Casier 324, **L'EVENEMENT**, Québec. 235-6—5

VOYAGEUR DEMANDE

SOLLICITEUR de bonne apparence, âgé de 25 à 35 ans, trouvera position à l'année avec avancement et aide journalier d'un chef d'équipe. Prospects fournis, voyagera en auto fourni par la compagnie. S'adresser en personne au gérant 38, **DE LA COURONNE**, Québec. 234-3—12

ON DEMANDE (DIVERS)

ACHETONS ARTICLES EN OR de toute provenance, vieux bijoux en or, etc. S'adresser 183, **ST-JEAN**, tél.: 2-7625. 235-6—15

S. Nichol, 60, Dolbeau.

COLLECTION DE LOYERS, comptes, billets, ou toutes autres créances, administration de propriétés, taux modérés, strictement honnête. **CANADIAN FINANCE**, 267, St-Paul, chambre 320. 223-26—15

DEMANDES

ON DEMANDE (DIVERS)

ON DEMANDE à acheter un moteur marin portatif de 2 à 5 forces C.V. en bon ordre. S'adresser par malle à **J.-C. MORIN**, Garage Champlain, 20 rue Champlain ou tels: 2-5548 ou 2-1639. 234-6—15

A LOUER

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENT IDEAL, logement de 5-6 pièces, avec toutes les améliorations modernes, planchers bois dur, chauffé. S'adresser à **C.-E. BOIVIN**, No 423, rue St-Jean, tels: 2-6207—2-1752. 219-26—17

APPARTEMENTS MONTCALM, LTEE., rue Claire-Fontaine, No 115, service de concierge, chauffé, eau chaude à l'année, réfrigérateur, améliorations modernes, garage si désiré. S'adresser **J.-H. BOISVERT**, tél.: 3-1281. 234-6—17

PARLEMENT VIEW, appartements 2-3 4-6-7 pièces, chauffées, meublées, chesterfield, eau chaude à l'année, chambre de bain, service du concierge, possession immédiate. S'adresser 55-57, **GRANDE-ALLEE**, tél.: 2-1886. 232-26—17

RUE ST-JOACHIM, No 69, 4 petits logements de 3-4 chambres plus chambre de bain, chauffés pour 2 ou 3 personnes, $25 et $30 par mois. **TEL.**: 2-5028. 224-26—17

469-A ST-JEAN. — Magnifique flat de trois pièces plus chambre de bain, meublé, chauffé, eau chaude à l'année, au premier plancher. Prix raisonnable. S'adresser à P. Goulet, tél.: 3-1143. 211-26—17

BUREAUX A LOUER

BUREAUX A LOUER dans l'édifice Lachance, très bien éclairés, service de concierge élévateur à passagers et à fret, à proximité des gares de chemins de fer. S'adresser **G.-I. LACHANCE**, 263, St-Paul, tels: 2-6403; le soir 3-2557. 230-6—18

CHAMBRES ET PENSION

A LOUER à la semaine ou au mois, belle grande chambre avec ou sans pension, confort du chez-soi assuré. S'adresser 114, **AVENUE TURNBULL**, tél.: 3-2450. 210-26—20

AVIS, BELLE GRANDE CHAMBRE et petite, eau courante, dans maison tranquille et propre, avec pension $30 par mois. Près du Parlement. 39, **RUE CONROY**, Mme J. EMOND. 232-26—20

BELLE GRANDE CHAMBRE à prix modéré, aussi repas matin et soir servis à prix raisonnables, famille anglaise. S'adresser 71, **RUE ST-LOUIS** tél.: 2-7994. 232-6—20

HOTEL LORRAINE, rue des Jardins prix très réduits, chambres et pension $35, $38, $40 et $45 par mois, chambres sans pension $12 par mois en montant service d'ascenseur. Une visite est sollicitée. 233-26—20

HOPITAL DE LA MISERICORDE. Maternité, site salubre, à l'épreuve du feu, confort moderne, 3 catégories, salle commune, chambres semi-privées, chambres privées. Interne en permanence. Médecin au choix pour malades privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital (antisepsie, stérilisation, réactions sérologiques et traitement de toutes affections). Avantages religieux (aumônier, chapelle). Discrétion absolue. Adresse: **Mère Directrice, No. 682, CHEMIN STE-FOY, Québec**, tél.: 7667. 220-26—23

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRES MEUBLEES, bien chauffées, eau courante, gaz, maison tranquille. Aussi appartements de 2, 3 chambres, possession immédiate et le mai. S'adresser 33, **AVENUE STE-GENEVIEVE** (près Château), tél.: 2-4801. 223-12—19

CHAMBRES A LOUER doubles et simples, à prix réduits. S'adresser 124, **RUE DU PONT.** 230-6—19

CHAMBRES DOUBLES, location centrale, moderne, eau chaude et froide à l'année, bain, téléphone, $20 par mois. Aussi chambre simple, $2.50 par semaine. S'adresser 5, **RUE McMAHON.** 233-6—19

MAISON DE LA COURONNE, belles chambres bien éclairées, chauffées à l'eau chaude, bain sur chaque étage, prix modérés. S'adresser 126, **DE LA COURONNE, 229, DE LA REINE.** 230-26—19

RUE D'AUTEUIL, No 3. — Premier étage, chambre pour monsieur dans famille sans enfant. Usage du bain et du téléphone. S'adresser sur les lieux. tél.: 2-4542. 214-26—19

LOGEMENTS A LOUER

HAUT DE LA VILLE

AVENUE CARTIER, six chambres chauffées, possession immédiate, avenue Murray, maison seule, 10 chambres et garage, avenue des Laurentides, 7 et 8 chambres chauffées, eau chaude à l'année et glacière électrique; avenue Belvédère, 4 et 6 chambres, chauffés, eau chaude à l'année, glacière électrique, 1 garage; avenue Marguerite-Bourgeoys, maison seule avec garage. S'adresser à **CHRYSANTHE JOBIN**, 182 rue Latourelle, tels: 5258; le soir, 6985 et 3-1701. 230-6—23

AVENUE MAISONNEUVE, 65-72-76, 5-6 chambres plus bain, chauffés. St-François d'Assise, rue Lasarre, 43-63, 4-5 chambres. Rue Scott, 129, 5 chambres garage. S'adresser 127 **SCOTT**, tél.: 3-3088. 226-26—23

AVENUE LAURIER, 5 chambres, plus bain, glacière électrique, garage, chauffé, eau chaude à l'année. Des Franciscains, 6 chambres, plus bain, non chauffé. Marquette 5 chambres plus bain, chauffé; le tout fini moderne. **TELS: 3-4316—2-8460.** 234-26—23

AVENUE BROWN, No 208, plain-pied chauffé, 8 pièces, plus chambre de bain, planchers bois dur, belle finition, clair de neige et vidanges. S'adresser **AMEDEE DEMERS**, chemin Gomin, tél.: 4-2308. 430-6—23

AVENUE LEVIS, Nos 17 et 21, près du monument des Braves, logements modernes 6, 7 pièces, plus chambre de bain en tuiles chauffés, eau chaude à l'année, garage. S'adresser **ANTONIO SEVIGNY**, 373, St-Olivier, tél.: 3-2701. 214-26—23

AVENUE MURRAY. — 2 logements un deuxième et un troisième étage 6 chambres plus chambre de bain, parchauffés plancher bois dur, bien fini, éclairés sur trois côtés. Prix $33.00. S'adresser à Gérard Lavoie, tél. 9801. 231-6—23

A LOUER, deux logements chauffés de trois chambres plus chambre de bain dont l'un meublé et l'autre non meublé, aussi bureau. Endroit bien situé. S'adresser à **FRANK BYRNE**, 38 Côte du Palais, 2e étage, tél.: 2-8082. 231-6—23

AVENUE MAISONNEUVE, Nos 80 et 80 1-2, 2 logements 6 pièces plus chambre de bain, système de chauffage indépendant. S'adresser à **A. PION**, 47 St-Cyrille, tél.: 3-2487. 4—23

COTE D'ABRAHAM, 102-106-114, maison neuve 6 pièces plus chambre de bain en tuile, améliorations modernes, chauffée, place centrale, et 116, Côte d'Abraham, possession immédiate, 6 pièces, plus chambre de bain, remis à neuf. **DR DION**, 24 côte du Palais, tels: 2-2153; le soir, 2-6589. 232-6—23

Le Petit Curieux --- Les Acteurs d'Athènes et de Rome --- Par Paul Pim

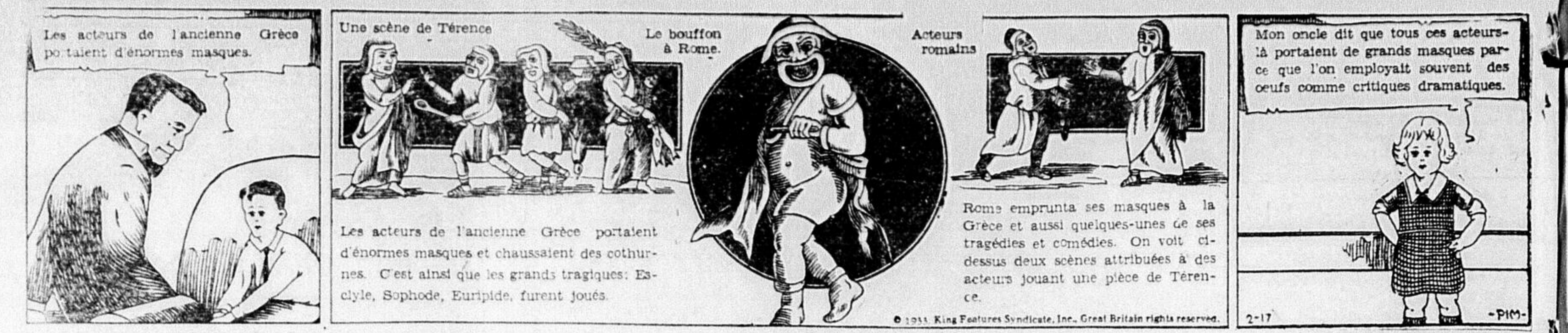

A LOUER

LOGEMENTS A LOUER

HAUT DE LA VILLE

BEAUX LOGEMENTS, chauffés, six chambres et chambre de bain $35, très bien situés. S'adresser **TEL.: 4-4343.** 216-26—23

D'ARTIGNY, 70, près Grande-Allée, 4 pièces plus chambre de bain, 1er plancher, chauffées. 68-70, Garnier, St-Sacrement, logement 5 et 8 pièces, plus salle de bain, système de chauffage. S'adresser 59, **RUE D'AIGUILLON**, tél.: 2-4261. 230-6—23

EDIFICE FASHION CRAFT, 180, St-Jean, logements chauffés, 4-5-6 chambres, améliorations modernes. Aussi magasin, rue d'Aiguillon, 25x60. S'adresser **L.-A. ROY, INC.**, 176 St-Jean. 223-26—23

RUE LOCKWELL NO 119

LOGEMENTS, 6 pièces, plus chambre de bain, chauffés. Rue Deligny, No 2 1-2, logement 4 pièces plus chambre de bain. S'adresser **ALEX. NADEAU**, 13 Ste-Claire, tél.: 4-0023. 222-26—23

LOGEMENTS A LOUER, à 87 Casot; 102, Manrèse; 136, Marquette. S'adresser **TELEPHONE** 5805. 232-6—23

LOGEMENTS, 9 pièces, possession immédiate, 8, 6, 4 pièces, chauffées, eaux chaude à l'année, planchers bois dur réparés à neuf. S'adresser **M. A. BLANCHET**, 12, rue Christie, tél.: 2-4383. 219-26—23

PETIT FLAT, près du Parlement, pour monsieur seul, meublé, chauffé, éclairé, chambre de bain, entrée privée. **TEL.**: 31 **D'ARTIGNY**, de 9 à 2; 5 à 2 h. le soir, 2-5597. 230-6—23

RUE ST-JEAN, No 432, coin Ste-Claire, logement, 5 pièces, plus chambre de bain, chauffé, planchers bois dur, améliorations modernes. S'adresser 434, **RUE ST-JEAN.** 235-26—23

RUE ABERDEEN, No 73, 6 pièces et chambre de bain, chauffage eau chaude à l'année. S'adresser **M. ALPHONSE VEZINA**, 197, 3e rue, Limoilou, tél.: 4-1280. 234-6—23

RUE ST-JEAN, plain-pied chauffé, 7 pièces, plus chambre de bain, planchers bois dur, clair de neige et vidanges. Visible de 10h. a.m. à 4h. p.m. S'adresser **L.-P. LABRECQUE**, 77, St-Jean, tél.: 2-1040. 234-3—23

RUE RICHELIEU, 2 logements neufs à louer, 5-6 chambres, plus chambre de bain, dépense froide, chauffés ou non. Planchers bois dur. S'adresser **F. ROCHETTE**, 233-A Richelieu, tél.: 7537. 224-26—23

RUE DOLBEAU, No 13, à louer logement 7 pièces plus chambre de bain, chauffé, avec ou sans garage. S'adresser **ROY & BAILLARGEON**, notaires, 71, rue St-Pierre, tél.: 2-1390. 235-6—23

RUE ARTILLERIE, No 11, logement, 4 pièces, plus chambre de bain, chauffé, améliorations modernes, maison neuve, eau chaude à l'année, meublée si désirée. S'adresser **LAUREAT BLOUIN**, 47, Artillerie, tels: 2-1705. 233-6—23

RUE LACHEVROTIERE, No 46, magnifique plain-pied, situé centre Haute-Ville, près Parlement et Grande-Allée. Confort moderne, très bien chauffé, bien ensoleillé, balcon. S'adresser **TEL.**: 2-1789. 232-6—23

RUE ST-CYRILLE, No 202, logement chauffé, 7 pièces, plus chambre de bain, planchers bois dur, possédant toutes les améliorations modernes. S'adresser **G.-I. LACHANCE**, 263, St-Paul, tels: 2-6403—4-2557. 233-6—23

RUE ST-CYRILLE, No 276, logements de 8 et 11 pièces, chauffés, à louer. S'adresser 274, **RUE ST-CYRILLE**, tél. 3668. 234-26—23

RUE STE-URSULE, No 15, beau logement aux deux étages du haut, 7 pièces, grand salon avec foyer, fournaise à eau chaude, toutes commodités. Belle plate-forme en arrière. Chauffé si désiré. Visible de 2 à 5 h. Renseignements sur les lieux. 215-26—23

UN LOGEMENT de sept pièces, plus chambre de bain, améliorations modernes, à louer. S'adresser à 101, **AVENUE CARTIER**, tél.: 6830.

7, 13, 17, 36, 37, 41, 59, Bougainville, 83 1-2, côte d'Abraham. Logements 5-6 chambres, plus chambres de bain, chauffés, très modernes, garage si désiré. S'adresser 1, **AVENUE DES BRAVES**, 7949—3-4840; 33, **AVENUE BROWN**, 6933. 215-26—23

3, 4, 5, 6, 7 PIECES, chauffées, eau chaude à l'année, améliorations modernes, 30, Fraser et 208, avenue des Erables. S'adresser aux concierges sur les lieux. **TELS: 2-1475; le soir 3-4486.** 213-26—23

21, RUE COUILLARD, 11 chambres, plus 2 chambres de bain, chauffées, clair de neige, service de l'enlèvement des doubles-fenêtres, eau chaude à l'année. 26 avenue Ste-Geneviève, 8 chambres plus chambre de bain, entièrement remis à neuf. 441, rue St-Jean, 5 chambres plus chambre de bain. S'adresser à **SIROIS, SIROIS & LESAGE**, notaires, coin Couillard et Christie. 232-6—23

BAS DE LA VILLE

A LOUER PETIT LOGEMENT, 4 pièces, situé 112, 1ère avenue, $15.00 par mois, 1er étage. S'adresser **O. LACROIX**, 115 1ère avenue, tél.: 4-0460. 234-6—23

BEAUPORT, logement de 4 chambres bien ensoleillé, grande galerie des deux côtés, à prix réduit. S'adresser **A. MARTINEAU**, 5, rue Jobin, Beauport, tél.: jour: 2-3382. 235-26—23

BEAUPORTVILLE, sur l'Avenue du Moulin, logement de cinq appartements de première classe, possession immédiatement. S'adresser à **CHARLES BEDARD**, Monument. Tél.: 4-6831. 234-6—23

LOGEMENT A LOUER, 4 pièces, rue St-François, près rue St-Roch. S'adresser à **ROY & BAILLARGEON**, notaires No 71, rue St-Pierre, tél. 2-1390. 232-6—23

LOGEMENTS CHAUFFES, 4, 6 et 7 pièces, plus chambre de bain très propres et possédant toutes les améliorations modernes, situés 634, 646, 642-4 rue St-Vallier aussi à 13, rue d'Argenson. S'adresser **G.-I. LACHANCE**, 263, St-Paul, tels: 2-6403; le soir, 4-2557. 230-6—23

LOGEMENT NEUF MODERNE. — A St-Esprit, 106, 1ère Avenue, un logement, six chambres non chauffé. Roy & Frère, 106, 1ère avenue, tél.: 4-1820. 232-6—33

A LOUER

LOGEMENTS A LOUER

BAS DE LA VILLE

LOGEMENTS NON CHAUFFES, 4, 6 et 7 pièces, plus chambre de bain, très propres, possédant toutes les améliorations modernes, situés 11-D, rue d'Argenson; 252 et 256, Prince-Edouard. S'adresser **G.-I. LACHANCE**, 263, St-Paul, tels: 2-6403; le soir, 4-2557. 230-6—23

PAROISSE ST-FIDELE, 429, 4e ave., logement chauffé, 7 grandes pièces plus chambre de bain, planchers bois dur, améliorations modernes, hygiénique et très éclairé, avec garage chauffé ou froid. **TEL.**: 4-4502. 224-26—23

Lydia Bolduc, 110, des Fossés.

RUE ST-VALIER, logement à louer, 4 pièces très propre et chaud. S'adresser à 1079 **RUE ST-VALLIER**, tél.: 7008. 219-6—23

RUE GAMELIN, No 29, logement de 6 chambres et chambre de bain, plancher bois dur, bien fini, fournaise à eau chaude, $17.00 par mois. **SUCCESSION C.-J. LOCKWELL.** Tels: 2-3535 ou 3-4998. 234-6—23

RUE ST-VALLIER, No 249, un très beau logement de quatre chambres et chambre de bain, pas chauffé, en parfaite condition sous tous les rapports. Avec ou sans garage. S'adresser à **J.-E. VALIN**, 54, rue St-Joseph, tél.: 4-4371. Peut être visité de 9 h. du matin à 2 h. p.m. 235-6—23

RUE PONTGRAVE, Nos 5 et 7, 5 pièces plus chambre de bain, galerie, etc. 23, **rue Montmagny, 5 et 6** chambres, chauffé, tous très modernes et clairs de neige. S'adresser à **OMER TURGEON**, tél.: 6302. 217-26—23

ST-FRANCOIS D'ASSISE, beau grand logement sur même plancher, 2e étage, résidentiel, améliorations modernes, tout fini bois dur, bon marché aussi garage. **O. LACROIX**, 563, 1ère avenue, tél.: 4-4932. 234-6—23

1IERE AVENUE ST-FRANCOIS D'ASSISE. 7 pièces plus chambre de bain et dépense, avec eau chaude, le tout bien éclairé, coin de rue, place résidentiel, grande cour. S'adresser 502, **1ère AVENUE** tél.: 4-4829. 210-26—23

4EME AVENUE, Limoilou, 32-36-38, 4 chambres et plus, cour et hangar, $12 à $18. **ROY & BAILLARGEON**, notaires, 71, rue St-Pierre, Québec, tél.: 2-1390. 233-6—23

9E RUE, Nos 153, 155 1-2, à louer 5 chambres, plus bain, bien chauds, cave, hangar, cour, belle vue sur la Canardière. S'adresser sur les lieux ou **TEL.**: 8786. 234-6—23

MAGASINS A LOUER

COTE DE LA FABRIQUE, No 32, magasin établi depuis 44 ans comme magasin de chaussures, à louer de préférence pour ce genre de commerce ou autre. S'adresser sur les lieux. 229-12—23

GRAND MAGASIN à louer, chauffé, bien éclairé, le meilleur poste d'affaires de St-Sauveur, vis-à-vis le magasin 5-10-15. Occupé maintenant par **LESHAMY**, marchandises sèches. S'adresser **J.-U. BISSON**, 751 St-Vallier. 232-26—23

No 243 RUE ST-JOSEPH, vis-à-vis l'hôtel St-Roch, occupé comme pharmacie depuis nombre d'années. S'adresser au Notaire **LOUIS LECLERC**, No 245, St-Joseph. 235-6—23

RUE ST-JOSEPH No 351, magasin 20x60 pieds, 2 vitrines, porte d'épicerie depuis 10 ans, servira pour autre commerce. S'adresser **G. BELANGER**, 73, Sault-au-Matelot, tels: 2-1769—9908. 210-26—23

TRES BEAU MAGASIN chauffé pouvant servir comme bureau, plain-pied situé No 269, St-Paul, dans l'édifice Lachance. S'adresser **G.-I. LACHANCE**, 263, St-Paul, tél.: 2-6403. 230-6—23

MAISONS A LOUER

AVENUE LAURIER (côté sud), 2 maisons seules, 10 chambres, 2 salles de bain chacune, chauffées par système central, eau chaude à l'année, clair de neige et vidanges, place garage si désirée. S'adresser **AMEDEE DEMERS**, chemin Gomin, tél.: 4-2308. 230-6—24

MAISON A LOUER, No 72, rue St-Louis, 15 pièces, 2 salles de bain, eau chaude et froide à chaque étage. S'adresser à tél. 3-1880. 216-26—24

DUFFERIN HOUSE APP.

MAISON APPARTEMENT 13, Haldimand, comprenant 10 petits logements, 2 et 3 pièces, eau chaude et froide dans chaque appartement, bon endroit pour louer des chambres. S'adresser propriétaire, 33 **GRANDE ALLEE**. Tél.: 2-1886. 213-26—24

RUE STE-URSULE, No. 11, grande maison à louer, 3 étages, améliorations modernes. S'adresser sur les lieux. 228-12—24

RUE STE-URSULE, No 46, maison à louer, 11 pièces 2 chambres de bain, chauffage central. S'adresser **MATHIEU & SYLVAIN**, 44, Ste-Ursule, tél.: 2-2340. 230-6—24

RUE STE-FAMILLE, No. 44 maison à louer, comprenant onze chambres et deux chambres de bain. Pour informations, s'adresser à 34, **STE-FAMILLE**, tél.: 2-1659. 234-6—24

RUE STE-FAMILLE, No 10, maison de 9 chambres plus 2 chambres de bain. S'adresser **ROY & BAILLARGEON**, notaires, 71, St-Pierre, tél.: 2-1390. 232-6—24

RUE GARNEAU, No 26, maison à louer onze pièces et chambre de bain, améliorations modernes. Pour informations s'adresser 26, **RUE GARNEAU**, haute-ville. 230-6—24

RUE ST-DOMINIQUE, Nos 77-73, coin rue St-Joseph. Entrepôt ou petite manufacture, briques solides 4 étages, bureau, salle d'expédition, ascenseur électrique, eau chaude. Possession immédiate si désirée. Rue St-Joseph, No 29, 2e étage, magasin ou salle d'échantillons, 18x50. Rue St-Joseph, No 33 1-2, 21 chambres pour maison de chambres ou hôtel ou sera loué en flats chauffés par propriétaires. Aussi magasins Nos 31-33, rue St-Joseph. S'adresser à **A. J. LEARMONTH**, 143, avenue Murray, tél.: 5867. 214-26—24

DIVERS

COMMERCE

BONBONS, BISCUITS, toujours en mains, les meilleures marques de bonbons et biscuits provenant des meilleures manufactures, aux plus bas prix du marché. S'adresser 296 **ARAGO.** 220-26—29

BRULEURS A L'HUILE

BRULEURS NEUFS, 2 feux: $28.00, brûleurs usagés, plusieurs marques: $15 et plus. Réparation de brûleurs à l'huile, poêles, fournaises, etc. Installation de réchauffeurs d'eau avec brûleurs à l'huile, système moderne et économique. **LEPAGE & CIE**, 42, avenue Monument Jacques-Cartier, tél.: 4-3970. 211-26—29

H. Gravel, 19, Cove Field, Barracks.

PAIN DE 2 LIVRES .05

MEILLEURE QUALITE, au plus bas prix, essayez-le dès aujourd'hui, vous en serez satisfait. Vendu seulement à la boulangerie **H. FERLAND**, 232, Napoléon. 230-6—29

MESDAMES. — Poils et duvets disgracieux enlevés radicalement et pour toujours par "GYPSIA", produit importé de Paris. Nous payons le port et la douane. Ecrivez pour notice gratuite avec attestations à **GYPSIA**, Dept L. 53 West, 42 Street, New York. 231-6—29

ROMEO MENARD

PLOMBIER, COUVREUR. Installation système eau chaude, autrefois chez Wilbrod Belleau, avise le public qu'il a maintenant ouvert un atelier au No 26, **RUE RACINE.** Prix modérés, tél.: 3-1058. 215-26—29

RHUMATISME

SI VOUS SOUFFREZ, n'hésitez pas. Demandez-le à votre marchand sinon, mailez-nous $1.00 et nous vous enverrons un tube de Rheumanex, mailé payée. "Satisfaction garantie". **STANDARD DRUG & SPECIALTIES, REG'D**, 35-39, rue Sault-au-Matelot, Québec. 230-6—29

TRAITEMENT SPECIAL par correspondance des maladie secrètes de l'homme et la femme, voies urinaires affections du sang, impuissance, etc., etc. Adressez **Dr J.-A. COTE**, 6967, Ch. Colomb, Montréal. 231-26—29

ROYAL MATTRESS CO.

167 AVENUE RENAUD, Qué., tél.: 3-0503. Manufacturier de matelas. 223-26—29

NETTOYAGE

TEINTURERIE DORCHESTER—Teinturerie, nettoyage, pressage de vêtements pour dames et messieurs. Nettoyage de fourrures, tapis, etc. Attention spéciale aux commandes de la campagne. Nos 116-120, **RUE DORCHESTER**, tél.: 4-2484. 235-26—33

REPARATIONS

AVIS. — La meilleure maison à Québec dans la réparation des meubles, etc., est sans contredit la maison **OMER JOBIN**, bourreur No 168 rue Dorchester. Maison établie depuis au-delà de 30 ans. Tél.: 3-0733.

AIME LACROIX, rembourreur de meubles, poseur de prélarts, réparation de tapis de tous genres. Que votre marchandise soit achetée de n'importe quel magasin, l'ouvrage est garanti et à des prix modérés. No. 74, **RUE SIGNAI**, tél.: 3-3347.

R. Boulanger, 13, Cove Field, Barracks.

MATELAS & SOMMIERS. Faites réparer vos matelas, coussins et sommiers de tous genres. Une attention spéciale aux communautés religieuses. Allons à domicile. **J.-A. DEBONVILLE**, 154 des Commissaires, tél.: 3-2380; rés. 8562. 235-26—37

REPARATIONS DE RADIOS

AVIS REPARATIONS DE RADIOS de toutes marques par ingénieur d'expérience. Lampes testées gratis. Posons antennes. Service jour et soir. Travail garanti par maison établie depuis 10 ans. **J.-A. BRETON**, No. 47, côte d'Abraham, tél.: 2-6393. 231-26—36

SALONS DE COIFFURE

AU SALON MAISONNEUVE. Ondulation marcel, $0.25; samedi $0.50; papier, $0.75, samedi, $1.00; komol et à l'eau, $0.50; shampoo, massage, manicure. **MLLE GALICHAND**, 196, Maisonneuve, tél.: 4-0185. 223-26—41

ECOLE DE COIFFURE. Cours de coiffure, permanent donnés par coiffeuse experte, coiffure gratis par élèves. Permanents haut prix pour 2 semaines, $2.00. **Mme GAUDREAULT**, 175, 1ère Rue, tél.: 3-6292. 235-26—41

SALON DE BEAUTE Hôtel Victoria permanent, $1.00 à $5.00. Ondulations marcel avec shampoo $0.50. Ondulations à l'eau, komol, $0.40; massage et manicure. Prix pour temps limité. **Mme G. LAPOINTE**, tél.: 2-2262. 226-26—41

SALON RICHELIEU. Ondulation marcel $0,25; komol, $0.25; shampoo, $0.50. Une visite est sollicitée. Satisfaction garantie. **MLLES SAMSON**, 101, rue Richelieu, tél.: 2-4131. 229-26—41

J. Bois, 20, Cove Field, Barracks.

SALON CLAUDETTE, 412, St-Jean, pour permanent spécial à $1.50, fait sur machine croquignole la plus perfectionnée. Aussi coiffure de tous genres. Pour appointements appelez **MLLE L.-A. TANGUAY**, tél.: 4-4051. 222-26—41

A VENDRE

ARTICLES DE MENAGE

OUVERTURE D'UN NOUVEAU magasin de seconde-main. A vendre: commode de monsieur, bureaux, machines à coudre Singer et différents articles. Allons à domicile. 11, **RUE LACROIX**, tél.: 2-0415. 233-6—43

A VENDRE

ACCESSOIRES D'AUTOS

Station de Service "Burno"

OPERANT JOUR ET NUIT. Travail de nuit (taux du jour), ouvrage garanti. Une application gratuite de "Burno Fluid Graphite", sera faite après chaque réparation aux moteurs d'automobiles. **BURNO LUBRICANTS, ENR.**, 135, avenue Taschereau, Québec tél.: 4-2881. 218-26—45

BOIS, CHARBON ET HUILE

ADJ. NOEL, 155, Carillon. Coke, $0.25 la grosse poche; charbon dur Stove, Chestnut $0.75 la poche; Besco $0.25 la grosse poche; charbon de bois, $0.25 la poche. Livré à domicile. **TEL.**: 7614. 229-26—45

BOIS, $2.25, $2.50 le gros voyage; croûtes, $2.00 le voyage; bois de corde: merisier, érable, 12 pouces, $3.00 la corde. Stove, Chestnut, Coke, 4 sacs, $1.00. **J. RACINE**, 299, de la Canardière, tél.: 4-4026. 230-26—48

BON MARCHE. Délignures, 5 poches pour $1.00. Bois franc, $2.50 le voyage. Grosses croûtes, érable, merisier, $2.75 et $3.00. Bois sec scié et fendu $2.75. **C. BUSSIERES**, 49 St-Bernard, tél.: 6827. 215-26—46

CHARBON STOVE ET EGG, première qualité, $13.40; Coke, 4 sacs pour $1.00; Stove, 100 livres pour $0.75. Pour prochaine commande **CONNELL ANTHRACITE MINING CO. LTD.**, 50, ave Conway, tél.: 4-4780. 217-26—48

HUILE DISTILLEE pour poêles et fournaises. Charbon, bois de chauffage reçus par chars, gardé à l'abri des mauvais temps. Merisier, érable, 12 pouces, $3.00 la corde. **LACHANCE & FRERE**, 211, Dorchester, tels: 3-3521—6368. 220-26—48

JOS. LEFRANCOIS, Pont Drouin, tél.: 4-2821. Bois franc débité, $2.25, $3., à l'abri des mauvais temps. Spécial 12 sacs de bois d'allumage, $1. livré. Faites l'essai. Mâts pour radios, $0.25. 213-26—48

J.-ALDERIC LATULIPPE, No 14, 3ème avenue, près du pont Dorchester, tél.: 4-2112. Bois de chauffage de toutes sortes. Charbon de première qualité. Livraison dans toutes les parties de la ville. 212-26—17

SI VOTRE BRULEUR vous cause du trouble, utilisez l'huile "Rouge Derfla" elle est recommandée par des experts, procédé scientifique nouveau. **ROYAL OIL & GAS, REG'D.**, 193-195 Franklin, tél.: rés.: 3-4011. 221-26—48

COMMERCE A VENDRE

RESTAURANT-CAFE, magnifique restaurant situé rue St-Paul, en face gare Union, conviendrait pour autre commerce, taverne, etc. bon marché, cause départ. Ecrire Casier 322 **L'EVENEMENT** 233-6—50

CHEVAUX ET VOITURES

A VENDRE: voitures d'hiver et d'été, un traîneau double et un simple, un lorry double, un harnais double neuf, et un usagé. Tous ces articles en parfait ordre. S'adresser **LA BRASSERIE CHAMPLAIN, LIMITEE**, 164, de la Couronne, tél.: 5186. 230-6—49

FOURRURES

PHILIPPE BRETON

AVIS, MANTEAUX faits sur ordre à un prix défiant toute compétition. Spécialités: transformations et réparations de tous genres. Notre coupe est garantie et à la dernière nouveauté. Vous pouvez faire refaire votre manteau sur les plus récents modèles pour $14.00. No. 152, **RUE ST-OLIVIER**, tél. 8236. 230-26—50

MACHINERIES

MACHINES A FAIRE DES SOMMIERS, matelas planeur 24 pouces, corroyeur, machine à moulures, scie à ruban, scie-ronde, courrois, poulies, shafts, évantails, machine à échiffer bois et laine à vendre, en bloc ou séparément. S'adresser **EDMOND CHANTAL**, 26 rue Bayard, tél.: 8358. 230-6—23

OUTILLAGE DE FORGE: 1 feu électrique 2 feux (Blowers No 400), enclume, étaux, coupeur, raseuse électrique à vendre. 90 avenue Taschereau ou 127 de la Reine, tél.: 3-3689. **N. RONDEAU.** 235-6—53

OCCASIONS

TABLES DE POOL: 5 x 10 et cinq de 4 1-2 x 9; tables de billard anglais 6 x 12, 4 allées de quilles à sacrifier. **EUG. BROCHU**, 63, rue St-Jean, tél.: 2-1365. 210-26—54

A VENDRE OU A LOUER

A ST-ROMUALD, maison 9 pièces et chambre de bain, garage, jardin et verger, à proximité couvent, collège, église, chauffage à l'eau chaude, soufleur pour Buckwheat, en parfait ordre, occupation immédiate. **ROY & BAILLARGEON**, notaires, 71 rue St-Pierre, Québec. 233-6—58

AVENUE DE SALABERRY, No 32, à vendre ou à louer, maison de 10 pièces eau chaude et froide dans chaque chambre, très modernes et confortables, avec garage chauffé attenant. S'adresser à **E. BAILLARGEON**, 71 rue St-Pierre, tél.: 2-2734. 230-6—58

PROPRIETAIRES si vous désirez avoir ou si vous êtes tenus de donner régulièrement le service d'eau chaude à vos locataires, ne manquez pas de nous demander les informations concernant notre nouveau "Réchauffeur d'eau" système à l'huile. Il est moderne, économique et automatique. **LEPAGE & CIE**, 42, avenue Monument Jacques-Cartier, tél.: 4-3970. 211-26—58

PROPRIETES A VENDRE

MAISON, 3 logements, 5-6 pièces plus chambre de bain, vendra $2,500, en bas de l'évaluation, bonnes conditions. Logement 6 chambres à louer. S'adresser 80, 2e **RUE, LIMOILOU.** 221-14—60

NON CLASSIFIEES

ARGENT A PRETER

L.-E. FORTIER, N. P.
87, Rue de l'Eglise, Québec.
Tél.: 9450. Tél.: 2-1590 s 21

ARGENT A PRETER sur première hypothèque. 221-26—n. c.

ACHATS, COLLECTION, comptes, loyers salaires, taux modéré, stricte honnêteté. Collectons partout. **LE BUREAU DE COLLECTION DE QUEBEC, ENRG.**, chambre 27, édifice "Le Journal", 351, boulevard des Fossés, Québec tél. 40705. 217-26—n.c.

BOUCHARD & FILS ENRG.

BOUCHER CHARCUTIER 137 St-Paul Steak de ronde 15c, Lard 8- 12c. Poules fraîche tuée 20c. Service prompt et courtois. Livraison à domicile. Tél. 2-2172. 223-26—n. c

MAGASIN ET HOTEL, 13 3-4, rue Lacroix. Magasin à louer, entièrement remis à neuf. Prix $25.00. 333, St-Paul, magasin en face gare Union, bon poste commerce. Prix $160.00. 335, St-Paul, hôtel Dominion, grande maison pension à louer, 41 pièces en face gare Union. Revenu intéressant. Personne sérieuse et active $165.00, représentant $5.42 par jour. S'adresser **O. PLAMONDON**, tels: 3-3826—8167. 225-26—n.c.

POUR VOS ENCADREMENTS, gravures, miroirs, cadres sur pieds., réparations, etc., consultez le studio **J.-C. ROUSSEAU**, 14, St-Joachim. Prix modéré, tél.: 2-7794. 230-6—n.c.

ST-CYRILLE, Nos 145½ - 149¼, plain-pied, 7, 6 chambres, plus chambre de bain, chauffé, clair de neige et vidanges. S'adresser à 82, **ST-GABRIEL**, tél.: 6448. 213-26—n.c

ST-CYRILLE, No 149. — Plain-pieds. No. 4, 3 chambres, No 5, 3 chambres chauffés, éclairés, meublés clair de neige et vidange, prix modéré. S'adresser à 82 St-Gabriel, tél. 6448. 213-26 n. c.

ROYAL TRUST CO.

LOGEMENTS A LOUER, 3, Ave Ste-Geneviève maison de 18 chambres, avec 2 chambres de bain.
29, **AVENUE STE-GENEVIEVE**, maison de 8 chambres avec 2 chambres de bain.
1, **AVENUE STE-GENEVIEVE**, maison de 14 chambres, avec 2 chambres de bain.
90, **GRANDE-ALLEE**, logement 11 pièces, 2 chambres de bain, avec garage.
2, **DES REMPARTS**, 2 logements de 4 chambres, plus chambre de bain, cuisines et réfrigérateurs.
12, **MONT-CARMEL**, maison de 14 chambres avec 3 chambres de bain.
42-44, **GARNEAU**, logements de 10 chambres, 2 chambres de bain.
137-137-141, **STE-ANNE**, 8-10 chambres non chauffées.
237, **ST-JEAN**, logements 8 pièces, plus chambre de bain.
539, **ST-JEAN**, logement de 5 chambres, au 1er étage.
23-25, **DU PONT**, 3 logements de 5 chambres, situés aux 1er et 2e étages.
29, **DU PONT.**, logement de 6 chambres situé au 1er plancher.
142, **LALIBERTE**, logement de 6 chambres au 2e étage
102-102 1-2, **3e RUE, LIMOILOU**, logements de 5 chambres, avec chambre de bain.
106, **HERMINE**, maison de 7 chambres.
48-50-52-52 1-2, **AVENUE DE LA RONDE**, St-Pascal-Baylon, logements de 4 chambres, avec chambres de bain.
194, **STE-THERESE**, logement de 4 chambres au 1er plancher
192, **STE-THERESE**, logement de 4 chambres, au 2e étage.
188, **STE-THERESE**, logement de 4 chambres, au 1er plancher.
96-94, **LAFAYETTE**, 2 logements de 5 chambres.
BUREAU A LOUER, 101-103, St-Pierre
Pour plus de détails, s'adresser à **ROYAL TRUST CO.**, 52, St-Paul tél.: 2-4031. 235-6—n.c.

A LOUER

LOGEMENTS — SALLES — MAGASINS. — Logement de dix chambres et chambres de bain, chauffé, au No 25, rue St-Stanislas, coin de rue St-Jean.
RUE CREMAZIE, aux numéros 29 et 31, premier étage, six chambres et chambre de bain, et deuxième étage, six chambres et chambre de bain, chauffés.
227, **RUE STE-MARGUERITE**, quatre chambres pas chauffées, au deuxième étage.
"**E" DE SALABERRY**, un logement de cinq chambres et chambre de bain, chauffé, planchers en bois dur, etc.
SALLE, une magnifique salle située au deuxième étage, au No 52, rue St-Joseph, planchers en bois dur, etc.
MAGASIN, coin des rues de la Couronne et Ste-Marguerite, actuellement occupé par le Café Childs, à louer tout meublé comme restaurant ou pas meublé.
RUE ST-JEAN, les trois étages supérieurs du magasin Lavigueur & Hutchison, dont deux étages sont actuellement occupés par le Collège Thomas, à louer, le tout ou en partie. Très beau local pour bureau de dentiste, de médecin, de salle de réunion club, etc. S'adresser à **J.-E. VALIN**, chez Lavigueur & Hutchison. 230-6—n.c.

LES MIETTES DE L'HISTOIRE

(3 mars 1794)

Le Palais de l'Elysée mis à la disposition de l'Imprimerie Nationale.

Louis XVI avait acheté l'Elysée pour y loger les ambassadeurs et les Souverains étrangers de passage; ayant renoncé à ce projet il le revendit le 17 juillet 1787 à la duchesse de Bourbon pour la somme de six cent mille livres. Ce palais lui avait coûté le double.

A partir de ce moment l'Hôtel s'appelait "l'Elysée-Bourbon".

La Duchesse de Bourbon était la soeur de Philippe d'Orléans qui, membre de la Convention contribua par son vote à faire monter à l'échafaud son cousin germain, le roi Louis XVI. La duchesse avait vingt ans quand elle épousa son cousin qui n'avait que quatorze ans. Elle était la mère du duc d'Enghien qui fut assassiné par l'ordre de Bonaparte, inspiré et guidé par Talleyrand, dans les fossés de Vincennes.

A la Révolution, le prince de Bourbon émigra, mais sa femme resta à Paris et se montra favorable aux idées nouvelles et de même que son frère se faisait appeler Philippe Egalité, elle se faisait appeler "Citoyenne Vérité".

Après la mort de son frère sur l'échafaud, prise de peur, la duchesse de Bourbon offrit à la Convention son "Hôtel des Champs Elysées" estimé à ce moment à onze cent mille francs et en outre des rentes et valeurs pour une somme de onze millions "avec l'espoir, ajoutait-elle, qu'on pourrait spécialement les attribuer aux veuves et orphelins des défenseurs de la Patrie."

La Convention ne répondit pas à ces généreuses propositions; elle se contenta de mettre les biens de la duchesse sous sequestre, le 5 mars 1794, le Comité de Salut Public mit l'Elysée à la disposition de la Commission chargée d'administrer l'Imprimerie Nationale. Ces ateliers y furent aussitôt installés, mais trois mois après s'y trouvant mal à l'aise, ils allèrent s'établir à l'Hôtel de Penthièvre et l'Elysée fut transformé en Garde meuble où on recueillait le mobilier des émigrés qu'on vendait aux enchères.

Jean BERNARD

(Reproduction interdite)

Ce qu'on porte à New-York

Par Helen Williams

Des instructions illustrées accompagnent chaque patron

Vous serez d'avis comme nous que le modèle de robe ci-haut illustré est tout simplement adorable.

Sa simplicité est fort heureusement rehaussée par les larges manches bouffantes à plis gracieux.

L'original a été confectionné de crêpe de soie gris.

Le patron est fourni en grandeurs 16, 18 ans, 36, 38, 40, 42 et 44 pouces de buste.

Pour 36 il faut 3 7-8 verges de 39 pouces et 3-8 verge de 35 pouces pour la doublure des manches.

Le prix de ce patron est 20c. sera expédié dans un intervalle de 8 jours. Adressez votre commande au: **Département des Patrons, L'Evénement, 30 de la Fabrique**, inscrivant clairement vos nom et adresse sur les lignes pointillées ci-dessous.

Envoyez 20c de plus pour une belle feuille de patrons de broderie s'imprimant au fer chaud et comprenant plus de 60 modèles.

No 3403. Grandeur...

Nom...

Adresse...

...

IMMEUBLE

H.-P. CIMON

Choix très intéressant de maison, terrains, commerces, etc., etc., situés dans tous les quartiers de la ville.
Prix et conditions convenant à toutes les bourses.
Spécialité: maisons payables comme loyer.

EDIFICE "CIMON"

6, COTE D'ABRAHAM :—: QUEBEC :—: TEL.: 5169

L'Agence D'Immeubles Québec
21, RUE STE-ANGELE
Membre Ottawa Real Estate Board et National Association of Real Estate Boards.
RENSEIGNEMENTS sur tous genres de propriétés, évaluations, ventes et locations. Service prompt et confidentiel.
SITES INDUSTRIELS demandés.
W.-F.-V. ATKINSON Realtor
Gérant.
Bureau: 2-6605 :—: Rés.: 2-6239 218-6—J.

LE MAIRE OFFRE AUX ELEVEURS LES TERRAINS DE L'EXPOSITION

(Suite de la page 14)

couragera dans la mesure du possible. Insistant sur la nécessité d'une coopération de tout premier plan, l'orateur fit remarquer que nous sommes en grand danger de perdre nos propres marchés. Le devoir des membres de la classe agricole est donc, à l'heure actuelle, absolument impératif.

M. Victor Sylvestre, de St-Hyacinthe, président de la Société des Eleveurs de Chevaux Canadiens, fut invité aussi à adresser la parole. M. Sylvestre dit qu'il avait appris avec un grand regret que l'Exposition Provinciale de Québec ne serait pas tenue en 1933. Partout ailleurs dans le pays, ajouta l'orateur, les expositions sont encouragées et parfois même avec des subsides moins considérables que ceux accordés ici. M. Sylvestre dit que la proposition du maire de Québec était des plus intéressantes et qu'on devrait la prendre en très grande considération.

M. Charbonneau, agronome de Joliette, raconta ensuite la façon dont on avait procédé pour obtenir un si bon succès avec la vache "Julienne", propriété de M. Léon Boucher, qui a fourni 15 945 livres de lait en 1932 pour se classer bonne première.

Une conférence fut aussi donnée au cours de la soirée par M. L. de G. Fortin, professeur à l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne. M. Fortin avait choisi comme sujet : "L'histoire de la vache canadienne". Il est malheureux que le manque d'espace ne nous permette pas de donner un compte-rendu détaillé de cette très intéressante causerie faite d'ailleurs par un expert en la matière.

Avant l'ajournement, le président de l'assemblée, M. Frank Byrne, pria l'honorable Godbout de faire la remise des coupes aux gagnants des différents concours organisés par la Société des Eleveurs de Bovins Canadiens et par la Société des Eleveurs de Porcs de la Province. Voici la liste de ces gagnants:

SEANCE DU MATIN

A 10 heures hier matin, M. Victor Sylvestre, de St-Hyacinthe, ouvrait l'assemblée annuelle des membres de la Société des Eleveurs de Chevaux Canadiens. Après avoir souhaité la bienvenue à tous les membres, M. Sylvestre pria le secrétaire de la société de donner lecture du rapport des activités de la dernière année. Ce rapport mentionne qu'à date le nombre de chevaux enregistrés au Livre de Généalogie de la race chevaline canadienne est de 2.339. On a pu constater que l'année 1932 n'avait pas été mauvaise pour la Société des Eleveurs de Chevaux Canadiens puisqu'il y a eu augmentation à tous les points de vue. Les éleveurs de chevaux canadiens de Bécancour ont réalisé des progrès très appréciables au cours de l'année 1932. Les membres de ce Syndicat ont obtenu des succès marqués aux expositions des Trois-Rivières et de Bécancour. Au cours de la dernière année un nouveau Syndicat a été organisé dans le comté de Montmagny et fonctionne à la perfection. Dix-huit éleveurs font maintenant partie de ce syndicat. Le secrétaire, dans son rapport donna quelques détails sur les travaux accomplis au haras de St-Joachim qui est confié comme on le sait au Dr Gustave Langelier.

La discussion fut ensuite ouverte et, tour à tour, MM. le Dr Gustave Langelier, régisseur de la Ferme Expérimentale de Cap-Rouge; J.-J. Gautreau, du ministère de l'Agriculture; L. de G. Fortin, professeur à l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne; le Dr J.-H. Vigneau gérant de l'Exposition des Trois-Rivières et inspecteur des étalons pour la Province; J.-A. Ste-Marie, régisseur de la Ferme Expérimentale de Ste-Anne de la Pocatière, et Jos. Hébert, président du Syndicat des Eleveurs de chevaux canadiens de Bécancour, adressèrent la parole.

On procéda ensuite à l'élection des officiers pour l'année 1933. Le même bureau de direction fut maintenu en fonctions avec comme président M. Victor Sylvestre, de Ste-Hyacinthe; comme vice-président M. Louis Touhin,de Repentigny, et comme secrétaire, M. Andréa St-Pierre.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

Au cours de l'après-midi c'étaient les membres de la Société des Eleveurs de Bovins canadiens qui se réunissaient. Plus d'une centaine de personnes assistaient à cette assemblée qui fut très intéressante.

La réunion était présidée par M. Louis Touhin, président actif de la Société. Le rapport du secrétaire, M. Andréa St-Pierre, mentionnait que le nombre des membres a diminué à 74 au cours de la dernière année. Ceci est attribuable au fait que tous les membres des Cercles des Jeunes Eleveurs qui faisaient partie de la société antérieurement sont maintenant retranchés de ses cadres. En tenant compte de ces faits on constate que la diminution réelle n'est pas en réalité aussi considérable. Plusieurs nouvelles adhésions ont été reçues au cours des derniers douze mois. Le travail des inspecteurs en 1932 a été considérable. En effet, 836 sujets ont été inspectés ce qui est considéré comme un chiffre très important. Les concours de bonne exploitation de troupeaux inaugurés par la Société des Eleveurs de Bovins Canadiens, en 1931, et organisés dans les comtés de Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Bellechasse, Lévis, St-Hyacinthe, Bagot, Rouville et Richelieu se sont terminés à l'automne de 1932 avec un résultat très satisfaisant. Quatre-vingt-deux éleveurs de bovins canadiens ont pris part à ces concours nouveau genre. Un montant de $914 a été distribué en prix aux concurrents lors des assemblées tenues dans chacun des districts où ces concours avaient été organisés. On remarque qu'il y a à l'heure actuelle 11 cercles d'éleveurs en fonction dans différents comtés de la Province de Québec. Tous ces cercles ont tenu au moins une assemblée spéciale au cours de l'année. Quelques-uns en ont même tenu deux. Dans les expositions, la race bovine a figuré très avantageusement et ceci depuis la petite exposition de paroisse jusqu'à l'Exposition Royale de Toronto.

Les gagnants des coupes offertes par la Société des Eleveurs de Bovins canadiens étaient:

MM. Léon Girardin, Yamachiche, comté de St-Maurice, Qué.; L.-P. Villemaire, Ste-Julienne, comté de Montcalm, Qué.; Laurent Beauregard, Stukely nord, comté de Shefford, Qué.; Dénérie Grondin, Normandin, comté de Roberval, Qué.; Henri Atkinson Ltée, St-Romuald, comté de Lévis, Qué.; Mme Théodore Landry, St-Anselme, comté de Dorchester, Qué.; MM. Léon Boucher, Joliette, Qué.; Hector-E. Noel, Joliette, Qué.;

Les jeunes éleveurs étaient:

MM. Valère Therrien, du Cercle des Jeunes Eleveurs de St-Patrice de Beaurivage, comté de Lotbinière, Qué.; Benoit Fournier, du Cercle des Jeunes Eleveurs de Montmagny, Qué.

Les gagnants des coupes offertes par la Société des Eleveurs de Porcs de la Province de Québec étaient:

MM. Napoléon LeBlanc, Grand St Esprit, comté de Nicolet; Louis-G. Proulx, Yamachiche, comté de St-Maurice, Qué., qui a mérité les coupes offertes pour deux concours; le Cercle d'Eleveurs de Truies de Race Pure de St-Fabien, comté de Rimouski. Qué., dirigé par l'agronome du comté, M. Rodolphe Gauthier et par M. Paul Langlois, instructeur en élevage.

C. E. MIGNER

Pour achat, vente et échange de propriété, terre ou terrain à des conditions avantageuses, adressez-vous à C.-E. MIGNER, 785, St-Vallier, tél.: 8358, (vis-à-vis la Banque Canadienne Nationale).

LE BILL DE QUEBEC DOIT VENIR LE 9

(Suite de la page 3)

tudier à fond les demandes qui nous sont soumises".

Le Board of Trade de Montréal s'oppose à la façon dont sera imposée la taxe spéciale sur l'emprunt de treize millions et demi. Il prétend que le conseil va être lié à l'obligation d'imposer une taxe spéciale chaque année. M. Laurendeau explique que la ville va imposer une taxe spéciale, mais que si les revenus de cette dernière sont suffisants on pourra s'en servir pour abaisser la taxe ordinaire qui est de $1.35.

L'hon. M. TASCHEREAU. — "On me permettra, comme ministre des Affaires municipales, de donner mon opinion. Montréal nous demande deux choses en particulier : d'abord de changer son système financier et d'emprunter $13,500 000. Je comprends que deux bureaux de comptables, des banquiers ont travaillé sur un plan de réorganisation et c'est à ce plan qu'on s'est arrêté. La situation est difficile. Je ne sais pas quelle est l'opinion du comité, mais je ne suis pas prêt à prendre sur moi de changer le plan soumis par les experts. Puisqu'on vient avec un plan longuement mûri, je crois qu'on devrait l'accepter".

"On nous demande en second lieu de retarder les élections. Je ne crois pas que nous devions autoriser cela. Les administrateurs actuels de Montréal ont été élus pour deux ans. Je ne crois pas que nous devions prolonger leur terme de deux ans. Si nous le faisons pour eux, nous devrons le faire pour d'autres. Nous aurons une autre session avant les prochaines élections municipales de Montréal. On viendra alors devant nous et les contribuables nous diront s'ils veulent la prolongation du mandat de leur conseil municipal".

M. DUPLESSIS. — "Au début de la session, l'opposition a déclaré que c'était son désir de coopérer avec le gouvernement. Montréal est la métropole du Canada. Or le crédit de la métropole doit être de première valeur. Il faut mettre de côté ici toute considération politique. J'ai constaté et affirmé que le crédit de Montréal n'est pas intimement lié à la prolongation du terme de ses administrateurs. Je suis heureux que le premier ministre se soit rendu à la suggestion de l'opposition et ait résolu d'abandonner cette demande à l'effet de prolonger le terme des administrateurs de Montréal". (rires).

Le premier ministre vient de recevoir un message. Il prend la parole.

L'hon. M. TASCHEREAU.—"Voici un message que je reçois: "Au nom de 4,000 propriétaires réunis au Monument National, hier soir, nous nous opposons formellement à la prolongation du terme des échevins".

M. LEGAULT (échevin). — "Qui a signé le message ?"

Le premier ministre donne le nom et ajoute:

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Il y a autre chose dans le message, dont je n'ai pas voulu donner lecture. Voici: "Au contraire nous réclamons la démission du comité exécutif".

M. LEGAULT. — "Evidemment le signataire n'est pas de nos amis".

M. EMERY SAUVE. — "La Ligue des Propriétaires dont je suis le président n'a rien à voir avec le comité formé hier soir".

Un article du bill a trait aux surplus.

L'hon. M. TASCHEREAU.—"C'est l'embarras des surplus. Nous connaissons cela".

M. DUPLESSIS. — "Les surplus de pitons".

Tous les articles relatifs au changement de système financier sont adoptés sans grande discussion et avec une couple de légers amendements.

M. Théodule St-Pierre succède à M. Charles Laurendeau dans le pilotage du bill et on étudie les autres articles du projet de loi.

A 1 heure, M. Drouin soulève la question du bill de Québec. Nous en parlons au début.

DECES

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles.

BERUBE. — A Québec, le 1er mars 1933, à l'âge de 62 ans, est décédée Dame Ernestine Lefrançois, épouse de Moïse Bérubé.
Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.
Départ de l'Hospice St-Antoine, à 8 heures 45, pour l'église St-Roch et de là au cimetière St-Charles.

CLOUTIER. — A Québec, le 1er mars 1933, à l'âge de 65 ans, est décédé Sieur Georges Cloutier, autrefois ingénieur pour le C.N.R., de Lévis, époux de Dame Estelle Loriot.
Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 58, rue Aberdeen, à 8 heures 45, pour l'église de St-Dominique et de là au cimetière St-David de l'Auberivière.

CINQ-MARS. — A St-Coeur de Marie, Lac-St-Jean, le 27 février 1933, à l'âge de 71 ans et 11 mois, est décédé le Dr Joseph Cinq-Mars, époux de feu Dame Dorilda Castonguay.
Le service aura lieu, en l'église St-Coeur de Marie, Lac St-Jean, le 3 mars.
Sépulture au cimetière Belmont, vendredi le 3 courant, après l'arrivée du train du matin.
Départ de la gare Union à 7 heures 30 pour l'église St-Roch où un libera sera chanté.

DELISLE. — Au Cap-Rouge, le 1er mars 1933 à l'âge de 77 ans, est décédée Dame Marie Nolet, épouse de feu Honoré Delisle.
Les funérailles auront lieu samedi matin, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, à 8 heures et 45, pour l'église du Cap-Rouge et de là au cimetière de la paroisse.

DERY. — A St-Jean-Baptiste de Québec, le 2 mars 1933, est décédée, à l'âge de 31 ans et 8 mois mademoiselle Maria Déry, fille de Joseph Déry, pâtissier-confiseur, et de dame Caroline Grégoire. Elle était Enfant de Marie, et l'office sera récité dimanche soir, à 8 heures.
Les funérailles auront lieu lundi matin à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 515, rue St-Jean, à 8.45 heures, pour l'église de St-Jean-Baptiste et de là au cimetière St-Charles.

DUPUIS. — A Ste-Marie de Beauce est décédé, le 1er mars 1933, à l'âge de 78 ans M. Hermias Dupuis, époux de Georgiana Montmorency.
Les funérailles auront lieu samedi, le 4 mars, après l'arrivée du train, et l'inhumation sera faite dans le cimetière paroissial.

LORTIE. — A Québec, le 1er mars 1933, à l'âge de 64 ans, est décédée Dame Arméline Béchard, épouse de Sieur François Lortie.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 46, boulevard Langelier, à 8 heures 45, pour l'église de Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles.
Elle était de la Sainte-Famille.

LAVIGUEUR. — A Québec, le 1er mars 1933, à l'âge de 44 ans, est décédé Sieur Edouard Lavigueur, jr., maître-barbier, époux de Dame Emma Dorion.
Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 874, 1ère avenue, à 8 heures 30, pour l'église de St-François d'Assise et de là au cimetière St-Charles.

OUELLET. — A Québec, le 1er mars 1933 à l'âge de 86 ans et 10 mois, est décédé M. Onésime Ouellet, époux de Dame Marie Tremblay.
Les funérailles auront lieu vendredi, le 3 mars, à 8 heures 45.
Départ de chez son gendre, M. Louis Lapointe, No 153, 1ère rue, à 8 heures 30, pour l'église de Limoilou et de là au cimetière St-Charles.

MESSE DE REQUIEM

LEPINE. — Samedi, le 4 courant, à 8 heures sera chantée en l'église St-Roch, une messe de requiem pour le repos de l'âme de feu Germain Lepine.

SI VOUS ETES EN DEUIL
Economisez $5.00 en achetant vos Habits et Pardessus noirs directement du manufacturier.
QUEBEC MODERN CLOTHING
580 rue St-Valier. Tél. 7730

LES GRANDS MAUX DE NOTRE SOCIETE

(Suite de la page 3)

sions de péché. Parce que la conscience est trop élastique, la société est paralysée...

Notre société paralysée de toute manière ne cherche-t-elle pas l'homme qui va la guérir? On le cherche partout, dans tous les pays. Comme dans l'Evangile le paralytique répond: "Je n'ai pas d'homme pour me jeter dans cette piscine." Pourtant le Sauveur est à côté de lui.

Le Père Lelièvre remercie tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie et qui ont prié pour lui durant sa maladie.

Le prédicateur déclare que c'est Jésus-Christ qui nous sauvera. Mais pour que la société soit mise en mouvement il faut qu'elle supplie Notre Seigneur.

La société est aussi aveuglée par les passions, les théâtres, les mauvais livres, les mauvaises images, etc... Le sauveur, il ne faut pas le chercher ailleurs que sur la Croix et dans le Tabernacle.

La société est aussi possédée. "L'Evangile me rappelle que les possédés d'hier n'étaient pas différents de ceux d'aujourd'hui", déclare le prédicateur... Voilà bien l'histoire de tant d'âmes possédées par le démon de la mode. Mon nom est légion. Nombreux sont les possédés qui se sont emparé du coeur, de l'esprit et de la conscience de tant de catholiques! Que d'âmes à ressusciter! Il nous faut des Marthe et Marie, des mères de famille capables d'accomplir leur devoir, des jeunes filles soucieuses de conserver leur honneur...

Il faut encore enlever la pierre du tombeau: faire disparaître les occasions de péché.

Le Père Lelièvre dit plus loin que c'est bien à cette heure que Jésus a pitié de cette foule, de cette foule qui a faim. Mais Notre Seigneur ne donnera du pain qu'à ceux qui le Lui demanderont. Ici le prédicateur déclare qu'il y a assez de chômeurs sur les places publiques pour remplir les églises le matin. "Je n'ai pas de travail", répondra-t-on. Mais le Seigneur ne nous ordonne-t-il pas de travailler au salut de notre âme, de chercher le royaume de Dieu: le reste viendra par surcroît. Récitons le Notre Père et le Sauveur vous donnera votre pain quotidien.

Le Père Lelièvre invite les hommes et jeunes gens à se rendre à l'heure d'adoration qui a lieu le soir même. Il y en a d'établi dans dix-huit églises de la ville. Il les invite aussi à se rendre à l'heure d'adoration qui sera prêchée à St-Sauveur, ce soir, de onze heures à minuit.

Le prédicateur supplie l'enfant prodigue de revenir au bercail et il demande à ses auditeurs de prier "pour nos ennemis qui sont nombreux".

REQUETE DES HOTELIERS A L'EXECUTIF

(Suite de la page 3)

Enfin, le lt-col. Gilbert a demandé à la ville de supprimer la licence spéciale que les hôtels sont appelés à payer, en sus de la taxe d'affaires et de la licence de taverne. Il a également prié le conseil de ville de décréter que les maisons de rapport seront appelées désormais à payer une taxe d'affaires basée sur toute la valeur de l'immeuble.

Ces trois demandes, appuyées par une requête portant la signature d'un grand nombre de marchands, ont semblé recevoir un accueil sympathique du comité. M. Frank Byrne a déclaré que la ville perd un montant de $100,000 par année en ne collectant pas toutes les taxes qui devraient être perçues de certaines maisons de rapport, maisons-appartements, etc.

L'échevin Poulin a déclaré que la ville devrait donner tout son appui à ces demandes, principalement à celle qui a trait à la suppression des licences de repas accordées à certains magasins.

Le maire a reconnu, lui aussi, que les repas donnés à prix très réduits par des magasins causent une concurrence injuste aux hôtels. Il a déclaré, en passant, que nos hôtels québecois jouissent d'une belle réputation, à l'étranger, et que la ville doit faire tout en son possible pour les aider à maintenir leur bon crédit "Car je suis d'avis", a ajouté le maire, "que le tourisme contribuera pour beaucoup à la solution de la crise".

M. Lavigueur a également déclaré que les propriétaires d'hôtels sont justifiables de demander que certaines maisons-appartements soient taxées sur la même base que les hôtels, parce qu'elles leur font concurrence.

Les délégués sont repartis, finalement, avec la promesse que leurs demandes seraient étudiées très sérieusement. Le comité a même décidé de soumettre la question aux aviseurs légaux pour savoir d'eux quelle action il serait opportun de prendre, à ce propos.

MORT D'UN PRETRE

(De notre correspondant)

St-Hyacinthe, 3. — L'ancien curé de la paroisse de Saint-Nom-de-Jésus, de Worcester, Mass. M. l'abbé Joseph-Avila Dalpé, est décédé mercredi, à l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe, à l'âge de 67 ans.

M. l'abbé Dalpé était malade depuis longtemps. Né à St-Théodore d'Acton, le 9 septembre 1865, du mariage de M. Augustin Dalpé, forgeron, et de Dame Philomène Caron, le défunt avait fait son cours d'études au Séminaire de St-Hyacinthe. Il avait été ordonné prêtre le 28 septembre 1890, par Mgr L.-Z. Moreau. Il fut successivement professeur au Séminaire, vicaire à Worcester, Mass., à Gardner, Mass., à North Adams, curé de Mittineague, Mass., de Fitchburg puis de la paroisse du Saint Nom de Jésus à Worcester.

Les funérailles auront lieu samedi matin au Séminaire de Saint-Hyacinthe, à 10 heures et demie. La levée du corps sera faite à l'Hôtel-Dieu vendredi après-midi, à 4 heures et demie, et les restes mortels seront transportés au Séminaire.

ST-PATRICE, BEAURIVAGE

Gouret. — Dimanche, le 26 février, devant une assistance d'au moins 350 personnes, le club de hockey de St-Patrice recevait la visite du Scott. Les deux équipes ont annulé au score de 1-1 après 70 minutes de jeu. Dans les 10 minutes supplémentaires, le St-Patrice a bel et bien compté un beau point, mais après une vive dicussion les deux gérants ont déclaré la joute nulle, même après décision de l'officiel, M. P.-E. Drouin, qui s'est bien acquitté de sa tâche. Nos félicitation à Aime Lord, le gardien de but du St-Patrice qui nous a sauvés de la défaite à maintes reprises. Ses arrêts tenaient du prodige. La joute a été mené à une vive allure pendant toute sa durée.

Merci au club de Scott qui a joué une partie de toute beauté et dénuée de rudesse.

OBSEQUES DE M. MAURICE LABERGE

Les imposantes funérailles de M. Maurice Laberge, C. G. A., décédé le 27 février à l'âge de 23 ans, ont eu lieu hier matin.

A ST-SAUVEUR

Un suprême hommage a été rendu hier matin à M. Maurice Laberge, C.G.A., fils de M. Amédée Laberge, tailleur, et de madame Laberge, née Albertine Vézina, décédé mardi, le 27 février dernier, à l'âge de 23 ans et 5 mois. Une foule des plus nombreuses a formé un imposant cortège. On remarquait dans le défilé des délégations de l'Oeuvre de Jeunesse, du Cercle Léon XIII, de l'A.C.J.C., de la conférence St-Stanislas de Kosta, et de la Congrégation des Jeunes Gens de St-Sauveur, dont le défunt était un des membres les plus dévoués. La cérémonie funèbre s'est déroulée en l'église St-Sauveur, toute revêtue de ses parures de deuil et remplie d'une vaste assistance.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé Noel Dion et le service a été chanté par le R. P. Paul-Emile Vanier, O.M.I., directeur de l'Oeuvre de Jeunesse et du Cercle Léon XIII, de l'A.C.J.C. Le Père Vanier était assisté, comme diacre et sous-diacre, des RR. PP. A. Berlinguette et P. Rainville, O.M.I. Aux autels latéraux, des messes basses ont été célébrées par MM. les abbés Jean-Paul Gravel et Noel Dion.

A l'orgue, sous la direction de M Gignac, la chorale a fait les frais du chant funèbre, cependant que M. J.-O. Létourneau accompagnait à l'orgue.

Le cortège a laissé la résidence de la famille, à 8 heures 15. Le deuil était conduit par le père du défunt, M. Amédée Laberge; ses oncles, MM. Adélard Gamache, Emile Laberge, Lucien Laberge, Joseph Vézina, E. Trudel, Wilf. Noel et J.-B.-A. Lachance; ses cousins, MM. Laureat Laberge, Gérard, Paul-Henri, Amédée, Alfred et Emile Laberge, Raymond Vézina, Roland et Marcel Noel.

Immédiatement après les membres de la famille, venaient: MM. Pierre Bertrand, M.P.P., Jos. Boutet, échevin, Rodolphe DeBlois, échevin, le commandeur (Dr) Arthur Leclerc, le Dr J.-Eudore Parent, le Dr A. Simard ,le Dr Renaud Lemieux, le Dr V. Darveau, le Dr Georges Racine, le Dr Louis-Philippe Leclerc, Paul Lebel, avocat, président du Cercle Léon XIII, de l'A.C.J.C., le R. F. André, E.C., Elias Thivierge, Octave Thivierge, Jos. Clark, S. Proulx, Alfred Marois, E.-J. Chartier, Elzéar Bédard, J.-E. Pouliot, Albert Gagnon, J.-B Esnouf, Raoul Garneau, Arthur Charest, Jos. Asselin, Ulric Trudel, J.-W. Cantin, Raymond Cantin, Eugène Dubois, L. Bouchard, J.-L.-A. Godbout, Alexandre Côté, Charles Miville Deschênes, de L'Evénement, Jos. Trépanier, A. Fradette, S. Jacques, Jos. Conseiller Henri Vaillancourt, J.-B. Lapointe, A.-H. Marcoux, J.-H Goulet, H. Bédard, L. St-Pierre, Arthur Poitras, Johnny Baker, Charles Robitaille, J.-A. Dubé, Ant. Dubé, C.G.A., E. Giguère, Nap. Lajeunesse, A. Fortier, J. Thibault, Léon Rondeau, J. Asselin, John Paquet, J.-A. Asselin, jr., L. Chabot, J.-P. Gosselin, Jules Racine, Ernest Racine, G. Drolet, Albert Vézina, A. Plante, A. Carrier, P. Vidal, Paul Lajeunesse, P.-H. Lajeunesse, Ph. Déry, Arthur Carrier, P.-E. Maheux, Emile Lefebvre, Nap. Chuinard, Jos. Blouin, J.-A. Hamel, Gérard Beaulieu, P.-E. St-Laurent, Jean Métayer, J.-A. Langlois, R. Brindamour, M. Bédard, Jacques Falardeau, Edgar Julien, Léo Deslauriers, D. Lajeunesse, H.-L. Dufresne, G. Lachance, P. Lachance, L. Côté, P. Beaulé, Alfred Cantin, Elz. Bédard, A. Desrosiers, L. Campagna, I. Breton, M. Masson, Roméo Emond, T. Poitras, jr., R. Lessard, P. Picard, A. Arel, de Lévis, Alexandre Pageau, J.-C. Binet, J.-E. Faucher, J.-E. Plante, Adj. Pouliot, Roméo et Albert Pouliot, M. Dubé, Charles Careau, L.-P. Gagnon, A. Sioui, A. Sirois, S. Grégoire, G. Grégoire, A. Latulippe, J.-E. Moore, A. Jolly, Frs Angers, Charles Bélanger, D. Delisle, J.-A. Cloutier, Edmond Trépanier, O. Brunet, Jean Denis, J.-O. Marceau, Victor Marceau, Romain Marceau, P.-E. Bédard, Raoul Bédard, H. Lavallée, G.-A. Plante, G. Pagé, A. Guérin, H. Pelchat, J.-C. Gagnon, Paul Pelletier, G. Parent, Omer Cloutier, L.-P. Savard, L. Turcotte, M. Rhéaume, A. Fortin, B. Bélanger, A. Allard, J.-A. Careau, L.-P. Savard, P.-E. Pageau, A. Leclerc, René Côté, J. Conseiller, Pierre et Henri Gendreau, Jos. Barbeau, J.-P. Gosselin, Ernest Giroux, Jos. Cantin, B. Alain, Omer Gagnon, J. Blouin, P.-E. Laroche, Alphonse Patry, M. Rhéaume, R. Gingras, L.-T. Charest, J.-C. Rondeau, G. Blais, H. Blais, J.-P. Lachance, A.-E. Paquet, J.-B Lépine, Wilfrid Caouette, L. Guérard, Nap. Pelchat, Paul Beaulieu J.-P. Drolet, G. Marcoux, A. Ferland, Jos. Ferland, Antonio Gamache, T. Gaumond, Henri Godbout, J.-W. Dion, Omer Barbeau, E. Robitaille, J.-A. Gravel, J.-A. Bussières, Alphonse Daigle, L. Descombes, P. Lajeunesse, Nap Ferland, Victor Coulombe, Albert Voyer, Lauréat Voyer, P. Hamel, Edmond Martel, A. Vaillancourt, F. Vaillancourt, A. Vaillancourt, jr., Jos. Ferland, E. Laverdière, A.-G. Devarennes, G. Voyer, P.-H. Careau, J.-E. Côté, G. Langevin, J.-G Langevin, Jos. Emond, Eddy Giguère, Elz. Asselin, J.-E. Gauvin, Vilmont Parent, A. Plante, P.-E. Gauvin, R. Fecteau, D. A. Gauvreau, Gustave et L.-G. Gauvreau, M.-P. Lavigueur, Paul Lavigueur, Roméo Rousseau, Jos. Blais, A. Arel, Gérard Blais, Aimé Chartier, Henri Chartier, Lucien Hawey, A. Hawey, W Hawey, Paul Laberge, J.-Charles Dufresne, E.-A. Dufresne, Jos. Pouliot, G.-A. Blondin, J.-B. Caouette, M. Lefebvre, L. Lépine, A. Barbeau et une foule d'autres.

L'inhumation eut lieu au cimetière St-Charles. La maison Wilfrid Laberge avait été chargée de la direction des obsèques.

L'Evénement réitère à la famille dans l'affliction l'hommage de ses sympathies.

GRAND EUCHRE-BRIDGE

"Il y aura toujours des pauvres parmi nous". C'est Notre-Seigneur qui l'a dit dans son Evangile. Le bon chrétien doit répondre : "Il y aura toujours des amis charitables pour les soulager". C'est ce que vous aurez l'occasion de faire en assistant au euchre-bridge organisé par l'Association Catholique des Cheminots du Canada, au profit des Oeuvres de la St-Vincent de Paul de Lévis. Il y aura de beaux prix à gagner en même temps qu'une bonne oeuvre à accomplir. En foule donc à la salle St-François-Xavier, le 16 mars prochain. Billets : 35 sous seulement. En vente à la Pharmacie de Lévis, Côte du Passage, Ernest Maranda, restaurateur, et Gaston Lemieux, rue Commerciale.

FEU M. CLOVIS BERUBE

M. Bérubé est décédé à Ste-Angèle de Mérici.

M. Clovis Bérubé, père de M. Louis Bérubé, actuellement propagandiste aux Pêcheries Maritimes, est décédé à sa résidence à Ste-Angèle de Mérici, après un mois et demi de maladie, à l'âge de 71 ans et 7 mois.

M. Bérubé fut toujours un cultivateur progressif et un défricheur courageux. Il a été l'un des premiers colons de la paroisse de Ste-Jeanne d'Arc de Matapédia.

Le défunt laisse pour déplorer sa perte son épouse, née Marie St-Onge; sept fils, Joseph et Léonidas Bérubé, de la Shawinigan Engineering, Grand'Mère, Lucien et Emile Bérubé, de Montréal, Armand et Louis Bérubé, de Québec, et Pierre Bérubé, cultivateur; et quatre filles, madame Jos. Lévesque, de St-Moïse Station, la Révérende Soeur Marie du Divin Coeur, du Couvent de Limoilou, mademoiselle Marie-Ange Bérubé et madame Jos. Fournier, de Baie des Sables. Il était aussi le frère de MM. Adélard Bérubé, de Nashua, et Louis Bérubé, de Berlin Falls, N.-H., et le beau-frère de la Révérende Soeur Marie-Gilles, des Soeurs de la Providence, de Montréal, et de la Révérende Soeur St-Bonaventure, du couvent de St-Damien de Bellechasse, et de M. Israël St-Onge, de St-Philippe de Néri.

Les funérailles auront lieu ce matin, à Ste-Angèle de Mérici. A la famille si cruellement éprouvée nous présentons nos plus cordiales sympathies.

PATATES
de choix 79c le sac
Prix spéciaux aux marchands
Sucre d'érable de choix
$0.10 la livre.
ANATOLE PICHETTE.
156 Dorchester :-: Tél.: 3-0805

CE DEJEUNER CHAUD

vous aide à affronter les froids d'hiver!

ET AVEZ-VOUS ESSAYÉ LE SHREDDED WHEAT EN GRUAU?
Facile à préparer
Economique, aussi

1 Emiettez deux Biscuits de Shredded Wheat, ou plus, dans une casserole.
2 Ajoutez 1 tasse d'eau pour chaque Biscuit de Shredded Wheat, et salez à votre goût.
3 Agitez de temps en temps, laissez bouillir 5 minutes et servez tout bouillant avec lait ou crème.

La nature a déposé dans le blé entier tous les éléments vitaux dont votre organisme a besoin pour combattre le froid. Le Shredded Wheat vous offre 100% de blé entier sous une forme extra-facile à digérer.
Et les mères aiment à servir, les enfants aiment à manger ce bon et chaud déjeuner . . . du Shredded Wheat croustillant du four . . . avec du lait chaud.
Vous pouvez préparer aussi facilement un gruau au Shredded Wheat . . . lisez les trois opérations rapides!
N'oubliez pas cette céréale de déjeuner faite de blé tout canadien. Achetez ce si peu coûteux Shredded Wheat . . . et servez-le CHAUD!

THE CANADIAN SHREDDED WHEAT COMPANY, LTD., Niagara Falls, Canada

SHREDDED WHEAT

FAIT AU CANADA · DE BLE CANADIEN · PAR DES CANADIENS

Heures de bureau : de 9 heures a.m. à midi et de 2 à 6 h. p.m.
DOCTEURS
HOULE & LAFOREST
DENTISTES
76, rue St-Joseph. Tél. 4-4841

ECONOMISEZ
Jeune Lard .. .. .08 à .12
15 LBS DE BON BOEUF à $1.00
1½ STEAK
3 BOEUF EPAULE
4 BOEUF HAUT de COTE
3 BOEUF A BOUILLIR
BOEUF de SOUPE ET GIGOT.
Jambon Picnic, la livre .. .09
Jambon Cuit, la livre 25
PAUL E. COTE
112 ST-IGNACE. Tél. : 4-0438

Pension Privée
Quelques Chambres à louer
Prix modérés.
CHATEAU ST-LOUIS
Appartement 1001
TELEPHONE: 6745

W·E·BEGIN
JAMBON CUIT
Par Tranches la lb. 17
Confiez-nous votre commande pour Haddock frais et Filets frais. Tous deux vraiment délicieux, ou encore toute autre variété de poisson que vous préférerez. Nous ne gardons que la meilleure qualité.

STEAK HACHE, toujour frais, la lb.	.08	BOUDIN ROUGE, pur sang de lard	.12
JAMBON PIC-NIC, délicieux, la lb.	.09	FOIE DE LARD, par tranches, la lb.	.09
FROMAGE CHATEAU, la livre	.25	PATE de FOIE GRAS, la boite	.25

SAUCISSE FRAICHE — PURE AU LARD, livre .15 — BOEUF ET LARD, livre .10
142, Rue Richardson — 475 rue St-Jean — 995, rue St-Valier
Pour vos commandes, Téléphonez : 8196.

Spéciaux Pour Fin-de-Semaine Chez
ADJ. LEPINE
BOUCHER
Gros et Détail
77, DU PONT :-: TEL : 7692
142 DU ROI :-: Téléphone 4-2981

7 lbs de BOEUF, STEAK et ROASTBEEF de choix, compris	.50	FESSE DE LARD, maigre, complète ou moitié, la livre	.10
STEAK (ronde) petit os, la lb.	.12 à .15	STEAK HACHE, toujours frais, 3 lbs pour	.25
ROASTBEEF (surlonge ou filet), la lb.	.15	CRETONS FRANCAIS, bol gratis, le bol	.15
ROASTBEEF (épaule) petit os, la lb.	.10	BEURRE PASTEURISE, de choix, No 1, la lb	.25
BOEUF (à soupe) la livre	.05	Quantité limitée POULES et POULETS, engraissés au lait, à des prix qui vous intéresseront.	
JEUNE LARD frais, la lb.	.07 à .10	FEVES BLANCHES ou ROUGES et POIS très cuisants, prix défiant toute compétition.	

GRANDE VARIETE DE POISSONS FRAIS, SALES OU FUMES TOUJOURS AU PLUS BAS PRIX DU MARCHE

LUCILE AU PAYS DES MERVEILLES

Episode No 18.

Par L. Frank Baum

Copyright Reilly & Lee Co.

Les Simplices étaient une race curieuse qui habitait un pays éloigné. Ils avaient de fort gros et puissants corps, mais leur tête était aussi petite qu'une poignée de porte. Naturellement de si petites têtes ne pouvaient avoir beaucoup d'intelligence et les simplices étaient si honteux de leur aspect et de leur manque de raisonnement, qu'ils portaient de larges têtes, fabriquées de papier mâché, qu'ils attachaient par-dessus leurs propres têtes.

Les visages de ces fausses têtes étaient peints de toutes sortes de manières ridicules, suivant le caprice de chaque propriétaire, et ces grosses et grotesques créatures avaient l'air si simple et absurdes sous leurs masques étranges qu'on les appelaient "Simplices". Dans leur simplicité ils s'imaginaient qu'on ne devinerait pas les petites têtes cachées sous les grosses, ne sachant pas qu'il est fou de tenter de se montrer autrement que l'on a été créé.

Le chef des Simplices n'était pas plus intelligent que les autres membres de sa race, et avait été choisi comme chef parce qu'aucun autre n'était plus intelligent et capable de gouverner. Les Simplices étaient des esprits du mal et ne pouvaient être tués. Ils étaient détestés et craints par tout le monde et étaient reconnus comme des guerriers terribles parce qu'ils étaient forts et musclés et n'étaient pas assez intelligents pour savoir quand ils étaient vaincus.

Le général Bing pensait que les Simplices seraient d'une grande utilité dans la conquête du pays de Merlin, et, quand il arriva dans leur pays, il se rendit directement devant le chef. La fausse tête du chef avait des cheveux bleus et des yeux verts, mais dans le centre du menton se trouvaient de petits trous, pour lui permettre de voir de ses propres yeux. Quand Bing entra dans la maison, le chef le saisit par la barbe et l'éleva au niveau de son visage. Il hurla ensuite : "Que veux-tu ?"

LE MAIRE OFFRE AUX ELEVEURS LE PARC DE L'EXPOSITION

S'adressant aux membres de la Société Générale des Eleveurs, le Maire leur annonce que la ville serait disposée à leur prêter gratuitement les terrains et les édifices de l'Exposition et à leur en abandonner même les profits, si profits il y a une fois l'organisation terminée.—L'hon. M. Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, est aussi l'hôte des éleveurs à qui il distribue des conseils sages et pratiques.

TROIS SEANCES HIER

Aux membres de la Société Générale des Eleveurs de la Province. Son Honneur le maire H.-E Lavigueur a offert hier soir le contrôle absolu de l'Exposition Provinciale pour cette année. La ville, a déclaré notre premier magistrat, serait disposée à prêter gratuitement son terrain et ses édifices et à laisser même entre les mains des organisateurs les profits, si profits il y a une fois l'organisation terminée. Le lt-colonel H.-E. Lavigueur a fait cette déclaration devant les membres de la Société Générale des Eleveurs qui tenaient leur réunion annuelle au Palais Montcalm. Nous avons appris de très bonne source, au cours de la soirée, que le Syndicat des Eleveurs de la Province pourrait bien assumer l'été prochain l'organisation de l'Exposition Provinciale de Québec. L'affaire serait même baclée d'ici à peu de temps.

Dans ses remarques aux éleveurs, Son Honneur le maire félicita publiquement ces derniers de l'encouragement toujours soutenu qu'ils ont accordé à l'Exposition Provinciale et dit qu'il serait malheureux que cet événement ne puisse avoir lieu l'automne prochain. Notre premier magistrat parla du mouvement d'un certain groupe de nos citoyens qui avaient tenté d'infuser du sang nouveau à l'organisation mais sans succès. "On a", dit-il, "soulevé la population contre l'Exposition et, avec une diminution des crédits tant provinciaux que fédéraux, la ville ne peut entreprendre seule, à l'heure actuelle, l'organisation d'un événement d'une telle envergure". C'est alors que le lt-colonel Lavisueur offrit aux cultivateurs qui eux ont peut-être besoin plus que tous autres de l'Exposition pour progresser, d'en prendre l'absolu contrôle.

L'honorable M. Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, occupait un fauteuil d'honneur près du président de l'assemblée, M. Frank Byrne. L'honorable M. Godbout prononça un éloquent discours dans lequel il donna des conseils pratiques aux éleveurs de la Province. Rappelant qu'il fallait marcher avec un idéal bien défini devant les yeux, le ministre de l'Agriculture déclara que les cultivateurs d'aujourd'hui doivent travailler surtout pour l'avenir, pour leurs fils qui seront les continuateurs de l'oeuvre qu'ils ont eux-mêmes commencée. Aux cultivateurs, il faut surtout à l'heure actuelle de la fierté, de l'ambition et un grand esprit d'union. Ces trois points, observa le ministre, sont essentiellement nécessaires au progrès et au développement de la classe agricole. Les mettre de côté entraînerait nécessairement, et à brève échéance, la perte même de nos marchés provinciaux. Parlant de la tenue des expositions, M. Godbout dit que les cultivateurs y sont intéressés, mais que nécessairement si les mêmes octrois qu'auparavant étaient accordés, avec un budget réduit, d'autres domaines encore plus importants dans la classe agricole ne seraient pas sans en souffrir grandement. Si les cultivateurs désirent organiser des expositions cependant, le Ministère de l'Agriculture les en-

(Suite à la page 13)

NOS PRODUITS EN ANGLETERRE

Beau succès remporté par la campagne du ministère provincial de l'Agriculture. — Un article de la Canadian Gazette.

LE SUCRE D'ERABLE

Le ministère de l'honorable M. Adélard Godbout annonce beaucoup les produits de la province de Québec en Angleterre, à Londres en particulier. On se rappelle que M. Cyrille Vaillancourt, chef du service de l'apiculture et des produits de l'érable, a fait, l'automne dernier, une excellente publicité à ces produits en Angleterre et en France.

Hier, nous recevions de M. Harrison, agent commercial du ministère de l'Agriculture de notre province, à Londres, la reproduction d'un article paru dans la "Canadian Gazette" en date du 16 février, 1933. Cet article a pour entête : "La distribution ordonnée du marché — Une leçon de Québec. Le ministère de l'Agriculture indique le moyen d'arriver à ce but".

Dans cet article on vante particulièrement l'appui que l'honorable M. Godbout donne à la coopération afin d'assurer la valeur uniforme de la production agricole.

On souligne le succès que le ministère de l'Agriculture a obtenu à Londres avec le fromage du Lac St-Jean, produit inconnu dans la capitale anglaise il y a deux ans. Cet article vante la qualité de ce produit, celle du miel, du sirop d'érable, du sucre et du beurre d'érable.

Un article de ce genre dans les revues anglaises ne peut qu'aider à la vente de nos produits en Angleterre et il est tout à l'honneur du ministère que dirige l'honorable M. Adélard Godbout.

LA REFRANCISATION

A l'Assemblée Législative, le feuilleton du jour contient la motion de M Oscar Drouin, député de Québec-Est, relativement à la re-

DEBAT SUR UNE RECLAMATION

En rapport avec la location à la ville, des quais de la Canada Steamship pour une période de 4 mois, en 1930-31.

PROPOSITION

Une réclamation de la Canada Steamship Line, en rapport avec la location de ses quais à la ville durant quatre mois, c'est-à-dire du 1er décembre 1930 au 7 avril 1931, a fait l'objet d'un assez long débat, hier après-midi, au comité administratif. Cette réclamation, qui se chiffre à $4,94125, date de 1931 et n'a jamais été prise en considération, depuis.

La question étant nouvelle pour un certain nombre d'échevins, le maire Lavigueur crut bon d'en faire, au début, un bref historique. Il rappela donc qu'en 1930, la cité de Québec a vendu à la Canada Steamship les anciens quais de la Traverse pour le prix de $155,000. D'après le contrat intervenu entre la ville et la compagnie, les quais devaient être livrés à cette dernière le 1er décembre. La ville fit commencer la construction de nouveaux quais, au marché Champlain. Lorsque le 1er décembre arriva, les nouveaux quais de la Traverse n'étant pas prêts, Québec se vit dans l'obligation d'utiliser les anciens quais et les loua de la Canada Steamship. Les traversiers y accostèrent ainsi jusqu'au 7 avril. C'est alors que la ville reçut de la compagnie une réclamation de $4,941.25 pour la location de ses quais, dont elle n'avait pu prendre possession le 1er décembre, comme le stipulait le contrat.

Le maire rappela, aussi, que la ville offrit par la suite à la compagnie de régler cette réclamation pour $3,000, mais que cette offre fut refusée par la Canada Steamship.

Au cours de la discussion sur ce sujet, l'échevin Jobin affirma que la réclamation de la compagnie était tout à faite juste. Il expliqua que les intérêts payés par la compagnie sur le montant de $155,000, prix d'achat des quais, et les taxes perçues sur la valeur de cette propriété représentaient, pour la Canada Steamship, une dépense approximative de $13,500 par an. "En nous réclamant un montant de $4,941.25", ajouta M. Jobin, "la compagnie ne fait qu'exiger le remboursement de ce qu'elle était obligée de payer pour le tiers de l'année. Il n'est que juste de payer cette réclamation".

Le maire donna lecture d'une lettre des aviseurs, conseillant à la ville de payer cette réclamation. M. Lavigueur fit remarquer, en passant, qu'il était stipulé dans le contrat que la compagnie ne paierait ses taxes à la ville sur les nouveaux quais que lorsqu'elle serait entrée en possession de cette propriété.

"C'est donc dire", opina l'échevin DeBlois, "que la compagnie a prévu le cas où les quais ne pourraient lui être livrés immédiatement. En demandant de ne pas être obligée de payer des taxes sur les quais tant que ceux-ci ne lui seraient pas livrés, la compagnie se réservait par le fait même une indemnité. La ville ne devrait pas lui donner plus"

Cette prétention fut aussi celle de l'échevin Drolet et de l'échevin Gosselin.

"Ce n'est pas tout à fait ce qui est arrivé", reprit le maire. "Non seulement nous n'avons pas livré les quais à la compagnie à la date fixée, mais nous les avons utilisés. Cela justifie un dédommagement, et nos aviseurs ont trouvé la réclamation juste".

Le maire ajouta que la compagnie avait droit, au moins, au remboursement de l'intérêt qu'elle a payé sur le montant de $155,000 pendant quatre mois, soit $3,235. L'échevin Jobin se déclara de la même opinion.

Finalement, l'échevin Drolet proposa que le comité recommandât au conseil d'offrir $3,000 à la Canada Steamship en règlement final de sa réclamation, mais à la condition expresse que la compagnie s'engage à payer les taxes municipales sur les quais à partir du 1er décembre 1930. Cette proposition fut approuvée par les membres du comité. Elle devra être ratifiée par le conseil de ville, ce soir.

MORT DE MADAME PASCAL BOUCHER

Madame Boucher, née Adélaide Nadeau, est décédée hier à la Rivière du Loup, âgée de quatre-vingt-trois ans.

OBSEQUES LUNDI

(De notre correspondant)

Rivière du Loup, 3. — C'est avec regret que nous annonçons la mort de Mme Pascal Boucher, née Adelaide Nadeau. Mme Boucher est décédée hier à l'âge de 83 ans, après quelques jours de maladie. Outre son époux elle laisse pour pleurer sa perte cinq fils, MM. Stanislas et Alexis Boucher, de Notre-Dame du Portage, Adélard et Hector, de Rivière du Loup, Etienne, de Montréal ; trois filles, Mme Théophile Rioux, née Anna-Marie Boucher, Mme J.-W. Hodgson, née Eugénie, Mme J.-Bte Marchand, née Léonie ; ses gendres, MM. Théophile Rioux, J.-W. Hodgson et J.-Bte Marchand, de Rivière du Loup ; deux frères, MM. Treffié Nadeau, de Salem, Mass et Elexis Nadeau, de Québec, une soeur, mademoiselle Lucie Nadeau, de Rivière du Loup, ainsi que plusieurs petits-fils et arrière petits enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 6 mars à 9 h. 30 en l'église de St-Patrice.

francisation. M. Drouin demande que toute la correspondance à ce sujet soit produite. Le député de Québec-Est veut attirer l'attention des membres de la Chambre sur la nécessité de conserver à notre province son aspect français. Les honorables MM. David et Perrault, de même que plusieurs autres députés, prendront part à ce débat.

Une réunion de la St-Vincent de Paul

Au lendemain des fêtes du centenaire, les officiers et les membres de la société St-Vincent de Paul étudient les moyens de rester fidèles au genre d'apostolat préconisé par Ozanam. — Tout un programme est élaboré. — Le président général, M. le commandeur C.-J. Magnan, dit que le temps est proche où les conférences devront reprendre leur ancien travail.

LE PROBLEME DES SECOURS DIRECTS

Une magnifique séance d'étude à laquelle les officiers et membres actifs des Conseils et des Conférences de la Société St-Vincent de Paul assistaient en nombre a été tenue hier soir dans la grande salle du Patronage de la Côte d'Abraham. Plusieurs travaux intéressants ont été présentés. M. le commandeur C.-J. Magnan, président-général de la Société, a dit toute sa joie du succès remporté lors des fêtes du centenaire de la Société. Parlant de la question des secours directs, M. le commandeur Magnan a demandé aux membres des conférences de songer de quelle autre manière la Société St-Vincent de Paul pourrait aider la ville à secourir les miséreux. Le président général consultera à ce sujet les différents conseils avant d'annoncer sa décision. En principe, le Conseil Supérieur a décidé que le temps approche où les conférences devront reprendre leurs activités habituelles selon leurs règlements. M. Magnan a exposé les raisons qui pourraient faire opter pour un changement de politique. En premier lieu, la loi du chômage vient en contravention avec les règlements de la Société St-Vincent de Paul qui mentionnent que les conférences doivent faire le choix des familles à secourir. La présente loi du chômage stipule au contraire que toute personne dans le besoin a le droit d'être secourue. La deuxième raison réside dans le fait que la Société St-Vincent de Paul, par la direction de cette distribution des secours endosse une responsabilité financière trop grande.

A l'issue de la réunion, le R. P Laperrière, C. S. V. P., a donné d'utiles conseils pour le bon fonctionnement de la Société. Elève du Patronage, le R. P. Laperrière a rappelé de bons souvenirs d'antan.

Le premier travail présenté traitait de la lecture du manuel. M. le Dr Elzéar Miville-Deschênes, président du Conseil Particulier Notre-Dame, démontra l'utilité pour un conférencier actif de parcourir souvent ce manuel qui est l'unique guide du membre zélé, désireux de se sanctifier et de vivre de la vie même de la Société. M. Ernest Mercier, avocat, parla ensuite des moyens de sanctification personnelle des membres des conférences et des indulgences nombreuses que chacun peut gagner.

La fidélité et la ponctualité aux réunions hebdomadaires de la Conférence fut le sujet suivant traité par M. L.-A. Moisan, président du Conseil St-Jean L'apathie de quelques-uns et l'indifférence peuvent faire naître le découragement. Il importe que tous les membres soient intéressés aux mouvements de la Société et c'est en assistant scrupuleusement aux réunions de la Conférence qu'ils pourront lui être vraiment utiles. M. D.-J. Kane, président du Conseil St-Patrice, parla, en français, de la visite des pauvres. Il démontra le bien que l'on peut faire chez les pauvres au point de vue religieux, moral et social. En l'absence de M. L.-P. Garneau, président du Conseil St-Sauveur, retenu chez lui par la maladie, M. L.-J. Paquin, C. R., assistant-secrétaire général, donna lecture du travail préparé par M. Garneau sur la tiédeur et la routine dans la Conférence.

Le recrutement de nouveaux confrères, question des plus intéressantes pour toute société qui veut se maintenir, fut exposée par M P.-J. Mailloux, président du Conseil St-Etienne. Le choix des membres est d'un intérêt primordial et les membres doivent se conformer en tous points aux instructions du manuel à ce sujet. M. L.-J. Paquin démontra ensuite l'importance de la prudence chrétienne dans l'exercice des devoirs des membres et de la vigilance dans l'administration des deniers destinés aux pauvres.

Enfin, M. le commandeur Magnan fit un bel exposé de la coopération respectueuse et zélée avec le clergé paroissial. La Société St-Vincent de Paul est une société laïque mais cela ne veut pas dire qu'elle doit exclure le prêtre dans ses activités. Ce serait mal comprendre le laïcat tel que le demande le Saint Père. Le laïque est un citoyen qui seconde le prêtre dans la cause du bien. M Magnan fit ensuite un bref résumé des travaux qui avaient été présentés.

Cette réunion qui était l'écho des fêtes inoubliables du centenaire de la Société s'est terminée par la bénédiction du T. S. Sacrement.

CAUSERIE DE M. G.-E. RUEL

M. le notaire G.-E. Ruel était le conférencier, mercredi soir, à la Société des Etudes Juridiques, au Palais.

BEL AUDITOIRE

M. le notaire G.-E. Ruel a été le conférencier, mercredi soir, à la séance de la Société des Etudes Juridiques. Il a traité un sujet très intéressant pour les hommes de loi: l'enregistrement des titres. Présenté par M. Fernand Choquette, C. R., le président de la Société, le conférencier a été remercié par M. le notaire J.-C. Picher. Un très grand nombre d'avocats et de notaires ont assisté à cette séance. Aux premiers rangs, de la salle, on remarquait M. le Bâtonnier J.-A. Gagné, C. R., et deux professeurs à la Faculté de Droit: MM. J.-P.-A. Gravel, C. R., et M. Antonio Langlais, C.R.

M. le notaire Ruel a présenté une étude très approfondie de son sujet. Il s'est appliqué à être pratique et à faire bénéficier ses confrères de l'expérience qu'il a acquise lui-même.

Voici les conclusions du travail de M. le notaire Ruel:

"Qu'il n'y a aucun texte de loi qui oblige expressément le vendeur à fournir à son acheteur plus de titres qu'il n'en a en sa possession s'il ne s'y est pas spécialement engagé, bien que peut-être par une certaine logique l'on puisse être conduit à dire que celui qui se prétend propriétaire doive le prouver en fournissant la chaîne complète de ses ti-

(Suite à la page 4)

MORT DE MONSIEUR EDOUARD LAVIGUEUR

M. Edouard Lavigueur, jr, maître-barbier, de St-Roch, est décédé hier à la suite d'une courte maladie.

OBSEQUES SAMEDI

Un citoyen en vue de St-Roch vient de disparaître en la personne de M. Edouard Lavigueur, jr, maître-barbier, dont l'établissement est situé rue du Pont depuis un quart de siècle. M. Lavigueur appartenait à une famille très estimée. Actif et doué de beaucoup d'initiative, il s'était fait une belle clientèle à St-Roch. Il fut atteint de pneumonie il y a environ dix jours. Mercredi après-midi, il succombait à la maladie après avoir reçu tous les secours de la religion.

Outre son épouse, née Emma Dorion, M. Lavigueur laisse pour déplorer sa perte un fils adoptif, M. René Lavigueur; sept beaux-frères, MM. Georges, Jules, Victor, Edouard, Pierre et Charles Dorion ainsi que M. Bernard Légaré.

Ses funérailles auront lieu samedi, à 9 heures, en l'église St-François d'Assise, A la famille si cruellement éprouvée L'Evénement offre ses plus vives condoléances.

BRACELET PERDU

Un bracelet en pierre de chanelle a été perdu, mardi soir au Palais Montcalm, à la sortie ou sur le trajet jusqu'à 589 St-Jean. Prière de rapporter à 589 St-Jean. Tél. : 4-2625. Récompense promise.

UN NOUVEL EXTRA POUR LE RESERVOIR

La série des extras en rapport avec la construction du réservoir des Plaines d'Abraham n'est pas encore épuisée. Les échevins l'ont constaté au comité administratif, hier après-midi, lorsqu'ils ont reçu un compte de $500 de la firme MacDougald, de Montréal, chargée de l'inspection des travaux du réservoir. Ce compte est censé représenter les frais d'inspection pour quatre mois expirant le 30 janvier dernier.

Plusieurs échevins ont manifesté leur étonnement à la réception de ce compte.

"Le 1er janvier dernier," a déclaré l'échevin Drolet, notamment, "nous avons reçu un compte de $250 pour frais d'inspection. Ce compte est maintenant rendu à $500. Je trouve cela bien étrange, M. le maire, car lorsque nous avons confié l'inspection des travaux du réservoir à la compagnie MacDonald, au coût total de $2,500, il était dit que c'était pour toute la durée de l'entreprise. Il n'y avait pas de limite de temps de fixée".

L'échevin Poulin parla dans le même sens, après quoi la question fut renvoyée à la semaine prochaine, alors que le comité prendra connaissance du contrat pour savoir si la réclamation de la firme MacDonald est bien fondée.

L'échevin Jobin a profité de la circonstance pour demander si les ingénieurs de la ville surveillaient l'essai du réservoir fait en ce moment par la Compagnie de Construction. Le maire lui a répondu dans la négative. "Il est entendu", a déclaré M. Lavigueur, "que nos ingénieurs ne feront leur inspection du réservoir que lorsque certains travaux seront complètement terminés."

HIER MIDI AU CLUB KIWANIS

M. Henry Willis relate l'oeuvre accomplie par les Kiwanis de Québec depuis 1921. — Un concert est donné.

BEAU SUCCES

Le Kiwanien Dave Barclay avait préparé un très intéressant programme musical pour la réunion du club, hier midi. En effet, mademoiselle Germaine Lavigne, fille de feu Arthur Lavigne, l'un de nos meilleurs compositeurs de musique, et la nièce de M. Ernest Lavigne, de Montréal, était l'artiste invitée du club. Mademoiselle Lavigne interpréta sur le piano de très jolies pièces dont : "Souvenir de Venise", "Dansa Fiorata", et "Prélude". L'artiste invitée fut chaleureusement applaudie pour son succès. Notre confrère Stafford Green, du "Chronicle-Telegraph", obtint aussi un franc succès dans l'interprétation de plusieurs chansons.

Un ancien président du club Kiwanis, M. Henry Willis, pharmacien, fut invité à prendre la parole au cours de la réunion. M. Willis, qui a suivi les développements du club de Québec depuis le jour de sa fondation, en juillet 1921, a relaté brièvement l'oeuvre accomplie par la section de Québec depuis cette date. Le Kiwanis a exercé ses activités dans nombre de champs et toujours avec un parfait succès. C'est grâce à la coopération de tous les membres que l'on a pu ainsi conduire à bien une organisation qui est maintenant devenue internationale et qui compte, à l'heure actuelle, plus de 95,000 membres répartis dans la plupart des villes du Canada et des Etats-Unis. Le Kiwanis a contribué énormément à développer le sens de l'amitié et de la fraternité parmi les membres de la classe dirigeante. Les exemples dans ce domaine ne se comptent plus, faisait remarquer le conférencier. M. Eddie Joseph fut chargé par le président J.-Martial Côté de remercier M. Willis tandis que le capitaine Charles O'Neil félicita mademoiselle Lavigne et M. Green de leur succès.

Par respect pour la mort de madame J.-T. Ross, mère des Kiwaniens Gordon et James Ross, les membres ont observé hier deux minutes de silence.

RETRAITE A L'UNIVERSITE

La retraite universitaire annuelle commencera lundi, le 27 mars prochain. Les exercices auront lieu chaque soir de la semaine et seront suivis par le personnel de l'Université, professeurs et élèves et par plusieurs citoyens de nos classes dirigeantes. Le prédicateur de la retraite sera le R. P. J.-M. Sébillet, supérieur du Séminaire des Eudistes à Charlesbourg.

BRIDGE-CONTRAT CHEZ LES VOYAGEURS DE COMMERCE

Les membres du Cercle des Voyageurs de Commerce de Québec, Inc., voudront bien noter et assister aux leçons du Bridge-Contrat par le professeur Jos. Lavergne, ce soir, aux salles du Cercle, 384, rue St-Jean, à 8 heures 30.

YOGHOURT
"Laval"
--- FAIT TOUS LES JOURS ---
● Maintenant sur le Marché de Québec ●
LAITERIE LAVAL ENR.
TEL : 4-3551

Les Premières Nouveautés du Printemps chez Pollack
Une belle variété de Marchandises du Printemps, justement reçues
Vous Attend à Nos Magasins

Les NOUVEAUX Chapeaux du Printemps
Nouveaux styles et nouvelles pailles à des prix étonnamment bas.

VOICI enfin, les dernières nouveautés, en chapeaux de printemps, que nous avons préparé pour vous—ils seront le complément de votre nouvelle toilette de printemps. Voici les nouveaux "fez", "Sorrento Hood" et "Cairo sailors", avec garniture de crêpe dans les pailles Palika et Christaline entre deux rubans. Couleurs : gris, beige, "skipper-blue", rouge, vert, brun, bleu-marine, bleu poudré et noir. Garnitures de rubans, fleurs, cellophane, crêpe et plumes. Petites et grandes entrées de têtes..... $2.95

MANTEAUX de Drap Polo pour Dames
Ils seront l'Idéal en toute circonstance
Trois Groupes Intéressants

GROUPE--1.
MANTEAUX en drap polo de très bonne qualité, finis avec manches raglan, ceinture et collet piqués— Couleurs : drab, pâle et foncé. Grandeurs 14 à 20 ans. $7.95

GROUPE--2.
Manteau en drap Polo diagonal très fin. Collet et revers piqués. Belle ceinture large, nouvelles manches et manches ordinaires, doublure de soie garantie pour deux saisons. Couleurs : vert, drab, brun, bleu et gris. Grandeurs 14 à 20 ans. $9.95

GROUPE--3.
Manteaux en drap polo importé, fini suède, modèles très riches avec nouvelles manches de fantaisie, raglan et ordinaires, différents genres de collets, doublés en soie de belle qualité. Couleurs drab, pâle et foncé. Grandeurs : 14 à 40. $12.95

3ième PLANCHER

Complets "MASTER-CRAFT"
POUR HOMMES ET JEUNES GENS

Il est agréable de vendre et d'acheter un complet "Master-Craft" en raison de sa confection et de son fini irréprochables. Fabriqués à la main dans les véritables worsteds anglais et serges botany, en bleu, noir ou gris. Styles pour hommes et jeunes gens ainsi que toutes les tailles irrégulières. Grandeurs : 34 à 50. $20.00

PALETOTS de PRINTEMPS
EN TWEEDS HARRIS
TISSES A LA MAIN

Paletots de printemps en tweeds Harris pour hommes. Cette marchandise est entièrement tissée à la main, c'est ce qui explique sa durée. La teinture végétale qui entre dans ces tweeds est la meilleure qui soit et leur permet de garder leur teinte indéfiniment. Confectionnés dans les modèles raglans et "slip-on". Doublés en satin de très belle qualité. Grandeurs: 34 à 38. Retouches faites sans charges extra. $20.00

2ième PLANCHER

Satisfacton garantie ou argent remis

Le Nouveau et Plus Grand Magasin
M. POLLACK LTÉE.

Voyez nos Vitrines